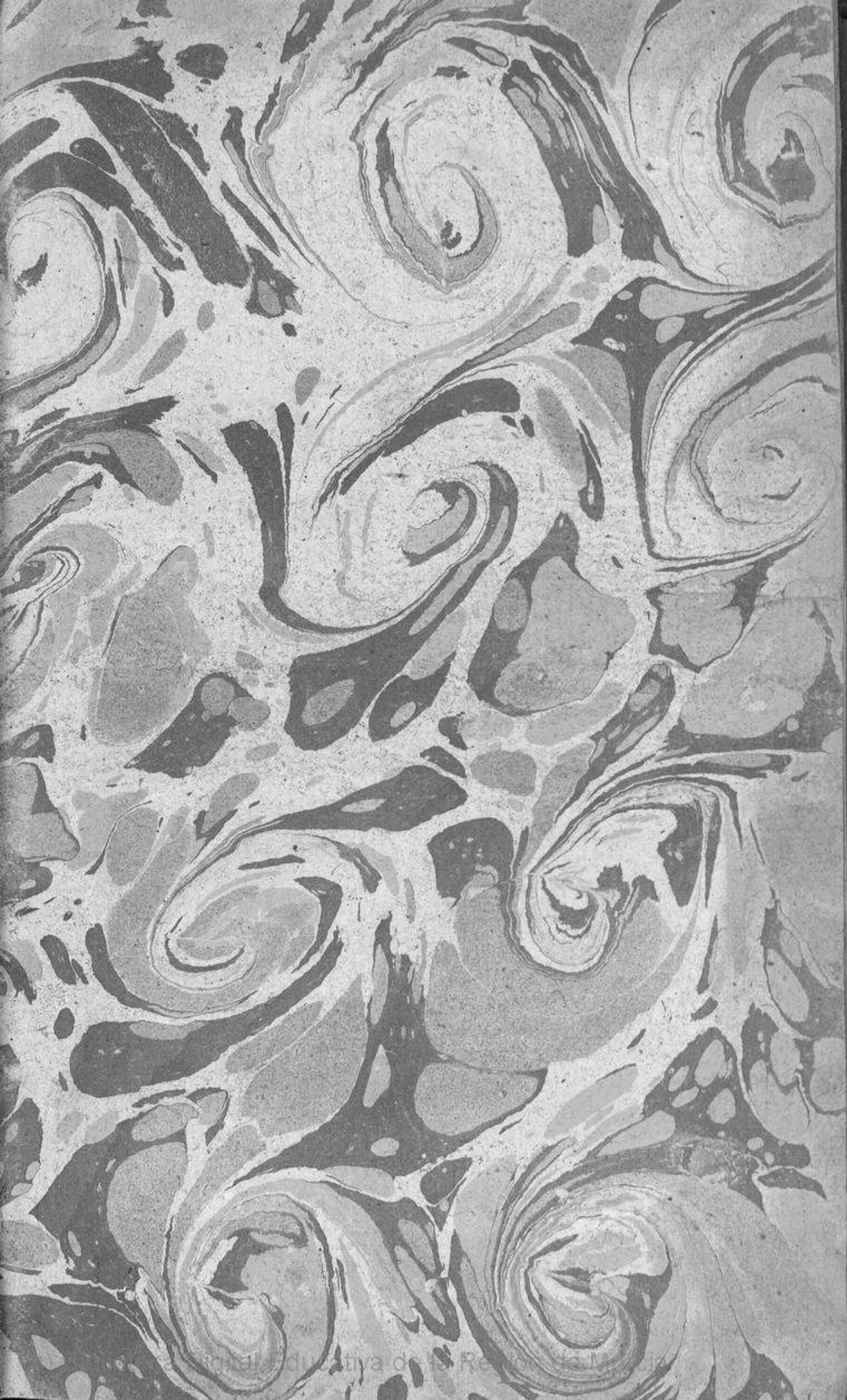


189





~~I-29~~

COURS D'ÉTUDE  
POUR L'INSTRUCTION  
DU PRINCE DE PARME.

---

---

TOME NEUVIÈME.

---

---

*Pedro Andres*

COPIA DE LA

LIBRO DE CUENTAS

DEL AYUNTAMIENTO DE BARRIA

TOMO PRIMERO

DE 1800 A 1801

DE 1802 A 1803

DE 1804 A 1805

DE 1806 A 1807

DE 1808 A 1809

DE 1810 A 1811

DE 1812 A 1813

DE 1814 A 1815

## COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME,

AUJOURD'HUI

SON ALTESSE ROYALE L'INFANT

D. FERDINAND,

DUC DE PARME, PLAISANCE, GUASTALLE  
&c. &c. &c.Par M. l'Abbé DE CONDILLAC, de l'Académie  
Françoise & de celles de Berlin, de Parme  
& de Lyon; ancien Précepteur de S. A. R.

---

TOME NEUVIÈME.Histoire ancienne.

---

A GENEVE,

Chez FRANÇOIS DUFART, Imprimeur-Libraire.

ET A LYON,

Chez BRUYSET, Frères, Imprimeurs-Libraires.

---

1789.

100



1789





# COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME.

---

---

HISTOIRE ANCIENNE.

---

---

*LIVRE DIXIÈME.*

---

CHAPITRE PREMIER.

*Marius & Sylla.*

LES Cimbres & les Teutons, dont nous avons parlé, continuoient leurs ravages dans les Gaules, & venoient de remporter une victoire qui répandoit l'épouvante jusque dans Rome. La défaite des Romains leur avoit coûté, à eux ou à leurs alliés, plus de quatre-vingt mille hommes.

*Tome IX.*

A

Métellus étant trop âgé pour une guerre qui demandoit autant d'activité que de courage, les nobles furent forcés de céder aux cris du peuple, qui mettoit toute sa ressource dans Marius; & ce général, qui étoit encore en Numidie, fut nommé consul, quoique la loi ne permît pas d'élire un absent, & qu'elle exigeât dix ans d'intervalle d'un consulat à l'autre.

Les barbares, qui menaçoient d'abord l'Italie, passèrent en Espagne & laissèrent aux Romains le tems de se préparer à les repousser. Ils ne revinrent dans les Gaules qu'à la fin de l'année suivante, pendant laquelle Marius fut consul pour la troisième fois. On alloit procéder à l'élection des nouveaux consuls, lorsque ce général déclara qu'il ne prétendoit plus à cette magistrature, & que si on la lui offroit il la refuseroit. Mais c'étoit un artifice concerté avec le tribun Saturnius, qui, sur ces refus simulés, l'accusoit publiquement de trahir la patrie, & exhortoit le peuple à le forcer d'accepter. On lui conféra un quatrième consulat, & on lui donna pour collègue Q. Lutatius Catulus.

Catulus marcha contre les Cimbres, qui avoient pris la Norique pour entrer dans

l'Italie par le Trentin. Marius eut pour département les Gaules où étoient les Teutons, qui se propofoient de prendre leur chemin par la Ligurie. Il les taille en pièces près de la ville d'Aix. Les barbares laissèrent sur la place deux cent mille hommes, quatre-vingt-dix mille furent faits prisonniers. Cette multitude, au reste, étoit moins une armée qu'une peuplade. Marius faisoit un sacrifice & rendoit graces aux dieux de sa victoire, lorsqu'il apprit qu'il avoit été nommé consul pour la cinquième fois.

C'est dans les premiers mois de ce consulat que les Cimbres, qui ignoroient le désastre des Teutons, franchirent les Alpes. Catulus recula devant eux & repassa le Pô.

Il paroît que l'effroi qui s'étoit répandu dans son armée eût livré Rome aux Cimbres, si sans perdre de tems ils se fussent avancés jusqu'à cette capitale. Mais Marius ayant joint Catulus, ils furent exterminés dans la plaine de Verceil. Cent vingt mille furent tués & soixante mille faits prisonniers. Cette même année, Manius Aquilius, collègue de Marius, termina une guerre qui duroit depuis trois ans. C'étoit une nouvelle révolte des esclaves de la Sicile.

Accoutumé au commandement, Marius

brigua un fixième consulat. Il auroit feint de ne plus prétendre à cette dignité, s'il avoit pu se flatter qu'elle lui seroit offerte. Mais voyant que sa faveur diminueoit, à mesure que ses services devenoient moins nécessaires, il acheta les suffrages de ceux qui avoient le plus de crédit dans les tribus. Il fut élu : il donna l'exclusion à Métellus & il obtint pour collègue L. Valérius Flaccus, qui lui étoit tout-à-fait dévoué. Ce grand nombre de consulats consécutifs étoit un abus, qui accoutuma le peuple à voir le même homme à la tête du gouvernement.

Jaloux de son autorité, Marius s'affocia deux scélérats, parce que le tems étoit arrivé où le pouvoir devoit être le fruit du crime. Ces deux hommes étoient Apuléius Saturninus, que nous avons vu tribun, & Servilius Glaucia, alors préteur, sénateurs l'un & l'autre. Métellus, pendant sa censure, les eût chassés du sénat, si son collègue ne s'y fût opposé. Ils avoient donc à se venger, & Marius s'unit à eux dans le dessein de perdre Métellus.

Pour exécuter ce complot, Saturninus brigua le tribunat; & ayant trouvé dans A. Nonius un concurrent qui dévoila ses crimes, & à qui le peuple donnoit la préférence, il

le fit assassiner à l'issue même des comices; Glaucia, complice de cet assassinat, convoqua le lendemain de grand matin une nouvelle assemblée, à laquelle les partisans de ces deux hommes se rendirent les premiers; & Saturninus fut élu tumultuairement, avant que la plus grande partie des citoyens eût pu se rendre sur la place. Ce tribun, escorté d'assassins, dont il avoit fait sa garde, se maintint non-seulement dans le tribunat, mais il se rendit encore maître des délibérations dans les assemblées du peuple.

Par la défaite des Cimbres, on avoit repris des terres dont ces barbares s'étoient emparés. Il auroit été juste de les rendre aux premiers propriétaires. Saturninus proposa de les donner aux pauvres citoyens de la campagne, c'est-à-dire à ces hommes sans aveu, que Marius avoit, contre l'usage, reçu dans les légions. Il ajouta que si le peuple portoit cette loi, le sénat seroit obligé de l'approuver dans cinq jours, & que chaque sénateur en feroit serment dans le temple de Saturne, sous peine d'être exclus du sénat & d'être condamné à une amende de vingt talens. Le jour indiqué pour délibérer sur cette loi étant arrivé, les habitans de la ville & quelques tribuns s'y opposèrent haute-

ment ; mais ils furent chassés à coups de pierres & de bâtons par les gens de la campagne , qui s'étoient rendus en grand nombre à l'assemblée , & la loi passa.

Il s'agissoit de savoir le parti que prendroit le sénat. Marius le convoqua. Il parla comme s'il eût désapprouvé tout ce qui avoit été fait dans l'assemblée du peuple ; & son avis fut , ou du moins parut être , de ne point prêter le serment proposé par Saturninus. Mais il ne feignit de penser ainsi que pour engager les sénateurs , sur-tout Métellus , à se déclarer ouvertement contre la loi , & quand il vit qu'ils s'y opposoient tous , il commença à voir du danger dans l'avis qu'il avoit ouvert. Il craignoit , disoit-il , une sédition de la part des payfans dont la ville étoit remplie ; & il proposa un serment équivoque , par lequel on promettroit d'observer la loi , s'il y avoit loi : ajoutant que lorsque les habitans de la campagne seroient retirés , on annulleroit tout ce qui auroit été fait. Par ce piège qu'il tendit aux sénateurs , il les entraîna au temple de Saturne ; & ayant , contre leur attente , prêté un serment pur & simple , il les força en quelque sorte à en prêter un semblable. Métellus , qui eut seul le courage de se refuser à toute espèce de

serment, fut banni par le peuple, c'est-à-dire par les payfans qui avoient fait la loi. La plus saine partie des citoyens s'élevoit contre ce jugement, & on eût pris les armes, si Métellus ne s'y fût opposé.

Après l'exil de ce sénateur, Saturninus, assuré de la protection du consul, se crut tout permis. Il en vint à ce point de violence, que, voulant procurer le consulat à Glaucia, il fit assassiner Memmius, parce qu'il en craignoit la concurrence. Cet assassinat fut comme le signal d'une guerre civile. On prit les armes : on se battit sur la place : on en chassa Saturninus & Glaucia, qui se réfugièrent dans le Capitole avec leurs partisans. Marius, à qui le sénat ordonna de les poursuivre, parut d'abord obéir avec répugnance. Il obéit cependant, & il les abandonna comme de vils instrumens dont il s'étoit servi : ils furent tous assommés. L'année suivante, redevenu simple particulier, il eut le chagrin de voir Métellus rappelé par les vœux de tous les citoyens, & il s'embarqua pour l'Asie, sous prétexte d'accomplir un vœu qu'il disoit avoir fait à la mère des dieux. On a prétendu encore qu'il se proposoit de fonder les desseins de Mithridate, roi de Pont, se flattant que, s'il

pouvoit allumer une guerre dans l'Orient ; il auroit le commandement des armées.

Nous voyons sous ce consulat les progrès de la violence, dont Scipion Nafica avoit donné le premier exemple. Dès-lors la plupart des tribuns, semblables à Saturninus, ne furent que des sédiitieux qui se vendirent aux citoyens puissans. Ils avilirent le sénat, ils sacrifièrent les intérêts du peuple, & l'autorité fut à qui eut l'audace de l'usurper. Escortés de quelques satellites, ces tribuns ne cessèrent d'ameuter la populace, & ils se crurent les maîtres. Ils auroient été néanmoins anéantis, si un général s'étoit montré à la tête des légions. Or, il n'étoit pas vraisemblable que les généraux qui s'étoient assurés de leurs soldats, souffrissent que d'autres qu'eux commandassent dans Rome.

Les assemblées tumultueuses qui venoient de commencer furent un autre abus qui fit encore des progrès rapides. Il y eut des plébiscites, qu'on porta si tumultuairement, que le peuple n'en eut aucune connoissance. Le sénat fut exposé au même désordre, & ce corps vit des sénatus-consultes qu'il ne savoit pas avoir fait. Enfin, quand on eut accoutumé le public à des décrets qui n'étoient connus ni du peuple ni du sénat, on ne



se donna plus la peine d'assembler tumultuairement ni l'un ni l'autre , & on produisit des décrets supposés. C'est par cette suite d'abus que l'anarchie conduisit la république à la servitude.

Cette révolution fut hâtée par le luxe, qui croissoit sensiblement d'un jour à l'autre , & qui fit croître avec lui l'avidité des magistrats. Comme les publicains , ou ceux qui levoient les impôts , étoient en général tirés de l'ordre équestre , le brigandage s'exerçoit impunément depuis que les chevaliers étoient en possession des tribunaux : car les publicains se trouvoient tout-à-la-fois juges & parties, ou du moins ils pouvoient se promettre d'avoir un grand crédit auprès de leurs juges. D'ailleurs il arrivoit rarement qu'ils fussent réprimés par les magistrats , qui , étant pour la plupart coupables de concussion , avoient à ménager eux-mêmes l'ordre des chevaliers. C'est ainsi que tout concouroit à la ruine des provinces & du gouvernement.

Marius revint à Rome. Il ne jouit plus de la même considération , on avoit presque oublié ses victoires. Cependant d'autres capitaines commençoient à gagner la faveur du peuple. On distinguoit parmi eux L. Cor-

nélius Sylla, que nous avons vu questeur dans l'armée de Numidie.

Patricien, & d'une des plus illustres familles, Sylla joignoit aux avantages de la figure tous les talens qui font réussir dans une république. Eloquent, il persuadoit d'autant mieux que son éloquence étoit soutenue par des manières nobles, aisées, & en apparence pleines de franchise. Prodigue de louanges quand il parloit de lui, il faisoit taire la jalousie, & on lui pardonnoit une supériorité dont il ne sembloit pas s'apercevoir. Affable, il prévenoit ceux qu'il pouvoit obliger : il leur ouvroit sa bourse : il ne redemandoit jamais l'argent qu'il avoit prêté. Enfin, tout à la fois occupé de ses plaisirs & de ses devoirs, il cherchoit surtout la gloire, & il paroïssoit également propre aux voluptés & aux fatigues. Mais, sous des dehors séduisans, il cachoit l'ame la plus cruelle.

Sylla s'appliquoit sur-tout à mériter l'estime des soldats. Assidu & courageux, il alloit au devant des occasions où il pouvoit partager avec eux les travaux & les dangers. Dans la guerre de Numidie, il acquit la confiance de Marius, qui lui donna le commandement en chef d'un corps séparé ; & il de-

vint bientôt un objet de jalousie pour ce général. Il le suivit néanmoins dans les Gaules : mais il en reçut tant de dégoûts , qu'il passa dans l'armée de Catulus , qui lui donna une confiance entière.

La haine de Marius ne contribua pas peu à le mettre à la tête d'un parti puissant. C'est à lui , comme nous l'avons vu , que Bocchus livra Jugurtha. Or , la noblesse affecta de relever ce service , parce qu'elle eût voulu attribuer à tout autre que Marius la gloire d'avoir terminé la guerre de Numidie ; & par cette première démarche , elle se vit intéressée à saisir désormais toutes les occasions de préférer en tout Sylla à Marius. Il ne négligeoit pas lui-même les petits moyens qui pouvoient contribuer à sa réputation.

Il se feroit toujours d'un cachet , où il avoit fait graver Bocchus lui livrant Jugurtha , comme pour renouveler sans cesse le souvenir de cet événement.

Le sénat n'avoit donc plus d'autre ressource que d'opposer un grand à un grand. Pour ne pas obéir à un chef qui avoit la faveur du peuple , il lui falloit un chef à lui-même , c'est-à-dire un protecteur. Alors les dissensions qui s'élevoient auparavant entre les deux ordres , devenoient des querelles ,

où les chefs de l'un & de l'autre étoient seuls intéressés. Dans cet état des choses, il survint des troubles qui furent les avant-coureurs des guerres civiles.

Quoique la république fût dans l'usage d'accorder différens privilèges aux peuples qui lui étoient soumis, il paroît que les alliés furent assez long-tems avant d'ambitionner les droits de cité romaine : attachés à leurs coutumes ; ils aimoient mieux se gouverner par leurs loix. Mais lorsqu'ils s'apperçurent des prérogatives que ces droits conféroient, ils tentèrent tout pour les obtenir, & ce fut la cause qui avoit fait prendre les armes aux Latins, l'an de Rome 414.

Les alliés desiroient ces droits plus que jamais depuis que les Gracques les leur avoient fait espérer : mais les Romains, qui dans l'origine les accorderoient si facilement, vouloient désormais les réserver pour eux. Ils en étoient jaloux par la même raison qui les faisoit alors ambitionner aux alliés. Le changement des circonstances avoit fait changer de part & d'autre la façon de penser.

Lorsque Rome transformoit en citoyens les peuples vaincus, c'est qu'elle étoit foible, & cette foiblesse ne pouvoit pas faire desirer d'être romain. Elle n'eut pas le même be-

soin d'augmenter le nombre de ses citoyens, lorsqu'elle eut accru sa puissance, & elle ne vouloit plus l'augmenter. Cependant les droits de cité, qui étoient les prérogatives de la souveraineté même, devenoient plus grands à mesure que Rome étendoit son empire. Il ne faut donc pas s'étonner s'ils devinrent un sujet de guerre entre les Romains & les alliés.

Les tribunaux étoient un autre sujet de dissension. Les sénateurs n'attendoient que l'occasion de les recouvrer, & les prévarications des chevaliers sembloient la faire naître. Ils portoient l'iniquité dans leurs jugemens, jusqu'à condamner, comme coupables de concussion, les magistrats qui avoient voulu réprimer les vexations des publicains. On en vit un exemple dans la condamnation de P. Rutilius, citoyen vertueux, mais odieux aux chevaliers, parce qu'il vouloit empêcher les brigandages qu'ils commettoient dans les provinces.

Enfin la loi agraire, renouvelée par les Gracques, continuoit d'exciter les murmures du peuple, qui se plaignoit que les promesses des tribuns eussent toujours été sans effet. Il régnoit donc un mécontentement général.

Dans ces circonstances, le tribun M. Li-

vius Drusus, fils de celui qui avoit partagé la faveur du peuple avec Caius Gracchus, entreprit de tout changer, soit qu'il fût bien intentionné, soit, comme il est plus vraisemblable, qu'il ne cherchât qu'à semer des troubles. Il alluma l'esprit de révolte dans toute l'Italie.

Il promit aux alliés les droits de citoyen, au peuple des terres, & au sénat des tribunaux. Il vouloit par-là se les attacher les uns & les autres : mais il paroît que son principal dessein étoit de servir le sénat & de se rendre agréable au peuple, afin d'humilier plus sûrement les chevaliers.

Il proposa d'abord des loix agraires, des colonies & des distributions de bled, avec une telle profusion, qu'il disoit lui-même n'avoir laissé aucune largesse nouvelle à faire. En même tems il déclaroit qu'il agissoit de concert avec le sénat. Il y eut néanmoins à ce sujet de violentes contestations, & les loix ne furent reçues qu'après que Drusus eut fait conduire en prison le consul L. Marcus Philippus, qui s'y opposoit.

Les sénateurs demandoient qu'on ôtât les tribunaux aux chevaliers, & qu'on les leur rendît. Mais Drusus arrêta seulement que les juges seroient désormais tirés en égal nom-

bre de l'ordre des sénateurs & de celui des chevaliers. Cette loi, qui fut autorisée par les suffrages des tribus, portoit encore qu'on pourroit poursuivre tout juge qui auroit prévariqué dans l'exercice de son ministère. Cet article offensa presque autant les chevaliers que celui qui les forçoit à partager les jugemens avec les sénateurs. Jusqu'alors les iniquités qui se commettoient dans les tribunaux avoient été impunies, & ils auroient voulu qu'elles l'eussent toujours été.

Il restoit à tenir la parole qui avoit été donnée aux alliés. Ils avoient appuyé Drusus de tout leur pouvoir. S'ils n'avoient pas voix dans les délibérations publiques, ils y influoient au moins par leurs liaisons avec les citoyens. D'ailleurs ils étoient venus à Rome en grand nombre, & leur présence pouvoit beaucoup dans un tems où la violence faisoit passer les loix.

Cependant les Romains voyoient avec peine qu'on voulût donner les droits de cité à tous les peuples d'Italie. Le sénat jugeoit que ce projet nuiroit à son autorité, parce qu'il fortifieroit le parti du peuple. D'ailleurs il étoit d'autant moins porté à favoriser le tribun, qu'il étoit mécontent de n'avoir pas obtenu tout ce qu'il demandoit. Enfin les

gens sensés regardoient avec raison comme une chose monstrueuse, une république formée de tant de nations différentes. Drusus connut donc qu'il ne lui étoit pas possible de remplir les engagements qu'il avoit pris avec les alliés. Ils s'en apperçurent eux-mêmes. Dès-lors ils résolurent d'obtenir par les armes les droits qu'on leur refusoit, & toute l'Italie parut prête à se soulever. Cette guerre, dont on étoit menacé, répandoit l'allarme dans Rome : Drusus, qu'on accusoit d'en être la cause, en devint odieux : ses ennemis, enhardis par la haine publique, conspirèrent contre sa vie, & ils l'affassinèrent. Les soupçons tombèrent sur un de ses collègues, Q. Varius.

Le consul Marcius Philippus fit casser toutes les loix de Drusus, ce qui mécontenta le sénat & le peuple. On accusa ce tribun d'avoir engagé les alliés à prendre les armes : on informa contre ses partisans, qu'on cita comme complices de cette conspiration. Ce fut un prétexte pour jeter des soupçons sur les premiers personnages de la république ; & cette recherche occasionna des troubles, pendant lesquels les alliés se préparèrent à soutenir leurs prétentions.

Sur le plan de la république romaine, ils



avoient formé celui d'une république qu'ils nommèrent Italique. Corfinium , dans le pays des Péligniens , étoit la capitale , où siégeoit un sénat composé de cinq cent députés des peuples ligués. C'est de ce corps qu'on devoit tirer les magistrats. On avoit élu deux consuls & douze préteurs.

Les peuples de la Gaule cisalpine , qui étoient sujets plutôt qu'alliés, ne prirent point de part à cette guerre. Les Latins, les Ombriens & les Toscans restèrent dans l'alliance des Romains. Les principaux peuples confédérés étoient les Marses , les Samnites , les Campaniens & les Lucaniens. Après avoir fait tous leurs préparatifs , ils députèrent à Rome , présumant que parce qu'ils étoient armés , on pourroit avoir égard à leur demande. Le sénat , soutenant le caractère de fermeté qu'il avoit montré dans d'autres conjonctures , refusa d'entendre les députés , & déclara qu'il ne leur donneroit audience que lorsque ceux qui les envoyoit auroient renoncé à leur confédération.

Les alliés faisoient la principale force des Romains. Ils fournissoient deux fois plus de troupes. Ils avoient les mêmes armes , la même discipline , la même expérience , & des capitaines dont la valeur & la capacité

étoient reconnues. Quel que fût le succès de cette guerre, il paroissoit devoir être funeste à la république romaine. Des défaites la livroient à des peuples impatiens de se venger; & des victoires ruinoient ses propres forces, puisqu'elles ruinoient des pays d'où elle tiroit auparavant la plus grande partie de ses soldats. Elle leva plus de vingt légions. Aux deux consuls Julius César & P. Rutilius, elle donna pour lieutenans, avec le titre de proconsuls, les généraux qui avoient le plus de réputation, C. Marius, Cn. Pompéius, Cornélius Sylla, P. Licinius Crassus. Jamais elle n'avoit eu dans l'Italie tant d'armées à la fois: jamais aussi elle n'avoit été attaquée à la fois par tant d'ennemis, tous également redoutables. Elle eut des revers, elle eut des succès. La fortune passa & repassa d'un parti à l'autre: Marius même soutint mal sa réputation. Le sénat craignant enfin les suites de cette guerre, se relâcha en faveur des alliés qui n'avoient pas encore pris les armes, ou qui offrirent les premiers de les quitter. Par cette conduite, il jeta la défiance parmi les peuples confédérés, qui, se flattant d'obtenir séparément de meilleures conditions, traitèrent chacun en particulier. Les Samnites furent les seuls qui ne posèrent pas les armes.

On accorda à tous les autres les droits de cité. Mais au lieu de les distribuer dans les trente-cinq tribus anciennes, où par leur nombre ils auroient été maîtres des délibérations, on créa pour eux huit tribus nouvelles qui devoient voter les dernières. Par cette disposition, on réduisoit à un vain titre le droit de suffrage qu'on paroïssoit leur accorder. Ils ne furent pas long-tems à s'en appercevoir, & il en naquit de nouveaux troubles.

Sylla, qui venoit de se distinguer parmi les généraux de la république, étoit alors consul; & on lui avoit donné le département de l'Asie mineure, avec la commission de faire la guerre à Mithridate, roi de Pont.

Ce choix réveilla la jalousie de Marius, qui, quoiqu'âgé de plus de soixante-dix ans, auroit voulu commander seul les armées de la république. Comme il avoit sur-tout désiré d'être chargé de la guerre d'Orient, il n'y renonça pas encore. Il se ligua avec le tribun P. Sulpicius, homme éloquent, audacieux, puissant par le nombre de ses cliens, considéré par ses grandes richesses, ennemi déclaré de Sylla, & jaloux de la noblesse, qu'il vouloit humilier.

Pour se rendre maître des délibérations

publiques, ce tribun se propofa d'abroger les huit dernières tribus, & de distribuer les nouveaux citoyens dans les anciennes. S'il avoit pu faire paffer cette loi, il attachoit les alliés à fon parti, & il s'affuroit du plus grand nombre des fuffrages dans chaque tribu.

Les confuls Cornélius Sylla & Q. Pompéius, comptant fufpendre au moins les entreprises de Sulpicius, ordonnèrent des fêtes, pendant lesquelles il étoit défendu de vaquer à aucune affaire. Le tribun vint néanmoins à l'afsemblée qu'il avoit convoquée. A la tête d'un corps de fatellites, qu'il appelloit l'anti-fénat, il fomma les confuls de révoquer leurs fêtes, afin que le peuple pût donner fes fuffrages : & fur leur refus il marcha contr'eux, & mit aux mains les nouveaux citoyens avec les anciens. Le fils de Q. Pompéius, qui étoit gendre de Sylla, fut tué en voulant fecourir fon père, qui fe cacha dans la foule ; & Sylla, pourfuivi, fe jeta dans la maifon de Marius, où il trouva un afyle : mais il fut obligé de retourner fur la place, & de déclarer qu'il fupprimoit toutes les fêtes qu'il avoit ordonnées. Auffi-tôt après il alla fe mettre à la tête des troupes qu'il avoit commandées pendant la guerre fociale, & qui le devoient fuivre en Orient. Quand à Pompéius, il fe tenoit caché.

Maître de la ville par la retraite des deux consuls , Sulpicius incorpora les nouveaux citoyens dans les anciennes tribus. Il fit ensuite décerner à Marius le commandement de l'armée contre Mithridate , & Marius envoya deux tribuns légionnaires pour en prendre possession en son nom. Mais Sylla étoit à la tête de cette armée. C'étoient des troupes qu'il avoit gagnées par ses largesses : elles favoient combien il étoit prodigue , & il leur offroit déjà les dépouilles de l'Orient. Devoit-on présumer qu'il obéiroit ? Le décret même qu'on avoit porté contre lui ne paroissoit-il pas l'autoriser à opposer la force à la violence ? A peine eut-il besoin de laisser entrevoir ses desseins. Ses soldats le prévirent. Ils le conjurèrent de les mener contre les ennemis qu'il avoit à Rome , avant de les conduire en Asie , & ils assommèrent les officiers de Marius. Sylla marcha. Il avoit six légions. Il est vrai qu'il fut abandonné des officiers généraux qui commandoient sous lui : mais Q. Pompéius vint le joindre , & ce concert avec son collègue sembloit donner à sa cause une apparence de justice.

Voilà le premier général qui a marché contre Rome. Il donna un exemple qui fut suivi. Les soldats , accoutumés à se faire des droits

par la violence , vouloient commander à leur tour ; & parce que l'avarice étoit devenue le vice de tous les citoyens , ils ne voyoient plus Rome comme leur patrie ; ils la voyoient comme une ville opulente qui s'offroit à leur avidité.

Marius & Sulpicius n'avoient point de troupes. Ils crurent que les magistrats seroient respectés. Les préteurs Brutus & Servilius allèrent au - devant des consuls , leur défendirent de continuer leur marche. Ils furent insultés & maltraités par les soldats.

A cette violence on pouvoit juger à quoi Marius & Sulpicius devoient s'attendre. Il ne leur restoit qu'à interposer l'autorité du sénat ; & ils envoyèrent au nom de cette compagnie de nouveaux députés qui supplièrent les consuls de ne pas approcher de Rome plus près que de cinq milles , leur promettant qu'on travailleroit à leur procurer incessamment une entière satisfaction. Sylla feignit d'accepter la médiation du sénat. Il ordonna même , en présence des députés , de marquer le camp dans l'endroit où il étoit. Mais ils furent à peine partis , que ne voulant pas donner à Marius le tems de lever des troupes , il continua sa marche , & il entra dans Rome comme dans une ville ennemie. Marius &

Sulpicius en sortirent après une foible résistance. Sylla sauva la ville du pillage.

La conduite des consuls ne pouvoit être justifiée que par la nécessité où ils avoient été de réprimer l'audace de Sulpicius. Sylla assembla le peuple. Il représenta que les tribuns, en se rendant maîtres des comices, s'étoient arrogés toute la puissance législative; qu'ils avoient avili le sénat, & en quelque sorte anéanti la puissance consulaire; qu'ils étoient devenus comme les seuls magistrats de la république; & que l'autorité qu'ils usurpoient étoit la source de tous les désordres.

Pour détruire ces abus, il proposa de rétablir les comices par centuries dans leur première forme, de supprimer les comices par tribus, de défendre qu'on portât désormais aucune loi devant le peuple sans y avoir été autorisé par le sénat, de déclarer que tout citoyen qui auroit exercé le tribunat seroit incapable de toute autre magistrature, & d'interdire sur-tout aux tribuns ces harangues continuelles qui n'étoient propres qu'à exciter des séditions. Ces propositions, faites par un consul qui étoit à la tête des légions, ne pouvoient être rejetées. On cassa ensuite le décret qui donnoit à Marius le comman-

dement de l'armée contre Mithridate , & on annulla la loi de Sulpicius , par laquelle les nouveaux citoyens avoient été distribués dans les anciennes tribus.

Les loix de Sylla rétablissoient l'autorité du sénat , réprimoient les tribuns , contenoient le peuple , & coupoient les abus par la racine. Mais à en juger par la constitution actuelle de la république , elles ne pouvoient subsister. Il est évident que l'autorité avoit passé toute entière aux armées : par conséquent , ce qu'un général faisoit , un autre le pouvoit défaire ; & dès lors les révolutions devoient être fréquentes.

Depuis le traité qui avoit terminé la guerre sociale , la république étoit un assemblage monstrueux de plusieurs peuples , qui par leur position , avoient des intérêts différens : & comme ces peuples , lorsqu'ils n'étoient encore qu'alliés , avoient été sous la protection des premières familles romaines , ils épousèrent , devenus citoyens , les passions de ces familles , & les factions se renouvelèrent continuellement.

Il est vrai qu'en rejetant les alliés dans les nouvelles tribus , on rendoit nul le droit de suffrage qu'on leur accordoit. Mais qu'importoit



portoit dans quelles tribus on les auroit placés, depuis que la violence faisoit les loix ?

Si aux intérêts différens des deux classes de citoyens, les anciens & les nouveaux, nous ajoutons les intérêts du sénat, ceux du peuple & ceux de l'ordre équestre ; nous connoîtrons tous les prétextes dont l'ambition s'étoit servie pour former des partis puissans, & nous jugerons que l'autorité ne pouvoit plus avoir de règles fixes.

En réformant le gouvernement, Sylla paroissoit avoir vengé les injures faites au sénat ; il vengea bientôt les siennes par la proscription de C. Marius, du jeune Marius son fils, du tribun Sulpicius, & de neuf sénateurs du même parti. Le sénat fut forcé de donner un décret qui les déclaroit ennemis publics, qui ordonnoit la confiscation de leurs biens, & qui permettoit de les mettre à mort. On offroit même des récompenses à ceux qui apporteroient leurs têtes.

Marius, abandonné de ses amis, dénué de tout, erra long-tems, fut arrêté, échappa comme par miracle, & se réfugia en Afrique, où il trouva son fils. Sulpicius, trahi par un de ses esclaves, fut livré aux soldats qui le poursuivoient ; & on apporta sa tête à Sylla, qui la fit exposer sur la tribune aux

harangues. Ces proscriptions furent le dernier terme de la violence, & le commencement des horreurs dont Rome a été le théâtre. Entre deux hommes ambitieux, la république n'eut plus de citoyens qui osèrent se déclarer pour elle, ou elle les auroit vus pros crits des deux partis, & même par tous deux.

La tête d'un tribun exposée sur son propre tribunal, le mépris des loix dans la proscription de plusieurs sénateurs, l'injure faite à la république même, dans la condamnation d'un consulaire qui avoit sauvé Rome & l'Italie, l'humiliation du peuple & l'avilissement du sénat, qui ne paroissoit avoir recouvré l'autorité que pour être l'instrument des vengeances de Sylla, toutes ces choses répandoient une consternation générale. Le consul, qui craignit alors d'irriter de plus en plus les esprits, affecta une modération qui n'étoit pas dans son caractère. Lorsqu'il tint les comices pour l'élection des magistrats de l'année suivante, il vit qu'on n'avoit aucun égard à sa recommandation, & il ne s'en offensa pas. Il dit même qu'il étoit bien aise qu'on jouît de la liberté qu'il avoit rendu; & pour soutenir cette modération apparente, il ne tenta point d'empêcher qu'on n'élût,

pour l'un des consuls, L. Cornélius Cinna, ami de Marius & attaché au parti du peuple. Peu après être sorti de magistrature, il partit pour l'Orient.

Le Royaume de Pont, ainsi nommé parce qu'il étoit le long du Pont-Euxin qui le bor-noit au nord, avoit été le partage d'un frère de Xerxès. C'est de ce prince que descendoit Mithridate, surnommé Eupator.

Ce prince étoit monté sur le trône à l'âge de douze ans, l'an de Rome 631. A peine eut-il pris les rênes du gouvernement, qu'il fit périr son frère & sa mère. Ces attentats, des exploits contre les Scytes, & des conquêtes au nord du Pont-Euxin sont à-peu-près tout ce qu'on fait des trente premières années de son règne. On dit que ses tuteurs avoient employé toutes sortes de moyens pour le faire périr, & on raconte à ce sujet des choses peu vraisemblables.

Cruel & sanguinaire, comme l'étoient alors tous les princes de l'Orient, Mithridate ne vivoit pas comme eux dans la mollesse : il avoit plutôt la férocité des nations sauvages qu'il avoit vaincues. Endurci à la fatigue, grand capitaine, il formoit à la discipline les Scytes & d'autres peuples qui lui fournissoient continuellement de nouveaux

B 2

soldats ; & comme il ne pouvoit s'agrandir qu'aux dépens des Romains ou de leurs alliés, il n'attendoit que le moment où il pourroit leur faire la guerre avec avantage.

Il paroît qu'il regarda comme une circonstance favorable pour lui, les irruptions des Cimbres & des Teutons, lorsque les Romains faisoient la guerre à Jugurtha. Du moins c'est vers ce tems qu'ayant fait assassiner Ariarathe, roi de Cappadoce, il tua le fils aîné de ce prince, chassa le second, qui survécut peu à ses malheurs, & se rendit maître de ce royaume, où il établit un de ses fils.

Peu après, néanmoins, les Cappadociens, autorisés par un décret du sénat, élurent pour roi Ariobarzane, que Sylla, alors propréteur de Cilicie, mit sur le trône. Mithridate, sensible à l'affront que lui faisoient les Romains, dissimula jusqu'à ce qu'il eût tout préparé pour en tirer vengeance. Il fit alliance avec le roi d'Arménie, Tigrane, un des plus puissans monarques de l'Orient, & descendant d'Artaxe, gouverneur qui s'étoit soustrait à la domination des Séleucides. Tigrane détrôna Ariobarzane, & dans le même tems Nicomède, qui succéda à son père sur le trône de Bithynie, fut chassé

par Socrate, à qui le roi de Pont donna des secours.

Les deux princes dépouillés implorèrent la protection du sénat, & furent rétablis l'un & l'autre. Mithridate ne dissimula plus. Il pouvoit compter sur plusieurs peuples qui étoient entrés dans son alliance. Il avoit deux cent cinquante mille chevaux, un grand nombre de chariots armés en guerre, & plus de quatre cent vaisseaux. Les circonstances paroissoient favorables à ses desseins. C'étoit alors le fort de la guerre sociale, & les nations de l'Asie, livrées à l'avarice des proconsuls, aux vexations des publicains, & aux injustices qu'on leur faisoit sous toutes sortes de prétextes, sembloient attendre un libérateur. Enfin les contrées où il alloit porter la guerre promettoient un riche butin aux soldats.

Les Romains avoient dans l'Asie mineure trois armées, indépendamment des troupes de Nicomède & d'Ariobarzane. Elles furent ruinées, & Mithridate conquit la Bithynie, la Cappadoce, la Phrygie, la Myfie, la Lycie, la Pamphilie, la Paphlagonie & plusieurs autres provinces romaines. Il renvoya sans rançon les Grecs qu'il avoit fait prisonniers. Il leur fournit même tout ce dont

ils avoient besoin pour retourner chez eux. Cette politique, qui lui donna une réputation de clémence, lui ouvrit les villes; & son général Archélaus conquit la Thrace, la Macédoine, la Grèce; & d'Athènes où il établit sa résidence, il soumit la plupart des isles Cyclades. Alors, comme pour braver le sénat, le roi de Pont fit égorger en un jour marqué les Romains ou Italiens qui se trouvèrent dans les villes de la Grèce & de l'Asie mineure. On prétend qu'il périt dans ce massacre jusqu'à cent cinquante mille personnes. Voilà ce qui venoit de se passer dans l'Orient lorsque Sylla débarqua dans la Grèce avec cinq légions.

A son arrivée, les Grecs revinrent sous la domination des Romains, avec la même facilité qu'ils avoient passé sous celle de Mithridate. Athènes seule résista, parce qu'Archélaus s'y étoit enfermé; & Sylla, qui l'assiégea, ne s'en rendit maître que l'année suivante. Les Athéniens recouvrèrent la liberté, c'est-à-dire, qu'ils furent libres autant qu'on peut l'être quand la liberté est le bienfait d'une puissance qui commande.

Archélaus s'étoit retiré avec sa flotte dans le port de Munichia, lorsque Taxile son frère, qui avoit sous ses ordres plus de cent

mille hommes, passa de la Macédoine dans la Grèce. Alors, supérieur sur terre & maître de la mer, il se proposoit de traîner la guerre en longueur, en se bornant à couper les vivres aux Romains, qui commençoient souffrir de la disette. Ce parti étoit d'autant plus sage, qu'ôtant toute espérance de victoire à Sylla, il le forçoit à périr, ou à retourner honteusement à Rome. Mais Archélaus cédant malgré lui à son frère & aux autres généraux, engagea une action dans la Béotie, & fut entièrement défait près de Chéronée. Mithridate ayant appris cette nouvelle, se hâta d'envoyer dans la Grèce une seconde armée de quatre-vingt mille hommes qui fut exterminée dans la plaine d'Orchomène.

Par ces victoires, Sylla venoit de recouvrer la Grèce, & c'est alors que la faction qui lui étoit contraire le faisoit déclarer ennemi de la république. Il vit arriver dans son camp sa femme, ses enfans & un grand nombre de sénateurs qui l'invitoient à venir au secours de son parti. Cinna avoit fait une révolution dans le gouvernement. C'étoit un homme sans mœurs & sans considération : mais il avoit de l'audace, & il

L I V R E V I

32 HISTOIRE ANCIENNE.  
se trouvoit à la tête d'un parti qui devoit dominer, parce que Sylla étoit absent.

Ce consul projetant de faire rappeler Marius, voulut d'abord s'affurer des alliés. A cet effet, il résolut de les incorporer de nouveau dans les anciennes tribus, & il invoqua les comices pour en porter la loi. Cette entreprise, à laquelle s'opposoit son collègue Cn. Octavius, mit aux mains les anciens citoyens & les nouveaux, & après un combat sanglant, Cinna, qui avoit mal pris ses mesures, fut chassé de Rome, & déposé par le sénat, qui lui substitua L. Cornélius Mériula.

Sertorius le suivit. C'étoit un homme nouveau; mais par ses talens & par les qualités de son ame, il auroit mérité d'être à la tête de la république. Il se trouvoit engagé dans le parti de Marius, parce qu'il avoit servi sous ce capitaine, & qu'il lui avoit des obligations. D'ailleurs Sylla l'avoit fait exclure du tribunat.

La guerre continuoit toujours avec les Samnites, & la république leur opposoit plusieurs armées. Elle en avoit une auprès de Capoue, que Cinna fit entrer dans son parti. Après avoir gagné les principaux officiers, il se rendit au camp. Les soldats aux-



quels il représenta que sa déposition violoit leurs droits, & que son attachement aux intérêts du peuple étoit l'unique cause qui le rendoit odieux aux sénateurs, le reconnurent pour consul, & lui prêtèrent serment. Comme sa querelle devint celle des alliés, ils se déclarèrent encore pour lui, & toute l'Italie parut en armes.

Rome étoit presque sans défense. Les consuls Octavius & Mérula avoient peu de troupes, & ils pouvoient difficilement compter sur quelques secours. De toutes les armées qui reconnoissoient encore l'autorité du sénat, les deux principales étoient, l'une sous les ordres de Pompéius Strabo, & l'autre sous ceux de Métellus Pius, fils de Métellus Numidicus. Le premier de ces généraux tenoit une conduite fort équivoque; & le second, qui eût voulu secourir sa patrie, étoit arrêté par la guerre des Samnites.

Marius n'étoit plus en Afrique. Le préteur de cette province lui ayant envoyé un licteur avec ordre de sortir de son gouvernement : *rapporte à ton maître, dit Marius au licteur, que tu as vu Marius banni de son pays, assis sur les ruines de Carthage.* Il s'embarqua aussitôt, & après avoir passé l'hiver dans son vaisseau, il revint en Italie.

Cinna fit part de cette nouvelle à Sertorius, & le consulta sur la conduite qu'il devoit tenir. Sertorius lui représenta qu'il étoit assez puissant par lui-même, que Marius s'arrogeroit toute l'autorité, & que d'ailleurs c'étoit un homme sur la foi duquel on ne pouvoit pas compter. Mais comment le renvoyer, dit Cinna, si c'est moi qui l'ai appelé ? Dès que cela est, repartit Sertorius, il n'est plus tems de délibérer : il ne vous reste qu'à veiller sur lui, comme sur vos ennemis.

L'arrivée de Marius acheva de déterminer les alliés à prendre le parti de Cinna. Des soldats romains qui avoient servi sous lui vinrent même en grand nombre lui offrir leurs services; & il arma un corps d'esclaves, dont il fit sa garde.

Rome fut comme investie par quatre armées que commandoient Marius, Cinna, Sertorius & Papirius Carbo. Pompéius Strabo, qui jusqu'alors n'avoit fait aucun mouvement, s'approcha, & donna quelques secours aux assiégés.

Mais la maladie se mit dans ses troupes : il fut tué lui-même d'un coup de tonnerre, & son armée se dissipa. Les soldats se dispersèrent ou passèrent dans le camp des assiégeans.

Sur ces entrefaites , les Samnites se déclarèrent pour Cinna. Cependant Cn. Octavius étoit parti de Rome , & tenoit la campagne. Il avoit joint à ses troupes l'armée de P. Crassus & celle de Métellus Pius. Il avoit assez de forces pour vaincre , mais il n'osa rien hasarder , & il perdit tout. Le peuple commença bientôt à se plaindre du sénat , qu'il accusoit d'être l'auteur de la guerre. Le nombre des partisans de Marius & de Cinna s'accrut à mesure qu'on murmura plus haut : & cependant les assiégeans , par les liaisons qu'ils avoient dans la ville , y excitoient continuellement de nouveaux murmures. On négocioit secrètement avec eux : on passoit dans leur camp : chacun ne paroïssoit occupé que de ses intérêts particuliers , & le sénat se vit menacé d'un soulèvement général. Dans cette extrémité , réduit à reconnoître Cinna pour consul , il l'invita à rentrer dans Rome , & ne lui demanda pour toute condition que d'épargner le sang des citoyens.

Cinna entra : mais Marius , feignant de respecter les loix , s'arrêta à la porte. Il représenta qu'ayant été banni par un décret public , il falloit qu'un nouveau décret autorisât son retour , & il demanda qu'on as-

semblât le peuple. Cependant à peine deux ou trois tribus eurent donné leurs suffrages, qu'il se jeta dans la ville, suivi de quatre mille esclaves armés. Il leur avoit donné la liste des citoyens qu'il proscrivoit. On assure même qu'ils avoient ordre de poignarder tous ceux à qui il ne rendoit pas le salut. Ils se répandirent dans tous les quartiers. On ferma les portes de la ville, afin que personne ne pût leur échapper; & on exposa sur la tribune aux harangues les têtes qu'on avoit abattues. Pendant ces proscriptions, qui durèrent plusieurs jours, ils se portèrent à de tels excès, que Cinna même crut devoir les exterminer. Ils furent tous égorgés dans une nuit.

La tête de Sylla fut mise à prix. On démolit sa maison: on confisqua ses biens: les loix promulguées sous son consulat furent cassées: ses amis, tous également enveloppés dans la proscription, périrent ou furent forcés à se bannir.

Cinna & Marius se désignèrent consuls pour l'année suivante. Mais Marius n'exerça que quelques jours ce nouveau consulat; il mourut le 13 Janvier. Le jeune Marius, aussi cruel que son père, & uni comme lui avec Cinna, hérita de tout son pouvoir.

L. Valérius Flaccus, élu consul, partit pour l'Asie. Il se chargeoit de la guerre contre Mithridate ; & il se proposoit sur-tout d'empêcher, s'il étoit possible, le retour de Sylla.

Valérius, sans talens, & naturellement haut, affectoit d'autant plus de hauteur qu'il croyoit cacher par-là son incapacité. Il n'en étoit que plus odieux aux soldats, qui le méprisoient ; & cependant Flavius Fimbria, son lieutenant, avoit leur estime. Ces deux hommes ne purent s'accorder. D'altercation en altercation ils passèrent aux injures. Toute l'armée prit parti pour le lieutenant. Elle se souleva contre le consul, & Fimbria tua de sa main Valérius son général. Il avoit été un des ministres des cruautés de Marius.

Les soldats, aussi coupables que Fimbria, lui prêtèrent serment ; & ce capitaine, jugeant qu'il seroit innocent tant qu'il seroit à la tête des légions, ne songea qu'à conserver l'autorité qu'il avoit usurpée. Il présumoit d'ailleurs que, s'il avoit des succès, il seroit également recherché par les deux partis qui divisoient la république. Il en eut. Il battit les lieutenans de Mithridate, il battit Mithridate même : il le chassa de Pergame ; il l'assiégea dans Pitane, ville maritime de la Troade ; & ce roi fût infailliblement

tombé entre les mains des Romains, si Licinius Lucullus, qui commandoit la flotte de Sylla, eût voulu bloquer le port de Pitane. Fimbria l'en sollicitoit. Mais il refusa de contribuer au succès d'un général qui s'étoit emparé du commandement par un crime, ou plutôt qui étoit d'un parti contraire au sien. Le roi de Pont, à qui la mer étoit ouverte, se sauva à Mithridate.

Tant de revers firent desirer la paix à Mithridate. Il se croyoit d'ailleurs dans une conjoncture favorable pour obtenir des conditions moins défavantageuses, car il n'ignoroit pas combien Sylla devoit desirer de passer en Italie. Mais le général romain traita avec la même hauteur que si la guerre d'Asie eût été l'unique chose qui l'occupoit. Quand il eut dicté les articles de la paix, il ne se relâcha sur aucun, & il parut accorder comme une grace à Mithridate une entrevue dans une ville de la Troade. Ariobarzane & Nicomède furent rétablis : le roi, privé de ses états, abandonna toutes ses conquêtes; il livra soixante-dix galères, & il paya deux mille talens pour les fraix de la guerre.

Fimbria étoit alors dans la Lydie. Sylla marcha contre lui, moins pour le combattre que pour lui débaucher ses troupes. Il

pouvoit se flatter d'y réussir , parce qu'il étoit en état de leur faire de grandes largesses. Fimbria fut abandonné , & se tua.

Pendant cette expédition , soit en Grèce , soit en Asie , Sylla , enrichi des dépouilles des nations , acheva de corrompre son armée. Il se fit livrer les trésors qu'on gardoit dans les temples. Il condamna les peuples de l'Asie mineure à payer mille talens. Il livra même les biens des particuliers à l'avidité de ses troupes , & c'est ainsi qu'il s'affura des soldats. Ils jurèrent d'être à lui , tant que la guerre civile dureroit , & il s'embarqua pour l'Italie. On devoit trembler à Rome quand on songeoit aux brigandages qu'il avoit exercés.

Cinna , consul pour la quatrième fois , s'étoit continué dans le consulat de sa seule autorité. Cependant il pouvoit peu compter sur l'affection de ses troupes. Elles lui déclarèrent qu'elles ne combattroient pas contre leurs concitoyens. Elles se soulevèrent , & il fut tué par un centurion , lorsqu'il se proposoit d'aller au devant de Sylla , & de porter la guerre en Dalmatie.

Carbon , consul pour la seconde fois , acheva l'année sans se donner de collègue. Il paroît néanmoins qu'il ne put pas se continuer dans le consulat : mais il fit tomber les

suffrages sur deux hommes de son parti, L. Cornélius Asiaticus & Cn. Junius Norbanus.

Sylla, qui aborda, selon les uns, à Brindes, selon d'autres à Tarente, pénétra sans obstacles jusque dans la Campanie. Il avoit tout au plus quarante mille hommes. La discipline, qu'il fit observer à ses troupes, prévint d'autant plus en sa faveur, que depuis son absence on gémissoit sous la tyrannie du parti contraire. Métellus Pius fut un des premiers à se joindre à lui. Il lui amenoit peu de troupes : mais il jouissoit d'une considération qui paroissoit mettre la justice dans le parti qu'il embrassoit.

Les forces des consuls montoient à deux cent mille hommes, qui formoient plusieurs corps sous différens chefs. Ils avoient pour eux la république, au nom de laquelle ils paroissoient agir ; ils pouvoient compter sur les nouveaux citoyens qui avoient été distribués dans les anciennes tribus ; & leur parti se fortifioit encore de tous ceux qui craignoient le ressentiment de Sylla. A Rome même, le sénat & le peuple oublioient leurs divisions, & se réunissoient contre ce général, qui paroissoit également redoutable aux deux ordres.

Si la guerre eût traîné en longueur, Sylla



pouvoit s'affoiblir. Il lui importoit donc de ne pas perdre de tems : mais il lui importoit aussi de mettre, s'il étoit possible, le public de son côté. C'est pourquoi il montra d'abord des vues pacifiques, & il tenta d'ouvrir une négociation avec le consul Norbanus. Ses députés furent insultés. C'est ce qu'il fouhaitoit. Il ne demandoit qu'un prétexte pour combattre, & il vainquit.

Après cet avantage, il n'en parut que plus sensible aux maux dont la république étoit menacée. Il feignit d'être prêt à mettre les armes bas, si on lui donnoit une satisfaction : & il vint camper vis-à-vis du collègue de Norbanus.

Scipion, qui vouloit sincèrement la paix, crut que Sylla la desiroit comme lui. Les deux généraux eurent une entrevue. Ils convinrent de quelques préliminaires, & il y eut une suspension d'armes pendant laquelle les soldats, sous prétexte de visiter leurs parens ou leurs amis, passèrent d'un camp dans l'autre. Il fallut peu de tems pour débaucher toute l'armée de Scipion. Elle se rendit à Sylla, & le consul n'apprit la défection de ses troupes que par les soldats qui vinrent l'arrêter dans sa tente. Sylla ne souffrit pas qu'on lui fît aucun outrage, il lui permit

42 HISTOIRE ANCIENNE:  
même de se retirer, à condition qu'il ne  
prendroit plus les armes contre lui.

Marcus Licinius Crassus, fils de Publius, destiné à partager avec Sylla les périls de la guerre & les dépouilles de ses concitoyens, étoit d'une famille qui avoit été proscrire par Marius. Son père & son frère périrent. Il n'échappa que difficilement, & il se tint caché jusqu'au retour de Sylla en Italie. Ce général l'ayant chargé de faire des levées dans le pays des Marses, il lui amena un corps de troupes.

Vers le même tems, le fils de Pompéius Strabo, Cn. Pompéius, que nous nommons Pompée, vint à la tête de trois légions joindre Sylla. Il s'étoit ouvert un passage par la défaite de Brutus, un des chefs du parti contraire. Sylla, qui voulut reconnoître ce service, le salua empereur: titre qu'on ne donnoit aux généraux de la république que lorsqu'ils avoient remporté une victoire. Pompée, quoiqu'il n'eût pas encore vingt-trois ans, & qu'il n'eût passé par aucune magistrature, avoit levé ces troupes dans le Picénum, où sa famille avoit un grand nombre de cliens. Tel étoit alors le pouvoir d'un simple particulier. Les distinctions dont il jouit dans le camp de Sylla excitèrent la ja-

loufie de Craffus , & furent la fource de la haine qui éclata depuis entre ces deux hommes.

Enfin Sylla fortifia encore fon parti d'un des fénateurs qu'il avoit profcrits , P. Céthégus , auparavant fon ennemi déclaré , homme d'ailleurs fait pour l'intrigue & pour les factions.

Ses ennemis travailloient de leur côté à acquérir de nouvelles forces. Marius le fils & Carbon qui avoient été élus confuls , renouvelèrent leur alliance avec les Samnites , qui leur fournirent foixante mille hommes. Ce n'est pas que ce peuple prît plus d'intérêt à Marius qu'à Sylla : c'est contre les Romains qu'il continuoit de faire la guerre ; & il avoit un excellent général dans Poncius Téléfinus , capitaine qui ne cédoit en valeur & en capacité à aucun autre.

Sertorius , au fortir de fa prêtre , passa en Espagne , province qui lui avoit été donnée pour département , & où il songeoit à s'affurer un afyle. Il connoiffoit les chefs du parti dans lequel il se trouvoit engagé , & il comptoit peu fur eux. En effet ils n'éprouvèrent que des revers. Marius , vaincu par Sylla , s'enferma dans Prénefte , où il fut investi ; & Rome ouvrit fes portes au vainqueur. Sylla se plaignit du décret qui avoit

été porté contre lui : il parut déplorer la nécessité où il se trouvoit de se venger par les armes : & il fit vendre les biens de ses ennemis, qui s'étoient enfuis à son approche.

Cependant Norbanus & Carbon, qui avoient fait de vains efforts pour secourir Marius, regardèrent leurs affaires désespérées, & quittèrent l'Italie. Le premier se retira à Rhodes, où il se tua : le second, qui passa en Afrique, tomba peu après entre les mains de Pompée, qui le fit mourir. Il restoit néanmoins encore un parti qui parut formidable à Sylla même.

Ce général, qui étoit retourné à son camp de Préneſte, marchoit au-devant des Samnites, qui venoient à lui pour le forcer dans ses lignes ; & il avoit ordonné à Pompée de les prendre en queue, pendant qu'il les attaqueroit de front. Il croyoit qu'ils n'avoient d'autre dessein que de délivrer la ville assiégée. Mais Télésinus formoit un projet plus hardi. Il se déroba pendant la nuit, & parut le lendemain à la vue de Rome, qui étoit sans défense, & dont il juroit la ruine.

A son approche, toute la jeunesse prit les armes à la hâte, & fit une sortie pour retarder la marche des Samnites, & donner à Sylla le tems d'arriver. Ce général avançoit

à grands pas , précédé de sept cent chevaux qui tombèrent sur les premières troupes de Téléfinus. Il arriva lui-même peu d'heures après , & donnant à peine à son armée quelques momens de repos , il chargea les ennemis.

Les détails de cette journée ne sont pas venus jusqu'à nous. Nous savons seulement que l'aîle gauche des Romains , où commandoit Sylla , fut mise en déroute par Téléfinus qui commandoit à son aîle droite ; & que les soldats qui s'enfuirent jusqu'au camp de Préneſte , y répandirent le bruit que leur général étoit mort , & que Rome étoit au pouvoir des Samnites. Cependant Crassus , vainqueur à l'aîle droite de l'armée romaine , avoit pourſuivi les ennemis jusqu'à la ville d'Antenne. Téléfinus, forcé de livrer un nouveau combat , avoit été tué : & sa mort étoit le salut de Rome , si Rome que Sylla menaçoit avoit pu se croire sauvée. La vie des citoyens étoit au pouvoir de ce vainqueur barbare , qui exerça les plus horribles cruautés.

Il visita le champ de bataille , qu'il trouva couvert de cinquante mille morts & il fit encore égorger dans le même lieu , huit mille prisonniers. Les troupes qui restoient des débris de tant d'armées vaincues lui

ayant envoyé des députés, il leur fit dire qu'il donneroit la vie à ceux qui s'en rendroient dignes par la mort de leurs compagnons. Ces malheureux tournèrent leurs armes les uns contre les autres, & six mille qui échappèrent à ce massacre vinrent se rendre à lui. Voilà sous quels auspices il entra dans Rome à la tête de ses troupes.

Il fit enfermer dans le Cirque les six mille hommes dont je viens de parler, & il convoqua le sénat dans le temple de Bellone qui étoit auprès. Il haranguoit, lorsqu'on entendit tout-à-coup les cris des prisonniers qu'on massacroit par son ordre. N'écoutez pas ce bruit, dit-il aux sénateurs effrayés : ce sont des rebelles que je châtie ; & il continua son discours. Plus féroce que Marius, il sembloit savourer le sang qu'il répandoit, & chercher en quelque sorte des raffinemens jusque dans la cruauté.

Il déclara dans une assemblée du peuple, qu'il ne pardonneroit à aucun de ses ennemis ; & ayant fait afficher dans la place publique les noms de quarante sénateurs & de seize cent chevaliers qu'il proscrivoit, il fixa le prix de chaque tête à deux talens. Deux jours après, il proscrivit encore quarante sénateurs & un grand nombre des plus riches

citoyens ; déclarant déchus des droits de cité les fils & les petits-fils des pros crits , & ordonnant que ceux qui auroient sauvé un pros crit seroient pros crits eux-mêmes. Il ne sacrifioit pas seulement des victimes à sa vengeance , il livroit encore à l'avidité de ceux qu'il nommoit ses amis , tous les ci toyens dont ils vouloient avoir la dépouille. *Malheureux que je suis ! c'est ma maison d'Albe qui me pros crit* , disoit Quintius Aurélius , qui avoit toujours vécu dans l'éloignement des affaires & dans l'obscurité. Crassus , qui obtint de Sylla la confiscation des biens de plusieurs pros crits , devint par cette voie le plus riche des Romains. On vit des esclaves récompensés pour avoir assassiné leurs maîtres. On vit des frères , des fils mêmes se porter aux derniers excès. Ce n'étoit pas assez pour Sylla de répandre le sang : il falloit encore qu'il outrageât la nature dans ce qu'elle avoit de plus sacré.

Il enveloppa dans ses proscriptions des provinces entières. Il acheva de ruiner le pays des Samnites. Il s'empara des biens , des maisons & des territoires de toutes les villes d'Italie qui avoient été dans le parti de Marius , & il en fit la récompense de ses soldats. Il donna de la sorte des établissemens

à quarante-sept légions : on peut juger du nombre des malheureux qu'il réduisoit à la mendicité.

*Quel terme mettras-tu donc à la misère de ces concitoyens ?* osa lui demander en plein sénat Caius Métellus ? *Nous n'attendons pas de toi que tu pardonnes : mais délivre-nous d'une incertitude pire que la mort, ou du moins apprends-nous ceux que tu veux sauver. Je n'en fais encore rien moi-même,* répondit froidement Sylla. *Jusqu'à présent j'ai pros crit ceux dont je me suis souvenu, je pros crirai les autres à mesure que je m'en rappellerai les noms.*

Pendant que Rome étoit le théâtre de ces horreurs, Préneſte ouvrit ſes portes, & Sylla s'y transporta. Marius s'étoit tué. On passa au fil de l'épée tout ce qui étoit en âge de porter les armes, & douze mille hommes enfermés dans un même lieu furent égorgés sous les yeux de Sylla.

Rome étoit ſans conſuls, & Sylla avoit beſoin d'un titre pour donner force de loix aux uſurpations qu'il avoit faites, & aux changemens qu'il ſe propoſoit de faire. Il ſe retira pour quelques jours à la campagne, après avoir ordonné d'élire un entre-roi. Le choix étant tombé ſur L. Valérius Flaccus, il lui écrivit



Écrivit que la république avoit besoin d'un dictateur : il offrit de l'être , & il fut élu par le peuple pour un tems illimité , ce qui étoit contraire aux usages anciens. Il n'y avoit pas eu de dictateur depuis la seconde guerre punique.

Revêtu de la dictature , Sylla se faisit du trésor public : il disposa des biens des particuliers : il usurpa tout , en un mot. Il usoit du droit de conquête dans sa patrie , comme dans un pays ennemi ; & s'il prodiguoit les richesses à ses créatures , il en exigeoit une dépendance entière : on eût dit qu'il falloit ou être proscrit par Sylla , ou être son esclave.

Il mit dans le sénat trois cent chevaliers , pour remplacer les sénateurs qui avoient péri dans la guerre ou par les proscriptions ; & pour diminuer l'autorité des chevaliers , il leur ôta les tribunaux , qu'il rendit au sénat. Il donna les droits de citoyens à dix mille esclaves , qui prirent suivant l'usage le nom de leur patron.

Comme il se proposoit sur-tout de réprimer l'ambition des citoyens qui aspiroient aux magistratures , & de diminuer l'autorité des tribuns , il arrêta qu'on ne pourroit obtenir la préture , qu'après avoir été questeur ;

qu'on ne donneroit le consulat qu'à ceux qui auroient exercé la préture ; que la même dignité ne seroit conférée pour la seconde fois que dix ans après en avoir été revêtu ; que les tribuns seroient tirés du corps des sénateurs ; qu'il ne leur seroit point permis de proposer des loix au peuple ; & que le tribunat excluroit de toute autre magistrature tout citoyen qui l'auroit exercé. Ces loix furent portées dans l'assemblée du peuple , & , comme on peut penser, sans opposition. Mais une loi plus étonnante , & qui passa encore , ratifia tout ce qu'il avoit fait & tout ce qu'il feroit dans la suite.

Après avoir usurpé une autorité absolue , après l'avoir exercée par des proscriptions , Sylla , dès la troisième année de sa dictature , abdiqua en présence du peuple , qu'il avoit assemblé. Il renvoya ses gardes , il se promena sur la place , & se retira , accompagné d'un petit nombre d'amis. Le peuple étonné respectoit encore le dictateur dans le simple particulier , & paroissoit douter de ce qu'il voyoit : il n'y eut qu'un jeune homme qui osa l'insulter. *Ce jeune homme , dit Sylla , sans daigner lui répondre , sera cause qu'un autre n'abdiquera pas.* L'année suivante , il mourut dans son lit , âgé de soixante ans.

Il paroît que la vengeance , plutôt que l'ambition , avoit armé Sylla ; & qu'il ne se faisoit de l'autorité , que parce qu'elle s'offroit à lui. Il n'avoit pas médité d'affervir la république ; mais la république , impuissante par elle-même , devoit obéir à celui des deux partis qui vaincroit.

Sylla , maître de Rome , n'oublioit pas que l'opinion armoit contre un tyran le bras de chaque citoyen ; & par conséquent il devoit penser que l'amour de la liberté étoit plus à redouter pour lui que le ressentiment de ses ennemis. Sa vie étoit donc continuellement en danger , s'il conservoit la dictature : au contraire , s'il l'abdiquoit , il pouvoit se flatter de vivre sous la protection des loix. Ses jours devenoient chers à la république même. Il la protégeoit encore , quoique simple particulier : car il pouvoit armer pour elle , comme pour lui , ces soldats auxquels il avoit donné des établissemens , & qui veilloient à sa sûreté. Il n'étoit donc pas à craindre que , tant qu'il vivroit , aucun citoyen osât aspirer à la tyrannie ; & il n'étoit pas non plus à présumer que personne attentât à la vie d'un homme que tant de bras étoient prêts à secourir ou à venger.

## CHAPITRE II.

*Pompée & César.*

LE parti du peuple que Sylla paroissoit avoir ruiné pouvoit se relever, & celui de la noblesse pouvoit être ruiné de nouveau. Incapables de conserver par eux-mêmes l'autorité, ils n'étoient puissans que par leurs chefs; & ils servoient seulement de prétexte aux grands, qui devoient passer & repasser de l'un à l'autre dans la vue de les subjuguier tous deux. L'état de la république, par conséquent, n'étoit point assuré.

A la tête du parti de la noblesse étoient Pompée, Crassus & Métellus. Celui-ci jouissoit d'une grande considération. Il s'étoit le premier déclaré pour Sylla. Il avoit vaincu Norbanus & Carbon. On le regardoit comme un grand capitaine: & la mémoire de son père le rendoit cher au sénat & au peuple.

Par la victoire remportée sur Télésinus, Crassus avoit terminé la guerre civile. Couvert de gloire, il avoit encore le crédit que donnoient les richesses. Quoiqu'il les eût

acquises par des voies honteuses, il n'en étoit pas moins considéré, parce que la corruption étoit venue au point que rien ne déshonorait.

Pompée éclipsoit tous les autres généraux. Nous avons vu qu'il étoit à la tête d'une armée victorieuse, lorsqu'il joignit Sylla. L'année suivante, il se signala encore par deux victoires. Quand la guerre eut été finie en Italie, il passa en Afrique contre Hiertas, roi de Numidie, & contre Cn. Domitius, qui avoit été pros crit. Il les vainquit, & ils périrent l'un & l'autre. A son retour, Sylla le salua du nom de Grand; & quoique simple chevalier, il obtint les honneurs du triomphe; chose jusqu'alors sans exemple.

Général sans avoir passé par les grades militaires, Pompée avoit donc eu des succès brillans, dans un âge où les citoyens n'étoient que soldats. Plein de confiance, il s'en promettoit de nouveaux, & on en attendoit de lui; & parce qu'on le jugeoit moins d'après ce qu'il avoit fait que d'après l'opinion de ce qu'il pouvoit faire, tout le monde s'accordoit à le regarder comme le premier homme de la république. Le sénat sur-tout en portoit ce jugement. C'est ainsi

que tout concouroit à donner le plus grand éclat à la réputation de Pompée.

Le peuple n'avoit point de chef. Les tribuns étoient fans pouvoir, lorsque M. Emilius Lépidus, l'année même de la mort de Sylla, se proposa de faire casser les loix du dictateur. Il comptoit sur les alliés qu'il vouloit rétablir dans les anciennes tribus, & auxquels il offroit de restituer les terres que Sylla avoit données à ses soldats. Mais si par ce projet il se les attachoit, il aliénoit les anciens citoyens : il armoit contre lui tous ceux qui avoient porté les armes sous le dictateur : & ce qui nuisoit encore plus à son ambition, c'est qu'il étoit fans considération parmi les troupes. L'année suivante, il fut défait par Q. Lutatius Catulus, son collègue, & il entraîna dans sa perte Brutus & Perpenna, deux généraux qui commandoient dans la Gaule cisalpine, & qui s'étoient déclarés pour lui. Le premier fut obligé de se rendre à Pompée, qui le fit poignarder quelques jours après. Le second passa en Espagne avec les débris de son armée. Quant à Lépidus, il mourut en Sardaigne, où il s'étoit retiré.

A peine arrivé en Espagne, Sertorius en étoit sorti, parce qu'il avoit été suivi d'un

lieutenant de Sylla , qui ne lui avoit pas laissé le tems de s'établir. Il s'enferma dans Carthagène avec trois mille hommes , & il s'embarqua aussitôt qu'il eut des vaisseaux. Il couroit les mers lorsque les Lusitaniens l'invitèrent à se mettre à leur tête. Alors , quoiqu'il n'eût que huit à dix mille hommes , il soumit presque toute l'Espagne. Les Romains en armèrent néanmoins contre lui plus de cent vingt mille , & ils en donnèrent le commandement aux généraux qui avoient le plus de réputation.

La Lusitanie devint l'asyle des pros crits qui purent échapper au dictateur. Ils s'y rendirent en si grand nombre , que Sertorius en forma un sénat de trois cent membres. Il regardoit ce corps comme le vrai sénat romain. Il en tiroit les magistrats , il lui conservoit toute la souveraineté , & il ne donnoit aux Espagnols aucune part au commandement. Il sembloit que Rome devoit être où il étoit lui-même , & il déclaroit n'avoir armé que pour rendre la liberté à la république.

Malgré cette façon de penser , il n'en étoit pas moins cher aux Lusitaniens. Ses succès les lui attachoient. Heureux sous son gouvernement , ils n'étoient pas jaloux de se gou-

verner eux-mêmes ; ils regardoient comme un grand avantage de n'être plus exposés aux rapines des magistrats que Rome leur envoyoit. D'ailleurs, il eut l'art de persuader que les dieux veilloient sur lui. Il fit croire qu'une biche, qu'il avoit apprivoisée, étoit un présent de Diane, & qu'elle l'avertissoit de ce qu'il devoit faire, ou de ce qu'il pouvoit craindre.

Métellus Pius, qui commandoit en Espagne depuis quatre ans, n'avoit pas été un obstacle aux progrès de Sertorius. Le sénat chargea de cette guerre Pompée, & lui donna les troupes qui avoient vaincu Marius & Cinna.

Perpenna, qui craignoit de se donner un chef, ne songeoit pas à se réunir à Sertorius. Mais ses soldats, qui comptoient peu sur sa capacité, l'y forcèrent aussi-tôt qu'ils eurent appris que Pompée arrivoit. Cependant, réduit malgré lui à n'être que subalterne, il ne renonçoit pas au commandement.

Le nom seul de Pompée remplit toute l'Espagne d'une grande attente, & les peuples parurent se préparer à une révolution. Ce jeune général en montra plus de confiance. Jaloux des succès dont il se flattoit, il craignit d'en partager la gloire avec un autre,



& il résolut de se tenir toujours séparé de Métellus. Mais sa réputation s'obscurcit bientôt, & celle de Sertorius en reçut un nouvel éclat. Sa première entreprise le couvrit de honte.

Il tenta de secourir une ville que les Lusitaniens assiégeoient ; & lorsqu'il croyoit les avoir enfermés, il se trouva enfermé lui-même entre deux camps. *J'apprendrai à l'écolier de Sylla*, disoit Sertorius, *qu'un général doit regarder derrière lui.* Il se rendit maître de la place, qu'il fit brûler aux yeux de Pompée. Il n'étoit pas cruel, mais il vouloit humilier ce général. L'année suivante il le vainquit près de Sucrone, & *il eût renvoyé cet enfant à ses parens après l'avoir corrigé, comme il le méritoit, si Métellus ne fût survenu.* C'est avec ce mépris qu'il traitoit Pompée.

Pompée reconnut enfin qu'il y avoit du danger pour lui à s'éloigner de Métellus, & ces deux généraux réunirent leurs troupes. Alors, supérieurs en forces, ils engagèrent une action générale dans laquelle ils eurent l'avantage. Sertorius cependant n'en fut pas moins redoutable : car il les chassa de tous les pays qui lui obéissoient, & Pompée se retira jusque dans la Gaule narbonnoise.

Métellus, qui désespéroit de vaincre ce général, promet cent talens & vingt mille arpens de terre à celui qui lui apporteroit sa tête.

La mort de Sylla & cette guerre parurent à Mithridate une conjoncture favorable à son ambition. Il leva une puissante armée, & pour entretenir une diversion utile à ses desseins, il se proposa de faire alliance avec Sertorius. Il comptoit trouver un allié puissant dans un capitaine supérieur aux deux généraux que Rome estimoit le plus. Il lui fit offrir de l'argent & des vaisseaux, demandant seulement qu'il fût autorisé à recouvrer les provinces qu'il avoit abandonnées par le traité fait avec Sylla.

Pour obtenir des secours du roi de Pont, Sertorius n'avoit donc qu'à donner son consentement à une chose qu'il ne dépendoit pas de lui d'empêcher. Il refusa néanmoins ce consentement. Il répondit aux ambassadeurs qu'il ne souffriroit point que leur maître formât des entreprises sur les provinces de la république ; & qu'il lui permettoit seulement de reprendre la Bithynie & la Cappadoce, deux royaumes sur lesquels le peuple romain n'avoit aucun droit : c'est ainsi que, des bords de la mer atlantique, le Romain,

toujours occupé de la gloire de sa patrie , se croyoit fait pour prescrire des bornes à la monarchie de Mithridate. Le roi de Pont en fut étonné. Cependant il conclut un traité , en vertu duquel il lui fournit trois mille talens & quarante vaisseaux ; & Sertorius lui envoya un corps de troupes sous les ordres de M. Marius , un de ses sénateurs.

Marius commandoit en Asie avec la même autorité qu'un proconsul , & le nom de celui qui l'avoit envoyé ouvrit à Mithridate la Bithynie & la Cappadoce , lorsque Perpenna fit assassiner Sertorius , & prit le commandement de l'armée. Pompée recueillit seul le fruit de cette trahison. Une victoire lui livra Perpenna , auquel il fit couper la tête. Tous les peuples se soumirent au vainqueur. Deux villes seulement , dont il fallut faire le siège , retinrent encore quelque tems Pompée en Espagne.

Alors une autre guerre commençoit en Italie. Quelques gladiateurs qu'on gardoit à Capoue s'échappèrent , déterminés à combattre pour recouvrer leur liberté , plutôt que pour servir de spectacle au peuple. Ils avoient dans Spartacus un chef audacieux , capable de conduire une grande entreprise , & qui eût mérité d'être à la tête d'un peuple

libre. Il attira dans son parti beaucoup d'esclaves : & comme la misère sembloit ne laisser aux habitans de la campagne d'autre ressource que la révolte , un grand nombre de paysans se joignirent à lui.

Le sénat crut d'abord que ce n'étoit qu'une émeute que la présence des magistrats dissiperoit. Il en jugea autrement , lorsque les troupes de deux préteurs eurent été taillées en pièces , & il fit marcher ses deux consuls , qui essuyèrent encore plusieurs défaites. Cependant Spartacus devenoit par ses victoires plus difficile à vaincre , son armée grossissoit d'un jour à l'autre , & il eut sous ses ordres jusqu'à cent vingt - mille hommes.

Cette guerre duroit depuis trois ans , lorsque le sénat jeta les yeux sur Crassus , de tous les généraux celui qui avoit le plus de réputation après Métellus & Pompée , qui étoient encore en Espagne. Crassus termina cette guerre par deux grandes victoires. Spartacus fut tué , & de toute son armée il n'échappa que cinq mille hommes qui se retirèrent dans les montagnes. Pompée , en revenant d'Espagne , rencontra ces brigands , qui , étant en petit nombre & sans chefs , lui offroient une victoire

facile. Il les extermina, & il écrivit au sénat du même ton que s'il eût eu seul la gloire d'avoir délivré l'Italie. C'est ainsi qu'il soutenoit le surnom de Grand, en s'appropriant les succès des autres. Il pensoit sans doute, que le public juge souvent les hommes d'après l'opinion qu'ils paroissent avoir d'eux-mêmes : c'est en effet ainsi qu'il en juge toutes les fois qu'un parti puissant s'intéresse à leur réputation.

Crassus, qui aspirait au consulat, dissimula son ressentiment, parce que Pompée, appelé à cette dignité par les vœux du peuple, auroit pu lui donner l'exclusion. Bien loin de se plaindre, il le fit prier de réunir leurs factions pour être élu l'un & l'autre. Pompée, considérant que cette démarche de Crassus étoit comme la confirmation de ce qu'il avoit écrit au sénat, consentit volontiers à agir de concert avec un rival qui ne lui contestoit rien, & ils furent élus tous deux.

Les loix de Sylla ne permettoient de conférer le consulat qu'à ceux qui avoient exercé la préture. Or, Crassus avoit été préteur, & par conséquent son élection étoit dans les règles. Il n'en étoit pas de même de celle de Pompée. Il n'étoit que simple chevalier ;

il n'avoit pas même été questeur. Mais sa réputation le mit au-dessus des loix.

Nous avons déjà eu occasion de remarquer , que pour obtenir l'honneur du triomphe , il falloit n'être pas encore entré dans la ville ; & qu'au contraire , il falloit y être , pour obtenir le consulat. Pompée & Crassus ne crurent pas devoir se soumettre à cet usage. Quoique pour être élus consuls , ils fussent entrés dans Rome , ils prétendoient encore au triomphe , & sous ce prétexte ils refusèrent de licencier leurs troupes. Pompée donnoit pour raison qu'il attendoit Métellus , qui devoit triompher avec lui : & Crassus déclaroit qu'il ne licencieroit son armée que lorsque Pompée auroit licencié la sienne. La jalousie , qui éclatoit entre ces deux hommes , faisoit craindre une guerre civile. Le sénat les supplia de se réconcilier. Tout le peuple , un jour d'assemblée , se jeta même à leurs genoux. On fit enfin parler la religion , & ils ne parurent se rapprocher que lorsque les aruspices eurent déclaré que la division des deux consuls menaçoit la république des plus grandes calamités. Le sénat , qui devoit connoître en cette occasion combien il étoit foible , crut avoir remporté une victoire. Il accorda

les honneurs du triomphe aux deux consuls , & ils congédièrent leurs troupes.

Craffus avoit pour maxime qu'on n'étoit point riche quand on n'avoit pas de quoi soudoyer une armée. On peut juger de ses richesses par ses libéralités. Au commencement de son consulat il fit servir dix mille tables pour traiter tout le peuple , & il distribua aux citoyens du bled pour trois mois.

Pompée rechercha la faveur de la multitude par des moyens plus sûrs que des largeesses. Il rendit aux tribuns toute l'autorité dont Sylla les avoit dépouillés , & il fit passer une loi du préteur L. Aurélius Cotta, par laquelle il étoit ordonné de tirer les juges des trois ordres de la république ; du sénat , des chevaliers & des tribuns du trésor public, qui étoient de l'ordre du peuple. Les prévarications des sénateurs avoient servi de prétexte à cette loi. Ils vendoient publiquement leurs suffrages. Il n'y avoit plus de justice , & c'étoit une maxime reçue , qu'un homme riche , quelque coupable qu'il fût , ne pourroit être condamné. Cependant de quelqu'ordre qu'on tirât les juges , les prévarications ne devoient pas cesser , parce que tous trois étoient également corrompus.

Pompée, lorsqu'il fut sorti de magistrature, affecta de ne prendre aucune part aux affaires : soit qu'il voulût écarter les soupçons qu'il avoit donnés au sénat, en recherchant la faveur du peuple, soit qu'il craignît de compromettre sa réputation dans des choses dont il n'avoit pas l'usage. Il se montrait rarement en public : il ne paroissoit jamais que suivi d'une foule de cliens. Cette conduite, qui avoit un air de dignité aux yeux de la multitude, pouvoit en imposer.

La guerre continuoit en Orient, depuis que Mithridate avoit fait alliance avec Sertorius, & on avoit envoyé contre ce prince les deux consuls L. Licinius Lucullus & M. Aurélius Cotta. Celui-ci, qui arriva le premier, se hâta d'autant plus de chercher l'ennemi, que Lucullus avançoit à grandes journées. Il se fit battre sur terre & sur mer : il fut bientôt hors d'état de tenir la campagne, & il s'enferma dans la ville de Chalcédoine. Lucullus auroit pu entrer dans le Pont, où Mithridate avoit laissé peu de troupes. Ses officiers, mécontents de la conduite de Cotta, le lui conseilloient. Il aimoit mieux aller au secours de son collègue, déclarant que des conquêtes le touchoient.



moins que le salut d'un citoyen romain. En effet, il sauva Cotta.

Cyfique étoit assiégée par terre & par mer ; & Mithridate avoit rassemblé toutes ses forces pour se rendre maître de cette place, qui lui auroit ouvert l'Asie mineure. Lucullus n'avoit que trente mille hommes de pied & deux mille cinq cent chevaux. Attentif à éviter une action générale, il se proposa de harceler les ennemis, de leur couper les vivres, & de les réduire par la disette. Tout lui réussit. Forcé à lever le siège, le roi de Pont s'enfuit par mer : son armée de terre fut battue dans la retraite : & on prétend que cette entreprise lui coûta trois cent mille hommes. Il éprouva de plus grands revers les années suivantes. Ses flottes & ses armées de terre furent ruinées. Il abandonna son royaume, & il se réfugia chez Tigrane, roi d'Arménie. Lucullus acheva de subjuguier le Pont sous le consulat de Crassus & de Pompée.

Tigrane, foible dans les commencemens de son règne, étoit devenu par une suite de prospérités, le plus puissant des monarques de l'Asie. Plusieurs fois vainqueur des Parthes, il leur avoit enlevé la Mésopotamie. Il avoit dompté les Arabes, exterminé presque entièrement la famille des Séleucides, & réuni

à ses états le royaume de Syrie. Accoutumé à voir tout fléchir devant lui, il prenoit le titre de roi des rois. Mais quelle que fût sa puissance, il régnoit avec un faste qui sembloit présager la décadence de son empire. On ne doutoit pas néanmoins qu'il ne fût en état de rétablir Mithridate, & il étoit de son intérêt de s'opposer aux progrès des Romains.

Cependant, quoiqu'il eût épousé la fille du roi de Pont, il ne lui avoit donné aucun secours ; & depuis qu'il l'avoit reçu dans ses états, il n'avoit pas même daigné le voir. Lucullus lui députa pour lui demander de livrer Mithridate, ou en cas de refus, pour lui déclarer la guerre. Le roi d'Arménie, offensé, répondit que si on l'attaquoit, il fauroit se défendre. Alors il vit son beau-père, & il se concerta avec lui sur les moyens de repousser les Romains.

Il paroissoit téméraire à Lucullus de porter la guerre dans l'Arménie. Obligé de laisser des troupes dans le Pont, il ne pouvoit conduire avec lui qu'environ vingt mille hommes. Il marcha néanmoins. Il passa l'Euphrate, le Tigre, & il vint camper devant Tigranocerte, capitale de Tigrane. Ce prince, surpris de l'audace des Romains,

n'avoit pris aucune mesure pour s'opposer à leur marche. Il semble même avoir d'abord ignoré qu'ils approchoient. Il étoit si éloigné de le croire, qu'il fit mourir le premier qui lui en apporta la nouvelle. Il se retira vers le mont Taurus, où il avoit donné rendez-vous à ses troupes.

Dans un pays ennemi, le proconsul ne pouvoit se soutenir que par des victoires. Il forma le siège de Tigranocerte, afin de forcer le roi à une bataille générale. En effet, il le vit arriver à la tête de deux cent mille hommes de pied & de soixante mille chevaux. Il laissa six mille hommes devant la place assiégée, & avec le reste de ses troupes il alla au devant de cette armée plus nombreuse que formidable. *Ils sont beaucoup, disoit Tigrane, si ce sont des ambassadeurs : mais si ce sont des soldats ils sont bien peu.* Il n'imaginait pas qu'ils osassent l'attaquer. Il voyoit tous leurs mouvemens, & il se laissa en quelque sorte surprendre. *Quoi ! dit-il, ces gens-là viennent à moi !* Il rangea son armée en bataille avec précipitation.

C'étoit le 6 Octobre, jour auquel les Romains avoient été défaits par les Cimbres, & que par cette raison on avoit mis au nombre des jours malheureux. *Je le rendrai heu-*

*reux*, dit Lucullus à ceux qui lui conseilloyent d'éviter le combat ce jour-là. En effet, il remporta une victoire complète, & il retourna devant Tigranocerte qu'il prit d'assaut.

Mithridate ne s'étoit pas trouvé à la bataille. Il avoit été dans le Pont pour y faire des recrues; & lorsqu'il revint, il rencontra Tigrane qui fuyoit encore. Ces deux rois employèrent l'hyver à faire des levées, & l'été suivant, ils ouvrirent la campagne avec une armée de soixante-dix mille hommes de pied & de trente-cinq mille chevaux. Mais pour la former, Tigrane avoit évacué la Syrie, & Antiochus l'asiatique, héritier des Séleucides, recouvra la plus grande partie du royaume de ses pères.

Les deux rois évitoient le combat, persuadés qu'en temporisant, ils ruineroient l'armée de Lucullus, ou qu'ils le forceroient à quitter l'Arménie. Le proconsul leur fit prendre une résolution plus hardie. Il marcha contre Artaxate, ville où Tigrane avoit laissé ses femmes & ses enfans avec les trésors qui lui restoient. Il jugea que les ennemis tenteroient de s'opposer à son passage. En effet, ils lui livrèrent une bataille qu'ils perdirent encore. Mithridate fut même des premiers à prendre la fuite.

Lucullus, après sa victoire, vouloit continuer sa marche vers Artaxate, & achever la conquête de l'Arménie. Il se proposoit même de tourner ses armes contre les Parthes. Mais ses soldats refusèrent de le suivre. Enrichis de butin, ils demandoient du repos. Il fut obligé de repasser le mont Taurus, & il vint prendre ses quartiers d'hyver dans la Mésopotamie, où il se rendit maître de Nisibe.

Lucullus avoit fait ses premières armes dans la guerre sociale. Depuis, il servit sous Sylla en qualité de questeur. Il commanda la flotte de ce général, & il remporta plusieurs victoires. Ce fut néanmoins contre l'attente de tout le monde qu'il fit de si grandes choses lorsqu'il eut le commandement en chef; & c'est ce qui a fait dire à Cicéron; qu'étant parti de Rome avec très-peu d'expérience dans la guerre, il étoit devenu grand général dans le trajet d'Italie en Asie.

Quoiqu'il eût de grandes qualités, il n'avoit pas l'art de se faire aimer des troupes. Il les aliénoit par sa hauteur. Cependant son armée étoit en partie composée des légions qui s'étoient soulevées contre Flaccus, qui avoient trahi Fimbria, & qui sous

Sylla s'étoient accoutumées à la licence ; il les contint dans le devoir pendant un tems , mais elles devinrent indociles lorsqu'il les voulut exposer à de nouvelles fatigues.

Quel que fût leur mécontentement , peut-être auroient-elles continué de respecter leur général , si elles n'eussent pas été enhardies à la révolte par P. Clodius , homme factieux , sans mœurs & sans honte. Il souleva l'armée , & les choses vinrent au point , que les soldats refusèrent d'aller au secours des lieutenans que Lucullus avoit laissés dans les pays conquis sur Mithridate , & ce prince recouvra son royaume. Sur ces entrefaites arrivèrent des commissaires pour régler les affaires du Pont. Le sénat les avoit fait partir en conséquence des lettres que Lucullus avoit écrites lors de ses succès. Mais tout étoit changé. Les ennemis que ce général avoit à Rome sembloient déjà faire oublier ses victoires , & Pompée devoit bientôt en recueillir le fruit.

Dans la décadence des Séleucides , la Syrie , en proie aux ennemis qu'elle avoit au-dehors , fut sur-tout exposée aux pirateries des Ciliciens , qui alloient vendre à Délos les esclaves qu'ils faisoient dans ce royaume. Cette île étoit le marché où se faisoit ce commerce , qui devenoit tous les jours plus

à avantageux , parce que les esclaves étoient pour les Romains un fonds de richesses.

Les Ciliciens avoient d'abord été sous la protection des rois d'Egypte , ennemis des Séleucides. Mithridate les prit ensuite à son service. Quand il eut évacué l'Asie mineure , ils y exercèrent impunément la piraterie. Ils accrurent leurs forces pendant les guerres civiles , qui ne permirent pas aux Romains de les réprimer. Ils furent maîtres de plusieurs villes. Ils eurent des flottes nombreuses. Ils formèrent une espèce de république , & leur puissance , que les succès sembloient rendre légitime , ennoblit leur profession. Ils avoient même à leur tête des hommes distingués par leur naissance. On commençoit à croire qu'il étoit aussi glorieux de commander dans cette république que dans toute autre. Ils dominoient sur les mers. Ils infestoient toutes les côtes de la Méditerranée. Ils affamoient l'Italie. Ils affectoient sur-tout de braver les Romains.

Rome avoit armé contr'eux plusieurs fois & avec peu de succès. Le peuple , qui souffroit de la disette , se plaignoit des généraux qu'on avoit employés dans cette guerre. Il jetoit les yeux sur Pompée qu'il croyoit seul capable de la terminer , & il parloit de lui

accorder le pouvoir le plus étendu. Le tribun Gabinius, qui vouloit plaire au peuple & à Pompée, proposa de donner à ce général le proconsulat des mers, le commandement de toutes les côtes jusqu'à vingt lieues dans les terres, la liberté de lever autant de soldats & de matelots qu'il jugeroit à propos, la permission de prendre dans le trésor public sans rendre compte, & le choix de ses lieutenans. Cette proposition, qui paroissoit donner un maître à la république, souleva le sénat. Le consul Pison accusa Pompée d'aspirer à la tyrannie. Pompée lui-même feignit de ne point vouloir de la commission qu'on lui offroit. Mais le peuple s'obstinoit par les oppositions. Il y eut de longs débats: on en vint même à la violence & le décret fut porté.

Le nom seul de Pompée dissipoit déjà les pirates. Ce général n'eut pas de peine à vaincre leurs flottes dispersées. Il les poursuivit jusque dans la Cilicie, qu'il soumit entièrement: il ne lui fallut même que trois mois pour ruiner toutes leurs forces.

Il venoit de nettoyer toutes les mers lorsque le rapport des commissaires, qu'on avoit envoyés dans le Pont, faisoit penser à donner un successeur à Lucullus, qu'on avoit déjà



déjà révoqué. Le peuple jeta encore les yeux sur Pompée; & Manlius, un des tribuns, dressa un décret par lequel, conservant à ce proconsul tout ce qui lui avoit été accordé pour la guerre contre les pirates, il lui conféroit encore le gouvernement de l'Asie mineure & le commandement des armées contre Mithridate.

C'étoit livrer entre ses mains toutes les forces de la république. Cependant lorsque cette loi fut proposée, les sénateurs, quoique tous la désapprouvassent en secret, n'osèrent s'y opposer ouvertement. Pompée étoit alors trop puissant pour n'être pas craint. Hortensius & Catullus eurent seuls le courage d'exhorter le peuple à la rejeter. Ils ne persuadèrent pas. & Manlius trouva un appui dans César & dans Cicéron. Ces deux sénateurs agissoient par des vues particulières. César cherchoit à plaire au peuple, dont Pompée étoit l'idole : ambitieux de commander, il voyoit avec joie un exemple qui l'autoriseroit lui-même à prétendre à la même puissance. Peut-être se flattoit-il aussi qu'en accumulant les honneurs sur un homme dont il connoissoit la vanité, il exciteroit infailliblement l'envie contre lui, & qu'il parviendroit à le perdre plus facilement. Quant à

Cicéron, il devoit à son éloquence toute la considération dont il jouissoit. Mais de quelque poids que l'éloquence fût encore dans les délibérations, ce n'étoit plus le tems où elle donnoit l'autorité; & cet orateur, qui étoit naturellement timide & incertain, cherchoit un appui dans un citoyen puissant.

Pompée étoit en Cilicie, quand il apprit le décret qui avoit été porté en sa faveur. *O dieux!* s'écria-t-il, *faut-il que je sois condamné à des travaux sans fin? quand pourrai-je donc jouir du repos, & me dérober à l'envie?* Sa dissimulation ne trompa personne. Il décéla bientôt lui-même ses vrais sentimens. Il ne put cacher la jalousie que lui donnoient les succès de Lucullus. Il ne fut occupé qu'à déprimer ce général, & il intrigua pour lui faire refuser les honneurs du triomphe.

Lucullus ne triompha que trois ans après. Les publicains, dont il avoit empêché les vexations, se réunirent contre lui aux partisans de Pompée. Il est vrai qu'on pouvoit lui reprocher de s'être enrichi, & on le lui reprocha. Mais au moins ses richesses n'étoient que les dépouilles de Tigrane & de Mithridate, & tous les peuples, alliés ou sujets de la république, se louoient de sa douceur & de sa justice.

Les forces du roi de Pont consistoient a'ors dans trente mille hommes de pied, & dans deux ou trois mille chevaux. Pompée, maître de la mer, & bien supérieur sur terre, le chassa de ses états dans une campagne. A l'approche des Romains, Tigrane mit à prix la tête de son beau-père. Il se hâta même de livrer sa couronne & sa personne à la discrétion du vainqueur; & on vit ce roi des rois arriver sans suite dans le camp de Pompée, & s'humilier devant lui. Le proconsul ne lui laissa que l'Arménie.

Mithridate, qui s'étoit retiré chez les nations du Nord, étoit de péril en péril, & invitoit les barbares à prendre les armes pour lui. Pompée, qui voulut d'abord le poursuivre, vainquit les Ibériens & les Albaniens, & s'avança jusqu'à trois journées de la mer caspienne. Il ne jugea pas devoir s'engager plus avant, & il abandonna le roi de Pont, pour marcher contre Antiochus l'asiatique, qu'il détrôna, quoique Lucullus l'eût reconnu. Il réduisit la Syrie en province romaine. Alors, parce qu'il avoit porté les armes de la république d'un côté jusqu'à la mer caspienne, il crut qu'il ne manquoit plus à sa gloire que de les porter encore jusqu'à la mer rouge. Ce projet, qu'il ne put pas

exécuter , n'étoit pas d'un homme qui cherchoit le repos.

Mithridate en formoit lui - même un plus grand. Il se propofoit de conduire en Italie des nations barbares qu'il avoit armées. Il est difficile de croire qu'il eût réuffi dans une expédition fi hafardeufe , lui qui n'avoit eu des fuccès que lorsque les Romains ne pouvoient pas s'occuper de ce qui fe paffoit en Afie. Quoiqu'il en foit , fon armée , effrayée de cette entreprife , fe révolta. Elle donna la couronne à Pharnace fon fils , qui l'avoit foulevée , & il perdit la vie. Il foutenoit la guerre depuis quarante ans.

Pompée étoit en Palestine lorsqu'il apprit la mort de ce monarque. Il venoit de faire la guerre aux Arabes fcénites , qu'il étoit plus aifé de vaincre que de trouver ; & il marchoit à Jérufalem , pour rétablir Hircan , fur qui Aristobule fon frère avoit ufurpé le trône. Il y avoit alors environ trente ans que le grand facrificateur des Juifs avoit pris le diadême , comptant fur la protection des Romains , & plus encore fur la foibleffe des rois de Syrie & d'Egypte.

Après avoir rétabli Hircan , Pompée retourna dans le Pont. Il y fit tous les réglemens qu'il trouva néceffaires. Il donna à

Pharnace le royaume du Bosphore cimmérien, qui étoit un démembrement de la monarchie de Mithridate. Il déclara ami & allié du peuple romain ce fils parricide ; il alla passer l'hiver à Ephèse , où il disposa tout pour son retour en Italie.

Lorsque cinq ans auparavant il en étoit parti , il avoit laissé Rome dans un calme apparent. Mais la corruption des mœurs devoit être dans peu la cause de bien des troubles.

Les richesses de toutes les nations se trouvoient dans les maisons de quelques particuliers , à qui l'usage faisoit une loi de dissiper leur bien en profusions , & qu'il autorisoit , pour réparer leur fortune , à commettre toutes sortes de brigandages. Sans être jamais assez riches , les plus riches causoient une misère générale ; & le luxe , qui s'étoit introduit parce qu'on avoit de l'argent , avoit fini par rendre l'argent d'une rareté étonnante. La raison en est sensible.

L'argent est plus rare à proportion qu'il circule moins. Or , le luxe nuit à la circulation , parce que plus il ouvre les canaux par où l'argent passe pour fournir aux besoins superflus , plus il bouche ceux par où il devoit passer pour fournir aux besoins nécessaires.

Alors l'argent circule comme un fleuve, où se perdent par des terrains toutes les eaux d'une vaste campagne, & qui, répandant la fécondité sur ses bords, ne laisse au loin, ou même à peu de distance, que des champs arides.

Avant Sylla, les Romains s'enrichissoient des dépouilles des nations. Il leur apprit à s'enrichir de leurs propres dépouilles. Dès-lors, il n'y eut plus de fortune assurée, & l'argent ne parut circuler que pour faire passer & repasser continuellement un petit nombre de citoyens de la misère à l'opulence & de l'opulence à la misère. Au milieu de ce désordre, il sembloit qu'on ne pût être véritablement riche que lorsqu'on auroit envahi tous les trésors de l'empire; & la puissance cessoit en quelque sorte d'être l'objet de l'ambition, pour devenir le dernier terme de l'avarice.

A la tête de ceux qui croyoient ne pouvoir réparer leur fortune ruinée qu'en usurpant la tyrannie, étoit L. Sergius Catilina, d'une famille patricienne des plus illustres. Elevé dans le tumulte des guerres civiles, il avoit été un des ministres des cruautés de Sylla. Sous la protection du dictateur, il étoit parvenu aux dignités. Il avoit été questeur. Il avoit commandé en Afrique en qua-

lité de préteur. Dans ces emplois il se déshonora par des malversations, & cependant il ne lui fut pas possible de s'enrichir ; parce qu'avec quelque avidité qu'il s'abandonnât aux rapines, il dissipoit avec plus de profusion encore. Livré au vice dès son enfance, il paroissoit se précipiter d'abîme en abîme, entraîné comme par nécessité d'un crime dans un autre, & cherchant son salut dans de nouveaux forfaits.

Il se fit une étude de séduire les jeunes gens des plus nobles familles. En les égarant dans le vice, il les engagea dans ses crimes & dans ses périls. Il avoit pour lui des chevaliers, des patriciens, des sénateurs, des hommes perdus de dettes ou de débauches, & des femmes sans mœurs, qui par leur naissance, par leurs intrigues ou par leur beauté contribuoient à grossir son parti. Enfin il s'étoit assuré d'une partie des soldats de Sylla, qui, après avoir dissipé tout ce qu'ils avoient ravi sous ce dictateur, desiroient une nouvelle guerre civile qui leur livrât une seconde fois les dépouilles de leurs concitoyens. Il promettoit aux uns l'abolition des dettes ; aux autres la proscription des riches ; aux plus ambitieux les dignités de la république ; à tous, Rome à piller. Mais avec

plus d'audace que d'habileté , il couroit à sa perte ; & il dut à la corruption générale , plutôt qu'à ses talens , le parti qui se dévoua pour lui.

Il avoit déjà échoué dans une conjuration , & il eût été poursuivi dès-lors , si un tribun ne se fût opposé aux informations que le sénat avoit ordonnées. Les soupçons qu'on avoit contre lui ne le firent pas renoncer à ses desseins. Il prit d'autres mesures. Il demanda le consulat , & projeta d'avoir pour collègue C. Antonius , qui se flattoit , quand il seroit tems , de le faire entrer dans ses vues. Mais il ne pouvoit obtenir cette dignité qu'après s'être lavé des concussions dont on l'accusoit.

Cicéron , qui briguoit aussi le consulat , songeoit moins à donner l'exclusion à Catilina qu'à C. Antonius. Quoiqu'il le crût coupable , & qu'il dit *qu'il seroit déclaré innocent , si on jugeoit qu'il ne fait pas jour en plein midi* , il se proposoit de le défendre , se flattant , *s'il le faisoit absoudre , de se le rendre favorable , & disposé , s'il en arrivoit autrement , à prendre patience*. C'est ainsi qu'à Rome on prostituoit son éloquence. Les juges , remarquoit Cicéron , *sont tels que nous les voulons*. Aussi Catilina fut-il renvoyé absous.



On ne fait, au reste, si cet orateur prit en effet la défense d'une si mauvaise cause.

La raison de sa conduite en cette occasion, c'est qu'il avoit besoin d'un parti puissant pour obtenir le consulat. Comme il étoit sans naissance, il avoit contre lui toute la noblesse; & ses talens mêmes, parce qu'ils excitoient l'envie, paroissoient un obstacle à son élévation.

Mais sur ces entrefaites le secret de la conjuration ayant commencé à transpirer, il parut l'homme le plus capable de veiller au salut de la république; & le danger, dont on se croyoit menacé, applanit pour lui les voies du consulat. Catilina, devenu suspect, fut rejeté, & on nomma pour second consul C. Antonius, qui, étant d'un caractère à ne rien prendre sur lui, paroissoit fait pour obéir aux conseils d'un collègue.

Intimidés par l'exclusion donnée à Catilina, & plus encore par l'élection d'un magistrat aussi éclairé que Cicéron, plusieurs des conjurés se détachèrent d'un parti dont ils commençoient à prévoir la ruine. Catilina cependant s'obstina dans ses projets avec la même audace. Il fit des amas d'armes. Il envoya C. Mallius en Toscane, Septi-

nius dans le Picénum, C. Julius dans la Pouille, pour lever secrètement des troupes, & pour s'assurer sur-tout des soldats qui avoient servi sous Sylla.

Pendant qu'il faisoit ses préparatifs, on apprit que Pompée, après avoir subjugué l'Orient, revenoit à la tête d'une armée victorieuse. Il ne se déconcerta pas. Résolu de prévenir le retour de ce général, il assembla les conjurés. Il leur représenta que Rome étoit sans défense, que Mallius avoit déjà levé des troupes en Toscane; & le jour fut pris pour assassiner Cicéron, pour mettre le feu dans cent quartiers de la ville à-la-fois, & pour égorger à la faveur du tumulte tous les citoyens qu'il avoit pros crits. Il se proposoit de réserver seulement comme ôtages les enfans de Pompée.

Mais Cicéron étoit averti de toutes les mesures que prenoient les conjurés. Un de leurs chefs, Q. Curius, après s'être ruiné auprès de Fulvia, femme d'une illustre maison, s'apperçut qu'il cessoit de lui plaire depuis qu'il n'étoit plus en état de payer ses complaisances criminelles. Se voyant alors réduit à ne pouvoir lui donner que des espérances, il lui révéla quelque chose de la conjuration sur laquelle il fondeit sa

fortune. Fulvia, qui ne vouloit pas être compliquée dans une affaire de cette espèce, en découvrit ce qu'elle avoit appris à quelques sénateurs. Cicéron la vit lui-même. Il se servit d'elle pour engager par des récompenses Curius à tout révéler. Il y réussit. Dans la suite cet homme le fit avertir par Fulvia de tout ce qui se tramoit, & il fut en quelque sorte présent à tous les conseils des conjurés.

Revêtu de toute l'autorité par un sénatus-consulte, qui ordonnoit aux consuls de veiller au salut de la république, Cicéron mit dans les différens quartiers de la ville des corps de garde pour arrêter les incendiaires : il assembla des troupes : il envoya dans les principales villes d'Italie les sénateurs les plus capables d'y maintenir l'ordre ; & il promit une amnistie, ou même des récompenses, aux conjurés qui dévoient révéler le secret de la conjuration.

Aucun d'eux ne parla. Cependant il avoit besoin d'une déposition dans les formes pour procéder, par la rigueur des loix, contre un homme qui avoit pour parens & pour amis les premiers de Rome & du sénat. Le public, inquiet des précautions qu'il voyoit prendre, ne savoit que penser. Les

partisans de Catilina répandoient, sur les rapports que Cicéron faisoit au sénat, des doutes que la probité reconnue de cet orateur ne dissipoit pas entièrement. Ils l'accusoient d'avoir rêvé une conjuration, ou de l'avoir imaginée pour perdre des citoyens qui lui étoient odieux; & ils le tournoient en ridicule sur ce que dans ses rapports il disoit toujours, *il m'est revenu*: expression dont il se servoit, soit parce qu'il n'avoit pas des preuves de nature à être reçues en justice, soit parce qu'il ne jugeoit pas prudent de nommer encore ceux qui l'avoient instruit, & dont il pouvoit tirer de nouvelles lumières.

Il étoit difficile de se persuader que Crassus & César fussent les complices de Catilina. Mais parce qu'ils avoient eu des liaisons avec lui, on pensoit qu'ils avoient au moins quelque connoissance de la conjuration, & il leur importoit d'écarter les soupçons qu'on jetoit sur eux. C'est pourquoi ils donnèrent l'un & l'autre des avis au consul. Crassus lui apporta des lettres anonymes, qui lui avoient été remises pour lui & pour quelques autres sénateurs, par lesquelles on l'avertissoit de sortir au plutôt de Rome, s'il vouloit veiller à la conservation de ses jours.

Ces lettres augmentoient l'allarme. Cependant Catilina eut l'audace de venir au sénat. Mais tout le monde s'éloigna de lui. Il fut foudroyé par l'éloquence de Cicéron ; & lorsqu'il entreprit de se justifier, il s'éleva un murmure qui le força de sortir. Il partit la nuit suivante pour se mettre à la tête des troupes que Mallius avoit assemblées. Il laissoit à Rome Lentulus, Cethégus & d'autres chefs de la conjuration.

Le sénat le déclara ennemi de la république, ordonna au consul Antonius de marcher contre lui, confia la garde de la ville à Cicéron, & promit une amnistie aux soldats, s'ils quittoient les armes avant un jour marqué. Cependant la multitude paroissoit faire des vœux pour Catilina. Misérable & corrompue, elle desiroit une révolution, parce qu'elle n'avoit rien à perdre, & qu'elle mettoit toute sa ressource dans les malheurs publics. Mais si ce chef eût réussi, il n'est pas vraisemblable qu'il eût joui long tems du fruit de sa victoire. Pompée, Crassus & César n'auroient pas voulu fléchir sous un tel maître.

Il y avoit alors à Rome des députés des Allobroges. Ils y étoient venus pour demander justice des vexations sous lesquelles

ils gémissoient. Comme il ne leur avoit pas été possible de payer chaque année les impôts, il se trouvoit que leurs dettes, par les usures des fermiers de la république, montoient plus haut que la valeur même de leurs terres; & dans l'impuissance de les acquitter, ils étoient exposés à voir vendre comme esclaves leurs femmes & leurs enfans. L'usure, qui avoit été de tout tems parmi les Romains la cause la plus ordinaire des dissensions, étoit alors le plus grand fléau des peuples conquis.

Le sénat n'ayant eu aucun égard aux représentations des Allobroges, Lentulus & Cethégus se flattèrent, s'ils les gagnoient, d'en tirer un puissant secours; & après avoir pris des précautions pour s'assurer d'eux, ils crurent pouvoir s'ouvrir. Ils leur révélèrent donc le plan de la conjuration, & ils leur firent espérer de grands avantages, s'ils prenoient les armes pour Catilina. Mais le plus difficile étoit de leur donner des sûretés.

En révélant au sénat le secret de la conjuration, les Allobroges pouvoient se flatter de se le rendre favorable: ils voyoient au contraire plus de danger que d'avantages dans les offres des conjurés. Ils allèrent chez

Q. Fabius Sanga , leur patron. Ils lui firent part des propositions qui leur avoient été faites , & Fabius instruisit le consul , qui leur ordonna de paroître disposés à tout entreprendre. On convint qu'ils exigeroient un traité signé des chefs de la conjuration , & que pour l'obtenir ils représenteroient que , sans cet acte , il ne leur seroit pas possible d'engager leur nation à prendre les armes. Ils l'obtinent. On leur donna Volturnius pour les conduire à Catilina , qui devoit ratifier le traité , & leur départ fut arrêté pour la nuit suivante. Cicéron , qu'on ne tarda pas d'avertir , envoya sur leur chemin deux préteurs , qui enlevèrent les Allobroges & Volturnius , & qui se saisirent de leurs papiers. Alors muni des preuves de la conjuration , il fit conduire au sénat Lentulus , Cethegus & trois de leurs principaux complices. Volturnius , à qui on promit sa grace , avoua tout : les autres furent convaincus , & on les envoya dans différentes maisons pour y être gardés.

Aux mouvemens que cet événement causa parmi leurs partisans , Cicéron eut lieu de craindre qu'il ne s'élevât quelque tumulte pour les délivrer. Comme le danger pressoit , & qu'il importoit de prendre promp-

tement une dernière résolution, il invita le sénat à décider du sort des prisonniers. D. Junius Silanus, en qualité de consul désigné, qui opina le premier, conclut pour la mort. Cet avis passoit, lorsque César fit un discours étudié, qui conduoit à une prison perpétuelle. Il parla avec tant de force, que ceux qui avoient opiné avant lui revinrent à son avis : Silanus même s'en rapprocha.

César étoit violemment soupçonné. On disoit même qu'il y avoit eu des dépositions contre lui ; & on croyoit que Cicéron ne les avoit rejetées, que parce qu'il craignoit que cet homme, assez puissant pour échapper à la rigueur des loix, ne tentât de sauver aussi les autres criminels. La clémence de César étoit donc suspecte : elle le parut sur-tout à Caton. Ce sénateur, quand ce fut à lui d'opiner, peignit vivement le danger auquel la république avoit été exposée : il parut même jeter des soupçons sur César, & il ramena le sénat au premier avis.

Sur un sénatus-consulte, & sans porter l'affaire devant le peuple, Cicéron fit exécuter les conjurés. Il crut que la circonstance l'autorisoit à se mettre au-dessus des loix. Dans la suite on lui en fit un crime : mais dans le moment il n'en reçut que des applau-



diffemens. On lui donna les noms de second fondateur de Rome & de père de la patrie ; & tous les ordres s'empresèrent à lui témoigner leur reconnoissance.

Cette exécution déconcerta les conjurés qui étoient à Rome , & causa des défections dans le camp de Catilina. Environné d'ennemis , n'ayant point de retraite , ce chef , réduit à tenter le hasard d'une bataille , fut défait par Pétréius , lieutenant d'Antonius , & perdit la vie dans le combat. Antonius céda le commandement , soit qu'il eût , comme il le disoit , une attaque de goutte ; soit que plutôt , comme on l'en a soupçonné , il feignit une maladie pour ne pas participer lui-même à la perte de Catilina.

La gloire que Cicéron acquit pendant son consulat , rejaillit sur l'ordre équestre dans lequel il étoit né. Il fit si bien valoir les services des chevaliers dans la conjuration de Catilina , que la république crut leur devoir son salut. Il les réconcilia avec le sénat. Il leur procura des distinctions , & il leur donna plus de consistance qu'ils n'en avoient eu jusqu'alors. Il fut regardé comme le patron de l'ordre équestre.

Les recherches , après la mort de Catilina , pour découvrir tous les complices de

la conjuration, firent encore tomber des soupçons sur César, & il fut accusé. Mais il se défendit à l'abri de la faveur du peuple, de la préture qu'il venoit d'obtenir du souverain pontificat qui lui avoit été conféré l'année d'auparavant, & du témoignage de Cicéron, qui reconnut avoir reçu de lui de grandes lumières.

Caius Julius César, d'une maison des plus anciennes, forma de bonne heure le projet d'affujettir sa patrie, & se fit un plan dont il ne parut jamais s'écarter, n'allant que par degrés à la domination, préparant les circonstances, ou, lorsqu'il ne les avoit pas prévues, les saisissant comme s'il les avoit fait naître. Il reçut de la nature une valeur à toute épreuve, une ame élevée, un esprit vaste, une éloquence forte & persuasive, & tous les avantages de la figure. Parfaitement bien fait, il avoit de la noblesse dans le maintien, des graces dans ses mouvemens, & dans toutes ses manières un air d'affabilité qui lui gagnoit les cœurs. Il avoit en un mot toutes les qualités aimables : mais les mœurs de son siècle lui donnèrent tous les vices à la cruauté près. Avide, prodigue, sans décence, il ne respecta rien, il sacrifia tout à son ambition ; quoiqu'il ne fût

pas cruel par caractère, il étoit prêt à l'être par politique, si la cruauté pouvoit contribuer à son élévation.

Il n'avoit que dix-huit ans lorsque Sylla usurpa l'autorité. Il eut l'audace de lui résister. Il fut pros crit, & il n'obtint sa grace qu'à la sollicitation de ses amis. Il sortit de Rome, où il ne revint qu'après la mort du dictateur. Pour un ambitieux, il avoit commis une imprudence. Il en devint plus circonspect. Il apprit à ne pas précipiter ses démarches, & il se fit une étude d'aller de dessein en dessein, sans laisser rien transpirer de ce qu'il projetoit. Il vit naître la conjuration de Catilina : il fut dans le secret : mais il ne se compromit pas. Il observoit seulement si les troubles lui ouvriroient le chemin à la tyrannie.

Il partagea la faveur du peuple, avant d'avoir été dans une magistrature. Il est vrai que ses largesses l'avoient endetté de treize cent talents, & qu'il paroissoit au bout de ses ressources. Cependant lorsqu'il fut édile, il donna des spectacles qui surpassèrent en magnificence tout ce qu'on avoit vu jusqu'alors.

Pour avoir un parti, il songeoit à faire revivre la faction de Marius, lorsque pen-

dant son édilité, la mort de Julie, sa tante & veuve de ce capitaine, lui fournit l'occasion d'essayer les dispositions du peuple. C'étoit un usage assez fréquent de faire l'oraison funèbre des dames romaines qui mouroient avancées en âge. César monta dans la tribune, en apparence pour faire l'éloge de Julie, & dans le vrai, pour faire celui de Marius, dont il montra au peuple la statue & les trophées. Il les fit même placer dans le Capitole.

Le dictateur avoit abattu ces monumens, puisque tout ce qu'il avoit fait portoit le sceau du souverain magistrat; aucun particulier ne pouvoit, sans se rendre suspect, les relever de son autorité privée. Aussi César fut-il accusé d'aller ouvertement à la tyrannie, mais il eut pour lui tout le peuple.

Encouragé par ce succès, il résolut d'humilier le parti de Sylla. A cet effet, il se fit donner une commission pour connoître des crimes de meurtre, & il condamna ceux qui avoient tué des pros crits. Il fit grace à Catilina, parce qu'il vit moins en lui un concurrent, qu'un séditieux capable de faire naître des troubles. Enfin, il rappela ceux que Sylla avoit bannis, donnant pour raison qu'ils avoient été condamnés par un homme qui

s'étoit saisi de l'autorité les armes à la main. Si par cette conduite il se rendoit suspect au sénat , il se faisoit des partisans : le peuple , qui le regardoit comme son protecteur , lui destinoit déjà toutes les dignités.

Cicéron , qui avoit démêlé l'ambition de César , se rassuroit lorsqu'il considéroit le soin qu'il prenoit de ses cheveux , & d'autres petites choses qui ne s'allient pas d'ordinaire avec les grandes qualités. Mais César allioit tout. Quoique d'un tempérament délicat , il avoit une ame qui le rendoit capable des fatigues les plus longues & les plus rudes. Il étoit préteur l'année que Catilina périt , & que Pompée revint à Rome.

Maître d'affervir sa patrie , Pompée licencia ses troupes , & redevenu simple citoyen , il parut encore le premier homme de la république. Sa modération le couvroit de gloire aux yeux du sénat , qui , le jugeant incapable d'attenter à la liberté , lui donna une confiance entière. Aux yeux du peuple qui n'apprécie rien , il offroit ses conquêtes , la magnificence de son triomphe & les revenus du fisc , augmentés d'un tiers. Parce qu'il s'étoit trouvé enveloppé dans les circonstances qui achevoient la grandeur des Romains , il paroissoit l'avoir achevée lui-même.

Il devenoit l'unique objet de l'admiration publique : sa vanité étoit satisfaite , & il avoit plus de vanité que d'ambition.

Conduit par la fortune à ce haut degré de gloire , il étoit plus grand qu'il n'avoit pu l'espérer. C'est Perpenna , c'est Crassus , c'est Lucullus , qui ont successivement travaillé à son élévation. Il semble qu'il ait moins eu le mérite de faire de grandes choses , que le bonheur de venir à propos pour recueillir des succès. Il avançoit dans la route qui s'ouvroit devant lui. Il s'arrêta lorsqu'il ne lui restoit qu'un pas à faire ; & ne pouvant prendre sur lui d'usurper une autorité que le peuple ne lui offroit pas , il parut borner son ambition à n'avoir point d'égal.

On louoit son défintéressement. Il n'étoit ni avide , ni prodigue. Il avoit des mœurs irréprochables. Humain , généreux , il pardonnoit facilement les injures : il se reconcilioit de bonne foi , & il paroissoit avoir de l'éloignement à s'engager dans des entreprises qui l'auroient forcé à commettre des violences.

Avec ce caractère , il ne pouvoit pas avoir les vices qui donnent de l'audace , & c'est ce qui a garanti Rome du joug qu'il auroit pu lui imposer. Il ambitionnoit le

commandement ; mais dans le commandement, il cherchoit moins la puissance que l'éclat ; & comme il eût voulu tout obtenir des suffrages du peuple , il ne lui restoit plus que l'intrigue pour devenir le maître de la république. Peut-être le seroit-il devenu , si de son tems il ne se fût pas trouvé un homme capable d'aller à la tyrannie à force ouverte.

Le jour de son triomphe fut le dernier terme de son élévation. Le peuple , dont la faveur est toujours inconstante , commençoit à se faire une nouvelle idole ; & les regards se détournoient de dessus Pompée , devenu citoyen , pour se porter sur César , qui montoit aux dignités.

Au sortir de la préture , César obtint le gouvernement de l'Espagne ultérieure. Mais ses créanciers s'opposèrent à son départ , & il ne put partir que lorsque Crassus se fut rendu sa caution. Crassus s'intéressoit à lui , parce qu'il le vouloit opposer à Pompée.

César , qui comptoit peu sur la faveur du peuple , ne la briguoit que pour obtenir le commandement ; & bien différent de Pompée , il ne cherchoit dans le commandement que la puissance , c'est-à-dire , des richesses & l'affection des soldats. Il savoit

que tant qu'il pourroit faire des largeffes, il auroit dans le sénat & dans le peuple un parti puiffant, & qu'il commanderoit à tous les ordres lorsqu'il auroit attaché les foldats à fa fortune.

C'est conformément à ces vues qu'il fe conduifit dans fon gouvernement. Cher aux foldats par fa valeur, il acheva de les gagner par fes libéralités. Il revint l'année fuivante, après avoir vaincu les ennemis, & pris des places dans la Galice & dans la Lufitanie. Avec l'or qu'il avoit enlevé aux provinces, il paya fes dettes, qui montoient à huit ou dix mille talens. Il abandonnoit fes biens à fes créatures, les accoutumant à fonder leur fortune fur fes largeffes.

En arrivant en Italie, il avoit demandé tout-à-la-fois le triomphe & le confulat : deux chofes dont l'une exigeoit qu'il fût dans la ville; & l'autre, qu'il reflât à la tête de fon armée. Comme on ne voulut pas fe relâcher en fa faveur, il renonça au triomphe, & il vint à Rome briguer le confulat.

Pompée & Craffus avoient chacun leur faction. En fe déclarant pour l'un ou pour l'autre, Céfar auroit toujours eu à combattre contre un parti puiffant. Il imagina de les réconcilier, afin de fe fervir d'abord de leur



leur crédit & de former ensuite pour lui un seul parti des deux factions qui leur étoient dévouées.

Ils entrèrent l'un & l'autre dans ses vues : Crassus , parce qu'il avoit besoin d'un appui ; Pompée , parce que son crédit diminuoit. On refusoit de donner des terres à ses vétérans , & de ratifier sans examen ce qu'il avoit fait en Asie , quoiqu'il eût mis dans ses intérêts le tribun Flavius Népos , & que les consuls. L. Afranius & Q. Métellus lui dussent le consulat.

La réconciliation de Crassus & de Pompée parut aux moins clairvoyans l'ouvrage d'un bon citoyen. César cependant devoit seul en recueillir le fruit. Bientôt ces trois hommes , par leurs factions réunies , disposèrent de tout dans la république : c'est ce qu'on nomma triumvirat. Crassus , toujours avare , ne songeoit qu'à amasser de nouvelles richesses. Pompée , toujours vain , jouissoit du crédit qu'il venoit de recouvrer : César , qui flattoit la vanité de l'un & l'avarice de l'autre , gagnoit insensiblement les partisans des deux. C'est ainsi qu'il commençoit à partager avec eux l'autorité , pour l'attirer ensuite toute à lui. Crassus & Pompée

*Tome IX,*

E

n'étoient plus entre ses mains que des instrumens qu'il faisoit à son élévation.

Caton ne cessoit de représenter qu'on avoit tout à craindre de l'union de ces trois hommes. Il jugeoit avec raison que la république ne pouvoit plus se maintenir qu'autant que les citoyens les plus puissans, divisés d'intérêts, feroient un obstacle les uns aux autres. Sévère, inflexible & vertueux sans ostentation, il se roidissoit contre les mœurs de son siècle. Il auroit voulu ramener les mœurs anciennes : mais ses cris étoient impuissans comme ses exemples. Les vices se roidissoient eux-mêmes contre une vertu qui les combattoit ; & si elle étoit respectée des vrais citoyens, les ambitieux & les hommes corrompus la tournoient en ridicule.

César, assuré d'obtenir le consulat, vouloit avoir pour collègue un homme dont il pût disposer, & il répandoit de l'argent à cet effet. Mais les sénateurs se cottisèrent, répandirent de plus grosses sommes, & firent tomber le choix sur M. Calpurnius Bibulus, entièrement dévoué aux intérêts de leur corps. Le sénat faisoit donc ouvertement un trafic des magistratures. Il y étoit même en quelque sorte forcé, & Caton le justifioit sur ce principe, que le bien de la république

est préférable à ses loix. Un gouvernement est bien près de sa ruine lorsque ceux qui veulent le soutenir sont réduits à autoriser par leur exemple de pareils abus.

César consul fut un tribun factieux, revêtu de la puissance consulaire. Au crédit qu'il avoit par lui-même, il joignoit celui de Crassus & celui de Pompée. Il employoit la violence, qui avoit passé en usage, & la rendoit en quelque sorte légitime aux yeux du peuple, dont il paroïssoit ménager les intérêts.

Il se proposa de distribuer aux pauvres citoyens qui auroient trois enfans ou davantage, les terres de la Campanie, qui, depuis la prise de Capoue sur Annibal, faisoient partie du domaine de la république.

Il porta d'abord au sénat la loi qu'il avoit dressée, & il la présenta avec des modifications qui pouvoient la faire recevoir. Il ne comptoit pas néanmoins sur l'agrément des sénateurs; mais leur refus les rendoit odieux, & l'autorisoit à recourir au peuple. Il ne cherchoit qu'un prétexte pour disposer de tout sans consulter le sénat.

Cette affaire occupa plusieurs séances. Les sénateurs différoient de conclure, parce qu'ils ne vouloient pas donner leur consen-

tement, & qu'ils n'osoient le refuser. Caton s'éleva seul ouvertement contre la loi proposée. Il jeta même des soupçons sur les motifs qui faisoient agir le consul. César l'envoya en prison. Il est vrai que voyant l'indignation que produisoit cette violence, il engagea un tribun à le délivrer aussi-tôt.

La loi ayant été portée devant le peuple, passa dans une assemblée tumultueuse où les triumvirs avoient répandu leurs satellites. Bibulus, qui s'y opposoit, vit briser les faisceaux de ses licteurs, fut insulté lui-même, & n'osa plus reparoître en public. Tout avoit été concerté entre les triumvirs, ou plutôt César faisoit lui-même agir & parler ses collègues. Pompée déclara que si quelqu'un se présentoit avec l'épée pour s'opposer à la loi, il prendroit l'épée & le bouclier pour la défendre. Cependant par ce propos inconsidéré, il perdoit son crédit auprès du sénat, & il servoit César, qui devenoit seul l'objet de la reconnoissance du peuple.

On nomma des commissaires pour distribuer des terres à vingt mille familles; & César, à l'exemple du tribun Saturninus, assura, par un serment qu'il fit prêter au peuple & au sénat, l'exécution de la loi qu'il venoit de faire passer. Pompée obtint alors

tout ce qui lui avoit été refusé à son retour d'Asie: Lucullus vouloit s'y opposer; mais ayant été menacé par le consul, il fut réduit à se jeter à ses pieds.

César, pour mettre dans ses intérêts les chevaliers, leur fit accorder une remise d'un tiers sur le bail des fermes de l'Asie. Il disposa des gouvernemens en faveur de ses créatures. Il prit pour lui celui de l'Illyrie & de la Gaule cisalpine; & Métellus Céler, qui commandoit dans la Gaule transalpine, étant mort, il demanda cette province au sénat, qui n'osa la lui refuser, parce qu'il l'eût demandée au peuple. Il prit tous ces gouvernemens pour cinq ans.

Pendant que ces choses se passoient, Bibulus, du fond de sa retraite, n'imagina d'autre moyen pour s'opposer aux délibérations du peuple, que de déclarer jours de fêtes tous les jours de l'année, & il faisoit afficher des édits contre les triumvirs. César n'eut aucun égard aux ordonnances de son collègue. Il se conduisit comme s'il eût été seul consul, ce qui faisoit dire à Cicéron, que ce consulat étoit celui de Jule & de César.

Quoique les triumvirs se fissent une étude de flatter le peuple, leur tyrannie excitoit néanmoins un mécontentement général. Ce

n'étoit que plaintes & murmures, dit Ciceron, & on parloit avec la plus grande liberté. Cependant personne ne songeoit à remédier aux maux. Si on résiste, ajoute cet orateur, on exposera la vie de tous les citoyens, & si on continue de céder, ce fera infailliblement la ruine de la république. Ciceron, qui parloit ainsi, n'avoit pas le courage de résister ouvertement. Il se contentoit de gémir en secret. Peut-être même les triumvirs se le feroient ils attaché, s'ils avoient su combien il desiroit une place d'augure qui vint à vaquer. C'est lui-même qui en fait l'aveu dans une de ses lettres à Atticus: tant il est vrai qu'alors les plus honnêtes gens étoient prêts à tout sacrifier à leur ambition. César ayant employé inutilement d'autres moyens pour le gagner, résolut de l'éloigner du gouvernement.

P. Clodius, le même qui avoit soulevé l'armée de Lucullus, coupable de profanation & de plusieurs autres crimes, avoit échappé au châtement par la prévarication des juges. Le vice triomphoit & tous ceux qui conservoient quelque reste de pudeur gémissaient à la vue des juges & du coupable. Lentulus & Catilina, disoit Ciceron, ont été absous deux fois; Clodius, comme eux, est

un nouveau fléau qui menace la république. Il avoit déposé contre lui, & il continuoit de le poursuivre ouvertement. Cet homme néanmoins étoit à redouter.

Clodius avoit du crédit parmi la multitude. Il le devoit à sa naissance, à son éloquence, à ses prodigalités & à son audace. Pompée, à son retour d'Asie, se lia avec lui; & César, qui ménageoit tous les factieux, le chercha. Ils se réunirent tous trois contre Cicéron.

Dans le dessein de citer cet orateur pour avoir fait mourir contre les loix Lentulus, Céthégus & d'autres complices de Catilina, Clodius aspiroit au tribunat: mais parce qu'il étoit de famille patricienne, il avoit fait jusqu'alors des tentatives inutiles. Il falloit donc qu'il se fît adopter dans une famille plébéienne: chose sans exemple, & qui par cette raison avoit besoin d'être autorisée par une loi. Cette loi fut proposée, Pompée & César la firent passer; & Clodius, devenu plébéien, obtint le tribunat.

César, dont alors le consulat alloit expirer, & qui se disposoit à partir pour les Gaules, pouvoit craindre qu'en son absence Pompée ne brisât les liens qui les unissoient l'un à l'autre. Pour les resserrer, il lui fit épouser Julie sa fille unique, femme d'es-

prit, qui prit beaucoup d'empire sur son mari. Il épousa lui-même Calpurnie, fille de Pison, qu'il avoit fait désigner consul, & auquel on donna pour collègue A. Gabinius, homme tout-à-fait devoué aux triumvirs. C'est ce même Gabinius qui, étant tribun, avoit fait donner à Pompée le proconsulat des mers. Il étoit perdu de dettes: il avoit été l'ami de Catilina: il s'abandonnoit à la débauche sans pudeur. Pison, tout aussi corrompu, sembloit l'être par principes, & ajoutoit à tous ces vices l'hypocrisie. Voilà les hommes que César laissoit à la tête du gouvernement. Par ces précautions, la république continua d'être sous la puissance des triumvirs; & Clodius, assuré de leur appui, fut maître d'affouvir sa vengeance.

Il rechercha la faveur du peuple: il écarta les obstacles qui pouvoient s'opposer à ses desseins; & quand il eut tout préparé, il fit porter une loi qui condamnoit à l'exil quiconque auroit fait mourir un citoyen sans forme de procès.

Cicéron prit le deuil. Presque tous les chevaliers le prirent avec lui. Bientôt après le sénat donna un décret qui ordonnoit à tous les citoyens de le prendre, comme dans une calamité publique. Cicéron parut en suppliant



devant le peuple , mais accompagné de vingt mille jeunes gens des plus nobles familles.

Cependant les consuls se déclaroient ouvertement contre lui. Pompée , à qui il avoit rendu des services essentiels , l'abandonnoit lâchement. Clodius , à la tête d'une troupe de gens armés , l'insultoit. Enfin , César qui étoit sorti de Rome avec la qualité de proconsul , & qui n'avoit pas la liberté d'y rentrer , se tenoit dans les fauxbourgs , & menaçoit de venir , s'il le falloit , au secours du tribun. Les légions qu'il commandoit étoient prêtes à marcher.

Quelques amis conseilloient à Cicéron de prendre les armes. Hortensius & Caton lui persuadèrent de céder. Il se bannit lui même. Aussi-tôt le décret de son exil fut porté. On vendit ses biens , & on rasa ses maisons. Il soutint son malheur avec peu de courage , disposé à ménager désormais le parti qu'il auroit lieu de redouter.

Caton , ferme & intrépide , ne tenoit qu'au parti de la liberté. Clodius , qui voulut encore l'éloigner , lui fit donner une commission , & l'envoya dans l'isle de Chypre.

L'année que Numance fut détruite , Attale , comme nous l'avons remarqué , laissa par testament ses états au peuple romain.

Quarante & quelques années après, vers le tems où Mithridate se préparoit à la guerre, Ptolémée Apion disposa aussi de la Cyrénaïque & de la Libye en faveur de la république. Sur la fin de la guerre des alliés, Ptolémée Alexandre lui légua les royaumes d'Egypte & de Chypre; & quelques années après, Nicodème III lui laissa la Bithynie. Si par de pareilles dispositions les souverains livroient leurs peuples à la rapacité des magistrats & des fermiers de la république, ils ne faisoient que prévenir ce qui devoit arriver tôt-ou tard, & ils leur procuroient au moins la paix.

Le sénat avoit pris possession dans le tems des royaumes de Pergame, de Cyrène & de Bithynie, & les avoit réduits en provinces romaines. Mais lorsque Ptolémée Alexandre légua ses états, il ne régnoit plus. Il avoit été chassé par les Alexandrins, qui donnèrent la couronne à Ptolémée Aulète, & l'isle de Chypre étoit devenue le partage de Ptolémée, frère du nouveau roi d'Egypte. Alexandre ne léguoit donc que des droits; & pour les faire valoir, il falloit que les Romains prissent les armes. C'est ce qu'ils ne pouvoient que difficilement, parce qu'alors ils déclarèrent la guerre à Mithridate, & que l'année sui-

vante fut le commencement de la guerre civile suscitée par Cinna. Clodius reprit cette affaire pendant son tribunat. Il fut décidé que les royaumes d'Égypte & de Chypre appartinrent à la république ; & Caton, à la sollicitation du tribun, fut chargé malgré lui de dépouiller Ptolémée, & de réduire l'isle de Chypre en province romaine, ce qu'il exécuta.

On ne forma point d'entreprises sur l'Égypte, parce que sous le dernier consulat, Ptolémée Aulète venoit d'être déclaré ami & allié du peuple romain : titre qu'il acheta de Pompée & de César six mille talens. Il n'en fut pas plus assuré sur le trône : forcé, pour payer cette somme, à surcharger ses peuples, il les souleva, & il fut réduit à s'enfuir hors de ses états. Quelque tems après Gabinius, qui commandoit dans la Syrie en qualité de proconsul, le rétablit à la sollicitation de Pompée. Il en coûta encore à ce prince dix mille talens. Voilà un exemple du trafic que faisoient du pouvoir les magistrats & les généraux de la république.

Il y avoit à peine deux mois que Cicéron avoit été exilé, lorsque Clodius osa insulter Pompée. Il se croyoit déjà maître dans Rome, & il ne voyoit pas qu'il n'avoit été

que l'instrument d'une faction puissante. Pompée, offensé, résolut de travailler au rappel de Cicéron. Cette affaire néanmoins trouva de grands obstacles; elle causa bien des tumultes, & elle ne put être terminée que l'année suivante, à la sollicitation des nouveaux consuls. Mais enfin Clodius succomba, & Cicéron, après seize mois d'exil, revint comme en triomphe. Tout le peuple sortit au-devant de lui. On célébra par des fêtes & par des sacrifices, & on rebâtit, des deniers publics, toutes ses maisons.

Il avoit été abandonné par Pompée, livré même; mais il lui devoit son rappel, & il ne tarda pas à lui en témoigner sa reconnaissance. La cherté du bled causoit des émeutes: Rome étoit menacée d'une disette, & le sénat délibéroit sur les moyens de ramener l'abondance. Cicéron, qui représenta Pompée comme l'unique ressource de la république dans les tems difficiles, proposa de lui donner pour cinq ans la surintendance des vivres dans toute l'étendue de l'empire. Cet avis ayant été suivi, on dressa un sénatus-consulte en conséquence, & on chargea les consuls de le porter au peuple.

Le décret du sénat ne pouvoit pas ne pas être confirmé par un plébiscite. Dans les dispo-

sitions où étoit le peuple, le tribun Massius jugea même qu'on ne donnoit pas à Pompée un pouvoir assez étendu. Il demanda qu'on lui accordât encore une flotte, une armée, la liberté de disposer des finances, & dans toutes les provinces où il paroîtroit une autorité supérieure à celle des propréteurs & des proconsuls. Pompée déclaroit qu'il s'entenoit au sénatus-consulte : mais ses partisans agissoient pour faire passer la loi du tribun, & il paroît aussi que ce fut celle qui passa.

Cependant l'épuisement du trésor public ne permit pas à Pompée de ramener facilement l'abondance. La cherté continua. On s'en prit à lui, & il perdit beaucoup dans l'esprit du peuple. A mesure que sa considération diminuoit, les ennemis du triumvirat se déclaroient plus ouvertement. Clodius trouvoit en eux un appui, & Pompée, presque sans pouvoir au milieu des factions qui troubloient la république, se voyoit humilié par cet homme qu'il avoit soutenu de tout son crédit.

Il se reprochoit alors d'autant plus d'avoir aliéné le sénat, que dans la situation où il étoit, les deux autres triumvirs paroissoient n'avoir pas besoin de lui. Il se voyoit éclipsé par César, qui du fond des Gaules, où il

se couvroit de gloire , commandoit dans Rome ; & en même tems il se voyoit abandonné de Crassus. Ce triumvir , qui ne pouvoit être puissant que par César, se déclaroit contre Pompée , & se joignoit à ses ennemis.

César paroissoit prendre peu de part à ce qui se passoit à Rome. Il vouloit qu'on le crût uniquement occupé des affaires de son gouvernement. Cependant il présidoit en quelque sorte aux comices. Il influoit jusque dans les délibérations du sénat. Son argent lui faisoit des créatures qui veilloient à ses intérêts. Pour se rapprocher , il venoit passer les hyvers dans la Gaule cisalpine : plus à portée de servir ceux qui lui étoient dévoués , il envoyoit des soldats aux assemblées du peuple , lorsqu'il jugeoit à propos d'user de violence. Le lieu de son séjour étoit le rendez-vous des hommes perdus de dettes , de tous ceux qui avoient de mauvaises affaires , des prétendans aux magistratures , & en même tems de ce qu'il y avoit de plus distingué dans toute l'Italie. Il donnoit aux uns , il promettoit aux autres , il les menageoit tous. Aussi empressé d'acquérir ses ennemis , que de conserver ses amis , il n'agissoit ni par inquiétude , ni par animosité ; & les démarches , qu'il précipitoit & ralentissoit à

propos , laissoient à peine appercevoir jusqu'où il portoit son ambition.

Je ne parlerai point des guerres qu'il fit dans les Gaules : on peut s'en instruire dans ses commentaires. Je remarquerai seulement qu'elles n'étoient pour lui qu'un des moyens qui devoient servir à ses projets. Ses conquêtes ajoutoient tous les jours à sa réputation : il s'attachoit les soldats : il amassoit des sommes immenses, & il les distinguoit. Il est vrai que pour être en état de faire des largesses, il acquéroit par toutes sortes de voies. Il se feroit déshonoré, si les Romains avoient été moins corrompus, ou moins éblouis de ses succès. Mais on ne voyoit que ses victoires, & l'argent qu'il faisoit répandre achevoit de le justifier. Le sénat, importuné des plaintes des alliés, parut vouloir lui faire rendre compte de sa conduite, & il finit par lui donner des éloges : il ordonna même des actions de grâces aux dieux pour des brigandages qu'il auroit dû punir.

La division qui étoit entre les triumvirs enhardit leurs ennemis. Pompée les excitoit lui-même, parce qu'il n'étoit pas fâché qu'on s'élevât contre une puissance qui lui échappoit. C'est pourquoi Cicéron censura publi-

quement la conduite que César avoit tenue pendant son consulat. Il fit plus. Il proposa de casser la loi agraire, que le sénat & le peuple avoient juré d'observer. Alors L. Domitius Ahenobarbus aspirait au consulat. Ouvertement contraire aux triumvirs, il étoit sur-tout ennemi de César, & il se proposoit de lui ôter le gouvernement des Gaules.

Le parti qui se formoit contre les triumvirs le mit dans la nécessité de se réunir. César vouloit écarter l'orage dont il étoit menacé. Pompée cherchoit à recouvrer l'autorité qu'il avoit perdue; & Crassus, nécessaire à l'un & à l'autre, avoit besoin des deux pour être quelque chose. Comme César ne pouvoit pas sortir de son gouvernement, Crassus le vint trouver à Ravenne, & Pompée le vit à Lucques. Ils renouvelèrent leurs engagements. Ils arrêtèrent entr'eux que Crassus & Pompée feroient consuls l'année suivante, qu'au sortir de leur consulat ils auroient pour cinq ans les deux principaux gouvernemens, & que César seroit continué dans celui des Gaules pour le même nombre d'années. Tout cela fut exécuté: mais après avoir usé d'artifice pour réussir, il fallut encore employer la violence.

Les triumvirs s'étant rapprochés, Cicéron



ne pouvoit conſerver l'amitié de Pompée , ſ'il refuſoit de rechercher celle de Céſar ; & pour plaire à l'un & l'autre , il falloit encore qu'il ſe reconciliât avec Craſſus , contre qui il s'étoit toujours déclaré. Il fit tout ce qu'on exigea de lui. Il écrivit même à Céſar : il le loua ſur bien des choſes qu'il n'avoit pas toujours approuvées , & il opina dans le ſénat pour lui conſerver les deux Gaules. Il eſt vrai qu'il avoit quelque honte d'avoir ſi ſubitement changé de langage. Mais il jugeoit que ce n'étoit plus le tems du patriotiſme ; & qu'ayant à ſe plaindre de la foibleſſe ou de la perfidie de ceux qui ſe diſoient du bon parti , il devoit , par une démarche éclatante , rompre pour jamais avec ceux qui auroient le pouvoir & la volonté de ſe défendre. Ces raiſons , qui ne le juſtifieroient pas , le rendirent ſuſpect à tous les partis ; & on le repréſentoit comme un homme foible qui abandonnoit ſes amis pour ramper devant ſes ennemis.

Il y avoit cent ans que Valérius Meſſala & Caſſius Longinus , cenſeurs quelques années avant la troiſième guerre punique , avoient ordonné la conſtruction d'un théâtre à demeure , où l'on pût donner des jeux dans tous les tems de l'année. Cet édifice étoit

déjà fort avancé , lorsque Scipion Nafica représenta que la commodité qu'on vouloit procurer au peuple augmenteroit la passion pour les spectacles , passion qu'il convenoit plutôt de réprimer , dans un tems où la licence des pièces dramatiques contribuoit visiblement au dépérissement des mœurs. Il fut écouté. On démolit cet édifice. Le sénat donna même un décret par lequel il ordonna que les théâtres construits à chaque fois qu'on en voudroit faire usage , ne subsisteroient qu'autant de tems que dureroient les jeux. Sans égard pour ce décret , Pompée , qui cherchoit la faveur du peuple , fit bâtir un théâtre à demeure , où quarante mille spectateurs pouvoient être placés commodément.

Après avoir fait des loix inutiles pour réprimer le luxe de la table & pour empêcher les prévarications qui se commettoient dans les jugemens , Pompée & Crassus osèrent porter une loi contre les brigues. C'étoit une dérision de leur part. Leur intention n'étoit pas de les faire cesser. Pompée sur-tout vouloit qu'il y en eût. Aussi continuèrent-elles sous les consulats suivans avec plus de violence que jamais , & elles causèrent les plus grands désordres. Les candidats exposoient publiquement leur argent sur la place.

Les chefs des factions prenoient les armes pour faire élire ceux qui les avoient payés. Le peuple, qui ne s'assembloit que pour en venir aux mains, se séparoit sans avoir pu faire d'élection, & la république fut huit mois sans magistrats.

Sur ces entrefaites, Crassus, qui avoit eu la Syrie pour département, périt dans la guerre qu'il faisoit aux Parthes, & Julie mourut vers le même tems. Les liens qui avoient uni Pompée & César étoient donc rompus, & ils ne pouvoient plus se renouer. Les circonstances où ces deux hommes se trouvoient ne le permettoient pas.

César, à la tête d'une armée victorieuse qui étoit à lui, partageoit au moins la faveur du peuple, & n'avoit plus besoin de Pompée. Dans la position où il se trouvoit, il ne cherchoit qu'un prétexte pour commencer la guerre & il attendoit qu'on le lui fournît.

Quant à Pompée, il fondoit toutes ses espérances dans l'anarchie qu'il entretenoit à dessein. Persuadé que le sénat & le peuple seroient forcés de venir à lui, comme au seul homme capable de rétablir l'ordre, il se flattoit d'être le maître de la république avant que César fût en état de le traverser. Il

croyoit déjà avoir tout préparé. Ses partisans ne cessoient de dire qu'il étoit tems que Rome fût gouvernée par un seul magistrat, & ils propofoient de le nommer dictateur. Il comptoit obtenir par des intrigues la même puissance que Sylla avoit usurpée par les armes ; & d'après le plan qu'il s'étoit fait, il n'avoit pas voulu s'éloigner. C'est par ses lieutenans qu'il gouvernoit l'Espagne, que le sort lui avoit donnée pour département.

Peut-être le sénat lui auroit-il accordé la dictature. Bibulus proposa de le nommer consul sans collègue. C'étoit composer sur le titre, lorsqu'on ne pouvoit pas refuser le pouvoir. Caton appuya l'avis de Bibulus, jugeant que tout gouvernement étoit préférable à l'anarchie, & invitant Pompée à user avec modération de la puissance que les circonstances mettoient dans la nécessité de lui accorder.

Cette proposition étonna de la part de deux hommes dont on connoissoit le zèle pour la république ; mais elle prouvoit aussi qu'il n'y avoit d'autre ressource, & leur avis passa. Les sénateurs jugeoient d'ailleurs que Pompée, flatté de se voir seul à la tête du gouvernement, romproit entièrement avec César. En effet, il parut dès-lors s'at-

tacher au parti du sénat , & il ne s'en sépara plus.

Comme l'ambition de Pompée étoit la principale cause des troubles , il ne lui fut pas difficile de rétablir l'ordre , & il le rétablit. Pour arrêter les violences , il fit rechercher ceux qui en avoient commis ; mais violateur des loix qu'il portoit lui-même , il se conduisit avec beaucoup de partialité. Il parut s'être réservé le droit de sauver les coupables auxquels il s'intéressoit.

Après sept mois , il prit pour collègue Q. Métellus Scipio , dont il venoit d'épouser la fille ; & lorsqu'il en fut tems , il permit de procéder à l'élection des consuls pour l'année suivante. Elle se fit sans violence & sans troubles. Les nouveaux consuls furent Ser. Sulpicius & M. Claudius Marcellus. Le premier paroissoit d'un caractère à n'épouser vivement aucun parti , le second se déclaroit ouvertement contre César.

Pompée, qui avoit obtenu pour cinq nouvelles années une prolongation de son gouvernement en Espagne , étoit sorti de Rome , où la qualité de proconsul ne lui donnoit aucun commandement ; mais il se tenoit dans les fauxbourgs , d'où il étoit encore l'ame de toutes les délibérations. Depuis son dernier

consulat il paroïssoit le protecteur du sénat & de la république. Quoique sans titre, il étoit de fait premier magistrat. Il se saisissoit peu - à - peu de l'autorité, & il régnoit sans violence.

César, qui après son consulat avoit pris le gouvernement des Gaules pour cinq ans, avoit depuis obtenu une prorogation pour cinq autres; & le tems de son commandement ne devoit expirer que dans trois. Ce terme paroïssoit long à Pompée, qui attendoit avec impatience le moment où César licenciéroit ses troupes & reviendrait à Rome simple particulier.

Mais César ne vouloit pas être simple particulier, lorsque Pompée, qu'on avoit continué dans le gouvernement d'Espagne, seroit encore à la tête des légions & se tiendroit aux portes de Rome. Il se proposoit, après avoir achevé de soumettre les Gaules, de demander le consulat par procureur. S'il l'obtenoit, il passoit tout - à - coup de son gouvernement au consulat, & il y passoit avec dix légions de vieilles troupes attachées à sa fortune. Alors il étoit armé & il l'étoit mieux que Pompée.

Pour rompre les mesures de César, Pompée fit renouveler la loi qui défendoit de

conférer les magistratures aux absens. Mais il soutint mal cette démarche. Croyant avoir encore des ménagemens à garder, il fit bientôt ajouter à la loi, *à moins qu'on ne soit dispensé nommément de demander en personne.* Or, les dix tribuns s'accordèrent pour faire donner cette dispense à César, & elle lui fut donnée sans opposition.

Cependant le consul M. Marcellus proposa au sénat d'ordonner à César de quitter le commandement des Gaules au premier mars de l'année où l'on alloit entrer, & de l'obliger en même tems à venir à Rome demander le consulat en personne. De pareils ordres étoient injustes, & quand ils ne l'auroient pas été, il auroit été prudent, avant de les donner, de savoir comment on se feroit obéir. Sur quoi pouvoit-on se fonder pour retrancher deux ans du commandement de César, & pour priver ce général d'une dispense qui venoit de lui être accordée ? Et quelles forces avoit la république pour s'assurer de l'obéissance d'un homme qui étoit à la tête de dix légions ? Les partisans de César crièrent à l'injustice, & le consul Sulpicius, qui respectoit les loix, s'opposa à la proposition de son collègue.

Pompée, forcé à dissimuler, le désapprou-

voit lui-même en public, & en même tems il songeoit à la faire passer l'année suivante. Dans cette vue, il fit nommer au consulat Caius Marcellus, cousin de Marcus, & il appuya de son crédit C. Scribonius Curio, pour le faire élire tribun. Curion avoit de l'audace & de l'éloquence, & jusqu'alors il s'étoit toujours déclaré contre César.

César tenta inutilement de gagner C. Marcellus. Il réussit mieux auprès du collègue de ce consul, L. Emilius Paulus, qui promit de ne point agir contre lui. Il lui en coûta neuf cent talens, seulement pour réduire Paulus au silence : il donna une somme bien plus considérable à Curion, & il s'en assura encore. Ce tribun le servit d'autant mieux, qu'on ne le soupçonnoit pas de s'être laissé corrompre.

L'année suivante C. Marcellus proposa d'envoyer un nouveau proconsul dans les Gaules. Paulus se tut comme il en étoit convenu, & Curion applaudit à la proposition du consul. Mais il ajouta, que pour assurer la liberté, il falloit qu'en même tems Pompée abdiquât le proconsulat d'Espagne, & licenciât ses troupes. Cette proposition ayant, comme il l'avoit prévu, soulevé les partisans de ce général, il se confirma dans  
l'opinion



l'opinion qu'elle ne seroit point acceptée, & ce fut pour lui une raison d'insister avec plus de force. Il conclut que si deux hommes, aussi puissans que Pompée & César, ne quittoient pas en ce tems le commandement des armées, il étoit d'avis de les déclarer l'un & l'autre ennemis de la république.

Sur ces entrefaites, Pompée, tombé dangereusement malade à Naples, recouvra la santé, & sa convalescence fut célébrée dans toute l'Italie par des fêtes & par des sacrifices. Jamais joie n'avoit été si générale & si vive. D'après ces démonstrations, jugeant de l'attachement de ces peuples, Pompée crut n'avoir plus à ménager César, & il cessa de dissimuler. Une autre cause contribuoit encore à lui donner de la confiance.

Sous prétexte que les Parthes menaçoient la Syrie, le sénat avoit ordonné que Pompée & César fourniroient chacun une légion pour être envoyée dans cette province, & César les avoit fournies toutes deux, parce que Pompée dans cette occasion lui en redemanda une qu'il lui avoit prêtée. Ceux qui avoient été chargés de porter à César le décret du sénat avoient répandu à leur retour qu'il étoit haï de ses troupes, & qu'elles

l'abandonneroient auffi-tôt qu'elles auroient repassé les Alpes. Pompée compta sur ces rapports, qu'on ne faisoit sans doute que pour lui plaire. Il ne garda plus de mesures. Il se moqua même de ceux qui craignoient César ; & lorsqu'on lui demandoit quelles forces il lui opposeroit, il répondoit que par-tout où il frapperoit du pied, il en sortiroit des légions.

César, plus circonspect, affectoit d'autant plus de modération, qu'il remarquoit plus de confiance dans la conduite de ses ennemis. Il souscrivoit à la proposition de Curion : il invitoit Pompée à y souscrire, & il s'étudioit à mettre de son côté toutes les apparences de la justice. Telles étoient les dispositions qu'il montrait lorsqu'il vint passer l'hiver dans la Gaule cisalpine. Il apprit en y arrivant que les deux légions destinées pour l'Asie par un décret du sénat avoient été données à Pompée.

Il ne pouvoit donc pas douter qu'on n'armât contre lui, & il en écrivit au sénat à deux reprises différentes, se plaignant du peu d'égard qu'on avoit pour ses services ; protestant qu'il quitteroit le commandement si Pompée le quittoit : déclarant que si ce général vouloit le retenir, il sauroit se main-

tenir de son côté, & ajoutant qu'il seroit dans peu de jours à Rome pour y venger ses injures.

Ses dernières lettres arrivèrent à Rome au commencement de janvier. A peine les consuls permirent-ils de délibérer. Il fut arrêté précipitamment que César licenciéroit son armée dans un jour marqué, & que s'il n'obéissoit, il seroit poursuivi comme un ennemi de la république. Ce fut envain que les tribuns Marc-Antoine & Q. Cassius s'opposèrent à ce décret. On ne respecta ni leur opposition, ni leur caractère. Forcés à sortir de Rome, ils se rendirent au camp de César où Curion les avoit précédés. Le sénat avoit déjà ordonné aux consuls, aux préteurs, aux tribuns & aux proconsuls *de veiller au salut de la république.*

La conduite inconsidérée de Pompée & des consuls fournissoit enfin à César le prétexte qu'il cherchoit. Il harangua ses troupes. Il fit le récit des injures qu'il avoit reçues. Il se plaignit du décret qu'on venoit de porter contre lui. Il appuya principalement sur le peu de respect qu'on avoit eu pour la personne sacrée des tribuns. Les soldats, qui depuis neuf ans servoient sous ses ordres, jurèrent tous qu'ils étoient prêts

à défendre l'honneur de leur général, & à venger les injures faites aux magistrats du peuple.

César étoit alors à Ravenne, où il n'avoit qu'une légion, c'est-à-dire, cinq mille hommes de pied & trois cent chevaux. Il envoya ses ordres au reste de ses troupes qui étoient dans leurs quartiers d'hyver, & sans les attendre il s'avança vers le Rubicon; assuré du succès de son entreprise s'il étonnoit ses ennemis par sa hardiesse & par sa célérité.

Il étoit défendu à tout général de sortir sans permission des terres de son gouvernement, & comme celui qui commandoit dans la Gaule cisalpine menaçoit plus qu'aucun autre la liberté, il y avoit un décret par lequel le sénat devoit aux dieux infernaux, & déclaroit sacrilège & parricide, quiconque à la tête d'une légion ou même d'une cohorte passeroit le Rubicon. César s'arrêta sur le bord de cette rivière. *Si je passe, dit-il, combien je vais faire de malheureux! mais je suis perdu si je diffère à passer.* Il passa & se rendit maître de Rimini, où Marc-Antoine & Cassius le joignirent.

A cette nouvelle, Rome crut voir à ses portes César avec dix légions; & cependant Pompée, à qui le sénat avoit remis toute

l'autorité , se troubloit. Sans troupes , sans places de retraite , exposé aux reproches que lui attiroit son peu de prévoyance , il ne trouvoit que des oppositions dans son parti même. Chacun se croyoit en droit de lui donner des conseils : peu se montroient disposés à lui obéir. Le sénat , qui s'assembloit tumultuairement , ne prenoit aucune résolution. Le peuple méconnoissoit les magistrats. Chaque citoyen sembloit vouloir être l'arbitre de son sort , & la république paroissoit sans chef.

Cette disposition des esprits ne laissoit en Italie aucune ressource à Pompée. Il ne comptoit pas sur les deux légions qui avoient servi sous César. Ses autres troupes étoient en petit nombre , & n'avoient jamais fait la guerre. Il se hâtoit d'en faire lever dans toute l'Italie : mais c'étoit trop tard. César devoit arriver avant qu'on les eût rassemblées. Les villes lui ouvroient leurs portes , son armée grossissoit pour ainsi dire à chaque pas , & sa clémence achevoit de dissiper ses ennemis. Il pardonnoit à tous ceux qui tomboient entre ses mains , protestant qu'il ne desiroit que la paix ; la promettant si Pompée consentoit à une entrevue , & déclarant qu'il n'étoit sorti de son gouvernement que pour

se défendre & pour venger les tribuns. Par cette conduite, il se faisoit attendre comme un libérateur; & pour se rendre maître de Rome, il n'avoit plus qu'à se montrer.

Ses partisans ne se cachotent pas. Pompée, qu'ils bravoient en quelque sorte, n'osoit faire prendre les armes au peuple. Il sortit de Rome suivi des consuls & de la plus grande partie des sénateurs. Bientôt après il abandonna l'Italie & passa en Epire. Il comptoit sur les forces de l'Orient, de ces pays qui avoient été auparavant le théâtre de sa gloire. En partant, il déclara qu'il traiteroit en ennemis tous ceux qui ne le suivroient pas. César, plus sage, déclara qu'il reconnoissoit pour amis tous ceux qui ne feroient pas contre lui.

Pour terminer promptement la guerre, il importoit à César de poursuivre Pompée sans différer, & de ne pas lui laisser le tems de rassembler toutes les forces de l'Orient. Mais il n'avoit pas assez de vaisseaux, & d'ailleurs, il lui importoit aussi de ne pas livrer l'Italie aux lieutenans que Pompée avoit en Espagne. Occupé de ces objets, il résolut de marcher contre ces lieutenans, pendant qu'il feroit tout préparer pour son passage dans la Grèce.

Il n'y avoit que soixante jours qu'il avoit passé le Rubicon , & il étoit maître de toute l'Italie. Il se rendit alors à Rome , où le peuple le reçut avec de grandes acclamations. Il assembla ce qui restoit de sénateurs. Il entreprit de se justifier , c'est-à-dire , de mettre de son côté une apparence de justice , & il proposa d'envoyer des députés à Pompée pour traiter d'accommodement. Personne ne voulut se charger de cette commission.

Malgré la clémence qu'il affectoit , & qui étoit même dans son caractère , il donna de terribles impressions contre lui , lorsqu'il voulut se saisir du trésor public. Il fit enfoncer les portes : il menaça de mort le tribun de Métellus , & il parla comme s'il eût été maître de la fortune & de la vie de tous ceux qu'il avoit vaincus. Dans le besoin qu'il avoit d'argent , il ne craignoit pas de commettre des attentats qu'il jugeoit utiles à ses desseins.

Il partit de Rome après avoir pourvu à la sûreté de l'Italie , & disposé des gouvernemens de Sardaigne , de Sicile & d'Afrique , provinces dont il vouloit s'affurer. Lorsqu'il arriva dans les Gaules , Marseille venoit de se déclarer pour Pompée. Il en forma le siège , & ayant laissé devant cette place C. Trébonius , il continua sa route.

L'expédition d'Espagne ne dura qu'une campagne. Afranius qui commandoit dans l'Espagne citérieure, après avoir été long-tems harcelé, fut forcé de se rendre, se trouvant sans ressource & hors d'état de faire une retraite. Alors tous les peuples se déclarèrent pour César, & à son approche Varro, qui commandoit dans l'Espagne ultérieure, se soumit. Le siège de Marseille duroit encore. Cette place se rendit lorsque César reparut. Tout lui réussissoit où il étoit, mais il éprouvoit des revers où il n'étoit pas. P. Cornélius Dolabella & C. Antonius, qui commandoient pour lui sur les côtes d'Illyrie, furent défaits par les lieutenans de Pompée; & en Afrique, Curion, vaincu par Juba roi de Mauritanie, perdit la vie & toute son armée.

César revint à Rome, où le préteur M. Emilius Lépidus venoit de le nommer dictateur. Il est vrai que ce magistrat avoit usurpé sur les droits des consuls, & que par conséquent, cette nomination étoit contre toutes les règles: mais César avoit besoin d'un titre, & il lui importoit peu de quelle manière il l'acquéroit.

En qualité de dictateur, il présida aux comices pour l'élection des magistrats de l'année suivante. Il fut élu consul & il prit



pour collègue P. Servilius Isauricus. Il paroif-  
foit donc agir désormais au nom de la répu-  
blique ; & par-là , il reprenoit sur ses enne-  
mis l'avantage qu'ils avoient d'abord eu sur  
lui. Il fit quelques réglemens , abdiqua la  
dictature , & partit pour Brindes , où il avoit  
donné rendez-vous à douze légions & à  
toute sa cavalerie.

Ces légions n'étoient pas complètes. Elles  
ne formoient qu'environ quarante mille hom-  
mes. Il avoit perdu beaucoup de soldats dans  
les combats , dans les marches , & les mala-  
dies en avoient fait périr un grand nombre  
pendant l'automne. D'ailleurs il n'avoit de  
vaisseaux que pour embarquer vingt mille  
hommes de pied & six cent chevaux.

Pompée , occupé depuis plusieurs mois à  
ses préparatifs , avoit neuf légions complè-  
tes , composées de citoyens romains. Il en  
attendoit encore deux , que Métellus Scipion  
lui amenoit de Syrie. Il avoit trois mille  
archers , douze cohortes de frondeurs , sept  
mille chevaux & des corps de troupes qu'il  
avoit tirés de la Thrace , de la Macédoine ,  
de la Thessalie & de plusieurs autres provin-  
ces. Enfin ce qui lui donnoit sur-tout un grand  
avantage , c'étoit le nombre de ses vaisseaux :  
ses flottes le rendoient maître de la mer.

César ayant embarqué sept légions, mit à la voile & prit terre le lendemain entre les rochers des monts Cérauniens. Il arriva avant que ses ennemis eussent été informés de son départ. Il avoit évité les ports qu'il savoit occupés par leurs flottes. Aussi-tôt qu'il eut débarqué, il renvoya ses vaisseaux à Brindes, pour transporter le reste de ses troupes.

A son arrivée, presque toute l'Epire se soumit, parce que les villes ne croyoient pas devoir fermer leurs portes à un consul. Maître d'Apollonie, il marchoit à Dyrrachium, où les ennemis avoient leurs magasins. Mais Pompée étant arrivé à tems pour couvrir cette place, il s'arrêta en-deçà du fleuve d'Apfus, & il attendit là le reste de ses troupes, que Marc-Antoine ne put lui amener que quelques mois après, sur la fin de l'hyver. Pompée étoit campé sur l'autre bord du fleuve avec toutes ses forces.

Je ne parlerai pas des propositions de paix faites par César. Elles n'étoient pas sincères. Il savoit bien qu'elles ne seroient pas acceptées. Plus on lui répondit avec hauteur, plus il affectoit de faire des avances. Peut-être aussi ne vouloit-il ouvrir une négociation que dans l'espérance de débaucher une partie des troupes de Pompée.

César souffroit de la disette , & Pompée , maître de la mer & supérieur sur terre , pouvoit vaincre sans combattre , s'il tiroit la guerre en longueur. C'étoit d'abord son dessein ; & pendant quelque tems , il n'engagea que des combats qui n'étoient pas décisifs. Pour le forcer à une action générale , ou pour l'affamer , s'il s'y refusoit obstinément , César entreprit de l'enfermer dans ses lignes. De hauteur en hauteur il éleva des forts , & quoique l'armée ennemie fût plus nombreuse que la sienne , il l'enveloppa de manière qu'elle manqua d'eau & de fourrage. Cette position des deux armées engagea une action où la fortune , qui décide souvent du sort des combats , enleva la victoire à César , qui avoit forcé le camp de Pompée , & bientôt après l'enleva à Pompée , qui eût taillé en pièces ses ennemis , s'il eût su vaincre , comme le disoit César , ou si , comme il le disoit lui-même , il n'eût pas craint une embuscade. Quoiqu'il en soit , il eut l'avantage , & les troupes de César furent véritablement mises en déroute.

Métellus Scipion étoit arrivé en Macédoine , où César avoit deux légions sous les ordres de Cn. Domitius Calvinus. Tant que Pompée campoit sur la côte , ses flottes

entretenoient l'abondance dans son armée. Il pouvoit au contraire souffrir de la disette, s'il s'avançoit dans les terres. Pour l'engager à s'éloigner de la mer, César prit le chemin de la Macédoine. Il jugeoit d'ailleurs, après l'échec qu'il avoit reçu, devoir donner à ses troupes le tems de se rassurer. Pompée le suivit, soit pour aller au secours de Scipion, soit pour tomber, s'il le pouvoit, sur Domitius.

César joignit Domitius dans la Thessalie, où les bleds étoient prêts à couper. Cette raison le détermina à s'arrêter dans cette province. Il en fit le théâtre de la guerre. Pompée arriva quelques jours après, & joignit Scipion, avec qui il partagea le commandement.

Pleins de confiance depuis le dernier combat, les partisans de Pompée avoient regardé la retraite de César comme une fuite. Ils comptoient si fort sur la victoire, qu'au lieu de penser aux moyens de vaincre, ils se disputoient déjà entr'eux les dépouilles de l'ennemi. La guerre ne leur paroissoit plus que l'affaire d'un jour; & dans l'impatience de retourner en Italie, ils se plaignoient de la lenteur de Pompée, auquel ils reprochoient de vouloir se perpétuer dans le commandement. Ce général, accoutumé dès sa

jeunesse aux applaudissemens , avoit le foible de ne point souffrir d'être désapprouvé. Il résolut donc d'engager une action générale dans les plaines de Pharsale où il étoit campé. Il fut entièrement défait.

Ptolémée Aulète, qui avoit de grandes obligations à Pompée, ne vivoit plus. Il avoit laissé la couronne à Ptolémée l'aîné de ses fils , & à Cléopatre l'aînée de ses filles , ordonnant qu'ils s'épouseroient, & qu'ils régneroient conjointement. Il nomma le peuple romain exécuteur testamentaire; & son testament , qu'il envoya à Rome, fut déposé entre les mains de Pompée.

Malgré les dispositions d'Aulète, Cléopatre fut chassée du trône par les ministres de Ptolémée. Mais cette princesse ne fut pas sans ressources. Elle se retira en Syrie, où elle leva des troupes; & elle revint à la tête d'une armée, pour former le siège de Péluse : son frère étoit allé au devant d'elle , pour couvrir cette place; & les deux armées campoient sur la côte lorsqu'elles virent arriver Pompée, qui croyoit que l'Egypte seroit un asyle pour lui. En effet, on parut d'abord empressé à le recevoir. Mais les députés qu'il avoit envoyés à Ptolémée ayant eu l'imprudence d'inviter les

soldats à ne pas abandonner un général sous qui plusieurs d'entr'eux avoient autrefois servi, les ministres du roi en prirent de l'ombrage, & résolurent de faire périr Pompée. Peut-être que le méprisant dans sa disgrâce, ils croyoient se faire un mérite auprès de César en lui immolant cette victime, & ils l'immolèrent.

Informé de la route qu'il avoit pris, César avoit fait voile vers Alexandrie. Le sort funeste de Pompée lui arracha des larmes : il détourna les yeux avec horreur lorsqu'on lui présenta sa tête. Il lui fit rendre les honneurs accoutumés, & dès ce jour, il commença à répandre ses bienfaits sur ceux qui avoient suivi le parti de ce général malheureux.

Aulète ayant nommé le peuple romain exécuteur testamentaire, César prétendit que c'étoit aux consuls de la république à prendre connoissance des contestations qui s'élevoient au sujet du testament. En conséquence, il se porta pour juge entre Ptolémée & Cléopâtre, & il leur ordonna de licencier leurs troupes.

Il ne paroissoit pas faire respecter son autorité, car il n'avoit amené avec lui que huit cent chevaux, & deux légions qui ne composoient qu'un corps de deux mille deux cent hommes. Déjà le peuple d'Alexandrie

s'étoit ameuté plusieurs fois, parce qu'il regardoit les faisceaux qui précédoient le consul comme une insulte faite à la dignité royale; & bientôt César, dans le quartier qu'il occupoit, se vit assiégé par les troupes du roi. Les ministres de ce prince le soupçonnoient avec fondement d'être favorable à Cléopatre.

Cette guerre, qui commença dans le mois d'Août dura pendant tout l'hyver. Ptolémée y périt, la bibliothèque d'Alexandrie fut brûlée, & César, dans le tems qu'à Rome on le nommoit dictateur, courut en Egypte les plus grands dangers. Il dut son salut à son courage & aux secours qui lui vinrent d'Asie. Vainqueur, il donna la couronne à Cléopatre, & lui associa Ptolémée, prince âgé de onze ans, & frère du dernier roi.

La passion qu'il conçut pour Cléopatre le retint encore quelques mois en Egypte. Il en sortit enfin pour marcher contre Pharnace, qui s'étoit emparé du royaume de Pont. C'est ce même Pharnace à qui Pompée avoit laissé le Bosphore cimmérien.

César a rendu compte en trois mots de la rapidité de cette expédition: *veni, vidi, vici*, je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. Cependant il n'avoit amené avec lui qu'une

légion, qui en arrivant dans le Pont se trouva réduite à mille hommes; & le reste de ses forces ne consistoit qu'en trois légions peu exercées, & qui avoient été défaites par Pharnace. Déjotarus, roi de la petite Arménie, en fournit une: Domitius, qui commandoit alors dans l'Asie, amena les deux autres. César avoit laissé le reste de ses troupes en Egypte, soit pour défendre Cléopâtre & Ptolémée contre les révoltes, soit pour les retenir eux-mêmes dans le devoir.

Après avoir vaincu & ruiné Pharnace, il régla les affaires de l'Orient. De retour à Rome vers le tems des comices, il fut élu consul & dictateur pour l'année suivante. C'étoit son troisième consulat & sa troisième dictature. Rome avoit besoin de sa présence. Les troupes qui étoient restées en Italie ne connoissoient plus la discipline: dans la ville, les factions caufoient les plus grands désordres, & la république paroissoit livrée à l'anarchie. Cependant la guerre n'étoit pas finie. Le parti de Pompée s'étoit relevé en Afrique, & César pouvoit se reprocher le tems qu'il avoit perdu en Egypte. Si ses ennemis avoient pu prévoir cette lenteur, qui démentoit son caractère, il est vraisemblable



qu'ils en auroient tiré un grand avantage.

César se hâta de passer en Afrique, où Métellus, Scipion & Caton s'étoient retirés après la bataille de Pharsale. Il aborda, dans le mois de Décembre, aux environs d'Adrumète, avec trois mille hommes de pied & cent cinquante chevaux : le reste de ses troupes ne put même arriver que bien lentement. Les forces des ennemis paroissoient néanmoins formidables : car Scipion, à la tête de dix légions & d'une cavalerie nombreuse, avoit encore dans son alliance Juba, roi de Mauritanie. Mais César comptoit sur sa réputation, sur le nom de Marius, dont la mémoire étoit chère aux Africains, & sur les titres de consul & de dictateur. En effet, ces motifs lui ouvrirent les portes de plusieurs villes, & causèrent des désertions dans l'armée ennemie. D'ailleurs il favoit éviter le combat, comme il favoit l'engager à propos.

La circonspection avec laquelle il étoit obligé de se conduire, retint l'activité qui lui étoit naturelle. Dans les Gaules, il avoit eu à combattre contre des hommes accoutumés à employer la valeur plutôt que la ruse : en Afrique, au contraire, c'étoit contre la ruse qu'il avoit sur-tout à se prés-

cautionner, & il falloit du tems pour exercer les soldats dans ce nouveau genre de guerre. Ils s'y exercèrent pourtant assez promptement, & après avoir eu l'avantage dans plusieurs combats, ils remportèrent une victoire complète près de Thapsus. Scipion périt lorsqu'il vouloit passer en Espagne. Caton se tua dans Utique. Juba, chassé de ses états, perdit la vie. Son royaume fut réduit en province romaine, & César revint à Rome sur la fin de Juillet.

Dans un homme qui n'a qu'à commander, la vengeance est toujours l'effet d'une ame cruelle ou pusillanime. La clémence étoit naturelle à César autant que la valeur, & son premier soin, à son retour d'Afrique, fut de rassurer le sénat & le peuple, qui pouvoient craindre de trouver en lui un Marius ou un Sylla. Il se conduisit comme s'il n'avoit jamais eu d'ennemis. Il pardonna, non-seulement aux partisans de Pompée : ils furent encore l'objet de ses graces, & parmi eux il éleva aux magistratures ceux qui méritoient son estime.

Tant de fois vainqueur, il n'avoit pas encore triomphé : il n'en avoit pas trouvé le moment. Le repos dont il commençoit à jouir le lui offroit ; & il triompha, dans

le cours d'un mois, des Gaules, de l'Égypte, de Pharnace & de Juba. Il fit des largesses aux soldats, il en fit au peuple, & il donna des spectacles de toutes espèces.

Aussi grand magistrat que grand capitaine, César reforma les abus. Il porta des loix pour l'administration publique. Il réprima le luxe. Ayant connu, par le dénombrement du peuple, qu'il y avoit la moitié moins de citoyens qu'avant les guerres civiles, il donna ses soins à réparer la population, & il corrigea le calendrier, dans lequel il y avoit une erreur de soixante-sept jours (1).

---

(1) Pour faire concourir l'équinoxe du calendrier avec l'équinoxe astronomique, César fut obligé d'ajouter soixante-sept jours à l'année de Rome 708. En même-tems il régla, qu'à commencer à 709, les années seroient de 365 jours, & que de quatre ans en quatre ans révolus, il y en auroit une de 366. Cette année, qu'on nomma Julienne, est plus longue de onze minutes que l'année solaire : erreur qui a depuis été corrigée dans le calendrier grégorien.

L'erreur du calendrier romain venoit de Numa. Ce prince ayant fait l'année lunaire de 355 jours, avoit réglé que, pour se retrouver avec le cours du soleil, on intercaleroit de deux en deux ans un mois, qui seroit alternativement de 22 & de 23 jours, en sorte que l'année intercalaire comprendroit tantôt 377 jours, & tantôt 378. Par-là l'année moyenne des Romains se trouvoit de 366 jours. Elle étoit donc trop longue d'un jour; & par conséquent, chaque année anticipoit d'un jour sur la suivante.

Une autre cause contribua encore à répandre de la con-

Cette réforme fit dire que le dictateur, non content d'affujettir la terre, vouloit encore gouverner les cieux. Cicéron fit même à ce sujet de mauvaises plaisanteries, dont César ne s'offensa point.

Pendant qu'à Rome il régloit le gouvernement, les fils de Pompée, Cnéus & Sextus, formoient un nouveau parti en Espagne. La domination de César étoit donc exposée à de nouveaux hasards; & pour l'assurer, il falloit vaincre encore. Mais une victoire qu'il remporta sous les murs de Munda termina enfin la guerre civile.

A son retour, il offensa les Romains; parce qu'il triompha des deux Pompées. Il est vrai qu'il y fut en quelque sorte invité par le sénat, qui à la nouvelle de la victoire de Munda, se livra aux démonstrations d'une

fusion dans le calendrier. C'est que dans le siècle de César les intercalations étoient devenues une affaire de cabale; les magistrats, intrigant pour faire intercaler ou pour l'empêcher, suivant qu'il étoit de leur intérêt de prolonger l'année ou de la raccourcir.

Avant César, l'erreur du calendrier romain n'avoit jamais été corrigée que fort grossièrement. Au milieu de ses occupations, il avoit trouvé des momens pour s'appliquer à l'astronomie. Il a même écrit sur ce sujet, & Ptolémée le cite parmi les observateurs auxquels il doit des lumières. Il employa à la réformation du calendrier l'astronome Sosigène.

joie excessive, & ordonna des fêtes en action de graces. Mais c'est qu'on vouloit exciter contre lui l'envie & la haine : dans cette vue, la flatterie, qui l'avoit déjà comblé d'honneurs, lui en prodigua de toute espèce. On lui donna le titre de Père de la patrie. On le créa consul pour dix ans, dictateur perpétuel & censeur unique sous le titre d'inspecteur des mœurs. On déclara sa personne sacrée & inviolable. On lui permit de porter toujours une couronne de laurier. On lui accorda le droit d'assister aux jeux dans une chaire dorée, une couronne d'or sur la tête. Par le même décret, on ordonna qu'après sa mort, on placeroit toujours cette chaire & cette couronne dans les spectacles. Enfin, on lui éleva une statue avec cette inscription, à *César demi-dieu*; & on la plaça dans le Capitole, vis-à-vis de celle de Jupiter. On lui décerna même les honneurs divins, sous le nom de *Jupiter Julius*, & il eut des autels, des temples, des prêtres, &c. Quant au titre d'empereur, on le lui donna dans une acception nouvelle; c'est ce qu'il faut expliquer.

Tant que les consuls restoient à Rome; ils n'étoient que simples magistrats; & on ne les reconnoissoit pour généraux de la ré-

publique, que lorsqu'un décret leur avoit donné le commandement des troupes. Alors ils faisoient les sacrifices accoutumés, & ils sortoient pour se mettre à la tête des légions. Si après la campagne on leur accordoit le triomphe, ils conservoient le commandement jusque dans la ville, mais seulement pour le jour de leur entrée. Hors ce cas unique, ils cessoient d'être généraux, aussi-tôt qu'ils reparoissoient dans l'enceinte du *pomérium*. La raison de cet usage est qu'ils auroient été maîtres de la république, s'ils avoient commandé dans Rome comme dans un camp. Nous avons vu que Pompée s'établit dans les fauxbourgs, parce qu'il vouloit commander, & que cependant il ne vouloit pas s'éloigner.

Lorsque les consuls avoient eu des succès, leurs soldats les saluoient empereurs; & si le sénat leur confirmoit ce titre, ils pouvoient se flatter d'obtenir le triomphe. Mais dès qu'ils avoient triomphé, ils perdoient le titre d'empereur, ainsi que le commandement.

Or ce titre, qui n'étoit que passager dans les consuls, devint perpétuel dans César; & on y ajouta, pour prérogatives, qu'il commanderoit sans sortir de Rome, & qu'il disposeroit de toutes les armées avec un pou-

voir absolu. Pour étendre ainsi la signification de ce mot, on ne fit qu'en faire un prénom ; & on dit *Imperator C. J. Cæsar* ; au lieu de dire, comme on avoit fait jusqu'alors, *C. Julius Cæsar imperator*. C'est en ce sens qu'Auguste & ceux qui lui succédèrent furent nommés empereurs.

Les projets que formoit le dictateur auroient beaucoup contribué à sa gloire, s'il eût eu le tems de les exécuter. Il se proposoit de décorer Rome, de former une bibliothèque, de faire un corps de droit civil, de dresser une carte de l'empire, de creuser à l'embouchure du Tibre un port capable de recevoir les plus grands vaisseaux, de dessécher les marais Pontins, qui rendoient le Latium mal-sain, de couper l'isthme de Corinthe pour réunir la mer Egée & la mer Ionienne, & de rebâtir Corinthe & Carthage.

Afin d'avoir plus de places à donner, il porta le nombre des préteurs à seize ; & celui des questeurs à quarante. Il institua deux nouveaux édiles, qu'il nomma *céréales*, parce qu'ils devoient avoir l'inspection sur les bleds. Il accorda les ornemens consulaires à dix anciens préteurs : récompense qui dédommageoit du consulat ceux qui ne l'avoient

pas obtenu, quoiqu'ils eussent des titres pour y prétendre ; & ce qui ne s'étoit pas pratiqué depuis les rois, il créa de nouveaux patriciens, entr'autres Octavius son neveu, & Cicéron. Enfin, il introduisit l'usage de faire abdiquer le consulat au bout de quelques mois, afin de pouvoir le conférer à d'autres. En général, il ne laissoit échapper aucune occasion d'accorder des graces. Le consul Fabius Maximus étant mort le dernier Décembre, il lui substitua, pour quelques heures, Caninius Rébilus. *Hâtons-nous*, disoit Cicéron, *d'aller faire notre compliment à Caninius, avant qu'il soit sorti de magistrature.* De pareilles nouveautés offensoient le sénat & le peuple, parce qu'elles avilissoient le consulat ; mais César, qui vouloit récompenser ses créatures, ne s'assujettissoit pas aux usages.

Revêtu des premières magistratures, César paroïssoit respecter les privilèges des comices. Il n'eut pas les mêmes égards pour ceux du sénat. Il sembloit ne pouvoir cacher son mépris pour ce corps, qui auparavant s'étoit déclaré ouvertement contre lui, & qu'il voyoit alors à ses pieds. Sans daigner le consulter, il portoit des décrets qu'il donnoit pour des sénatus-consultes ; & il les sousscrivoit



fouscrivoit des premiers noms de sénateurs qui s'offroient à lui.

Le sénat étoit donc humilié. Les grands, dont autrefois les rois & les peuples recherchoient la protection, n'étoient plus rien par eux-mêmes. Ils n'avoient de crédit qu'autant qu'ils avoient la faveur de César ; & ils gémissaient en secret, quand ils confidéroient la révolution qui les précipitoit aux pieds d'un seul homme.

Mais le peuple, depuis long-tems vendu aux grands, ne s'appercevoit pas que son fort eût empiré. Il regardoit le dictateur comme son ouvrage. Il s'applaudissoit d'avoir remis l'administration entre les mains d'un magistrat qui étoit à lui. En l'élevant, il paroissoit avoir recouvré la supériorité. Il jouissoit de l'humiliation du sénat, & il croyoit n'avoir rien perdu lui-même, parce qu'on ne l'avoit pas encore privé du droit de s'assembler. Séduit d'ailleurs par les exploits de César, il sembloit n'ouvrir les yeux que pour voir ce qu'il y avoit de grand dans ce grand homme ; & sans se précautionner contre la tyrannie, il se livroit avec le même enthousiasme, avec lequel il défendoit autrefois sa liberté. Cependant le dictateur, qui ne négligeoit aucun moyen de

plaire au peuple, se l'attachoit tous les jours par de nouvelles largeffes : il l'entretenoit dans l'abondance, il l'occupoit de spectacles, & il l'accoutumoit à lui abandonner peu-à-peu tous les soins du gouvernement.

Dans cette disposition des esprits, on ne pouvoit plus se flatter de rétablir la république, dont les fondemens étoient ébranlés depuis si long-tems. César pouvoit périr : mais il étoit facile de prévoir que de nouvelles guerres civiles feroient les jeux funèbres qui lui étoient préparés. Les Romains devoient combattre pour le choix d'un maître lorsqu'ils n'en auroient plus, parce que dans la corruption où se trouvoient les mœurs, la ressource des grands étoit dans la domination ; & celle du peuple dans la servitude.

Cependant les républicains, plus zélés qu'éclairés, jugèrent que la tyrannie devoit cesser à la mort du tyran ; & ils formèrent une conjuration contre César. Les uns, tel que M. Brutus, croyoient s'armer pour la patrie : les autres, tel que C. Cassius, ne songeoient qu'à venger des injures personnelles. C'étoient des hommes que le dictateur combloit de bienfaits : plusieurs avoient toujours été attachés à son parti : quelques-uns avoient

la plus grande part à sa confiance , & il se livroit à eux sans précaution. Il avoit cassé sa garde , jugeant qu'il vaut mieux mourir une fois , que de craindre toujours la mort.

Tel est le pouvoir des mots. On avoit réuni toute la souveraineté dans la personne du dictateur. Cependant , si quelque chose eût manqué à sa puissance , il desiroit le titre de roi ; & les Romains , qui ne lui refusoient que ce titre , croyoient conserver encore quelque liberté , tant qu'ils ne le lui accorderoient pas. Lorsque ceux qui vouloient le flatter ou le perdre tentèrent de mettre le diadème sur sa tête , ils ne firent qu'exciter l'indignation du peuple.

Plusieurs tentatives inutiles ne les rebutèrent pas. César voulant venger la défaite de Crassus , se proposoit de porter la guerre en Orient. Ses partisans assurèrent qu'on lisoit dans les livres des Sybilles que les Parthes ne seroient vaincus que par un roi. En conséquence , ils imaginèrent qu'en bornant César à n'être que dictateur par rapport à Rome & à l'Italie , on pourroit le déclarer roi par rapport aux autres provinces. Ils convinrent avec lui d'en faire la proposition au sénat , & il le convoqua pour les ides de Mars , c'est-à-dire , le quinze. Le

bruit se répandoit donc qu'il aspirait à la royauté. Les conjurés, saisissant ce moment qui paroïssoit les assurer de l'approbation du peuple, l'affaillirent au milieu du sénat, & lui portèrent vingt-trois coups de poignard. Ainsi périt ce grand homme dans la cinquante-fixième année de son âge.

A la vue de ses assassins, qui entreprennent de se justifier, les sénateurs reculent d'effroi. Sans les écouter, ils se dispersent à l'instant; & portent de tous côtés les regrets, la crainte ou l'horreur, suivant les sentimens qui les agitent.

Les conjurés, qui n'ont pu les arrêter, se jettent après eux dans les rues. Les poignards encore sanglans à la main, ils crient qu'ils ont tué le roi de Rome. Ils parlent d'un tyran aimé, comme on eût parlé autrefois d'un tyran odieux; & bientôt ils sont effrayés eux-mêmes, lorsqu'ils considèrent la consternation qu'ils répandent. Reconnoissant alors, mais trop tard, qu'ils ont mal jugé des dispositions du peuple, ils se retirent dans le Capitole; & pour se mettre en garde contre des citoyens qu'ils avoient cru sauver, ils arment une troupe de gladiateurs.

## C H A P I T R E III.

*Marc-Antoine & Caius Octavius.*

LES amis de César , qui s'étoient d'abord cachés , parurent d'abord en public , aussi-tôt qu'on les eut avertis des dispositions du peuple. M. Emilius Lépidus , général de la cavalerie , alla se mettre à la tête d'une légion , qu'il amena dans le champ de Mars ; & Antoine , alors consul , se saisit de l'argent & des papiers du dictateur.

Ambitieux l'un & l'autre , ils méditoient de nouveaux troubles , & la mort de César à venger n'étoit pour eux qu'un prétexte. Ils s'affuroient secrètement de tous les partisans de ce grand homme : mais avant de se montrer à leur tête , ils croyoient devoir fonder le sénat , & s'autoriser des révolutions qu'ils lui feroient prendre. Antoine le convoqua.

Quelqu'intérêt qu'eussent les conjurés à s'y trouver , aucun d'eux n'y osa venir. Il s'agissoit de décider si on les puniroit , ou si on les récompenseroit : question qu'on ne pouvoit résoudre qu'après avoir examiné

si César avoit été un tyran ou un magistrat légitime.

Si César avoit été un magistrat légitime, il falloit ratifier tout ce qu'il avoit fait, & les conjurés méritoient d'être punis. Ils méritoient, au contraire, des récompenses si César avoit été un tyran; & ce qui ne pouvoit s'exécuter sans donner lieu à des troubles, c'est qu'alors il falloit casser toutes les ordonnances du dictateur, déposer tous les magistrats qu'il avoit nommés, & révoquer tous les gouverneurs auxquels il avoit donné des provinces. Enfin, il falloit encore traîner ignominieusement dans les rues le corps de César, & le jeter ensuite dans le Tibre: spectacle qui n'auroit pas manqué de révolter le peuple.

Ces considérations, qui ne permettoient pas de flétrir la mémoire de César, furent le sujet des représentations que fit Antoine, & il jouissoit de l'embarras où il jetoit les sénateurs. Il lui importoit peu que les conjurés fussent déclarés innocens ou coupables. Pour avoir un prétexte de les poursuivre tôt ou-tard, il lui suffisoit que César ne fût pas déclaré tyran: & il ne méditoit leur perte qu'autant qu'elle seroit pour lui un moyen de s'élever.

Jamais le sénat n'avoit eu à délibérer sur une matière si importante & si délicate. Il n'y étoit point préparé, & cependant la chose demandoit une décision prompte. Les sénateurs, assemblés tumultuairement, n'avoient pas eu le tems de se concerter. Ils se défioient mutuellement les uns des autres; & quoiqu'il n'y eût que deux partis, on les discernoit si peu, qu'on ne savoit à qui donner sa confiance. Parmi les républicains zélés, quelques-uns avoient le courage de rendre des actions de grâces aux conjurés: ils demandoient même qu'on leur décernât des récompenses. Mais le plus grand nombre paroissoit intimidé, lorsqu'il considéroit les bras prêts à s'armer pour venger la mort du dictateur. Enfin plusieurs avoient intérêt que les actes de César fussent confirmés, parce qu'autrement ils auroient perdu les magistratures ou les gouvernemens qu'ils tenoient de lui.

Dans cette confusion, le sénat, pour contenter tous les partis, fit un décret qui supposoit que César avoit été à la fois un tyran & un magistrat légitime. Un tyran, parce qu'on arrêta que les conjurés ne seroient pas poursuivis: un magistrat légitime; parce qu'on ordonna que ses réglemens se-

roient ratifiés. On crut tout concilier par cette contradiction. En effet, on concilia tout pour un moment.

On fit ensuite la distribution des gouvernemens conformément aux dispositions faites par César. Par-là, les principales provinces furent données aux chefs des conjurés : à M. Brutus la Macédoine & l'Illyrie, à C. Cassius la Syrie, à C. Trébonius l'Asie mineure, à Tillius Cimber la Bithynie, & à Décimus Brutus la Gaule cisalpine.

Antoine ne s'opposa point aux arrangements pris en leur faveur. Il consentit même à voir Brutus & Cassius ; & à la modération avec laquelle il se conduisoit, on auroit cru pouvoir compter sur la paix. Cette modération néanmoins étoit trop suspecte pour dissiper toute inquiétude, & il sembloit que le sénat affectât, pour se rassurer, de louer d'autant plus le consul, qu'il le craignoit davantage.

César avoit confié son testament à Pison son beau-père, & Pison se proposoit d'en faire l'ouverture. Il ne paroissoit pas qu'on eût aucun prétexte pour s'y opposer. Dès qu'on avoit ratifié tous les actes de César, pouvoit-on lui contester la liberté de disposer de ses biens ? Plusieurs sénateurs de-



mandoient néanmoins que son testament fût supprimé : ils craignoient d'y trouver des dispositions capables de susciter de nouvelles querelles. Ils craignoient encore plus l'effet que pouvoit produire le spectacle des funérailles ; & par cette raison, ils auroient voulu le priver des honneurs de la sépulture. Mais si la religion ne permettoit pas de refuser ces honneurs aux moindres citoyens , les pouvoit-on refuser au souverain pontife ? Après de longues contestations , on les lui décerna , & on consentit que son testament fût exécuté.

César adoptoit C. Octavius , petit-fils de sa sœur Julie : il l'instituoit héritier pour la plus grande partie de ses biens : il lui donnoit pour tuteurs plusieurs des conjurés mêmes : il lui substituoit Décimus Brutus : il faisoit enfin des legs au peuple & à chaque citoyen.

Les largesses dont le peuple étoit l'objet renouvelloient sa douleur , & sa reconnoissance tournoit en indignation contre les conjurés , lorsque l'appareil des funérailles attira le concours de tous les citoyens. Le corps étoit sur un lit de parade dans une espèce de petit temple qu'on avoit élevé au milieu de la tribune aux harangues ; & Antoine ,

monté sur cette tribune, alloit prononcer l'oraison funèbre du dictateur.

Après avoir fait lire les sénatus-consultes qui décernoient à ce grand homme des honneurs de toute espèce, il fit le récit de ses victoires & de ses conquêtes. Il parla de sa clémence, il exagéra toutes ses vertus. *C'est à ces titres, disoit-il, que nous avons juré sa personne sacrée & inviolable, & voilà nos sermens.* Il montrait le corps de César. Alors il étale aux yeux du peuple qui fondoit en larmes la robe encore sanglante du dictateur; & il fait voir dans une représentation en cire les vingt-trois coups de poignard qui lui ont été portés. A ce spectacle, le cri de la vengeance se mêle à celui de la douleur: on fait un bûcher de tout ce qui tombe sous la main; & pendant que les uns jettent dans les flammes ce qu'ils ont de plus précieux, les autres volent aux maisons des conjurés pour les réduire en cendres. Ils furent repouffés.

Antoine avoit levé le masque. Les conjurés ne pouvoient plus douter qu'il ne méditât leur perte. Embarrassés dans les pièges qu'il leur tendoit, il n'y avoit plus à Rome de sûreté pour eux; & ils voyoient combien ils s'étoient trompés, lorsqu'ils avoient

jugé qu'après la mort du tyran , la liberté se rétabliroit d'elle-même. Décimus Brutus partit pour la Gaule cisalpine , Trébonius pour l'Asie mineure , & Tillius Cimber pour la Bithynie. Ces provinces, comme nous l'avons vu , leur avoient été assignées. Ils y trouvoient un asyle , & ils pouvoient s'y fortifier.

Mais Brutus & Cassius , alors préteurs , ne pouvoient aller dans leurs gouvernemens qu'après que l'année de leur magistrature seroit expirée ; & Brutus , parce qu'il avoit le département de la ville , ne pouvoit pas même s'absenter plus de dix jours. Antoine, qui n'étoit pas fâché de les éloigner , fit dispenser celui-ci de la loi qui l'obligeoit à la résidence ; & le sénat , pour colorer leur fuite , leur donna la commission de faire venir d'Asie & de Sicile les bleds nécessaires à l'approvisionnement de la ville. Ils sortirent alors de Rome. Il semble qu'ils auroient dû passer sur le champ dans leurs gouvernemens. Si d'un côté , la chose étoit irrégulière , de l'autre il leur importoit de s'affurer des légions , & de venir promptement au secours de D. Brutus & du sénat. Mais parce qu'ils ne perdirent pas toute es-

pérance de rentrer dans Rome, ils restèrent en Italie.

Antoine ne savoit pas, comme César, aller de dessein en dessein sans se découvrir. Naturellement emporté, il brusquoit les circonstances; & après avoir fait précipitamment une démarche qui les déceloit, il se voyoit réduit à faire une démarche contraire pour dissiper des soupçons qu'il ne dissipoit pas. Il n'avoit point encore de parti formé. Cependant plusieurs des conjurés prenoient possession de leurs gouvernemens. Il les forçoit à prendre des mesures contre lui, & il forçoit le sénat à faire des vœux pour eux.

Il songea à réparer son imprudence. Quoique devant le peuple il eût juré de venger la mort de César, il tint dans le sénat un autre langage. Il parla de cette mort, comme d'un accident qu'on ne devoit attribuer qu'à la colère des dieux. Il dit qu'il falloit ensevelir le passé dans l'oubli, & ne penser désormais qu'à réunir les esprits divisés. Des deux fils de Pompée, Cnéus étoit mort peu après la bataille de Munda; Sextus vivoit encore, & il étoit en Espagne, où il avoit relevé son parti. Antoine proposa de le rappeler, de lui restituer l'équivalent des biens de son père, & même de lui donner le comman-

dement sur toutes les flottes de la république. Le sénat applaudit à toutes ces propositions, donna un décret en conséquence; & Sextus, après avoir rassemblé tout ce qu'il put des vaisseaux, vint s'établir à Marseille, d'où il observa les événemens.

Il y avoit à Rome un certain Amarius, qui se disoit petit-fils de Marius. A la tête d'une populace séditieuse, il avoit élevé un autel à la mémoire du dictateur; il y faisoit faire des sacrifices, & il menaçoit hautement de venger la mort de César. Arrêté par ordre d'Antoine, il fut conduit dans une prison & étranglé.

Dolabella, que César lorsqu'il se proposoit de passer dans l'Orient, avoit désigné pour lui succéder dans le consulat, avoit en conséquence pris possession de cette magistrature. Jaloux de partager avec son collègue la bienveillance du sénat, il renversa l'autel élevé à César, il dissipa la populace qui s'attroupoit autour de ce monument, & il punit de mort les chefs qui l'ameutoient.

Ces voies de fait étoient condamnées par les loix. Cependant le sénat, bien loin de les désapprouver, donnoit au contraire de grands éloges aux consuls, parce qu'il vouloit irriter le peuple contr'eux. Antoine, sur-

tout, s'exposoit aux reproches d'ingratitude & d'inconstance. Devenu odieux à la multitude, il s'en fit un mérite auprès du sénat. Il feignit de craindre pour ses jours. Il demanda des gardes, & on lui permit de se faire accompagner par quelques soldats vétérans.

Alors il prit pour gardes de vieux soldats & d'anciens officiers, qui avoient servi sous ses ordres dans les armées de César, & il en réunit auprès de lui jusqu'à six mille. C'étoient des hommes sur la valeur desquels il pouvoit compter. Cependant ils ne se donnoient à lui que dans l'espérance de venger la mort du dictateur. Il devoit donc perdre leur confiance, s'il ne se déclaroit pas hautement contre les conjurés. Par eux, il étoit maître dans Rome; mais lui-même dépendoit d'eux.

Il sembloit qu'il fût condamné à donner des soupçons & à les dissiper tour-à-tour. Lorsqu'il vit que sa garde nombreuse effrayoit les sénateurs, il voulut les rassurer. Dans cette vue, il proposa d'abolir la dictature, & la loi en fut portée dans une assemblée du peuple. En abolissant cette dignité, alors odieuse au sénat dont autrefois elle avoit été la grande ressource, il vouloit faire croire qu'il n'y aspirait pas. Mais qu'importoit qu'il

fût dictateur ou consul ? Appuyé de Lépidus , qu'il avoit fait souverain pontife , & de ses deux frères , dont l'un étoit préteur & l'autre tribun , il dispofoit de tout , & sous son nom. César mort régnoit plus despotiquement que César vivant. Parce qu'un sénatus - consulte avoit confirmé tous les réglemens du dictateur , Antoine donnoit comme autant de loix tous les réglemens qu'il faisoit lui-même. Les ordonnances qu'il vouloit publier , il les avoit trouvées dans les papiers de César. Sous ce prétexte , il faisoit un trafic des immunités , des privilèges , des graces de toute espèce : il rappeloit les exilés ; il aliénoit le domaine de la république ; il vendoit , en un mot , aux citoyens , aux peuples , aux rois , tout ce qu'on vouloit acheter . Les sommes immenses qu'il amassoit par cette voie , lui auroient fourni les moyens d'assurer son autorité , si moins prodigue & moins inconfidéré , il avoit su user de ses richesses & de sa puissance.

A peine les deux chefs des conjurés furent fortis de Rome , qu'il fit donner à Dolabella le gouvernement de Syrie , & il obtint pour lui celui de Macédoine. Brutus & Cassius furent dépouillés par un plébiscite. Le sénat donna au premier l'isle de Crète , & au se-

cond la Cyrénaïque. Antoine voulut bien qu'on leur accordât ce foible dédommagement. Les choses étoient dans cet état, lorsque C. Octavius vint à Rome pour recueillir la succession de son grand-oncle.

Octavius étoit fils d'un sénateur, nommé Caius Octavius, qui avoit exercé la préture, & d'Accie fille d'Accius Balbus, qui avoit épousé Julie, sœur de César. Il étoit depuis six mois à Apollonie pour achever dans cette ville ses études & ses exercices, lorsqu'il apprit la mort du dictateur. Tout paroissoit lui défendre de penser à faire valoir ses prétentions. Il n'avoit que dix-huit ans. A cet âge pouvoit-il se flatter de devenir tout-à-coup le chef d'un parti assez puissant pour s'élever malgré le sénat, qui favorisoit les conjurés, & malgré Antoine, qui avoit déjà en quelque sorte usurpé la tyrannie? Si en arrivant en Italie, il n'étoit pas respecté des deux partis qui divisoient la république, s'il ne les forçoit pas l'un & l'autre à le ménager, il étoit perdu sans ressource. Son sort dépendoit du succès de sa première démarche.

Ses amis, qui ne considéroient que les dangers auxquels il s'exposoit, jugeoient qu'il n'y avoit de sûreté pour lui que dans



une vie obscure. Octavius fut plus hardi, parce qu'il étoit ambitieux, & peut-être auffi parce qu'il n'avoit que dix-huit ans. Non feulement, il osa se porter pour héritier de César, il se proposa encore de le venger; & il ne désespéra pas de s'élever à la même puissance. Il manquoit de valeur. Peut-être l'ignoroit-il: mais il se sentoit de l'audace; & il en avoit d'autant plus, que son inexpérience ne lui permettoit pas de prévoir les obstacles qu'il auroit à surmonter.

Il se hâta de passer en Italie. Cependant il étoit si peu assuré de la disposition des esprits, qu'il évita d'aborder à Brindes: il débarqua à quelque distance de cette ville, & il envoya reconnoître s'il pouvoit y entrer sans danger. Mais aussi-tôt que les soldats qui étoient en garnison dans cette place eurent appris son arrivée, ils sortirent au-devant de lui. C'étoient des vétérans qui avoient servi sous son oncle. Ils l'introduisirent dans Brindes, & ils l'en rendirent maître en quelque sorte.

A ce premier succès, l'entreprise d'Octavius commençoit à n'être plus aussi téméraire qu'elle avoit pu le paroître. Il jugea sans doute que l'exemple donné par les soldats de Brindes deviendroit contagieux. Il vit donc que le nom de César lui donne-

roit des armées. Dès-lors , quoiqu'il ne fût pas encore autorisé à porter ce nom , il le prit , & il se fit appeler *C. Julius Cæsar Octavianus*. Je continuerai de le nommer Octavius.

Il partit de Brindes pour se rendre à Rome. Sur sa route , il fut accueilli des parens des affranchis de son oncle , & des vétérans , à qui le dictateur avoit donné des terres. Tous demandoient à venger la mort de César : tous se plaignoient d'Antoine , qui avoit ménagé les meurtriers : & ils paroissoient chercher un chef dans ce jeune homme que leur général avoit jugé digne de porter son nom. Octavius flatta leurs espérances ; mais sans se compromettre. Avant de se déclarer ouvertement , il vouloit tout observer : il sentoit la nécessité de régler ses démarches sur les circonstances où il se trouveroit.

En traversant la Campanie , il vit Cicéron , qui étoit alors à une de ses campagnes près de Cumes. Il songeoit à ménager cet orateur , qui de son côté cherchoit un appui contre Antoine. Cicéron se lia avec lui : flatté des avances d'Octavius , qui l'appeloit son père , & qui disoit ne vouloir se conduire que d'après ses conseils , il ne voulut rien prévoir , & il résolut de l'appuyer de tout son crédit.

Enfin , lorsqu'Octavius approchoit de Rome , il vit arriver au-devant de lui plusieurs magistrats & une partie du peuple. De tous ceux qui avoient été attachés à César , Antoine fut le seul qui ne témoigna aucun empressement de voir le fils de son général. Il ne daigna pas même lui envoyer un de ses gens. Quoique cette conduite pût être mal-interprétée , Octavius n'en parut point offensé. Au contraire , il excusoit Antoine , disant qu'à son âge il étoit fait pour prévenir le premier magistrat de la république.

Pour être autorisé à porter le nom de son oncle , il falloit qu'il se présentât devant le préteur , & qu'il fît enrégistrer solennellement la déclaration par laquelle il acceptoit l'adoption de César. C'est ce qu'il fit dès le lendemain de son arrivée à Rome. Cet acte sembloit lui faire un devoir de poursuivre les meurtriers de son père. Cependant le sénat leur avoit accordé une amnistie. Antoine y avoit donné son consentement. S'il ne vouloit pas lui-même venger le dictateur , il n'auroit pas souffert qu'un autre le vengeât. Enfin plusieurs des conjurés se fortifioient dans leurs gouvernemens ; & D. Brutus , qui étoit dans la Gaule cisalpine , paroissoit devoir commander à toute l'Italie.

Voilà le parti qu'Octavius avoit à combattre. Ses amis en étoient effrayés. Mais il auroit cru se déshonorer, s'il eût renoncé par crainte à une adoption qui lui étoit si glorieuse. C'est pourquoi il ne balança pas. S'il eût hésité, l'empressement de ceux qui venoient à lui, se fût ralenti : en se hâtant, il enflammoit leur zèle de plus en plus.

D'ailleurs ses ennemis n'étoient pas aussi nombreux qu'ils le paroissoient. Le sénat, foible par lui-même, devoit ménager Octavius, dès qu'Octavius auroit un parti puissant. Antoine aliénoit ceux qui lui étoient le plus dévoués, s'il se déclaroit ouvertement contre le fils de César. D. Brutus pouvoit peu compter sur ses soldats, parce qu'ils avoient servi sous le dictateur. Cimber & Trébonius étoient trop loin pour venir à son secours. Enfin les meilleures troupes de la république demandoient la mort des conjurés, ou plutôt c'étoit un prétexte pour elles d'allumer une guerre civile, & elles n'attendoient que le moment d'être conduites à Rome. Dans de pareilles circonstances, si Octavius savoit se conduire, tout devenoit favorable à son ambition, mais les fautes d'Antoine le servirent encore mieux.

Octavius , après avoir fait enrégistrer sa déclaration , alla sur le champ voir Antoine. Il le remercia d'abord de son attachement pour la mémoire du dictateur , & de l'éloge qu'il en avoit fait. Il se plaignit ensuite du consentement qu'il avoit donné à l'amnistie accordée aux conjurés. Il ne lui dissimula pas qu'il se proposoit de les poursuivre : il le pressa de se joindre à lui : il le pria de ne pas au moins s'opposer à ses desseins. Enfin il lui demanda , en qualité d'héritier , l'argent qui avoit été trouvé chez César , & dont il avoit besoin pour s'acquitter envers le peuple.

Plus les projets de ce jeune homme étoient hardis , moins Antoine le croyoit capable de les soutenir : il ne vit en lui qu'un téméraire. Il lui répondit qu'il s'étoit trompé , s'il se flattoit de succéder un jour à la puissance du dictateur. Il lui peignit les dangers auxquels il s'exposoit ; & il lui conseilla de sacrifier ses ressentimens au bien public & à sa propre sûreté. Quant à l'argent , il le lui refusa , sous prétexte que c'étoit l'argent même de la république , dont César s'étoit emparé.

Octavius fut outré de ce refus. Il voyoit que le motif du consul étoit de le priver

de la faveur du peuple , en lui ôtant les moyens de l'acheter. Il se hâta de mettre en vente les terres & les maisons de César , déclarant qu'il n'avoit accepté la succession que pour acquitter les legs portés par le testament. Mais la plus grande partie de ces effets furent réclamés, ou comme ayant été usurpés sur l'état , ou comme ayant été enlevés à des particuliers ; & pour donner plus de force à ces oppositions , Antoine , qui les avoit suscitées lui-même , fit rendre par le sénat un décret , qui ordonnoit des recherches sur l'administration des deniers publics pendant la dictature. Octavius opposoit à ce décret celui qui ratifioit les actes de César. Il prouvoit d'ailleurs , par des contrats d'acquisition légitime , des biens qui lui étoient contestés. Tout cela le jetoit dans de longues procédures , & ne lui permettoit pas de remplir si tôt ses engagements envers le peuple. C'est ce qu'on vouloit. Il fut tiré d'avantage de la situation dans laquelle on croyoit l'avoir embarrassé. Il vendit son patrimoine pour acquitter une partie des legs : il se plaignit d'Antoine , qui l'avoit mis dans l'impuissance de les acquitter entièrement ; & le peuple , qui applaudissoit à sa libéralité , se déclara ouvertement contre le consul.

Nous avons vu que le sénat avoit ordonné que la chaire & la couronne de César seroient à perpétuité placées dans tous les spectacles. En conséquence de ce décret, Octavius les fit porter aux jeux que donnoit Critonius, alors édile. Critonius refusa de les recevoir, & Antoine défendit même à Octavius de les mettre aux jeux qu'il devoit donner lui-même. Mais cette défense déplut au peuple. Elle souleva même contre le consul jusqu'à ses propres gardes. Ils menacèrent de l'abandonner, s'il continuoit de persécuter le fils de César.

Forcé à se justifier, Antoine dissimula. Il consentit à se réconcilier avec Octavius; & les chefs de sa garde les ayant rapprochés, ils se promirent l'un à l'autre d'agir désormais de concert, & de s'aider mutuellement de leur crédit. En effet, ils se réunirent pour enlever la Gaule cisalpine à D. Brutus : le consul, qui vouloit ce gouvernement dans l'espérance de se rendre maître de l'Italie, fut persuadé à Octavius de contribuer à le lui procurer. En vain le sénat s'y opposoit : la proposition fut faite au peuple, qui l'agréa, & qui donna la Macédoine à C. Antonius, frère d'Antoine.

Pour partager la faveur, César s'unit à

Pompée, qu'il vouloit perdre. C'est ainsi qu'Antoine auroit dû se conduire avec Octavius. S'il lui eût facilité les moyens de s'acquitter envers le peuple, il eût été comme lui l'objet de la reconnoissance; & il se fût attaché tous les partisans de ce jeune homme, s'il eût affiché le même amour pour la mémoire de César, & le même desir de le venger. Un même intérêt les invitoit à se réunir, puisqu'ils avoient pour ennemis l'un & l'autre les conjurés & le sénat. Antoine ne devoit donc point craindre de partager l'autorité avec Octavius. Au contraire, en ne formant avec lui qu'un parti, il pouvoit espérer d'en devenir le seul chef. Octavius, si habile dans les intrigues, étoit sans expérience à la guerre; il manquoit même de courage. Antoine avoit servi en Syrie sous Gabinus. C'est lui qui avoit rétabli Ptolémée Aulète sur le trône d'Egypte. Il commença dans cette guerre à s'attacher les soldats, dont il mérita l'estime. Depuis il se distingua toujours dans les armées de César. Il eut la plus grande part à la confiance de ce général; & on le regardoit avec raison comme un excellent capitaine. On peut donc présumer qu'en paroissant partager le commandement, il auroit



auroit en effet commandé seul. Dès-lors il auroit cessé d'avoir un concurrent dans Octavius.

Plus soldat que politique, Antoine se crut déjà maître de l'Italie, parce qu'un plébiscite lui donnoit le commandement de la Gaule cisalpine : gouvernement qu'il n'avoit pas encore & qu'il falloit conquérir. Il ménagea si peu Octavius, qu'il menaça de le punir s'il continuoit de corrompre le peuple par des largesses. Parce qu'il l'avoit d'abord méprisé, il n'imaginoit pas le devoir craindre. Il ne considéroit pas qu'il irritoit le peuple, en condamnant les libéralités qu'on lui faisoit ; & qu'en persécutant le fils d'un homme, auquel lui-même il devoit tout, il révoltoit contre son ingratitude tous ceux qui avoient servi sous le dictateur. C'est ainsi qu'il aliénoit ses partisans, & qu'il les forçoit de s'attacher à son rival.

Octavius, plus habile, tiroit avantage de toutes les fausses démarches d'Antoine. Il excita contre lui le ressentiment du peuple. Il l'exposa à l'indignation des colonies que César avoit établies dans l'Italie. Il lui enleva même la confiance d'un grand nombre d'officiers & de soldats qui servoient dans sa garde. Il envoyoit de tous côtés des

émiffaires qui répandoient des foupçons fur la conduite équivoque du conful. En un mot, il travailloit foudrement à le rendre odieux à tous ceux à qui la mémoire de Céfzar étoit chère.

Antoine fut encore obligé d'avoir une explication avec les principaux officiers de fa garde. Ils lui repréfentèrent qu'il fe perdoit, & qu'il les perdoit eux-mêmes par fes diffenfions continuelles avec Octavius; que fon falut & le leur étoient attachés à la perte des conjurés; que c'étoit-là l'unique motif des engagements qu'ils avoient contractés avec lui; & que mettant de côté tout autre intérêt, il devoit s'unir fincèrement avec Octavius, pour tirer vengeance des affaffins de Céfzar. Ces repréfentations produifirent une réconciliation auffi peu fincère que la première. Antoine cependant auroit pu juger que fa conduite lui faisoit perdre toute confidération dans fon parti.

Il venoit à peine de fe réconcilier, qu'il accusa Octavius de l'avoir voulu faire affaffiner. On ne fait pas s'il y avoit quelque fondement à cette accusation. Octavius s'en défendit comme d'une calomnie. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que Cicéron dit que les honnêtes gens croyoient la chofe & l'ap-

prouvoient. Quoiqu'il en soit, si Octavius se fût enlevé ce concurrent, il seroit parvenu plus difficilement à l'empire : je doute même qu'il y fût parvenu. Seul, à la tête d'un parti, auroit-il à son âge inspiré la confiance aux soldats ? S'il l'eût d'abord inspirée, auroit-il soutenu cette confiance par sa capacité & par son courage ? Son parti n'avoit-il pas besoin d'un capitaine expérimenté pour l'opposer à Brutus, à Cassius & aux autres chefs des conjurés ? C'est Antoine qui vainquit pour Octavius, & il lui laissa recueillir le fruit de la victoire. Il l'a rendu cher à ceux qui s'intéressoient à la mémoire de César, il alloit bientôt le rendre nécessaire au sénat : & il eut tout-à-la-fois pour ennemis les conjurés, le sénat & Octavius.

Comme l'Italie étoit menacée d'une guerre civile, Brutus & Cassius en sortirent. Ils partirent pour l'Orient, dans le dessein de recouvrer les gouvernemens qui leur avoient été enlevés. Ils désespérèrent enfin de rentrer dans Rome avec quelque autorité, & ils reconnurent qu'il ne leur restoit d'autre ressource que d'opposer la force à la force.

Il y avoit dans la Macédoine six légions que César avoit destinées à la guerre contre

les Parthes. Antoine en céda une à Dolabella, qui partit pour la Syrie, & il fit venir les autres à Brindes. Lorsqu'il fut qu'elles y étoient arrivées, il alla se mettre à leur tête. On craignoit son retour. On ne doutoit pas qu'il ne se rendît maître du gouvernement, & que même il ne fît périr tous ceux qui lui étoient contraires. Il en avoit fait la menace. Octavius, qui avoit tout à redouter, leva dix mille hommes dans la Campanie, les conduisit à Rome à la sollicitation de Cicéron, prévint l'arrivée du consul, & se montra au peuple, comme le défenseur de la patrie contre un tyran qui menaçoit de l'opprimer.

Mais ses soldats étoient des vétérans, auxquels le dictateur avoit donné des établissemens, & qui croyoient avoir pris les armes pour le venger. Lorsqu'ils apprirent qu'on se proposoit de les faire marcher contre Antoine, autrefois leur général & actuellement consul, ils déclarèrent qu'ils ne marcheroient pas. Ils se retirèrent sous divers prétextes, & Octavius qui n'avoit point de droit sur eux, n'en put retenir que trois mille. Avec si peu de forces, il ne jugea pas devoir attendre Antoine. Il sortit de Rome & alla du côté de Ravenne.

Les troupes qu'Antoine avoit fait venir à Brindes se plaignoient qu'il eût laissé jusqu'alors la mort de César sans vengeance. Il augmenta bientôt leur mécontentement par une sévérité déplacée, & il se vit au moment d'en être abandonné. Déjà elles se prêtoient aux sollicitations d'Octavius, qui les invitoit par ses émissaires à passer dans son parti. Antoine sentit alors la nécessité de les traiter avec moins de rigueur. Il songea à les ramener, & lorsqu'il crut y avoir réussi, il vint à Rome à la tête d'une légion, pendant que les autres se rendoient à Rimini le long de la mer adriatique.

Tout trembloit devant Antoine, qui commandoit dans Rome comme dans un camp, lorsqu'il apprit qu'Octavius, qui avoit levé de nouvelles troupes, venoit de lui débaucher deux légions. Il lui importoit de prévenir la défection des autres. Il laissa donc Rome, & il partit pour aller se mettre à la tête du reste de ses troupes. Le sénat crut alors devoir son salut à Octavius, qui avoit armé sans titre & contre un consul. Tel étoit donc l'état de la république : les soldats se vendoient aux chefs qui les vouloient acheter, & la puissance étoit au plus audacieux.

Le consulat d'Antoine alloit expirer : car on étoit au mois de Décembre. Les tribuns ayant convoqué le sénat , proposèrent de charger les consuls désignés , C. Vibius Pansa & A. Hirtius , de pourvoir à ce que le sénat pût se tenir sûrement le premier Janvier , & ils invitèrent les sénateurs à voir ce qu'il conviendrait de mettre alors en délibération.

Cicéron , qui prit la parole , attaqua personnellement Antoine , qu'il représenta comme ennemi de la république. Il applaudit au courage de Décimus , qui se préparoit à se maintenir dans la Gaule cisalpine ; & il donna sur - tout de grands éloges au jeune Octavius , qui avoit sauvé le sénat des fureurs du consul. Il conclut à porter le premier Janvier un décret pour approuver tout ce qu'Octavius & Décimus avoient fait contre Antoine , pour autoriser tout ce qu'ils feroient dans la suite , & pour leur décerner des récompenses à eux & à leurs troupes. Cet avis passa.

Antoine , outre sa garde , avoit trois légions. Décimus en avoit un égal nombre , & Octavius cinq. C'est Octavius qui offroit lui-même ses services au sénat. Il lui avoit écrit à cet effet. Il avoit besoin d'un titre , & pour l'obtenir du sénat même , il refusa

celui de propréteur que ses soldats voulurent lui donner. Le sénat, trompé par cette modération apparente, s'applaudissoit de voir la division dans le parti contraire aux conjurés. Il croyoit d'ailleurs pouvoir compter sur la soumission d'un jeune homme, qu'il jugeoit n'avoir pas assez d'expérience pour se maintenir par lui-même. Enfin Cicéron acheva de le décider, parce qu'il se rendit caution pour Octavius, *j'assure, je garantis qu'Octavius sera toujours tel qu'il se montre aujourd'hui, & que nous pouvons desirer.*

En conséquence, le premier Janvier, Octavius obtint un sénatus - consulte, qui promettoit à ses soldats de l'argent & des établissemens, & qui lui donnoit à lui-même le titre de propréteur, l'entrée du sénat, & le privilège d'aspirer au consulat dix ans avant l'âge porté par les loix. Devenu par ce décret magistrat de la république, il joignit ses troupes à celles des consuls Hir-tius & Pansa; & on vit le fils de César marcher sous les enseignes de ses ennemis, au secours d'un des assassins de son père.

Il paroît que Décimus avoit peu de capacité & même peu de courage. Pouffé vivement par Antoine, il venoit de s'enfermer dans Modène, lorsque l'armée du sénat

arriva dans la Gaule cisalpine. Il y eut deux actions. Dans la première, Panfa reçut une blessure mortelle : d'ailleurs la perte fut à-peu près égale des deux côtés. Dans la seconde, Antoine auroit été entièrement défait, si Hirtius n'eût pas été tué. Affoibli par les pertes qu'il venoit de faire, il leva le siège de Modène, & prit le chemin de la Gaule transalpine. Il se flattoit que M. Emilius Lépidus, L. Munacius Plancus & C. Asinius Pollio, trois anciens lieutenans de César, se déclareroient pour lui. Le premier étoit dans la Gaule narbonnoise, qui faisoit partie de son gouvernement : le second commandoit dans la Gaule, & le troisième dans l'Espagne ultérieure.

Il ne paroît pas qu'Octavius se soit distingué dans aucun des deux combats. Antoine l'accusa d'avoir fui. Il fut même exposé à des accusations plus odieuses encore. Le bruit courut que pour s'assurer à lui seul le commandement des armées, il avoit fait assassiner Hirtius, & fait mettre du poison dans la blessure de Panfa. Ces attentats n'ont jamais été prouvés, mais malheureusement le caractère d'Octavius donnoit de la vraisemblance à de pareilles calomnies.

En achevant de ruiner le parti d'Antoine,



Octavius auroit préparé lui-même sa propre ruine. Aussi ne poursuivit-il pas ce général. Il laissa même passer un de ses lieutenans qui étoit à la tête de trois légions, & il lui permit de l'aller joindre. Ce lieutenant étoit P. Ventidius, dont nous aurons occasion de parler.

Après la retraite d'Antoine, le sénat regarda la guerre comme finie. Jugeant ce général sans ressource, il le déclara ennemi public, & il nomma une commission pour prendre connoissance de la conduite qu'il avoit tenue dans son consulat. Il donna le commandement de l'armée à Décimus, il faisit un prétexte pour lui décerner le triomphe, & il ne fit rien pour Octavius. Au contraire, il tenta de lui débaucher ses troupes, ou de le forcer à les licencier.

Octavius dissimula. Il ménageoit tout-à-la-fois Antoine & le sénat, attendant des conjonctures le moment favorable à son ambition. Pendant qu'il faisoit des démarches pour se réconcilier avec Antoine, il demanda le consulat. S'il l'obtenoit, il donnoit à sa cause l'appui de l'autorité publique: s'il ne l'obtenoit pas, il jugeoit que ses troupes, déjà mécontentes parce qu'on ne leur avoit pas donné l'argent qui leur avoit été promis,

feroient irritées du refus du sénat, & qu'elles en feroient plus portées à le soutenir dans tout ce qu'il oseroit entreprendre.

De la part d'Octavius, la demande du consulat étoit tout-à-fait irrégulière. Comme il n'avoit que dix-neuf ans, il avoit encore quelques années à attendre, avant de pouvoir se prévaloir du privilège qui lui avoit été accordé (1). D'ailleurs, il n'avoit été ni préteur, ni même questeur. Mais en demandant le consulat, il invitoit Cicéron à le demander avec lui, l'assurant qu'il se contenteroit du simple titre, qu'il lui laisseroit toute l'autorité, & qu'il ne recherchoit cette magistrature que pour avoir occasion de mettre bas les armes. L'orateur, toujours foible lorsqu'on le flattoit, donna dans le piège. Il ne crut pas néanmoins devoir aspirer lui-même ouvertement au consulat : il se désigna seulement d'une manière indirecte. Il proposa de donner pour collègue au jeune consul, un gouverneur qui fût capable de le diriger. On rit de sa simplicité. On n'avoit garde d'élever à la première magistrature un jeune ambitieux, qui avoit à

---

(1) Dans la règle il falloit avoir plus de quarante ans pour être consul.

venger la mort de César, & à qui cette vengeance pouvoit ouvrir le chemin à la tyrannie.

Antoine avoit alors passé les Alpes. Il eût péri, s'il eût eu moins de courage, & si par exemple il n'eût pas appris à ses soldats à supporter la disette & la fatigue. Quoique livré à ses passions, il étoit sobre comme intempérant, suivant les circonstances; & s'il devenoit vicieux lorsque la fortune lui étoit favorable, il paroïssoit grand lorsqu'elle lui étoit contraire.

Il fut joint par Ventidius, quand il descendoit dans les Gaules; & il alla camper aux environs de Fréjus, assez près du camp de Lépidus. Ce général, qui feignoit d'être dévoué au sénat, affecta de se refuser à toute négociation: mais il ne parut prendre aucune mesure contre ses troupes, dont une grande partie, qui avoit servi sous César, étoit portée pour Antoine, & les deux armées se réunirent. Il écrivit au sénat, comme pour se justifier, que cette réunion s'étoit faite malgré lui, & qu'il y avoit été forcé par la révolte de ses soldats. Soit que la chose fut ainsi, soit que cette violence eût été concertée entre les deux généraux; ce qu'il y a de vrai, c'est qu'Antoine se

l'associa dans le commandement : il lui en laissa du moins les marques extérieures. Ayant ensuite été joint par Plancus & par Pollio, il repassa les Alpes : il avoit alors dix-sept légions.

Le sénat déclara Lépidus ennemi public. Cependant, sans forces contre l'armée qui le menaçoit, il se vit dans la nécessité de recourir à Octavius, auquel il continuoit de refuser le consulat. Octavius s'approcha de Rome à la tête de ses troupes. Il ne fut plus possible de lui rien refuser. On lui ouvrit les portes : il se faisit du trésor public : il le distribua à ses soldats : il se fit élire consul ; & comme il n'avoit plus besoin de Cicéron, il prit pour collègue Q. Pédius, un de ses parens, & héritier en partie du dictateur.

Revêtu de l'autorité publique, il fit confirmer son adoption dans une assemblée des curies. Il poursuivit juridiquement les meurtriers de son père ; & afin de pouvoir comprendre dans cette recherche un plus grand nombre de citoyens, la loi portoit qu'on informeroit contre tous les complices. Sextus Pompéius, qui n'avoit pas même eu connoissance de la conjuration, fut condamné comme les autres, à l'exil & à la confiscation des biens.

Chargé de la guerre contre Antoine, Octavius, qui feignoit de prendre encore les ordres du sénat, partit en apparence pour remplir cette commission : mais il n'avoit plus besoin que d'une entrevue pour terminer la négociation qu'il traitoit depuis quelque tems, & on n'ignora pas long-tems ses vrais desfeins. A peine fut-il hors de Rome, que Pédius, son collègue, proposa de révoquer les décrets portés contre Antoine & contre Lépidus. Le sénat obéit.

Hors d'état de se défendre tout-à-la fois contre le consul & contre Antoine, Décimus voulut passer dans la Macédoine, où étoit alors M. Brutus. Mais ayant été abandonné de ses troupes, il tomba entre les mains de ses ennemis, & on lui coupa la tête. Cette victime, qu'Antoine immoloit aux manes de César, fut comme le préliminaire de sa réconciliation avec Octavius, qui lui fit faire des remerciemens.

Ils choisirent pour le lieu de leurs conférences une île du Panaro, entre Bologne & Modène; & ils s'y rendirent chacun de leur côté, après que Lépidus, qui s'y transporta le premier, eut reconnu qu'il n'y avoit point d'embûches à craindre ni pour l'un ni pour l'autre.

Toujours ennemis, ils ne s'estimoient pas assez pour se rapprocher avec confiance.

Ces trois hommes conférèrent dans cette île, pendant trois jours, à la vue de leurs gardes & de deux armées. Là, sous le titre de triumvirs, ils se saisirent de toute l'autorité, partageant entr'eux les provinces & les légions. On laissa la Gaule narbonnoise & l'Espagne à Lépидus. Antoine joignit à son gouvernement de la Gaule cisalpine celui de la Gaule transalpine. Il ne resta pour Octavius que l'Afrique, où Cornificius commandoit au nom du sénat, & les îles de Sicile & de Sardaigne, qui furent bientôt au pouvoir de Sextus Pompéius. Il fut pour lors obligé de se contenter de ce partage. Aucun des triumvirs n'osa s'approprier l'Italie, parce qu'on la regardoit comme la patrie commune, dont ils se disoient les défenseurs. Quant aux provinces orientales, elles étoient au pouvoir des conjurés.

Antoine & Octavius convinrent de marcher incessamment contre les deux chefs, Brutus & Cassius, & de laisser à Rome Lépидus pour y maintenir l'autorité du triumvirat. Afin d'intéresser les soldats dans cette guerre, ils leur destinèrent dix-huit des principales villes d'Italie : ils jugèrent de leur

en abandonner toutes les maisons & tout le territoire.

Comme Antoine & Octavius avoient été ennemis, on n'avoit pas pu se déclarer pour l'un sans se déclarer contre l'autre. C'est pourquoi ils eurent quelques difficultés à s'accorder sur le choix des victimes qu'ils immoleroient à leur vengeance. Il falloit qu'ils payassent réciproquement la tête d'un ennemi de la tête d'un ami ou d'un parent; & ils firent cet échange, sans être arrêtés ni par les liens du sang, ni par l'amitié, ni par la reconnoissance : sentimens qu'ils ne connoissoient pas.

Plus atroces que Sylla, ils violèrent les droits les plus sacrés de la nature; & comme s'ils avoient craint de ne pas montrer assez tôt toute leur férocité, ils affectèrent d'écrire, à la tête de la liste des proscrits, Paulus frère de Lépidus, L. César oncle d'Antoine, Plotius frère de Plancus, Quintius beau-père de Pollio, & C. Toranius tuteur d'Octavius.

Cette liste ne fut publiée qu'après leur arrivée à Rome, où ils s'étoient faits précéder par des soldats qui avoient déjà immolé Cicéron & plusieurs autres citoyens illustres. Je ne parlerai que de la mort de cet orateur.

Poursuivi par les assassins, Cicéron fait arrêter sa litière. Il les attend, les fixe & leur tend la tête, sans détourner les yeux de dessus celui qui le frappe : plus courageux dans cette occasion qu'il ne l'avoit été lors de son exil, soit que la mort ne fût pas ce qu'il craignoit davantage, soit que les malheurs de son siècle l'eussent enfin dégoûté de la vie. Grand homme à bien des égards, il eût mérité de vivre dans des tems plus heureux. Il mourut âgé de soixante-quatre ans.

On peut juger quelle étoit l'ame d'Octavius, qui immole Cicéron & Toranius à la haine d'Antoine. En effet, plus cruel que ses collègues, qui se laissoient toucher quelquefois, il se montroit inexorable, & il craignoit de mettre un terme à la proscription. Lépidus ayant assuré au sénat qu'elle étoit finie, Octavius déclara que, quoiqu'elle le fût, il ne prétendoit pas se lier les mains. Elle enveloppa tous les citoyens riches, dont les triumvirs vouloient la dépouille, & le nombre des pros crits paroît avoir été plus grand que sous Sylla.

Les triumvirs se firent confirmer par un décret l'autorité qu'ils s'arrogèrent par les armes. Le tribun P. Lilius en fit la proposition, & on les établit pour cinq ans avec



la puissance consulaire. Ils désignèrent des magistrats pour plusieurs années. Ils décernèrent de nouveaux honneurs à la mémoire de César. Ils jurèrent & firent jurer à tous l'observation des réglemens qu'ils avoient faits. Ils se permirent enfin des exactions de toute espèce. Cependant la crainte ou la flatterie leur donna les noms de bienfaiteurs & de sauveurs.

Pendant la proscription, Sext. Pompéius, qui avoit été pros crit lui-même, se rendit maître de la Sicile, où il ouvrit un asyle aux pros crits. Ses vaisseaux répandus le long des côtes de l'Italie reçurent tous ceux qui purent échapper aux triumvirs. Quelques-uns passèrent en Afrique, où commandoit Cornificius. D'autres allèrent joindre Brutus ou Cassius.

Brutus avoit trouvé dans la Grèce un grand nombre des soldats qui avoient servi sous Pompée, & qui s'attachèrent à lui, parce qu'il défendoit la même cause. Hortensius lui livra la Macédoine, où il commandoit pour C. Antonius. En Illyrie, Vatinus fut forcé par ses troupes à lui abandonner le commandement; & C. Antonius, qui étoit alors dans cette province, ayant été enveloppé dans des marais d'où il ne

pouvoit sortir , fut livré par ses propres soldats. En peu de mois , Brutus se vit maître de la Grèce , de la Macédoine , de l'Illyrie & de la Thrace.

Cassius n'eut pas de moindres succès dans la Syrie , où huit ans auparavant il s'étoit fait une réputation par les armes. Questeur sous Crassus , il avoit échappé au désastre de ce général , & avec les débris d'une armée presque détruite , il avoit repoussé les Parthes , qui passèrent plusieurs fois l'Euphrate. Pendant que Dolabella , qui auroit pu le prévenir , enlevoit l'Asie mineure à Trébonius , qu'il fit périr par trahison , Cassius s'établit dans la Syrie , & il étoit à la tête de douze légions , lorsque Dolabella vint pour le chasser de cette province. Il lui fut facile de s'y maintenir. Dolabella , assiégé par terre & par mer dans Laodicée , fut réduit à se tuer , pour ne pas tomber entre les mains d'un ennemi qui auroit pu venger sur lui la mort de Trébonius.

Sur la première nouvelle des progrès de Brutus & de Cassius , le sénat s'étoit hâté de leur confirmer les gouvernemens dont ils venoient de s'emparer , il les avoit revêtus l'un & l'autre de tous les pouvoirs qu'on décernoit aux proconsuls.

Ces deux généraux, après s'être assurés des provinces de l'Orient, rassemblèrent toutes leurs forces aux environs de Philippes, ville de Macédoine. Cette place, située sur une montagne, dominoit sur une vaste plaine, dans laquelle s'élèvent deux collines, distantes l'une de l'autre de mille pas. Brutus & Cassius campèrent sur ces deux collines, & tirèrent des lignes de communication d'un camp à l'autre. Dans cette position, à l'abri de toute insulte, ils pouvoient, s'ils le jugeoient à propos, se tenir sur la défensive; & ils devoient être d'autant moins pressés de livrer bataille, qu'ils avoient derrière eux la mer, qui apportoit l'abondance dans leurs camps. Leur armée étoit de quatre-vingt mille hommes de pied & de vingt-mille chevaux.

Les troupes des triumvirs s'embarquèrent à Brindes, & passèrent heureusement en Epire, malgré les flottes ennemies qui croisoient les mers. Une maladie retint quelques jours Octavius à Dyrrachium. Antoine se hâta de marcher en Macédoine, & vint camper dans la plaine de Philippes, à un mille des camps de Brutus & de Cassius. Lorsqu'Octavius l'eut joint, les deux armées, composées en grande partie de vieux soldats

de César, montèrent à cent mille hommes de pied & à treize mille chevaux.

Supérieurs par le nombre & par la valeur expérimentée des troupes, les triumvirs avoient d'ailleurs tout le désavantage. Ils manquoient de bois. Pour avoir de l'eau, ils étoient obligés de creuser des puits. Ils ne pouvoient tirer des vivres que de la Macédoine & de la Theffalie; & il étoit difficile qu'il leur en vînt d'Italie, faute de vaisseaux de guerre pour escorter leurs convois. Cependant les conjurés, qui avoient de grandes flottes, ne trouvoient point d'obstacle à faire venir de l'Orient toutes les provisions dont ils avoient besoin.

Si la guerre tiroit en longueur, l'armée des triumvirs devoit donc se ruiner par la disette. Il étoit par conséquent de leur intérêt d'engager promptement une action générale; par une raison contraire, il étoit de celui des conjurés de ne rien hasarder. Brutus en jugea autrement. Impatient de terminer la guerre, il pensoit moins à vaincre qu'à combattre, & il entraîna tous les avis. Cassius, moins impétueux & plus éclairé, s'y opposoit: mais il se trouvoit dans la même position où avoit été Pompée, & il consentit malgré lui à livrer la bataille.

Brutus vainquit Octavius qu'il avoit en tête, & ayant poussé jusqu'au camp ennemi, que ses soldats pillèrent, il ne songea qu'à poursuivre son avantage. Quand il revint & qu'il se croyoit victorieux, il ne fut plus tems d'aller au secours de Cassius, qui avoit été entièrement défait, dont le camp étoit au pouvoir d'Antoine, & qui jugeant tout perdu, venoit de se tuer.

Le désespoir précipité de Cassius donna seul tout l'avantage aux triumvirs. Ils avoient perdu beaucoup plus de monde; & le pillage de leur camp qui étoit commun aux troupes d'Octavius & d'Antoine, augmentoit pour eux la difficulté de subsister. Les conjurés, au contraire, qui trouvoient une retraite assurée dans le camp de Brutus, auroient facilement réparé leurs pertes. Mais la mort de Cassius leur enlevoit celui des deux généraux qui savoit le mieux la guerre.

Il y avoit dans les deux armées un pareil découragement. Il étoit causé dans l'une par la défaite de Cassius, & dans l'autre par celle d'Octavius. Antoine & Brutus ne songèrent d'abord qu'à rendre le courage à leurs troupes. Le premier y réussit facilement, parce que les soldats avoient une grande confiance dans sa capacité. Brutus n'avoit pas donné

de lui la même opinion; & il inspiroit d'autant moins de confiance, que son collègue en avoit inspiré davantage. L'armée de Cassius, tremblante à la vue des ennemis, étoit insolente avec son nouveau général; & Brutus, naturellement doux, avoit peine à la contenir. Il voyoit d'ailleurs dans ses troupes un grand nombre de soldats qui lui étoient suspects, parce qu'ils avoient servi sous César. Il n'ignoroit pas que les triumvirs les sollicitoient à passer dans leur parti, & il avoit tout lieu de craindre les désertions. Ces motifs le déterminèrent à hasarder une seconde bataille.

Les triumvirs pouvoient compter sur leurs troupes: mais ils souffroient de la disette. Les pluies d'automne, qui devenoient fréquentes & presque continuelles, les incommodoient d'autant plus, qu'ils campoient dans des lieux bas & marécageux. Enfin, ils n'attendoient point de nouveaux secours: des vaisseaux, qui leur apportoit d'Italie des munitions & des troupes, avoient été battus & dissipés. Ils venoient d'apprendre cette nouvelle, & ils se voyoient dans la nécessité de combattre, ou de périr s'ils ne combattoient pas.

Il y avoit vingt jours que ce combat naval s'étoit donné. Brutus cependant n'en eut

aucune connoissance. Les généraux de la flotte victorieuse ne l'en informèrent pas ; & un transfuge ayant répandu cette nouvelle dans son armée, on dédaigna de l'en instruire, parce qu'on n'y voulut pas croire. Le lendemain il livra la bataille, qu'il eût évitée sans doute s'il eût été mieux informé. Il fut vaincu. Il se tua, & avec lui finit le parti républicain.

Sex. Pompéius n'étoit pas une ressource pour la république, à laquelle il paroissoit peu attaché. Il la ménaçoit plutôt qu'il ne la secouroit. Maître de la Sicile, il venoit de s'emparer de la Sardaigne & de la Corse. Avec une flotte nombreuse & aguerrie, il dominoit sur toute la mer entre l'Italie & l'Afrique ; & les divisions que la victoire devoit semer entre les triumvirs pouvoient contribuer à l'accroissement de sa puissance.

Il ne paroît pas qu'Octavius ait eu aucune part à la dernière victoire. Dans la première bataille, il s'enfuit dès le commencement de l'action, & il alla se cacher dans des marais, d'où il ne sortit que lorsqu'il fut qu'Antoine étoit vainqueur. Encore ne se trouva-t-il à l'aîle qu'il devoit commander que parce que son médecin crut voir en songe Minerve qui ordonnoit de le conduire

hors du camp. Peut-être ce songe ne fut-il qu'un artifice du médecin, qui ne comptant pas sur le courage d'Octavius, voulut se servir de la superstition pour le déterminer à se montrer aux troupes.

Après la victoire, Antoine montra de la générosité. Octavius, cruel parce qu'il étoit lâche, ne fut que barbare. Il fit égorger à ses yeux les prisonniers les plus distingués; & pendant qu'il se repaissoit de leur sang, il eut encore la lâcheté d'insulter à leur malheur.

Les deux triumvirs partagèrent entr'eux l'empire, & dépouillèrent Lépidus, sous prétexte qu'il avoit entretenu des intelligences avec Pompéius. Octavius s'appropriâ l'Espagne & la Numidie, Antoine comprit dans son gouvernement la Gaule transalpine, l'Afrique, que Cornificius occupoit encore, & toutes les provinces qui avoient appartenu aux conjurés. Il se chargea du moins d'y faire reconnoître l'autorité triumvirale, ce qui l'en rendoit maître.

Octavius, lésé dans ce partage, avoit d'ailleurs de quoi se dédommager. Il retournoit en Italie. Chargé de la distribution des récompenses, il devenoit seul l'objet de la reconnoissance des soldats. En résidant à  
Rome,



Rome , il avoit pour lui les noms du peuple & du sénat. Enfin il obtint que la Gaule cisalpine seroit incorporée à l'Italie. Cette province cessoit donc d'être un gouvernement , & les Alpes devenoient pour lui une barrière , qu'il opposoit aux lieutenans d'Antoine.

Les vétérans , auxquels Octavius devoit assigner des terres & des maisons en Italie , montoient à plus de cent soixante dix mille , & on leur avoit destiné les villes dont le territoire étoit le meilleur. La paix devenoit donc pour ces villes un tems de calamité. Il s'agissoit de dépouiller des citoyens pour récompenser des soldats , & ces récompenses assuroient à jamais l'affervissement de la république. Les cris des malheureuses victimes de cette tyrannie excitoient d'autant plus l'indignation contre les triumvirs , que le plus grand nombre de ceux qu'on dépouilloit se trouvoient réduits à une extrême pauvreté. D'ailleurs la même disgrâce enveloppoit des chevaliers & des sénateurs qui méritoient des égards , & dont le crédit donnoit du poids aux plaintes qu'ils faisoient eux-mêmes , & aux murmures du public. Il étoit également dangereux pour Octavius d'écouter ou de rejeter les représentations

qu'on lui faisoit à ce sujet. S'il se relâchoit pour quelques-uns, il étoit obligé de se relâcher pour d'autres; & cependant les soldats regardoient tout ce qu'on laissoit aux premiers propriétaires, comme un bien qui leur étoit enlevé. Octavius connut alors à quoi l'exposoit l'avantage d'être le dispensateur des récompenses promises aux troupes. En effet, il se vit plus d'une fois en danger de périr par la fureur des soldats. Il trouva même des obstacles qui furent l'occasion d'une guerre.

L'année précédente, sous le foible Lépidus, Fulvia, femme d'Antoine, avoit en quelque sorte exercé dans Rome la puissance triumvirale. Elle voyoit à regret l'autorité lui échapper. Assez audacieuse pour oser tout entreprendre, assez courageuse pour soutenir ses premières démarches, elle vouloit se venger d'Octavius, qui lui étoit odieux, parce qu'elle n'avoit pas pu lui plaire. Son beau-frère, L. Antonius, alors consul, entra dans ses vues. Elle attira dans son parti plusieurs lieutenans d'Antoine, Ventidius, Pollio, Calénus & Plancus, qui avoient ramené en Italie une partie des soldats de son mari, & qui étoient à leur tête. Elle déclara que c'étoit à elle & à Lucius, son

beau-frère, à distribuer des terres aux vétérans d'Antoine. Son objet étoit de partager avec Octavius la reconnoissance des troupes.

La famine se faisoit alors sentir dans Rome, & y causa plus d'une sédition. Il étoit difficile que l'Italie tirât des vivres du dehors, parce qu'elle étoit comme assiégée, soit par Sex. Pompéius, soit par Domitius Ahénobarbus, qui avoit retenu sous ses ordres une partie de la flotte des conjurés. Dans une pareille conjoncture, Octavius ne craignoit rien tant qu'une nouvelle guerre. C'est pourquoi, après avoir représenté que du consentement d'Antoine il étoit seul chargé de la distribution à faire à toutes les troupes, il consentit que Lucius & Fulvie y présidassent conjointement avec lui.

Comme ils ne cherchoient qu'un prétexte pour armer, ils rejetèrent cette offre, & ils se déclarèrent les protecteurs des citoyens qu'on vouloit dépouiller; publiant que le biens des pros crits, & les deniers qu'Antoine levoit actuellement en Asie, étoient plus que suffisans pour récompenser les soldats. Par cette conduite, ils s'attachoient les villes dont ils paroissoient défendre la cause, & ils levèrent six légions: mais ils aliénèrent les vieilles troupes. Elles ne pouvoient pas

mettre leurs espérances dans les biens des pros crits , qui avoient été dissipés , & dans les contributions qu'Antoine dissipoit en Orient. Ce qui acheva de les aliéner , c'est que Lucius menaça de rétablir le gouvernement consulaire : révolution pour laquelle il n'avoit ni assez de forces , ni assez de talens. Ce n'étoit qu'un esprit vain & inconfidéré.

Plus Lucius se montrait contraire aux soldats , plus Octavius persistoit ouvertement dans le dessein de les mettre en possession des terres qui leur avoient été promises. Il les prit pour arbitres entre Lucius & lui. Tout à la fois juges & parties , ils se déclarèrent pour Octavius.

Cette guerre ne fut pas longue. Lucius , qui s'y étoit engagé inconfidérément , fut réduit dès le commencement à s'enfermer dans Pérouse , où il fut assiégé. Fulvie , qui étoit à Préneste avec quelques troupes , fit inutilement tout ce qui dépendoit d'elle pour engager les lieutenans de son mari à le secourir. La place étoit sans provisions : la famine mit bientôt dans la nécessité de capituler ; & Lucius , forcé par la nécessité , alla dans le camp des assiégeans , moins pour capituler que pour se livrer à son ennemi. Il comptoit que le frère d'Antoine

feroit épargné. Il ne fut pas trompé dans son attente. Octavius lui pardonna. Il traita même les soldats avec humanité, parce que c'étoient des soldats, & que ce titre étoit une raison pour les ménager. Mais il ne fit grace ni aux sénateurs, ni aux chevaliers. Il en choisit même trois cent pour être immolés, le jour des ides de Mars, au pied d'un autel érigé à César. Après la ruine du parti de Lucius, les lieutenans d'Antoine se retirèrent auprès de leur général. Fulvie passa dans la Grèce, où elle tomba malade & mourut, & Octavius n'eut plus dans l'Occident d'autre ennemi que Pompéius.

Après la bataille de Philippes, Antoine fit quelque séjour dans la Grèce, & se concilia tout-à-fait l'affection des peuples. Il étoit franc, affable, populaire & généreux. Il plut sur-tout aux Athéniens, parce qu'il se fit initier à leurs mystères, & qu'il parut goûter leurs philosophes.

L'Asie, où il passa ensuite, étoit le théâtre où les généraux de la république paroissoient avec plus d'éclat. Ils y décidoient du sort des souverains & des nations. D'un seul mot, ils pouvoient faire les plus grands biens & les plus grands maux. On apportoit à leurs pieds les richesses de toutes les provin-

ces : les rois venoient s'humilier devant eux , & les peuples leur rendoient une espèce de culte. En Italie , Octavius éprouvoit des contradictions , & il avoit quelques ménagemens à garder : en Asie , Antoine pouvoit donner pour des loix ses volontés ou même ses caprices.

La fervitude & la moleffe de l'Orient réveillèrent en lui tous les vices auxquels il étoit enclin. Grand dans le tumulte des affaires , il cessoit de l'être dans le repos. Alors il ne connoissoit plus aucune décence. Débauché jusqu'à la crapule , il vivoit avec des musiciens , des farceurs. L'intempérance & le faste régnoient à sa cour , & comme il ne se refusoit rien à lui même , il ne refusoit rien aussi aux compagnons de ses débauches.

Les peuples de l'Asie avoient été vexés par Brutus , & sur-tout par Cassius. Le triumvir , qui leur apportoit la paix , exigea d'eux le double du tribut qu'ils avoient payé aux chefs des conjurés. La perception , qui s'en fit avec rigueur , occasionna bien des malversations , parce qu'Antoine donnoit trop facilement sa confiance , & que ceux qu'il employoit se croyoient autorisés à être avides & dissipateurs comme lui. Il est

vrai que , lorsqu'il apprenoit qu'on avoit abusé de son nom , il punissoit les coupables , & qu'il s'occupoit à réparer les torts dont on se plaignoit. Mais il ne pouvoit pas remédier à des désordres que son exemple reproduisoit continuellement.

Tous les peuples néanmoins ne furent pas foulés. Ceux qui étoient restés fidèles au parti de César éprouvèrent la reconnoissance d'Antoine : il les combla de bienfaits. Ses ennemis furent même l'objet de ses grâces quand ils osèrent implorer sa clémence , & il ne fut inexorable qu'envers ceux qui avoient eu part à la conjuration. En général , il aimoit à donner : la libéralité étoit même un vice en lui , parce qu'il la portoit jusqu'à la prodigalité.

Les souverains qui s'étoient déclarés pour les conjurés eurent à se justifier , & Cléopâtre fut , entr'autres , obligée de se rendre auprès de lui ; parce que Sérapion , qui commandoit pour elle dans l'isle de Chipre , avoit donné des secours à Cassius. L'attachement néanmoins qu'elle avoit toujours montré pour le parti de César sembloit prouver que Sérapion avoit agi contre ses ordres.

Cette princesse , qui avoit fait périr le dernier des Ptolémées , régnoit seule. Elle

compta sur ses charmes & sur la foiblesse d'Antoine, & elle se rendit à Tarse, où il l'attendoit. Le Cidnus, qui traverse cette ville, se jette dans la mer deux ou trois lieues au-dessous. Cléopâtre remonta ce fleuve dans une gondole richement ornée, & se montra au peuple qui accouroit sur l'une & l'autre rive, telle que les poètes représentent Vénus au sortir des ondes. Elle n'eut pas besoin de se justifier. Elle donna des fêtes à son juge. Elle lui fit de magnifiques présents; elle en fit à toute sa cour, & elle retourna en Egypte, bien assurée qu'Antoine ne tarderoit pas à la suivre.

Les Parthes, qui n'avoient pas ignoré que César, lorsqu'il fut assassiné, se disposoit à leur faire la guerre, avoient favorisé Brutus & Cassius. Ils se préparoient même à leur envoyer des secours, quand ils apprirent la bataille de Philippes, & ils avoient rassemblé des forces considérables dans la Mésopotamie. Antoine, qui s'étoit d'abord proposé de marcher contr'eux, abandonna ce dessein. Dans l'impatience de revoir Cléopâtre, il ne fit que parcourir la Syrie, & après en avoir réglé à la hâte les affaires les plus pressées, il se rendit en Egypte.

La guerre de Pérouse troubloit l'Italie,



dans le tems même qu'Antoine s'oublioit auprès de Cléopatre. Les Parthes, qui jugèrent cette conjoncture favorable pour eux, firent une invasion dans les provinces romaines. Ils étoient conduits par Labiénus, fils de Labiénus, qui de lieutenant de César en étoit devenu l'ennemi. Ce Romain étoit resté à la cour d'Orode, roi des Parthes, à qui Brutus & Cassius l'avoient envoyé pour solliciter des secours.

Sur la nouvelle des invasions des Parthes, Antoine se préparoit à les repousser, lorsque les inquiétudes qu'il eut de la puissance d'Octavius, après la prise de Pérouse, le déterminèrent à passer en Occident. Il rencontra sur sa route Domitius Ahénobarbus, qui se soumit à lui avec toute sa flotte, & il fut encore recherché par Sex. Pompéius.

Avec quarante légions, Octavius, qui n'avoit point de flotte, étoit menacé de subir la loi, si Antoine entreprenoit d'affaumer l'Italie. Dans cette circonstance, il épousa Scribonia, se flattant que Libon, dont elle étoit sœur, détacheroit de l'alliance d'Antoine Pompéius son gendre. Cette négociation n'ayant pas réussi, il relégua en Espagne L. Antonius, avec le titre de proconsul, mais sans autorité, & obligea Lé-

pidus de passer en Afrique, avec six légions qui lui étoient suspectes, parce qu'elles avoient servi sous Antoine. Après avoir pris ses précautions, il refusa l'entrée de Brindes à son collègue, sous prétexte qu'il amenoit avec lui Domitius, de tous tems ennemi du parti de César. Antoine mit le siège devant cette place.

Heureusement les troupes des deux triumvirs ne vouloient pas la guerre. Celles d'Octavius refusèrent de marcher contre Antoine, dont elles respectoient la valeur, & celles d'Antoine désaprouvoient qu'il se fût uni avec Pompéius & avec Domitius. D'ailleurs, ayant jusqu'alors combattu les unes & les autres pour la même cause, elles avoient de la peine à se regarder comme ennemies. Elles forcèrent les deux triumvirs à la paix, & ils la conclurent par un partage de l'empire en deux départemens, dont la ville de Scodra en Illyrie, fut la borne commune. Antoine conserva toutes les provinces orientales : les provinces occidentales restèrent sous la domination d'Octavius : Lépidus obtint l'Afrique ; & pour mettre le sceau à la réconciliation, Antoine épousa Octavie, sœur d'Octavius.

Il ne suffisoit pas que les triumvirs eussent

terminé leurs querelles. Pompéius affamoit l'Italie, & tout le peuple demandoit qu'on fît encore la paix avec lui. Octavius s'y opposoit d'abord: mais lorsqu'il se vit exposé à des émeutes, qui mettoient sa vie en danger, il fut obligé d'y consentir.

Cependant Pompéius ne se prêtoit à aucune proposition. Dans l'espérance d'obtenir des conditions plus avantageuses lorsque la famine auroit excité de nouveaux soulèvements contre les triumvirs, il eût continué la guerre, s'il n'eût été forcé de céder aux instances des citoyens qui s'étoient retirés auprès de lui. Il conclut malgré lui un traité par lequel on lui accorda la Sicile, la Sardaigne, la Corse & l'Achaïe, pour tout le tems que les triumvirs conserveroient leurs départemens. Il s'engagea lui-même à évacuer les places qu'il occupoit en Italie, à défendre cette province contre les pirates, & à faire passer des bleds à Rome. On stipula encore pour ses soldats, & pour les pros crits auxquels il avoit donné retraite.

Quelque tems après la conclusion de ce traité, Antoine quitta l'Italie, & partit pour Athènes, où il passa l'hyver. Il goûtoit les Athéniens, qui savoient mieux flatter qu'aucun autre peuple; & il leur plaisoit, parce

qu'il vivoit sans faſte au milieu d'eux. Il leur donna des fêtes, en réjouiffance des victoires que Ventidius, ſon lieutenant, venoit de remporter ſur les Parthes. Il y voulut préſider lui-même, comme ſimple magiſtrat des jeux, & dans cette occaſion, il quitta toutes les marques de ſa dignité.

Les Parthes avoient envahi la Syrie, la Paleſtine, la Cilicie, & ils avoient pénétré juſques dans la Carie. Ventidius recouvra toutes ces provinces. Mais la joie qu'Antoine en conçut ne fut pas exempte de jalouſie. Impatient d'être à la tête de ſon armée, il partit d'Athènes au commencement de l'année ſuivante. Il arriva trop-tard à ſon gré. Ventidius, déjà deux fois vainqueur, eut le tems de livrer une troiſième bataille, d'où il ſortit vainqueur encore. Ses victoires avoient même répandu une ſi grande conſternation, qu'il eût mis en danger l'empire des Parthes, ſ'il fût entré ſur le champ dans la Méſopotamie. Il ſe contenta de réduire les villes de Syrie qui tenoient encore pour eux, n'oſant pourſuivre ſes avantages dans la crainte d'irriter trop la jalouſie de ſon général. Il aſſiégeoit dans Samoſat Antiochus de Comagène, & il avoit réduit ce prince à capituler loꝛſqu'Antoine, qui approchoit,

& qui vouloit au moins que cette place ne se rendît qu'à lui-même, lui envoya ordre de ne rien conclure avant son arrivée. Les offres des assiégés furent donc rejetées : ils s'en défendirent avec plus de courage : le siège traîna , & Antoine fut forcé de leur accorder la paix pour trois cent talens , au lieu de mille qu'ils avoient offert à Ventidius.

Il n'avoit pas vaincu les Parthes. Le sénat cependant lui décerna le triomphe , parce que c'étoit l'usage d'accorder toujours cet honneur au général sous les auspices duquel les lieutenans combattoient. Néanmoins il ne retourna pas à Rome. Il eut la générosité de céder le triomphe à Ventidius , & il partit pour Athènes , où il avoit laissé Octavie , dont alors il étoit amoureux.

Ventidius avoit autrefois combattu contre la république. Il fut fait prisonnier dans la guerre sociale , & il orna le triomphe de Pompéius Strabo. Après cette disgrâce , réduit à la misère , il servit dans les plus bas emplois. Mais ayant suivi César dans les Gaules , il se fit connoître de ce général , qui savoit démêler le mérite. César l'éleva aux grades militaires. Il le fit sénateur , tribun du peuple , le désigna préteur ; & Antoine , dont il devint le lieutenant , lui

donna le consulat. Il est le premier qui ait triomphé des Parthes.

Sous le dictateur, on avoit vu des consuls abdiquer avant le terme, & céder le consulat à des créatures de César. Sous les triumvirs, on ne créa les consuls que pour quelques mois, & en nommant ceux qui commençoient l'année, on désignoit les successeurs qui les devoient remplacer. Cet usage, qui dégradoit le consulat, fut suivi par les empereurs. L'objet des triumvirs étoit de multiplier les magistrats pour avoir plus de récompenses à donner. Il y eut cette année soixante-sept préteurs. On voyoit dans le sénat de simples soldats, des affranchis & même des esclaves. Le désordre étoit au point que toutes les conditions se confondoient.

Quoique les loix fussent dans le mépris, Octavius feignoit quelquefois de les respecter. Amoureux de Livie, femme de Tibérius Néro, qui la lui cédoit, il répudia Scribonia le jour même qu'elle étoit accouchée d'une fille. Livie cependant étoit grosse de six mois, & dans les règles, elle ne pouvoit se marier avec lui qu'après avoir fait ses couches. Octavius trop impatient pour attendre, auroit pu se mettre au-dessus de l'usage; mais

il voulut avoir l'aveu du collège des pontifes. Il leur demanda donc si une femme grosse de six mois pouvoit légitimement épouser un second mari : il ne vouloit pas que cette question souffrît des difficultés, & elle n'en souffrit point.

Tibérius Néro, attaché de tout tems à la république, avoit suivi le parti de Lucius Antonius. Après la prise de Pérouse, il s'enfuit avec sa femme & son fils Tibère, qui étoit encore à la mamelle. Ils n'échappèrent que difficilement au vainqueur, qui vraisemblablement les eût alors immolés aux manes de César. Ils revinrent à Rome à la suite d'Antoine, qui les réconcilia avec Octavius. Livie, qui mit le sceau à la réconciliation, accoucha, au bout de trois mois de son mariage, d'un fils qu'on nomma Drusus; & après la mort de son premier mari, ses deux fils trouvèrent un second père dans Octavius.

Nous avons vu qu'Octavius & Pompéius s'étoient prêtés à la paix malgré eux : aussi n'attendoient-ils l'un & l'autre qu'un prétexte pour reprendre les armes. Pompéius eut lieu de se plaindre d'Antoine, qui ne l'avoit pas mis en possession dans l'Achaïe, & d'Octavius qui ne remplissoit pas ses en-

gagemens envers les citoyens rétablis par le traité. En conséquence de ces infractions, il fit des préparatifs pour une nouvelle guerre ; & en attendant qu'il pût recommencer les hostilités, il protégea les corsaires qu'il s'étoit engagé de réprimer. La paix ne fut donc que momentanée, & la disette se fit de nouveau sentir à Rome & dans toute l'Italie.

Sur ces entrefaites, Ménas, qui commandoit pour Pompéius en Sardaigne & en Corse, offrit à Octavius de lui remettre ces deux isles, trois légions & soixante galères. Le triumvir accepta l'offre, & accueillit ce transfuge avec distinction.

Pompéius, qui devoit son élévation aux circonstances plutôt qu'à ses talens, étoit livré à des affranchis qui le gouvernoient. Soit par politique, il aimoit mieux leur donner sa confiance qu'aux citoyens qui s'étoient retirés auprès de lui ; plus fait pour commander à des esclaves que pour commander à des hommes libres. Ménas, le premier de ses affranchis avoit sur lui un empire absolu. C'étoit un homme d'autant plus insolent, qu'il croyoit, par son arrogance, faire oublier la bassesse de son extraction. D'ailleurs il avoit du courage & de la



capacité. Sa faveur auprès de son maître excita la jalousie des autres affranchis. Ils le rendirent suspect, & ce fut pour n'avoir pas à se justifier qu'il passa dans le parti d'Octavius.

Irrité de la trahison de Ménas, Pompéius prit ouvertement les armes, & son affranchi Ménécrate ravagea les côtes de la Campanie. Octavius demanda des secours aux deux autres triumvirs ; mais Lépidus ne fit aucun mouvement, & Antoine étoit près de partir pour aller prendre le commandement de l'armée de Ventidius.

Octavius, quoiqu'abandonné de ses collègues, crut pouvoir avec ses seules forces faire la conquête de la Sicile, & ses grands préparatifs paroissoient lui répondre du succès. Mais ses flottes furent battues, & la tempête acheva de les ruiner. Il mit alors toute sa ressource dans M. Agrippa, qui commandoit pour lui dans les Gaules. Il le rappela ; le nomma consul ; il lui fit décerner le triomphe, & le chargea d'équiper une nouvelle flotte.

Agrippa, homme sans naissance, s'étoit élevé par la faveur d'Octavius, & justifioit par ses talens le choix de son général. Il accepta le consulat. Mais quoiqu'il eût vaincu

les Gaulois , il refusa de triompher , trop bon courtisan pour se montrer en triomphe , quand Octavius étoit dans l'humiliation.

Pompéius , fier de ses succès , prit le nom de Neptune , & porta le dégât sur les côtes de l'Italie. D'ailleurs il ne fut pas profiter de ses avantages. Il ne tenta point de s'emparer d'aucune ville en terre ferme ; & il parut avoir armé moins pour attaquer que pour se défendre.

Les cinq années du triumvirat expiroient , lorsque M. Agrippa prenoit possession du consulat. Les triumvirs se continuèrent de leur seule autorité. On ne leur eût pas refusé un sénatus - consulte , ni un plébiscite ; ils dédaignèrent d'en faire la demande.

Quand Octavius eut achevé ses préparatifs , il invita ses collègues à venir à son secours. Antoine , qui étoit encore à Athènes , partit avec trois cent vaisseaux , & vint aborder à Tarente. Mais il paroissoit avoir armé contre Octavius , qu'on lui avoit rendu suspect. Octavie , qui l'accompagnoit , prévint pourtant les hostilités. Médiatrice entre son mari & son frère , elle leur ménagea une entrevue à Tarente , & ils se réconcilièrent.

Leur intérêt présent ne leur permettoit

pas de rompre encore. Antoine, qui méditoit une expédition contre les Parthes, avoit besoin d'un renfort de soldats, comme Octavius avoit besoin d'augmenter ses forces navales. Ils se donnèrent donc mutuellement des secours, & ils se séparèrent. Antoine, qui partit pour l'Orient, laissa Octavie en Italie, disant qu'il ne vouloit pas l'exposer aux fatigues de la guerre. Dans le vrai, c'est qu'il ne vouloit pas l'emmener en Egypte, où le rappeloit son amour pour Cléopâtre.

La guerre de Sicile recommença & finit la même année. Pompéius, entièrement défait par Agrippa, s'enfuit en Asie, où il auroit trouvé un asyle si son ambition inquiète ne lui eût pas fait encore prendre les armes. Il fut obligé de se rendre aux lieutenans d'Antoine, qui le firent périr.

Lépidus avoit passé en Sicile avec des forces considérables. Mais il ne se proposoit de seconder son collègue que pour lui enlever la dépouille de Pompéius. Ce projet ne lui réussit pas. Ayant été abandonné de ses troupes, il fut relégué à Circéies, où il passa le reste de ses jours dans l'obscurité. C'étoit un homme sans talens & sans considération. Octavius, qui s'empara de l'Afrique, lui laissa seulement le grand pontificat qui étoit inamovible.

Cette année fut l'époque de la grandeur d'Octavius. Maître de tout l'Occident, il ne parut occupé qu'à faire goûter les douceurs de la paix. Sans être moins cruel, il devint moins sanguinaire. Il est vrai qu'il sacrifia à sa vengeance ou à sa sûreté les chevaliers & les sénateurs qui avoient suivi le parti de Pompéius : mais il se fit envers le peuple un plan de modération, qui commença à faire goûter son gouvernement. Cependant il n'est pas vraisemblable qu'il eût jamais pu réduire sous sa domination toutes les provinces de l'empire, si Antoine n'avoit pas travaillé dès-lors à se rendre odieux & méprisable.

Au milieu des préparatifs de la guerre contre les Parthes, Antoine, occupé de sa passion pour Cléopâtre, fit venir cette reine en Syrie. Il lui donna toute la Phénicie, excepté Tyr & Sidon, la Célé-Syrie, une partie de la Judée & une partie des pays Arabes Nabathéens, dépouillant plusieurs princes qui étoient sous la protection de la république. Il ajouta encore à ces dons la cession des droits du peuple romain sur l'île de Chypre & de Cyrène, ancien démembrement de la monarchie d'Egypte. Ce sont ces libéralités qui commencèrent à le ren-

dre odieux : nous verrons bientôt comment il se rendit méprisable.

Après s'être séparé de Cléopâtre , il partit pour l'Arménie , où étoit le rendez-vous de ses troupes , & où régnoit Artabaze , fils de Tigrane , alors allié des Romains. La grande Médie , qui avoit Ecbarane pour capitale , étoit sous l'empire des Parthes. Le reste de cette province avoit un roi particulier , auquel Artabaze faisoit la guerre , & auquel les Parthes donnoient des secours. Antoine regarda cette guerre comme une occasion favorable à ses desseins. Il avoit une armée de cent mille hommes.

La saison étoit avancée. Ses troupes , fatiguées d'une marche de trois cent lieues , avoient besoin de repos. On lui conseilla de passer l'hiver dans l'Arménie , où il pouvoit tout préparer pour entrer dans la Médie dès les premiers jours du printems , & avant que les Parthes eussent rassemblé leurs forces. Son amour ne put souffrir ce délai. Impatient de retourner victorieux en Egypte , il marcha sur le champ pour assiéger Praaspa , capitale du roi des Mèdes ; & afin d'arriver plutôt devant cette place , il laissa en chemin ses machines de guerre sous la garde de deux légions. Presqu'aussi-tôt ces légions

furent taillées en pièces par le roi des Parthes, qui venoit au secours de Praaspa, & cet échec fut suivi de la défection d'Artabaze, qui retourna dans son royaume avec toutes ses troupes.

Sans machines de guerre, les Romains faisoient de vains efforts contre une place forte & bien munie. Assiégés eux-mêmes dans leur camp, ils étoient exposés aux attaques brusques & fréquentes d'un ennemi qu'ils ne pouvoient vaincre : car l'armée des Parthes se dissipoit & reparoissoit avec la même facilité. Dans cette situation, Antoine eut à se reprocher son imprudence. Il lui étoit impossible de se rendre maître de Praaspa, & il lui étoit presque impossible de se retirer. Mais s'il tarδοit, la retraite devenoit tous les jours plus difficile.

Il leva le siège, & partit. Il traversa cent lieues de pays. Toujours harcelé par les Parthes, il livra dix-huit combats d'où il sortit vainqueur. Il souffrit beaucoup de la disette. Souvent même il manqua d'eau. Il perdit ses bagages & vingt-quatre mille hommes, dont la plus grande partie périt par maladies ; & ayant ramené en Arménie son armée épuisée de fatigues, il fut forcé à user de dissimulation avec Artabaze, pour obtenir de

ce roi, qui l'avoit abandonné, l'argent & les vivres dont il avoit besoin.

Antoine éprouva dans cette retraite combien les soldats lui étoient dévoués. Ils le consoloient : ils ne paroissoient inquiets que pour lui ; & plus ils souffroient eux-mêmes, plus ils lui donnoient des marques de respect & d'attachement. Ces sentimens étoient dûs à son courage, à ses talens, à sa franchise, & à son caractère sensible & compatissant. Mais la prospérité étoit funeste pour lui, parce qu'elle étouffoit ses vertus, & qu'elle donnoit un libre cours à ses vices.

Il lui falloit des succès pour faire oublier les pertes qu'il avoit faites, & qu'il ne pouvoit attribuer qu'à son imprudence. Cependant au lieu de prendre ses quartiers d'hivers en Arménie, ce qui l'auroit mis dans une position à recommencer la guerre avec avantage ; il se hâta de ramener son armée en Syrie, & dans cette marche, à travers les neiges & les glaces, il perdit encore huit mille hommes. Voilà ce qu'il sacrifioit à l'empressement de revoir Cléopâtre, qui vint au-devant de lui jusqu'à Sidon. Il la suivit bientôt en Egypte, où il employa plus d'une année à de nouveaux préparatifs de guerre. Il avoit de la peine à s'arracher aux charmes de cette reine,

Lorsque tout fut prêt, il tourna ses armes contre Artabaze, dont il feignoit d'être encore l'allié. Il lui envoya des députés, pour l'engager à le venir joindre; & ce roi ayant été obligé, pour écarter tout soupçon, de se rendre dans le camp d'Antoine, fut arrêté. Alors la conquête de l'Arménie devint facile, & ce fut à quoi le triumvir borna ses exploits pour cette campagne.

De retour en Egypte, il triompha dans la capitale de ce royaume, & devint par cette démarche un objet de scandale pour les Romains. C'étoit selon eux prostituer le triomphe, que de le transporter dans une ville étrangère pour en donner le spectacle à une reine, & pour mettre à ses pieds les dépouilles d'un roi, auparavant allié de la république.

Ce général devoit donner bientôt un plus grand scandale. Il étoit revenu en Syrie dans le dessein de marcher contre les Parthes. La circonstance paroissoit pour lui d'autant plus favorable, qu'il venoit de s'affurer de l'alliance du roi des Mèdes, & que l'empire des Parthes étoit alors fort troublé. Tout à-coup néanmoins il abandonna son projet, & il revint en Egypte pour dissiper les inquiétudes de Cléopâtre, qui étoit



Étoit jalouse d'Octavie, ou qui feignoit de l'être.

Octavie ne cédoit point en beauté à la reine d'Égypte. Elle avoit des graces, un caractère aimable. Elle jouissoit d'une considération méritée par ses vertus, & son mari l'avoit aimée. Elle venoit pour se rendre auprès de lui, lorsqu'en arrivant à Athènes, elle reçut des lettres d'Antoine, qui lui défendoit d'aller plus avant. Elle obéit, & revint à Rome.

Antoine ne borna pas à donner à Cléopâtre cette preuve de son amour : il voulut encore la rassurer à jamais par une démarche d'éclat. Jouet d'une femme artificieuse qui feignoit de l'aimer, il s'aveugla sur ce qu'il devoit à la république, & sur ce qu'il se devoit à lui-même ; & sacrifiant sa réputation à son amour, il se rendit méprisable aux Romains.

Il fit élever dans le gymnase deux trônes, l'un pour lui, l'autre pour Cléopâtre. Là, en présence du peuple d'Alexandrie, il jura qu'il tenoit Cléopâtre pour son épouse légitime. Il la déclara reine d'Égypte, de Libye, de Chypre, de Célé-Syrie, conjointement avec Césarion, qu'il reconnut pour fils du dictateur. A deux fils qu'il avoit eu d'elle,

Alexandre & Ptolémée , il distribua des royaumes : au premier , l'Arménie & la monarchie des Parthes , dont il se proposoit la conquête ; au second , la Syrie , la Phénicie & la Cilicie. Enfin il donna à l'un & à l'autre le titre de roi des rois. Après avoir fait de pareilles dispositions , il s'inquiéta si peu de ce qu'on en penseroit à Rome , qu'il en écrivit lui-même des détails aux deux consuls Domitius Ahénobarbus & C. Sosius.

Les consuls , qui s'intéressoient à lui , supprimèrent ses lettres. Mais une reine épousée par un général romain , ses fils reconnus pour rois , & des provinces démembrées de l'empire , étoient des choses qui ne pouvoient pas être long-tems ignorées , & qui devoient exciter l'indignation publique. Octavius , aussi-tôt qu'il en eut été informé , eut soin d'en instruire le peuple ; & il représenta son collègue comme un homme capable , s'il en avoit le pouvoir , d'assujettir Rome à Cléopatre ; & de transporter le siège de l'empire dans la capitale de l'Egypte. La conduite d'Antoine ne donnoit que trop de fondement à ces soupçons. Les déserteurs de son parti les confirmoient ; & ceux mêmes qu'on croyoit lui être encore attachés & ne

l'avoir abandonné que pour se dérober à la haine de Cléopatre, contribuoiént à le rendre odieux & méprisable, par cela même qu'ils l'avoient abandonné. Dans cette disposition des esprits, il fut facile à Octavius d'en obtenir un décret qui privoit Antoine de la puissance triumvirale, & la guerre fut résolue. Il est vrai qu'il ne la fit déclarer qu'à Cléopatre; mais Antoine la lui déclara à lui-même.

Octavius, qui n'avoit pas fait ses préparatifs, avoit besoin de toute l'année pour les achever. Il manquoit d'argent, & les impositions auxquelles il étoit forcé d'avoir recours soulevoient contre lui tous les peuples. Dans une telle conjoncture, il ne craignoit rien tant que d'être attaqué.

Antoine, maître des richesses de l'Orient, pouvoit se hâter. Mais pendant que ses troupes se rassembloient lentement aux environs d'Ephèse, il étoit lui-même à Samos où il donnoit des fêtes à Cléopatre. Il vint ensuite avec elle à Athènes, où parmi des jeux de toute espèce, il lui fit rendre les plus grands honneurs. C'est ainsi qu'il consumoit le tems. Il se conduisit avec tant de lenteur & de négligence, que le printems suivant, lorsque toutes les légions n'étoient pas encore arri-

vées, & que la plupart de ses vaisseaux manquoient de matelots & de rameurs, il fut au moment d'être surpris par Octavius, qui partit de Brindes avec toutes ses forces.

La journée d'Actium termina cette querelle par une bataille navale, engagée à la vue des armées de terre, vis-à-vis de l'embouchure du golfe d'Ambracie. On combattoit de part & d'autre avec un égal courage, & il n'y avoit encore rien de décidé, lorsque tout-à-coup Cléopatre s'enfuit avec ses vaisseaux; & ce qui n'est pas concevable, c'est qu'Antoine courut après elle, abandonnant ceux qui mouroient pour lui. Ses troupes se défendirent encore pendant quelques heures, & ne se rendirent que lorsque la mer devenue grosse ne permettoit plus de combattre. L'armée de terre, composée de dix-neuf légions, se refusoit à toutes les propositions de l'ennemi. Elle ne pouvoit se persuader que son général l'eût abandonnée, & elle s'attendoit de le voir reparoître d'un moment à l'autre. Mais enfin forcée de céder à la nécessité, elle prêta serment au vainqueur le septième jour après la bataille.

C'est ainsi qu'Antoine s'oublia. A la tête de son armée de terre, dont il avoit éprouvé

le zèle & le courage , il auroit pu se regarder comme assuré de la victoire. Par complaisance pour Cléopatre , avec des vaisseaux mal-équipés & peu exercés , il attaqua une flotte qui avoit appris à manœuvrer & à combattre dans la guerre contre Pompéius ; & au milieu de l'action il abandonna toutes ses troupes pour courir après cette reine.

Il ne lui manquoit plus que d'en être trahi. Il le fut. Octavius , qui avoit passé en Asie , s'avançoit vers l'Égypte. Cléopatre lui fit livrer Péluse. Elle entretenoit avec lui une négociation secrète , & elle osoit espérer de s'en faire aimer. Mais elle plongea en quelque sorte dans le sein d'Antoine le poignard dont il se tua ; & après avoir fait sur Octavius l'essai de ses charmes , elle se tua elle-même , pour ne pas orner un char de triomphe.

Octavius revint à Rome , où le sénat lui prodigua tous les honneurs. Il se conduisit avec la modération qu'il affectoit depuis la défaite de Pompéius. Il usa de clémence , parce qu'il lui importoit de gagner les partisans d'Antoine ; & qu'il ne restoit plus dans le parti républicain de têtes qui fussent à redouter. Il fit des largesses au peuple ; il donna des spectacles ; il remit ce qui étoit

dû au fisc; il récompensa ses troupes avec de l'argent & avec des terres qu'il acheta. Les richesses immenses qu'il rapportoit d'Égypte fournirent à toutes ces libéralités. Cette année commença la monarchie, qui ne finit qu'avec l'empire.

César ne dut son élévation qu'à lui-même. Octavius dut la sienne aux circonstances, & il les trouva si favorables, qu'il se fût épargné bien des cruautés, s'il eût eu plus de courage ou plus de talens. Il dut ses soldats à l'adoption du dictateur; le besoin que la république eut de lui, à la conduite inconfidérée d'Antoine; à Cléopâtre, le bonheur de n'avoir plus de concurrent; à la flatterie, la réputation d'un grand homme.



---

---

INTRODUCTION  
A L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE.

---

---

LIVRE ONZIÈME.

---

IL faut, Monseigneur, que l'étude de l'histoire vous accoutume à prévoir l'avenir, si vous voulez être capable de le prévoir, quand vous aurez un peuple à gouverner. C'est cette prévoyance qui fait les grands souverains. Celui qui ne prévoit rien, ne sauroit prévenir les abus; & lorsqu'il veut remédier à ceux qu'il n'a pas su prévoir, il court risque d'en faire naître de semblables ou de plus grands.

C'est en observant les peuples, dont on étudie l'histoire, qu'on apprend à saisir d'un coup - d'œil l'enchaînement des causes & des effets, & qu'on voit dans les siècles antérieurs se préparer des révolutions pour le bonheur ou pour le malheur des siècles qui doivent suivre.

Nous acquérons facilement cette prévoyance lorsque nous considérons toutes les révolutions d'une nation qui n'est plus : car si nous savons observer comment toutes ces révolutions naissent les unes des autres, nous voyons dans un premier âge, comme dans un germe, tous les tems où elles se sont succédées.

Or, Monseigneur, de quelque manière que les événemens se varient, ils ne peuvent jamais avoir pour résultat que le bonheur ou le malheur des peuples ; & les causes, qui peuvent produire aujourd'hui ce bonheur ou ce malheur, sont les mêmes qui l'ont produit dans les siècles qui nous ont précédé, & elles feront encore les mêmes dans les siècles à venir.

C'est par les mœurs qu'un peuple est heureux ou malheureux. Tout ce qui a quelque influence sur les mœurs mérite donc d'être observé. A cet égard il nous reste quelques observations à faire sur les Romains. Elles feront le sujet de ce livre.





---

---

**CHAPITRE PREMIER.**

*De la passion des Romains pour les spectacles.*

**L**ES jeux qu'institua Romulus en l'honneur de Confus , dieu des conseils , ont été nommés jeux du Cirque , d'après la forme de l'hippodrome , que Tarquin l'ancien fit construire pour en donner le spectacle.

Il paroît que dans les commencemens ces jeux se bornoient à des courses de chars & de chevaux. Nous avons vu que l'an de Rome 490 M. & D. Brutus donnèrent pour la première fois des combats de gladiateurs. Les combats d'athlètes ne furent introduits dans ces jeux que long - tems après , en 568 ; & vers le même - tems on fit combattre des hommes contre des ours , contre des lions , &c. Je ne veux considérer ces choses que par l'influence qu'elles ont sur les mœurs. C'est pourquoi je n'entrerai pas dans de grands détails.

Vers le milieu du sixième siècle on faisoit combattre trente couples de gladiateurs , ou même davantage. Dans les commencemens le nombre en avoit été beaucoup moins

grand : mais il s'étoit toujours accru, & il s'accrut encore. César en donna trois cent vingt couples pendant son édilité. Ce spectacle duroit quelquefois plusieurs jours.

On ne se borna pas non plus à faire combattre deux ou trois hommes contre deux ou trois bêtes féroces. Sylla donna pendant sa préture un combat de cent lions contre cent hommes. Avant lui on laissoit les chaînes à ces animaux, lorsqu'ils alloient combattre; aux jeux de Sylla on les leur ôta pour la première fois. On augmentoit le danger, afin d'augmenter le plaisir des spectateurs.

Féroces sous Romulus, les Romains n'ont jamais cessé de l'être. Plusieurs causes entretenoient leur férocité : les guerres qui se succédoient sans interruption, la pratique d'exterminer les peuples qui avoient le courage de leur résister, & les triomphes, dont les principaux ornemens étoient les dépouilles des nations vaincues, les captifs qui avoient échappé au fer des soldats, & les simulacres des villes qu'on avoit pris, sacré & ruiné.

La férocité des Romains croissoit encore avec les progrès de la république : car un peuple conquérant ne peut être qu'un despote.

inhumain. Si le luxe adoucit ses mœurs à quelques égards, il achève d'étouffer en lui tout sentiment d'humanité.

Avec ce caractère les Romains devoient s'abreuver du sang qui couloit sur l'arène. Il n'y avoit point de spectacle qui leur fût plus agréable, & où il y eût un plus grand concours de citoyens de toute condition. Cette fureur alloit au point, qu'au milieu des repas on se donnoit souvent le plaisir barbare de faire combattre des gladiateurs. Dès que c'étoient-là les jeux des Romains, il ne faut plus s'étonner des horreurs qu'ils commettoient dans les guerres civiles.

Les Romains ont eu de bonne heure une forte de poésie, c'étoit une prose cadencée qu'ils chantoient en dansant, lorsqu'ils offroient des sacrifices. Il paroît qu'ils dûrent aux Etrusques tout ce que l'art put ajouter à cette poésie : car leurs vers se nommoient *fescennins* de Fescennia, ville d'Etrurie.

Comme ces danses & ces chants devinrent un objet d'émulation, ceux qui n'y réussissoient pas furent exposés aux railleries de ceux qui s'y distinguoient ; & les Romains employèrent à se donner mutuellement des ridicules, le même langage qu'ils avoient d'abord consacré à chanter

les dieux. Insensiblement ils parlèrent de tout en poésie, & avec d'autant plus de facilité, qu'il falloit peu de talent pour faire des vers fescennins.

Ils étoient dans l'usage d'offrir tous les ans à Cérès & à Bacchus les prémices de leur récolte ; & ils les présentoient dans un bassin, qu'ils nommoient *satur* ou *satyra*, ou de *satur* plein, parce qu'ils y accumuloient des fruits de toute espèce. Ce mot fut ensuite employé pour exprimer toute sorte de mélanges. On le donna non-seulement aux mêts composés de plusieurs choses, mais encore aux loix qui renfermoient des réglemens sur plusieurs chefs ; & par une semblable analogie on le transporta aux pièces de vers, où l'on ramassoit tout ce qu'une imagination grossière pouvoit produire. Telle a été la satyre dans son origine.

La raillerie avoit été l'accessoire de ce poëme : elle en devint le principal, & elle dégénéra en invectives & en calomnies. Une loi des douze tables, qui condamnoit à mort ceux qui auroient composé des vers contre la réputation d'un citoyen, fait voir jusqu'où cet abus avoit été porté vers la fin du troisième siècle.

Nous avons vu que l'an de Rome 391,

les Romains , dans l'espérance d'appaiser la colère des dieux & de faire cesser la peste, firent venir d'Etrurie des histrions, dont tout le talent étoit de danser au son de la flûte. C'est à cette époque qu'on a fait commencer parmi eux les jeux scéniques. Du mélange de la poésie des Romains avec les danses des Etrusques, naquirent des pièces de théâtre, auxquelles on conserva le nom de satyres. C'étoient des farces informes & grossières, où les acteurs agissoient & parloient sans avoir de plan arrêté.

Tels furent à Rome les jeux scéniques jusqu'en 524, que Livius Andronicus, affranchi de M. Livius Salinator, leur fit prendre une forme toute nouvelle. Cependant il n'inventa rien. Grec de naissance, il ne fit que transporter à Rome un genre de drame que la Grèce avoit créé & perfectionné. Il fut sans doute fort au-dessous de ses modèles; il est même vraisemblable qu'une imitation plus parfaite auroit eu peu de succès chez un peuple encore grossier. Quoiqu'il en soit, ce fut alors que le théâtre donna pour la première fois aux Romains l'idée d'une action suivie & soutenue, ce qui leur fit abandonner leurs satyres pour un tems.

C'est sur-tout dans le cours de deux

guerres, celle contre les Perses & celle du Péloponèse, que la Grèce a produit de grands écrivains & de grands artistes en tout genre : & dans le siècle suivant le goût des arts & des sciences sembla croître avec les troubles.

Il en a été de même à Rome. La première guerre punique venoit d'être terminée lorsqu'Andronicus parut, & la poésie continua de faire des progrès jusqu'à Jules César : époque où tous les arts concouroient à l'embellissement de la capitale, où fleurissoit le plus grand des orateurs, où la philosophie se répandoit, & où tous les genres de littérature étoient cultivés. Aussi la poésie fit rapidement de nouveaux progrès. Les deux plus grands poètes, Horace & Virgile, se formoient sur la fin des dernières guerres civiles.

Térence, qui vivoit du tems du second Africain & de Lélius, a été l'époque du goût parmi les Romains. Il donna le modèle d'après lequel le goût se perfectionna dans tous les genres ; & il ne restoit plus de progrès à faire à cet égard, lorsqu'après la bataille d'Actium, Octavius devint le maître de l'empire. C'est la flatterie qui a attribué à ce monarque les progrès de tout ce qui se

perfectionnoit sans lui. Je conviens que la protection des princes peut multiplier les écrivains : mais l'estime publique fait seule les bons.

Depuis Térence la comédie ne fit plus de progrès. Il ne paroît pas que la tragédie se soit jamais élevée au-dessus du médiocre : mais tous les autres genres de poésie atteignirent à la perfection.

Lorsque Thespis, Eschile, Sophocle & Euripide créèrent la tragédie, il y avoit plus de quatre cent ans qu'Homère avoit perfectionné la poésie épique. Dans cet intervalle on écrivit en vers sur toute sorte de matières, & il se forma d'excellens poètes, sur-tout dans le genre lyrique.

Les poëmes étoient récités dans les places & dans les jeux publics par les poètes ou par les rapsodes. Le peuple, qui accourut à ces lectures, approuvoit ou blâmoit suivant qu'il étoit affecté. Il comparoit les ouvrages qu'il entendoit ; & en rapprochant les uns des autres, il apprenoit à juger du beau & à l'apprécier.

Voilà les spectateurs que les poètes tragiques de la Grèce avoient pour juges. C'étoient des hommes dont le goût exercé recherchoit dans les tragédies la netteté, la

précision, l'élégance & la régularité, qu'il s'étoit fait une habitude de sentir dans les autres genres de poésie.

Les poètes, qui ont donné les premières comédies, sont postérieurs à Thespis d'environ cent ans. Ils vivoient dans le siècle de Périclès, c'est-à-dire, dans le siècle des grands architectes, des grands sculpteurs & des grands peintres, comme des grands poètes. C'étoit le tems où le goût, qui s'exerçoit à-la-fois dans tous les genres, achevoit de se perfectionner. On conçoit donc que la comédie devoit se perfectionner elle-même.

Autant les circonstances étoient favorables aux progrès de la poésie dramatique chez les Grecs, autant elles leur étoient contraires chez les Romains. Lorsque les jeux scéniques commencèrent à Rome, le peuple n'avoit encore rien vu qui pût lui donner l'idée d'un poème régulier & bien écrit. A uffi goûta-t-il peu les comédies de Térence. Son insensibilité alloit au point, qu'au milieu des plus belles scènes il demandoit un ours, des athlètes ou des gladiateurs. Il falloit à ce peuple des spectacles de sang.

Les Romains étoient donc dépourvus de goût, & leur passion pour les jeux du



cirque sembloit leur ôter jusqu'au pouvoir d'en acquérir. Voilà pourquoi la poésie dramatique a fait peu de progrès parmi eux. Dans ce genre leurs suffrages pouvoient plutôt égarer les poètes que les conduire à la perfection. Les poètes supérieurs, tels qu'Horace & Virgile, se sont bornés à écrire pour des lecteurs dont le goût s'étoit formé par l'étude des poètes grecs; & c'est en quelque sorte en Grèce, plutôt qu'à Rome, que la poésie latine devoit se perfectionner.

Ce qui attiroit les Romains au théâtre, c'étoit moins l'excellence des drames que la manière dont on les déclamoit. Comme la déclamation étoit la première & la principale partie de l'art oratoire, elle étoit aussi la première & la principale partie de l'art dramatique. Aussi les jeux scéniques ont-ils fait à cet égard des progrès que nous avons de la peine à comprendre.

Tout étoit noté dans la déclamation des anciens, & les syllabes & les gestes; de sorte que l'acteur étoit assujetti à une mesure, comme aujourd'hui le musicien & le danseur.

Ce mouvement mesuré donna lieu de partager la déclamation entre deux acteurs, dont l'un récitoit, & l'autre faisoit les ges-

tes. Livius Andronicus , qui jouoit dans une de ses tragédies , s'étant enrôlé à répéter plusieurs fois des morceaux que le peuple avoit goûté , fit trouver bon qu'un esclave récitât les vers , tandis qu'il faisoit lui-même les gestes. Il mit d'autant plus de vivacité dans son action , que ses forces n'étoient point partagées ; & son jeu ayant été applaudi , cet usage prévalut dans les monologues.

Depuis ce partage , l'art des gestes faisant tous les jours de nouveaux progrès , devint sous Auguste un langage qui n'eut plus besoin de celui des sons articulés. Les pantomimes jouoient des pièces entières , sans prononcer un seul mot.

L'art des pantomimes charma les Romains dès sa naissance , & la passion du peuple fut extrême pour ces comédiens , qu'il préféroit à tous les autres. Il me semble que cette passion devoit nuire aux progrès de la poésie dramatique.

On a remarqué que la représentation de trois pièces de Sophocle a plus coûté aux Athéniens que la guerre du Péloponèse. Rome , plus riche , faisoit encore de plus grandes dépenses en spectacles , & le peuple se passionnoit pour les jeux , parce qu'il en admiroit la magnificence. Des spectacles qui

äuroient moins coûté lui auroient moins plu.

Il y avoit des jeux qui se donnoient régulièrement toutes les années, & dont les édiles faisoient les fraix. Il y en avoit d'autres qui se donnoient extraordinairement. On les nommoit votifs, parce qu'on les célébroit en conséquence des vœux qui avoient été faits pour assurer le succès d'une entreprise, ou pour appaiser les dieux dans des tems de calamité. La république faisoit les fraix de ceux-ci, parce que c'étoit en son nom qu'on les avoit voués; & comme le sénat en régloit la dépense, elle étoit modérée.

Dans les jeux, au contraire, que donnoient les édiles, la dépense n'avoit point de bornes; & il seroit difficile de se faire une idée des sommes que plusieurs prodiguoient à cette occasion dans le dernier siècle de la république.

Les édiles ornoient d'étoffes précieuses, de statues, de tableaux, toutes les rues & toutes les places par où devoit passer une procession solennelle qui précédoit toujours la célébration des jeux: procession où les pontifes, les prêtres, les augures, & tous ceux qui avoient quelque emploi dans les temples, marchaient en habit de cérémo-

nie, où l'on portoit en pompe les images & les statues des dieux.

Les édiles donnoient ensuite les jeux, c'est-à-dire, des courses, des combats & des représentations dramatiques. C'est alors qu'ils étaloient à l'envi la plus grande magnificence dans les chars, dans les chevaux, dans les prix destinés aux vainqueurs, dans le nombre des athlètes, des gladiateurs, des lions, des ours, des tigres, des panthères, des éléphants & de toutes sortes d'animaux rares; dans les récompenses qu'ils donnoient aux acteurs, aux poètes, aux musiciens; enfin dans la construction des théâtres.

Ils bâtissoient quelquefois des théâtres qui contenoient jusqu'à quatre-vingt mille spectateurs; ils les bâtissoient pour quelques jours avec la même solidité que s'ils avoient dû subsister, & ils les décoroient de tout ce que l'architecture, la sculpture & la peinture pouvoient fournir de plus rare & de plus riche.

Ce n'étoient pas seulement des édiles qui donnoient de pareils jeux. Il étoit libre aux préteurs & aux consuls d'en donner, & souvent de simples particuliers recherchoient par cette voie la faveur du peuple. Il n'y avoit pas de plus sûr moyen de parvenir aux magistratures. Un homme riche, qui, pour

éviter les dépenses des jeux, auroit voulu se dispenser de passer par l'édilité, se feroit exposé à un refus lorsqu'il auroit brigué la préture ou le consulat.

La passion des Romains pour les jeux a été sur la fin de la république une des principales causes des désordres ; pour amuser un peuple stupide & désœuvré, les citoyens les plus riches se ruinoient, & ils ruinoient encore les provinces, qu'ils mettoient à contribution.

Les richesses ont nécessairement des bornes ; cette passion des Romains n'en avoit pas. Les empereurs ne furent donc pas assez riches pour la satisfaire, & on pouvoit prévoir qu'ils ruineroient l'empire. Bien d'autres causes contribuèrent encore à le ruiner.

---

## CHAPITRE II.

*Du goût des Romains pour les arts & pour les sciences.*

EN Sicile, pendant la première guerre punique, les Romains commencèrent à prendre quelque connoissance des beaux arts. Voilà vraisemblablement pourquoi Livius Andronicus hasarda sur le théâtre des poë-

mes plus réguliers que ceux qu'on avoit joués avant lui.

Mais ce fut proprement après la prise de Syracuse que les beaux arts se montrèrent à Rome pour la première fois. Marcellus orna de vases, de statues, de tableaux, les temples de l'Honneur & de la Vertu, & plusieurs autres lieux publics.

Trois ans après, l'an de Rome 545, Fabius Maximus, qui se rendit maître de Tarente, n'emporta qu'une statue colossale d'Hercule qu'il fit placer dans le capitoie. A cela près il laissa aux Tarentins tous les ouvrages de sculpture & de peinture dont leur ville étoit décorée. Il crut dangereux de montrer aux Romains les arts qui avoient amolli les Grecs. Autant les historiens ont applaudi à sa conduite, autant ils ont blâmé Marcellus.

Polybe, Tite-Live, Plutarque & Caton le censeur auroient voulu qu'on n'eût offert que des trophées d'armes aux yeux d'un peuple guerrier & conquérant. Il auroit donc fallu que les Romains n'eussent jamais vaincu que des peuples pauvres comme eux. Ceux qui blâmoient Marcellus auroient dû s'apercevoir que la précaution de Fabius étoit tout-à-fait inutile. Ce sont les Romains qui avoient tort d'être conquérans. S'ils vou-

loient conserver leurs anciennes mœurs, ils devoient cesser de l'être depuis qu'ils ne pouvoient plus conquérir que des nations opulentes.

En effet, les conquêtes devoient amener les richesses; &, par une suite nécessaire, les richesses devoient amener les arts: aussi à peine les Grecs furent subjugués, que Rome s'embellit de statues, de tableaux & devint le rendez-vous des plus fameux artistes de la Grèce & de l'Asie.

De tout ce que Marcellus transporta de Syracuse, il ne réserva rien pour lui. Mais dans la suite, on cessa de consacrer à l'ornement des temples les ouvrages de sculpture & de peinture qui avoient décoré les villes grecques, comme on cessa de porter au trésor public l'or & l'argent des peuples vaincus. Ces choses avoient une valeur quelconque: c'en étoit assez. Elles excitèrent l'avidité avant de former le goût, & les maisons des citoyens puissans en furent ornées avec profusion.

Les généraux employoient toutes sortes de moyens pour enlever ce qu'il y avoit de rare dans leurs provinces. Quelques-uns achetoient à vil prix: d'autres ravissoient. Les modérés en apparence empruntoient pour

ne pas rendre. Ils pilloient les maisons des particuliers, ils pilloient les temples mêmes; & après avoir exercé ce brigandage dans leurs gouvernemens, ils l'exercèrent encore dans Rome. Sur la fin de la république, on ne voyoit plus dans les temples de l'Honneur & de la Vertu les statues & les tableaux que Marcellus y avoit déposé.

Lorsque Mummius, après s'être rendu maître de Corinthe, chargea des entrepreneurs de transporter à Rome plusieurs statues & plusieurs tableaux des meilleurs artistes, il les menaça, s'il arrivoit quelque dommage à ces chefs-d'œuvres, de les obliger d'en fournir d'autres à leurs fraix & dépens. Telle étoit l'ignorance grossière de ce consul. Alors cependant il y avoit plus de soixante ans que Syracuse avoit été prise, & la passion avec laquelle on recherchoit les ouvrages des grands peintres & des grands sculpteurs paroîtroit prouver que le goût des arts s'étoit déjà répandu. Comment donc un consul pouvoit-il être ignorant au point de ne pas savoir, au moins par ouï dire, qu'il y a de la différence entre un tableau & un tableau?

Je conjecture que les Romains avoient d'autant plus de peine à se former le goût, qu'il



qu'il leur étoit plus facile de ramasser tout ce que les arts avoient produit de plus précieux. En général, les gens riches faisoient des collections, parce qu'ils étoient riches. Incapables de juger du prix des choses rares qu'ils possédoient, souvent ils ne savoient pas les avoir. Une preuve qu'ils avoient plus d'avidité que de goût, c'est que Rome, où le luxe attiroit les plus grands artistes, n'en a pas produit un seul qui ait eu quelque célébrité.

Le goût est un jugement rapide auquel toutes les facultés de l'esprit conspirent, & qui embrassant dans ses comparaisons une multitude d'idées, demande une ame exercée sur chacune & accoutumée à les saisir toutes ensemble. Pour acquérir du goût, il faut donc beaucoup voir, beaucoup comparer; il faut que tous les arts & toutes les sciences se prêtent mutuellement des secours. C'est un avantage qu'ont eu les Grecs. Leurs premiers écrivains ont été tout-à-la-fois, poètes, historiens, philosophes & orateurs. Sans doute ils ont d'abord été bien médiocres: mais ils réunissoient tous les genres, ils les cultivoient tous à la fois; & par cette raison ils devoient les perfectionner

tous également. En effet ils les ont perfectionnés.

Lorsque les arts ont commencé à se montrer aux Romains, il n'y avoit proprement parmi eux ni poètes, ni historiens, ni philosophes, j'ajouterois même ni orateurs; car l'éloquence étoit encore bien grossière. A leurs yeux, qui n'avoient pas appris à voir, on monroit tout-à-coup une multitude de chefs-d'œuvres: étoient-ils capables d'en juger?

C'est par degrés que les arts se perfectionnent: le goût se forme également par degrés. Or, les Romains n'ont eu les arts que parce qu'ils les avoient conquis, & lorsqu'ils les avoient conquis, on les avoit portés à la dernière perfection. Les Grecs avoient employé plusieurs siècles à les créer.

Ce n'est pas pour un peuple le siècle du goût, que celui où encore grossier, il emprunte tout-à-coup d'une nation éclairée les arts & les sciences. Alors il apprend moins les choses, que les jugemens que les autres en ont porté.

Il étudie sans méthode; il accumule sans choix, & il lui est tous les jours plus difficile de s'instruire. Un peuple ne commence donc à penser que lorsqu'il tente de faire des

découvertes par lui-même , & le besoin d'inventer peut seul lui donner des talens. Voilà le cas où ont été les Grecs. Comme ils ne pouvoient presque rien apprendre des étrangers , ils ont été en quelque sorte forcés d'avoir du génie , & ils ont inventé.

Il n'a pas été possible aux Romains de prendre le même effor. Puisque les arts étoient créés , ils ne pouvoient que les recueillir ; & ils les enlevèrent comme autrefois ils avoient enlevé des gerbes. N'ayant donc rien inventé , ils ne perfectionnèrent rien parce que l'esprit qui perfectionne dans un tems , est le même qui eût inventé dans un autre. Je conjecture qu'ils ont eu plus de magnificence que de goût , plus de recherche que de discernement ; que juges médiocres des arts , ils ne les ont estimés que comme des choses de luxe.

En effet , ils regardoient au-dessous d'eux de s'en occuper eux-mêmes , & ils bornoient toute leur gloire à commander à ceux qui les cultivoient. Certainement ce préjugé n'étoit pas favorable au goût : mais il leur étoit cher , & c'est d'après ce préjugé même que Virgile loue les Romains. Vous vous souvenez , Monseigneur , de ces beaux vers  
*Excudent alii spirantia , &c.*

Quoique le gouvernement de la république Romaine fût propre à former des orateurs, ce fut par les leçons des Grecs que Cicéron se forma lui-même; & il surpassa bientôt Hortensius qui étoit alors le plus éloquent des Romains. Il étudia la langue des Grecs, leurs poètes, leur histoire, leurs philosophes, leurs arts, leurs sciences. Il essaya même de faire des vers. S'il n'eût étudié que l'éloquence, il eût été moins éloquent : car il faut connoître bien des genres pour réussir dans un seul. C'est ainsi que tous les hommes de goût & de talent que Rome a produit se sont formés d'après les Grecs.

Dès que les Romains s'occupoient des arts par luxe plutôt que par goût, on conçoit que les sciences devoient avoir peu d'attraits pour eux. Aussi n'ont-ils eu ni géomètre, ni astronome, ni physicien. Varron, le seul savant que la république ait produit, s'est borné à des recherches d'érudition. Cicéron, qui étoit son contemporain, en fait grand cas. En effet, Varron étoit un phénomène pour son siècle.

Quoique les Grecs aient méprisé toutes les nations, ils ne les ont jamais regardées avec indifférence. Comme ils se souvenoient

des secours qu'ils avoient tiré de quelques-unes, ils ont toujours paru curieux de les connoître. Mais parce qu'ils aimoient le merveilleux, & qu'ils étoient d'une grande crédulité, ils ramassoient les traditions avec peu de discernement. Ils sembloient n'interroger les peuples que pour apprendre des opinions: ils cherchoient dans la lecture des historiens le style plutôt que la vérité, & c'étoit assez pour eux que l'histoire fût bien écrite. Voilà pourquoi ils ne nous donnent que des connoissances très-imparfaites & très-confuses des révolutions arrivées en Asie avant les conquêtes de Cyrus.

Ce n'est que sous les successeurs d'Alexandre que les Grecs ont paru s'appliquer sérieusement à l'étude de l'antiquité; & ils se hâtèrent de penser qu'il leur étoit possible de débrouiller l'histoire des siècles les plus reculés. Nous ne nous flattons jamais plus de réussir dans une science, que lorsque nous commençons à nous en occuper; & pour nous convaincre de notre impuissance, il faut que des tentatives inutiles se répètent pendant des siècles. Nous avons vu avec quelle obstination les anciens philosophes ont entrepris les uns après les autres d'expli-

quer la formation de l'univers : hasarderons-nous beaucoup , si nous jugeons que les historiens qui vivoient dans les mêmes tems se sont conduits avec le même esprit , & qu'ils ont eu la même confiance avec aussi peu de fondemens ? Il n'y a pas long-tems que les hypothèses régnoient dans l'histoire , parce qu'elles régnoient encore dans la philosophie. On vouloit tout deviner , les événemens & la nature. Cela prouve que lorsque les philosophes sont mauvais , les critiques le sont également. J'ajouterai même , & notre expérience le prouve , que les bons critiques ne viennent que long-tems après les bons philosophes : les érudits sont les derniers à savoir douter.

Les Romains , aussi mauvais critiques , & beaucoup moins curieux , étoient peu propres à faire des recherches , & ils ne s'y portoit pas. Ils nous parlent de leurs guerres , de leurs victoires , de leurs triomphes. On diroit qu'ils n'ont connu les peuples que pour les subjuguier ou pour les exterminer ; & ils semblent avoir voulu effacer tous les monumens qui en pouvoient transmettre l'histoire. En un mot , avec aussi peu de dispositions pour les sciences que pour les arts , ils ne les ont connus que parce qu'ils

L I V R E X I. 247  
ont conquis la Grèce, & ils n'ont guère su  
que ce qu'ils ont appris des Grecs; qui  
ont été leurs maîtres, & qui devoient être  
les nôtres.

---

### C H A P I T R E I I I.

#### *De quelques usages des Romains.*

**L**ES relations sont peu propres à faire  
connoître les usages les plus détaillées n'en  
donnent que des notions imparfaites. Si elles  
montrent le fond des choses, elles ne repré-  
sentent que confusément la manière dont elles  
se font. C'est néanmoins dans la manière  
que consiste le prix réel ou imaginaire que  
chaque peuple attache à ses usages.

Presque tout est arbitraire en ce genre,  
& cependant chaque peuple croit ses usages  
fondés en raison. Ce préjugé est cause que  
les nations ont, à cet égard, bien de la  
peine à se juger. Soit qu'elles s'approuvent,  
soit qu'elles se condamnent, elles sont les  
unes des autres des tableaux peu ressemblans.

D'ailleurs les usages ne sont pas constans.  
Ils se conservent à-peu-près les mêmes,  
tant qu'un peuple à peu de besoins. Mais  
aussi-tôt que le luxe commence, il amène

des changemens dans les usages ; & les révolutions qu'il produit sont d'autant plus grandes , qu'il fait lui-même de plus grands progrès. Les usages qui méritent plus particulièrement d'être observés sont ceux qui se sont introduits dans le dernier siècle de la république (1).

#### DE L'HABILLEMENT.

LA tunique étoit le vêtement que les Romains portoient immédiatement sur la peau : elle étoit dans l'origine fort grossièrement faite & on peut se la représenter comme un sac , ouvert pour laisser passer la tête & les bras. Celles des femmes avoient seules des manches , & c'eût été une marque de mollesse dans les hommes d'avoir les bras couverts.

Une ceinture assujettissoit la tunique , & servoit à la relever lorsqu'on avoit quelque chose à faire. C'est pourquoi *se accingere* signifioit se préparer à une chose.

En conséquence on paroissoit plus ou moins capable d'agir , suivant la manière dont on portoit sa ceinture : ce qui fut cause qu'on jugea des dispositions de l'ame sur cet

---

(1) Je tire des mémoires de l'académie des inscriptions & belles-lettres le peu que je dis à ce sujet.



indice, & qu'on nomma *alte cincti* les hommes d'un caractère sévère & courageux, & *dis-cincti* ceux qui se livroient à la débauche ou à la mollesse.

Les Grecs ne portoient sur la tunique qu'un simple manteau : les Romains portoient une robe qu'ils nommoient *toge*. Elle étoit différente suivant les conditions & suivant les circonstances, & il y avoit toujours dans l'habillement quelques marques propres à faire distinguer les dignités civiles ou militaires. Les tribuns du peuple paroissent avoir été les seuls magistrats qui n'avoient point de ces marques distinctives.

Le luxe tendoit à tout confondre. On prodigua l'or, les pierreries & la pourpre. On multiplia les tuniques, on leur fit prendre différentes formes, & ce fut un art d'en disposer les plis avec grace.

Les femmes échancrèrent les leurs, de manière qu'elles montroient la gorge, les épaules & une partie du bras droit. La *toge* leur parut aussi trop simple : elles en augmentèrent insensiblement le volume, & elles y ajoutèrent une longue queue chargée d'ornemens. C'est ce qu'on nomma *stole*. Cet habit leur devint particulier. Mais parce que les raffinemens que la corruption pro-

duit tendent tour-à-tour à distinguer & à confondre les sexes , quelquefois les stoles se racourcirent , & les togas s'allongèrent , de sorte que les femmes paroïssent effrontées , & les hommes efféminés.

Ce n'est que sous les empereurs que les Romains ont eu des tuniques de lin. En Egypte cependant l'usage de ces tuniques remontoit à la plus haute antiquité , & il y avoit plusieurs siècles qu'elles étoient connues des Grecs , lorsque les Romains n'employoient encore le lin que dans les voiles de leurs vaisseaux. Dans la suite , ils s'en servirent avec plus de luxe que de goût. Voulant de l'or & de la pourpre par-tout , ils en mêlèrent dans le tissu des tuniques , & ils semblèrent craindre qu'elles ne fussent pas assez rudes à la peau.

Il y a eu bien des sortes de chaussures chez les Romains : il a même été un tems où elles varioient comme les conditions. En général on en distinguoit de deux espèces. L'une étoit une semelle qui laissoit le pied à découvert , & qui s'attachoit avec des courroies. L'autre couvroit tout le pied , montoit jusqu'à mi-jambe , & s'arrêtoit avec une espèce de ruban , auquel on faisoit faire plusieurs tours.

Quoique les souliers fussent ordinairement de cuirs apprêtés, on en fit aussi de toutes les matières propres à les rendre plus légers & plus souples. Mais parce qu'un goût dépravé portoit autant à la magnificence qu'à la mollesse, on ne se contenta pas de les surcharger de pierreries, quelquefois on voulut encore que la semelle en fut d'or massif. Cette chaussure ne devoit pas être commode.

Le noir pour les souliers des hommes & le blanc pour ceux des femmes étoient d'abord les seules couleurs décentes. Les courtisannes changèrent insensiblement cet usage, & firent donner la préférence aux souliers rouges, qu'elles affectoient de porter. Dans la suite, les empereurs furent si jaloux de cette couleur, que l'ayant réservée pour eux, ils la défendirent aux hommes, & ne la permirent qu'aux femmes.

Quant à la coëffure, elle a été sujette à tous les caprices de la mode. Rien n'a plus varié, & les Romains ne paroissent s'être accordés que sur l'estime qu'ils faisoient du blond le plus ardent.

#### D E S R E P A S.

LE souper étoit proprement le seul repas des Romains : le matin, sur le midi, ils ne mangeoient qu'un morceau.

Après avoir distribué des coupes aux convives, & fait des libations, on apportoit le premier service, qui commençoit ordinairement par des œufs frais, & on finissoit le second par des fruits : d'où est venue l'expression *ab ovo usque ad mala*, pour dire du commencement à la fin.

Ces deux services se divisoient en plusieurs autres. Mais en quelque nombre qu'ils fussent, on ne les distingua jamais que par les noms de *primæ* & *secundæ mensæ*.

Les tables, servies pendant plusieurs siècles avec simplicité, furent couvertes avec profusion sur la fin de la république. On compta quelquefois jusqu'à quinze ou vingt services. Je ne répondrois pas du goût des Romains à cet égard. Il me semble que la bonne chère s'allie difficilement avec le grand luxe : aussi les gens riches estimoient-ils les mets par la rareté & par le prix, plutôt que par la faveur.

L'usage de manger couché ne commença que vers la fin du sixième siècle. Ce furent les hommes qui l'établirent. Les femmes s'y refusèrent tant que la république subsista, & on ne le permit que fort tard aux jeunes gens qui n'avoient pas encore pris la robe virile. Ils étoient assis sur le bord du lit de leur plus proche parent.

La table étoit quarrée, fans nappe, d'un bois précieux, & incrustée de cuivre, d'argent, d'or, ou même de pierreries. Un des côtés restoit libre pour le service, & le long des trois autres on rangeoit trois lits : ce qui fit nommer *triclinium* & la table & la salle à manger.

Chaque lit pouvoit contenir trois ou quatre personnes, rarement davantage. Avant de s'y coucher, on quittoit ses souliers, ou même on se lavoit les pieds, afin de ne pas salir les étoffes précieuses dont ils étoient couverts.

On se rendoit au *triclinium* avec une robe particulière qui ne servoit que pour les repas. Il n'eût pas été décent de s'y montrer avec tout autre habit. Ce qui paroît singulier, c'est que long-tems encore après Auguste, on n'étoit pas dans l'usage de fournir des serviettes aux convives : chacun apportoit la sienne.

La place la plus distinguée étoit la première du lit du milieu. Le lit à la gauche de celui-là étoit pour les personnes auxquelles on devoit le moins d'égard. Tels étoient ceux qu'on nommoit *ombres*, parce qu'ils venoient sous les auspices des conviés qui les présentoient.

Un grand nombre d'esclaves étoit employé au service. Des joueurs de flûte & de hautbois accompagnoient les poissons & les oiseaux rares qu'on apportoit. Les acclamations des convives se mêloient aux sons des instrumens; & un écuyer tranchant coupoit les viandes en cadence.

Pendant le repas on faisoit paroître quelquefois des bouffons, des farceurs, des danseurs, des musiciens, des pantomimes, ou même des gladiateurs. On donnoit, en un mot, des spectacles de toute espèce, & on prodiguoit encore les parfums, comme pour flatter tous les sens à la fois.

Quand on a besoin de tant de choses; on ne s'amuse d'aucune; & tout cet appareil ne valoit pas un repas simple, que la gaieté affaïsonne. Forcés à revenir à des amusemens moins chers, souvent les grands, au milieu du repas, jouoient à pair ou non, aux dez, ou à tout autre jeu: ils buvoient à la santé les uns des autres: ils se portoient celle de leurs amis: ils créoient un roi qui imposoit des loix aux convives: en un mot, ils cherchoient à se tirer de l'affoupissement où le luxe de la table les plongeoit.

Avant de se séparer, on faisoit des liba-

tions pour la prospérité de l'hôte. Celui-ci offroit ensuite des présens à ses convives : il distribuoit une partie des restes aux esclaves, réservoir l'autre, & brûloit les choses qui ne méritoient ni d'être données ni d'être gardées. Cette dernière cérémonie étoit une espèce de sacrifice, qu'on nommoit *protervia*. Caton d'Utique fit allusion à cet usage, lorsqu'il dit d'un homme qui, après avoir mangé tout son bien, mit le feu à sa maison : *il n'a rien fait qui ne soit dans les règles.*

Les détails où je viens d'entrer suffisent pour vous faire juger des excès où le luxe de la table fut porté. On tenta inutilement d'y mettre un frein. On renouvela plusieurs fois une loi qui ordonnoit de manger dans la pièce de la maison qu'on nommoit *atrium* : espèce de vestibule où l'on étoit exposé aux yeux du public. On régla même la dépense de la table. Mais la licence, devenue plus forte que les loix, rendit inutiles toutes ces précautions. Chacun se dégoûta des vestibules : on voulut se dérober aux regards, & les salons qu'on bâtit à cet effet, furent l'occasion d'un nouveau luxe.

#### DES BAINS.

COMME les Romains ne connoissoient pas

l'usage du linge, ils étoient dans la nécessité de se baigner fréquemment. Pendant long-tems ils ne se sont baignés que dans les rivières. Ce n'est du moins que sur la fin de la république qu'ils ont commencé à construire des bains publics. On s'y baignoit pour la quatrième partie d'un as, c'est-à-dire, pour trois deniers de notre monnoie.

Les bains, d'abord construits simplement & avec peu de dépense, devinrent dans la suite des édifices dont on admira la grandeur & la beauté. M. Agrippa, étant édile, en fit construire cent soixante-dix, où les citoyens se baignoient gratis à l'eau chaude & à l'eau froide. Plusieurs empereurs suivirent cet exemple; & cette libéralité fut si agréable au peuple, que ce fut un des plus sûrs moyens de lui plaire.

Alors l'usage de se baigner dégénéra bientôt en abus. On vint aux bains par mollesse, par oisiveté : on y vint parce qu'il y avoit un grand concours, & c'est là que les poëtes, qui aimoient à réciter leurs vers, venoient chercher des auditeurs.

Les gens riches avoient chez eux des bains, qui étoient moins construits pour le besoin que pour la sensualité. Lorsque les empereurs s'ennuyoient, ces bains étoient pour



eux d'une grande reffource, & on en a vu qui se baignoient jusqu'à cinq ou six fois par jour.

Quelques-uns ne dédaignoient pas néanmoins de se baigner avec le peuple. On raconte qu'Adrien ayant rencontré dans un bain public un vieux soldat qu'il reconnut, & qu'ayant remarqué que, faute de valet pour le nettoyer, ce vieillard se frottoit le dos contre les murs, il lui donna des esclaves & de quoi les nourrir. Peu de jours après, d'autres vieillards ne manquèrent pas de se trouver aux bains, & de se frotter aussi le dos contre les murs : mais ils n'eurent que des étrilles ; & l'empereur qui les leur fit distribuer, leur ordonna de s'étriller les uns les autres.

L'usage ne permettoit pas de se montrer aux bains publics lorsqu'on étoit en deuil : c'étoit une chose si universellement reçue, que les mots *squallor* & *sordes* sont pris pour deuil dans les meilleurs écrivains. Il sembloit que pour être triste, il fallut être malpropre. C'est une idée de décence qui paroît aujourd'hui bien singulière : mais avant les Romains, les peuples de l'Asie l'avoient trouvée fort raisonnable.

L'EXERCICE du corps est nécessaire à l'esprit même, qui a quelquefois besoin de se distraire de ses occupations. Pour ceux qui pensent, la promenade est même tout-à-la-fois un exercice modéré des facultés du corps & des facultés de l'ame. C'est le moment où l'on observe sans effort & sans fatigue. Tout seul, on réfléchit comme en rêvant, & on laisse aller sa pensée aux objets qui l'appellent. Avec les autres, on cause, on s'éclaire, & la nature devient en quelque sorte un livre qu'on étudie, & que la conversation apprend à lire. Heureusement ce plaisir se trouve à peu de frais, & il est bien mieux goûté de ceux qui savent jouir de la nature, que de ceux qui se piquent de la vaincre. Ils se promènent délicieusement dans un bois ou dans une prairie.

Lorsqu'à Rome le luxe eut amené l'oïveté, la promenade, au lieu d'être un délassement, devint une occupation. C'est ainsi qu'on changea la destination des choses. Bientôt l'Italie parut à peine suffire à la manie de bâtir des maisons de campagne. On combla les mers, on perça les montagnes; & les lieux les plus ingrats furent ornés, s'ils ne furent pas embellis. Si vous voulez savoir

comment les plus opulens jouissoient des plaisirs, Lucrece vous l'apprendra.

*Exit sæpe foras magnis ex œdibus ille,  
Esse domi quem pertæsum est, subitoque revertit  
Quippe foris nihilo melius qui sentiat esse.*

*Currit, agens mannos, ad villam præcipitanter,  
Auxilium tectis quasi ferre ardentibus instans:*

*Osciat extemplo tetigit cum limina villæ:*

*Aut abit in somnum gravis, atque obliviam quærit.*

*Aut etiam propevans urbem petit, atque revisit.*

La promenade étant devenue une occupation essentielle, il ne falloit pas qu'elle vînt à manquer. On n'auroit su que mettre à la place, parce que rien n'est si difficile, que de suppléer aux choses frivoles.

Il n'étoit donc pas raisonnable de se mettre dans la nécessité d'attendre toujours le beau tems, & de s'exposer à être souvent sans promenade, au milieu des plus beaux jardins. C'est pourquoi on joignit aux maisons des galeries quelquefois si longues qu'on les appela militaires, & des portiques assez vastes pour se promener en voiture. Ce goût gagna jusqu'aux personnes qui savoient s'occuper. Cicéron ayant fait bâtir, sentoît qu'il lui manquoit une promenade couverte; & il vouloit au moins en avoir une petite: *tecta igitur ambulantiuncula addenda est,*

disoit-il. Ce diminutif semble faire la critique d'un usage où l'exemple l'entraînoit.

Les portiques se multiplièrent à la ville & à la campagne. Ce fut un genre de magnificence où les grands cherchèrent à se surpasser. On y employa le marbre le plus précieux : on les orna de statues, de tableaux ; & on s'appliqua sur-tout à les rendre commodes pour toutes les saisons.

Il falloit au peuple les mêmes ressources qu'aux grands, puisqu'il étoit tout aussi désœuvré. Il y eut donc des portiques publics & en grand nombre. C'étoient des rendez-vous, où à certaines heures on accouroit de toutes les parties de la ville, & où il étoit du bel air de se montrer. Désœuvrement, frivolité, ennui ; voilà le partage des grandes villes dans les siècles florissans. Il ne reste d'amusement véritable que pour les personnes qui, se tenant un peu à l'écart, vivent comme en retraite au milieu du tumulte ; & qui simples spectateurs, observent les sottises des autres.

#### DES OCCUPATIONS DES ROMAINS DANS LE COURS DE LA JOURNÉE.

LES Romains furent long-tems à ne distinguer dans la journée que le matin, le midi & le soir. Sur la fin du cinquième siècle, ils

commencèrent à avoir des cadrans solaires assez grossièrement faits ; & plus de cent ans après , ils connurent l'usage des clepsydes , qui mesuroient les heures par l'écoulement de l'eau.

Le luxe , qui se répandoit , faisoit alors une nécessité de s'occuper , aux heures marquées par l'usage , de toutes les frivolités qui devoient remplir la journée. On avoit donc besoin de savoir toujours l'heure avec précision. On imagina d'avoir des esclaves , dont tout l'emploi étoit d'observer le cadran ou le clepsyde , & de dire l'heure à leur maître lorsqu'il la demandoit. C'est la chose dont les gens du monde s'informent le plus , parce que l'ennui qui les dévore les force à compter les momens.

Les Romains comptoient douze heures au jour , les six premières depuis le lever du soleil jusqu'à midi , & les six dernières depuis midi jusqu'à la nuit. Elles étoient donc , comme les jours , plus longues en été & plus courtes en hyver.

Les citoyens les plus sensés donnoient la matinée à leurs affaires domestiques , aux devoirs de leur état , ou à l'étude. Mais ce n'est pas d'après eux qu'on peut juger des mœurs.

Un plus grand nombre , qui diminueoit tous les jours , commençoit la journée & la finissoit par visiter les temples. Cette dévotion prenoit souvent beaucoup de tems : car si on avoit plusieurs choses à demander , il falloit s'adresser à des divinités différentes , & faire en quelque sorte des pèlerinages dans la ville. Les riches faisoient des sacrifices ou d'autres offrandes ; & les pauvres se contentoient de saluer les dieux , en portant la main à la bouche : ce qu'on nommoit par cette raison *adorer*. On adoroit le matin les dieux célestes & le soir les dieux infernaux.

Il y avoit encore plus de concours à la porte des grands qu'à celle de temples. On consacroit la première heure & même la seconde à ces visites ; & souvent on dévançoit le jour , crainte d'être prévenu ou de laisser échapper le moment. Les vestibules étoient remplis de la foule des cliens , auxquels le patron se déroboit quelquefois par une porte de derrière. S'il sortoit publiquement , ils s'empressoient autour de lui & l'accompagnoient. Celui-ci alloit chez un plus grand que lui jouer le même personnage , & toute la ville étoit en mouvement.

Tous les jours , excepté ceux qui étoient

destinés aux comices ou consacrés au repos, les tribunaux se tenoient pendant la troisième heure, la quatrième & la cinquième, & le peuple s'occupoit, avec plus ou moins de chaleur, des affaires qui se traitoient. S'il n'y prenoit aucun intérêt, il erroit par désœuvrement dans les rues & dans les places. Alors se présentoient ceux qui aspiroient aux charges, accompagnés de leurs amis qui les recommandoient, & ayant à leur gauche des nomenclateurs qui leur disoient le nom & le surnom des passans. D'autres couroient tous les quartiers de la ville, uniquement pour se donner en spectacle. Ils payoient des citoyens, afin d'avoir un cortège plus nombreux; & c'étoit à qui traîneroit après soi plus de litières, plus d'esclaves & plus de chiens.

On dînoit à midi, c'étoit un léger repas après lequel on faisoit communément la méridienne. Ensuite la multitude se répandoit dans les promenades, pendant que les jeunes gens, qui conservoient quelque reste des anciennes mœurs, jouoient à la paume, ou s'exerçoient dans le champ de Mars. Enfin on alloit aux bains à huit ou neuf heures, & on soupoit à dix.

Telles étoient en général les occupations

ou les amusemens des Romains dans les tems où il n'y avoit point de spectacles. Dans les autres, les jeux remplissoient presque toute la journée. Le matin on faisoit combattre des hommes contre les bêtes féroces : avant - midi on assistoit à des combats de gladiateurs, auxquels on revenoit après avoir dîné ; & on passoit le reste du jour au cirque ou au théâtre. Mais tout cela a souffert des variations.

#### DE L'URBANITÉ ROMAINE.

ROME s'appeloit par excellence *urbs*, & c'est de-là qu'on a fait *urbanitas*. Or, comme la langue se polissoit dans le tems où les mœurs restoient encore grossières, ce mot n'a d'abord exprimé que le don de joindre à la pureté du langage les graces de la prononciation, de parler & de prononcer comme on parloit & prononçoit à la ville.

A mesure que les mœurs se polirent, l'acception de ce mot s'étendit, & l'urbanité se remarqua non - seulement dans le langage, mais encore dans le geste, dans le ton, dans les manières, dans l'extérieur de toute la personne, enfin dans tout ce qu'on jugeoit pouvoir contribuer à l'agrément.

L'urbanité



L'urbanité est donc une chose qui a varié , & sur laquelle les Romains mêmes n'ont pu s'accorder dans aucun tems. Comment auroient-ils déterminé la notion qu'ils s'en formoient , & dans laquelle chacun suivant son état faisoit entrer différens accessoires ? Il en est de l'urbanité comme de ce que nous nommons le ton de la bonne compagnie. Il ne nous est donc pas possible de nous en faire une idée exacte : nous ne pourrions pas même en juger , comme en jugeoient en général les Romains. Nous sommes trop prévenus pour nos usages.

Par exemple , nous ne trouverions pas plus de graces que de commodité à manger couché , & nous aurions quelque répugnance à voir prendre les viandes avec les doigts , quelque délicatement qu'on les prît. C'est ainsi néanmoins qu'on mangeoit encore dans le siècle d'Auguste. La coutume de boire souvent tous dans la même coupe auroit encore de quoi nous dégoûter.

Cependant , pour ne pas juger précipitamment , il faut considérer que les circonstances peuvent amener chez différens peuples des usages différens , & tous également fondés en raison.

Dans une république où tous les citoyens

avoient droit de suffrage , il étoit impossible qu'un candidat connût tous ceux dont il briguoit la faveur. Cependant aucun d'eux ne vouloit être inconnu ; & c'est sans doute ce qui introduisit l'usage de saluer chacun par son nom. Chez nous au contraire ce seroit là une impolitesse ; parce que n'ayant de relation qu'avec le petit nombre de personnes que nous connoissons , leur nom , qu'il est superflu de prononcer , ne paroît dans notre bouche qu'une affectation de familiarité ou de supériorité.

Nous trouverions bien de l'excès dans la politesse à laquelle les premiers citoyens se prêtoient lorsqu'ils se montraient dans la place pour s'affurer des suffrages. Ce n'étoit pas assez de saluer , il falloit embrasser. Le besoin de ménager les citoyens de tout état faisoit une nécessité de s'affujettir à un usage qui s'étoit introduit sans répugnance dans les premiers tems de la république.

Mais les Romains trouveroient aussi chez nous bien des choses qu'ils n'approuveroient pas. Plus simples , ils ne croiroient voir que la frivolité dans plusieurs de nos usages , & ils ne comprendroient pas le ton sérieux avec lequel nous en jugeons. Ils seroient scandalisés de nous voir courber le corps en

nous abordant, & ils seroient choqués de nos expressions rampantes ou tout-à-fait vuides de sens. Pour comprendre ces choses, il faudroit qu'ils eussent pu prévoir ce qu'ils deviendroient sous les empereurs.

D'après ces considérations, nous approuvons & nous ne blâmons que ce qu'il y a de plus sensible dans l'urbanité. Ce qui la caractérise plus particulièrement est un je ne sais quoi, dont il n'est pas possible de se faire une idée précise. Il me suffira de l'examiner dans ses causes. A cet effet, je distinguera le peuple, les grands & les gens de lettres. Il est évident que ces trois classes de citoyens devoient produire trois sortes d'urbanité bien différentes.

Je me représente dans les manières du peuple quelque chose de fier, de grossier & de féroce. Ce caractère ne pouvoit manquer d'être l'effet d'un empire acquis par des guerres non-interrompues, & célèbre par une longue suite de triomphes. D'ailleurs sa grossièreté étoit entretenue par les farces qui excluient la bonne comédie, comme la férocité l'étoit par les combats de gladiateurs.

On remarque qu'en général les grands, qui par le rang se trouvent placés dans la première classe des citoyens, se placent eux-

mêmes dans la dernière par les sentimens qu'ils montrent : & on a dit à ce sujet que les extrémités se touchent. Cette observation n'a nulle part été plus vraie qu'à Rome. En effet étoit-il possible de vivre au milieu du peuple , de n'être occupé qu'à lui plaire , de ne goûter que les jeux dont il s'amusoit , & de n'en pas prendre les manières plus ou moins ? Considérons sur-tout qu'on voyoit alors ce qu'on ne voit plus aujourd'hui. Car c'étoient les grands qui faisoient la cour au peuple : ils étoient les flatteurs.

Excepté Athènes, où la populace même avoit du goût, par-tout où le peuple aura la principale part à la souveraineté, la politesse aura toujours quelque chose de grossier. Ce n'est pas néanmoins que je prétende qu'à Rome les grands ne différaient en rien du peuple : je veux dire seulement qu'ils lui ressembloient à bien des égards. D'ailleurs se trouvant par état dans des circonstances différentes, il falloit nécessairement qu'ils contractassent des habitudes particulières.

Ce sont eux qui les premiers ont cultivé les lettres. Or, ceux qui s'y sont appliqués avec fruit ont dû être les modèles de la vraie urbanité.

Ils eurent en ce genre les Grecs pour maîtres. Ils les lisoient : ils les attiroient

auprès d'eux , ils alloient enfin respirer l'air d'Athènes ; & par ce moyen , ils enlevoient insensiblement l'atticisine , comme ils avoient enlevé les arts : je veux dire qu'à cet égard ils furent encore inférieurs aux Athéniens. En général , ils ne pouvoient en avoir la douceur , ni même l'humanité.

Cependant plusieurs devinrent sans doute d'excellens écoliers. C'étoit l'effet des soins qu'on donnoit à l'éducation. Car à Rome on étoit convaincu que les habitudes contractées dans l'enfance déterminent ce qu'on doit être un jour. Les Romains néanmoins n'y apportoient pas autant de scrupule que les Grecs , qui jugeoient essentiel ce que d'autres peuples auroient jugé frivole. C'est pourquoi Cornélius Népos , voulant parler des premières études d'Epaminondas , prend des précautions contre la façon de penser de ses concitoyens. Mais enfin , dans les meilleures familles , on avoit au moins l'attention de confier d'abord les enfans aux esclaves les plus instruits , & de les envoyer ensuite en Grèce pour achever leurs études.

On leur apprenoit à lire avec goût les meilleurs écrivains , à penser , à s'exprimer comme eux : on les formoit aux exercices de toute espèce , on les accoutumoit aux

fatigues : enfin on semoit dans leur ame les connoissances qui devoient les préparer à remplir un jour toutes les charges de la république. Aussi, parmi les Romains, les lettres, la guerre, le barreau, le sacerdoce paroisoient à peine des professions différentes. Le même homme passoit successivement par toutes les magistratures, & ne paroissoit étranger dans aucune. Transporté de charge en charge, il s'étudioit à prendre, suivant les circonstances, les habitudes qui lui assuroient des succès. Par-là son caractère se formoit des meilleures qualités qu'il avoit acquises dans différentes positions, & qui se tempérant mutuellement, ne pouvoient manquer de produire l'effet le plus agréable. Telle étoit l'urbanité : nous ne l'appercevons pas en elle-même, nous en jugeons seulement par ses causes.

Quand nous parlons de nos mœurs, le mot *urbanité* n'est point d'usage : ceux de *politesse* & de *civilité* ne le rendent pas, & celui d'*élégance* le rendroit seul, si le transportant du langage au ton & aux manières, nous lui donnions la même étendue qu'au mot *urbanité*. Je le prendrai dans cette acception, & je chercherai notre élégance dans ces causes.

Il est évident que parmi nous l'éducation ne forme pas à l'élégance, si par ce mot nous entendons des habitudes acquises, propres à répandre de l'agrément dans ce que nous faisons comme dans ce que nous disons.

Quand on a fini ses études, on fait mal ce qu'on a appris; on ne fait encore rien de ce qu'il importe le plus de savoir; & on n'est préparé à aucune profession.

C'est néanmoins le moment de prendre un parti, & on demande à un jeune homme quelle est sa vocation. Mais il n'en sauroit avoir. Comment choisiroit-il entre les différens états qu'on lui propose, s'il ne connoît pas quels en sont les devoirs, ni quelles sont les qualités qu'il faut y apporter? Les parens le décident, & on le met dans la robe, dans l'épée ou dans l'église.

Considérons les jeunes gens qui ayant pris un état, ont quelque envie de s'y distinguer. S'ils sont impatiens de s'instruire, ils le sont plus encore de jouir du monde, où tout est nouveau pour eux. Ils lisent à la hâte. S'ils trouvent un livre qui parle de bien des choses, & qui en parle hardiment, c'est tout ce qu'il faut. Ils ne l'entendent pas: mais ils ont de la mémoire, ils en retiennent quelque chose, & ils se croient instruits. De

l'ignorance, de la confiance & de la fatuité; voilà ce qu'on remarque dans la jeunesse qui se renouvelle tous les ans. Certainement ce n'est pas chez elle qu'il faut chercher l'élégance. Ce ne sera pas non plus dans les sociétés où elle est goûtée.

Considérons donc les hommes d'un âge mûr, & observons-les dans l'épée, dans la robe & dans l'église.

Je remarque que chacune de ces professions a son ton, ses manières, son esprit; & qu'elles paroissent former trois nations différentes. Elles ne peuvent se rapprocher, qu'aussi-tôt on ne juge le militaire trop grave, le robin ridicule & l'éclésiastique indécent. Si au contraire ils se renferment chacun dans les bornes de son état, nous croyons remarquer en eux une affectation d'être toujours ce qu'ils doivent être; & nous appelons cela de la pédanterie. Il est donc impossible de trouver une élégance commune à ces professions.

Il reste les gens de lettres & les hommes désœuvrés, qui sont toujours en grand nombre dans une grande ville. Quand nous considérons ces deux classes séparément, nous trouvons dans les premiers de la solidité; mais en même tems un air emprunté,



qui les fait paroître étrangers dès qu'ils sortent de leur cabinet. Nous ne trouvons au contraire dans les autres que des manières frivoles ; mais elles sont accompagnées de graces , parce que le desir de plaire en doit donner à des personnes qui ne s'amusent qu'autant qu'elles commercent ensemble.

Quelque distance qu'il y ait entre ces deux classes , elles sont les plus faites pour se rapprocher. Les gens de lettres trouvent par intervalles une distraction agréable dans les manières légères de ceux qui n'ont que des graces en partage ; & les personnes désœuvrées , dont la curiosité se réveille quelquefois , sentent aussi par intervalles le besoin de la satisfaire lorsqu'il ne leur en coûte que d'écouter. Ils se cherchent donc les uns les autres ; de sorte qu'insensiblement les premiers parviennent à badiner avec légèreté , & les seconds à penser solidement. Voilà , je crois , la vraie & l'unique source de l'égalité françoise.

D'après ces réflexions , je conjecture que notre élégance a plus de frivolité que de solidité , & que l'urbanité romaine avoit plus de solidité que de frivolité ; & que l'atticisme

allioit à peu-près également ces deux choses; Je ne connois point de peuple qui ait été tout-à-la-fois plus solide & plus frivole que les Athéniens.

---

## CHAPITRE IV.

### *De la jurisprudence.*

ON fait honneur aux Romains d'avoir créé la jurisprudence. Pour juger s'ils méritent des éloges à cet égard, il faut observer cette science dans son origine & dans ses progrès.

La jurisprudence est la connoissance du droit; elle comprend toutes les loix, d'après lesquelles on juge les citoyens.

Il y a trois choses à considérer pour juger de cette science: premièrement, les loix en elles-mêmes, la manière dont elles se font, & la puissance qui les protège & qui les fait observer; en second lieu, l'administration de la justice, c'est-à-dire, l'autorité qui est donnée aux jugemens; enfin l'explication ou l'interprétation des loix, & à qui elle est confiée.

Sous les rois, les loix n'ont été que des usages introduits par les circonstances, ou

des réglemens proposés par le sénat, & confirmés dans l'assemblée du peuple. Ainsi c'étoit la nation qui portoit les loix, & qui les prorégeoit.

Comme alors les Romains avoient peu de besoins, ils avoient peu de sujets de dissensions; &, par conséquent, les loix étoient simples & en petit nombre.

Dès que les loix étoient simples, l'administration de la justice l'étoit également. On n'imaginait pas de l'affujettir à une multitude de formes, & les rois, qui étoient les seuls juges, se régloient d'après l'équité naturelle. On peut présumer que lorsqu'il survenoit des cas difficiles, ils consultoient, & qu'ils formoient un tribunal qui jugeoit avec eux.

Les loix sont presque toujours claires quand elles sont simples & en petit nombre. Celles des Romains, sous les rois, avoient donc rarement besoin d'être interprétées. Si cependant le cas arrivoit, le sénat les expliquoit; & son explication avoit force de loi dès qu'elle avoit été confirmée dans l'assemblée du peuple.

Tant que les loix ont été simples, claires & en petit nombre, la connoissance s'en acquéroit si facilement qu'on ne la regardoit pas comme une science. Alors, par con-

féquent, la jurisprudence n'étoit pas née encore.

Jusqu'à l'expulsion des rois, les Romains ont donc été proprement sans jurisprudence. C'est un avantage dont les républiques de la Grèce ont toujours joui. Comme les circonstances par où elles ont passé ne les mettoient pas dans la nécessité de multiplier les loix & de les compliquer, elles n'ont pas fait de ces codes ou collections de loix, qui, ayant besoin d'être toujours interprétés, deviennent plus obscurs, à mesure qu'on les commente davantage. Leurs loix simples, en petit nombre, & faciles à connoître ne pouvoient pas être l'objet d'une science.

Après l'expulsion des Tarquins, les patriciens se saisirent de la puissance législative; les consuls, seuls juges des citoyens, rendirent la justice arbitrairement; & si quelquefois ils paroissoient avoir des doutes, on consultoit le collège des pontifes, dont les réponses étoient reçues comme des oracles.

Les loix n'étoient donc connues que des patriciens, qui les changeoient ou les interprétoient suivant les intérêts de leur ordre. Un jugement rendu dans une affaire tenoit lieu de loi pour tous les cas semblables, tant qu'il importoit aux patriciens de le regarder

comme une loi. Lorsqu'il leur fut avantageux de n'avoir aucun égard à ce premier jugement, ils n'en tinrent aucun compte; & ils eurent bientôt des jugemens contradictoires, & par conséquent des loix qui les favorisoient dans tous les cas possibles. Ce désordre s'introduisoit facilement, soit parce que de la part des consuls la justice étoit tout-à-fait arbitraire, soit parce que les pontifes, qui étoient devenus les interprètes des loix, ne rendoient aucune raison de leurs décisions.

La puissance législative, la puissance exécutive & la puissance interprétative concouroient donc à répandre l'obscurité sur les loix; & le corps des loix devenoit une science, dont les patriciens avoient seuls le secret. Ce fut alors proprement que la jurisprudence commença.

Pour remédier aux abus, il falloit des loix qui, simples, claires & connues de tout le monde, servissent de règles aux magistrats dans le jugement des affaires publiques & particulières. C'est ce qui fut proposé par le tribun C. Terentillus, & on nomma les décevirs à cet effet.

Lorsque les loix des douze tables eurent été portées, les dissensions, bien loin de

cesser, se renouvelèrent avec plus de vivacité que jamais. Les plébéiens, qu'elles humilioient, connurent qu'ils ne pouvoient attendre de justice que d'eux-mêmes. Ils aspireroient aux magistratures, & peu-à-peu l'autorité se partagea entre les deux ordres.

Alors les loix furent uniquement l'ouvrage des circonstances. Non-seulement la puissance législative ne parut pas voir au-delà du moment présent, elle parut même changer de vues, comme d'intérêts, suivant qu'elle passa des patriciens aux plébéiens, qu'elle se balança entre ces deux ordres, ou qu'elle se concentra dans un magistrat qui se rendoit maître des comices. Le sénat, les centuries, les tribus, les dictateurs, les consuls & les tribuns furent tour-à-tour législateurs. On oublia les loix, on les abolit, on les renouvela, on les interpréta, & enfin on les éluda quand on eut le pouvoir de s'y soustraire. Il est évident que tout cela ne pouvoit former qu'un code monstrueux.

Les plébéiens parvenoient aux magistratures; & cependant l'oppression continuoit, parce que les patriciens étoient encore assez puissans pour entretenir la confusion où étoient les loix: ils avoient même pour eux ceux du second ordre, qui épousoient leurs intérêts à mesure qu'ils s'élevoient.

Plus cette confusion croissoit , plus on sentoit la nécessité d'y apporter quelque remède ; & ce fut alors qu'il y eut des citoyens qui s'appliquèrent à l'étude des loix. On les nomma jurisconsultes. Ils répondoient à ceux qui les venoient consulter : ils se montroient en public pour aller au-devant des questions qu'on leur pouvoit proposer : s'il étoit nécessaire , plusieurs s'assembloient ; & après avoir discuté les points controversés , ils les décidoient à la pluralité des voix.

Comme interprètes des loix , les jurisconsultes avoient pour objet de lever les équivoques & les incertitudes qui les enveloppoient , de concilier celles qui renfermoient des contradictions apparentes , de choisir avec discernement lorsqu'en effet elles étoient contradictoires ; en un mot , de déterminer avec précision les cas où chaque loi étoit applicable.

Cette recherche demandoit une grande connoissance des tems , des usages & des changemens arrivés dans la langue. Un usage ignoré , une circonstance oubliée , un mot dont la signification n'étoit plus entièrement la même , formoient autant d'obstacles qui ne permettoient pas de saisir l'esprit de la loi. Il falloit encore une philosophie saine ,

une critique judicieuse , une analyse sûre & une méthode exacte. Or, Rome a-t-elle jamais produit un génie qui ait réuni tous ces avantages ? Varron , qui a passé pour le plus savant des Romains , n'étoit pas jurisconsulte ; & d'ailleurs , il s'ensuivroit que jusqu'à lui la jurisprudence auroit manqué des secours les plus nécessaires.

Il étoit d'ailleurs difficile aux meilleurs jurisconsultes de se rendre utiles par leurs travaux. Car , tant que la république a subsisté , il y a eu des partis puissans qui s'intéressoient au désordre & à la confusion. Les orateurs , sur-tout , ne vouloient pas qu'on répandît la lumière sur la jurisprudence. Comme ils se piquoient de défendre toutes sortes de causes & de gagner les mauvaises , ils aimoient à rendre problématiques les questions les plus simples , opposant loi à loi , brouillant tout. La réputation dont ils jouissoient donnoit beaucoup de poids à leur façon de penser ; & ils jetoient des ridicules sur les jurisconsultes , qu'ils appeloient par mépris *formularii* ou *legulei*. Aussi les jurisconsultes n'ont-ils été considérés que sous les empereurs ; & peut-être le furent-ils trop ; car souvent leurs décisions eurent force de loi.



Moins les jurisconsultes avoient de considération, moins ils pouvoient être utiles. On faisoit si peu de cas de leur profession, qu'on l'abandonnoit à quiconque vouloit l'embrasser. Chacun pouvoit se donner pour jurisconsulte, & cet abus a subsisté jusqu'à Auguste. Il y avoit néanmoins de l'imprudence à laisser l'interprétation des loix à des hommes qui, par ignorance ou par mauvaise foi, pouvoient abuser de la confiance des citoyens.

Pendant long-tems il n'y eut rien d'écrit sur la jurisprudence. Par conséquent, à chaque génération les jurisconsultes étoient bornés aux connoissances des tems où ils vivoient. Ils n'étoient pas éclairés par ceux qui les avoient précédés, & ils n'éclairaient pas ceux qui devoient venir après eux.

Ils n'ont commencé à écrire que lorsque les Romains commençoient à prendre connoissance des ouvrages des Grecs, c'est-à-dire, au commencement du sixième siècle. Mais ils ne savoient pas encore se proposer un objet général, ils ne se faisoient point d'idées précises des choses qu'ils traitaient : ils ne définissoient rien : ils n'avoient point de plan : ils ne songeoient pas à distribuer les matières dans une suite de classes subor-

données : ils ramassoient seulement les questions qu'on leur avoit faites & les décisions qu'ils avoient rendues , & ils ne donnoient point de principes pour résoudre les difficultés qui s'offroient le plus souvent. C'est avec aussi peu d'art qu'ils ont traité la jurisprudence jusqu'à Servius Sulpicius , qui écrivit avec plus de méthode. Il étoit contemporain de Cicéron.

Cette méthode fut encore bien imparfaite. On la prit dans la dialectique des Grecs , qui n'a jamais été qu'un jargon. Cependant , pour s'être faits philosophes , les jurisconsultes se crurent plus habiles. Ils puisèrent dans toutes les écoles , sur-tout dans celle de Zénon , à laquelle ils donnoient la préférence , & ils définirent la jurisprudence comme les stoïciens avoient défini la philosophie , *la science des choses divines & humaines*. Admirable définition !

Pendant que les jurisconsultes contribuoient si peu à répandre des lumières sur la jurisprudence , les loix continuoient à se multiplier.

Non-seulement elles se multiplioient à l'occasion des dissensions , elles se multiplioient encore à mesure que la république faisoit des conquêtes.

Parmi les villes d'Italie , les unes jouis-

foient des droits de cité, les municipales conservoient leurs loix, & les préfèctures étoient gouvernées par des magistrats qu'on renouvelloit chaque année. La jurisprudence varioit donc nécessairement d'une ville à l'autre. Elle devoit même varier encore dans le même lieu, soit par le changement fréquent des magistrats, dont le gouvernement étoit arbitraire, soit par les droits qu'on accordoit ou qu'on enlevoit aux peuples pour les récompenser ou pour les punir. Il dut sur-tout se faire une grande révolution dans les loix lorsqu'on eût accordé aux alliés les droits de cité. Devenus citoyens, ils avoient des coutumes qu'ils conserverent. Ils les apportèrent à Rome, où elles se naturalisèrent peu-à-peu, & elles firent partie du code.

L'abus fut encore plus grand lorsque les Romains eurent étendu leurs conquêtes au-delà de l'Italie. Car dans la nécessité de ménager les peuples, ils furent plus d'une fois forcés de leur laisser leurs loix. Le code s'étendit donc comme l'empire, & devint un assemblage de pièces mal assorties.

Les généraux mirent le comble aux abus lorsqu'ils s'arrogèrent de distribuer aux soldats les domaines de la république & ceux des particuliers. C'étoit établir de nouveaux

droits par la force, sans détruire ceux qui étoient plus anciens & plus légitimes. Ce désordre, sur la fin de la république, vint au point qu'il paroissoit difficile de décider si les terres appartenoient à ceux qui les possédoient ou à ceux qui avoient été dépouillés. Les Romains le savoient eux-mêmes si peu, que Virgile regardoit Auguste comme un dieu bienfaisant, parce que cet usurpateur lui avoit été enlevé.

Les loix se multiplioient & la puissance législative les compliquoit tous les jours davantage. La confusion que produisoit ce désordre croissoit encore par la manière dont la justice étoit administrée.

Comme les premiers magistrats ont été pendant long-tems tirés uniquement du premier ordre, le sénat, auquel il importoit qu'ils eussent la plus grande autorité possible, ne les avoit assujettis à aucune règle dans l'exercice de leurs fonctions. Nous avons vu que les censeurs jouissoient d'une puissance illimitée, dont ils pouvoient abuser impunément. On ne borna pas davantage la puissance des consuls, & il paroît que tant qu'ils furent chargés de rendre la justice, il dépendit d'eux de la rendre d'une manière arbitraire.

Lorsque l'an de Rome 388, l'administration de la justice fut confiée au préteur de la ville, ce nouveau magistrat se trouva naturellement revêtu à cet égard de toute l'autorité des consuls; il l'exerça comme eux, avec toute l'étendue qu'elle avoit eu jusqu'alors. Il en fut de même du préteur étranger qu'on créa 124 ans après, en 512.

Les préteurs ne jugeoient pas seuls. Ils présidoient à des tribunaux, dont les membres jusqu'à C. Gracchus ont été pris dans l'ordre des sénateurs. Ce tribun transporta les jugemens aux chevaliers, & nous avons vu que ce fut-là un grand sujet de dissensions.

Mais de quelque manière que les tribunaux aient été composés, il paroît que les prévarications ont été fréquentes avant & après les Gracques. Ce désordre ne venoit pas uniquement de la corruption des mœurs: il avoit pour première cause le défaut de règles dans l'administration de la justice. Les loix laissoient un libre cours aux prévarications, parce qu'elles ne prescrivoient ni les formes, ni les principes qu'on devoit suivre invariablement dans les jugemens.

Ces formes & ces principes étoient absolument au choix des préteurs. On exigea

seulement d'eux qu'ils fissent connoître, lorsqu'ils entroient en charge, les formes & les principes qu'ils suivroient; & ils donnoient un édit à cet effet. La jurisprudence varioit donc d'une année à l'autre, suivant les lumières ou l'équité des préteurs qui se succédoient.

Cet abus qu'on a peine à comprendre n'étoit pas le seul. La jurisprudence pouvoit encore varier & varioit même souvent dans la même année: car le préteur ne se conformoit pas toujours dans ses jugemens à l'édit qu'il avoit publié. Il jugeoit par passion, par faveur, & la justice devenoit tout-à-fait arbitraire. Il est vrai qu'on entreprit de remédier à ce dernier abus: mais ce ne fut que l'an de Rome 687. Une loi, proposée par le tribun C. Cornélius, ordonna que les préteurs seroient tenus de se conformer à leur édit.

Cornélius ne remédia qu'à une partie du mal. L'usage où étoient les préteurs de se faire chaque année des principes à leur choix, dans l'administration de la justice, a subsisté jusqu'au second siècle de l'ère chrétienne. C'est l'empereur Adrien qui a le premier donné un édit perpétuel, qui devoit servir de règle aux préteurs, & auquel il ne leur étoit plus permis de rien changer.

Les édits des préteurs, les loix des empereurs & les décisions des jurisconsultes forment une collection qui est l'objet de la jurisprudence : quand on considère comment elle a été faite, on ne peut pas douter qu'elle ne contienne d'excellentes loix. Cependant peut-on penser qu'elle soit autre chose qu'un cahos ?

L'administration arbitraire de la justice est une nouvelle preuve que les Romains n'ont jamais connu la vraie liberté.

## C H A P I T R E V.

*Du goût des Romains pour la philosophie.*

IL s'est écoulé trois siècles depuis Homère jusqu'à Thalès, qui fleurissoit six cent ans avant J. C. La philosophie, ou ce qu'on nommoit ainsi, a donc commencé tard chez les Grecs. Elle se répandit même avec assez de lenteur : car les écoles ne se multiplièrent que lorsqu'on se dégoûta de prendre part au gouvernement. On parut alors chercher dans la liberté de penser un dédommagement à la perte d'une liberté plus précieuse, & on fut philosophe avec la même passion qu'on avoit été citoyen.

Ignorée des Romains pendant plusieurs siècles, la philosophie ne s'établit parmi eux que lorsque la licence commençoit à diminuer le zèle pour le bien public & pour l'ancien gouvernement. Jusqu'alors, ils s'étoient occupés de toute autre chose que de recherches philosophiques. Ils n'avoient pas même étudié la morale & la législation, qui avoit été la première étude des philosophes de la Grèce. Condamnés à être conquérans, & à n'être que conquérans, ils s'appliquoient uniquement à perfectionner l'art militaire. Tout autre étude leur paroissoit inutile ou frivole, & les sciences leur étoient étrangères ainsi que les beaux arts.

Ce fut sur la fin du sixième siècle, principalement dans l'intervalle de la guerre de Persée à la troisième guerre punique, que la philosophie se fit connoître à Rome, & elle y introduisit avec elle le goût pour les lettres : car l'éloquence & la philosophie n'étoient alors qu'une même chose. Elles se rapprochoient au moins & se confondoient. En effet, Carnéade, le plus célèbre des philosophes de ce siècle, n'étoit qu'un rhéteur qui dissertoit sur des opinions.

Parmi les Romains l'éloquence n'avoit pas jusqu'alors été réduite en art. Comme  
ils



ils n'avoient point de modèles en ce genre , ils n'avoient point non plus de préceptes. Leur langue encore imparfaite , étoit peu susceptible de précision & d'ornemens. Difficile à manier , bien loin de se prêter à tous les mouvemens de l'ame , elle avoit une inertie qui ne pouvoit se vaincre que peu-à-peu & après des efforts redoublés. Elle mettoit des entraves au génie des orateurs , qui , n'ayant encore que l'instinct pour guide , ne pouvoient être que mauvais ou bien médiocres.

Il y avoit quelque tems que les philosophes & les rhéteurs grecs commençoient à venir à Rome , où ils ouvroient des écoles , lorsque Paul Emile , après la défaite de Persée , amena d'Athènes Métrodore , qui passoit pour exceller dans la philosophie & dans la peinture. Il lui donna la direction des ornemens de son triomphe , & il le chargea d'achever l'éducation de ses fils.

Cependant le goût de la philosophie , qu'on avoit autorisée par l'exemple de Paul Emile , paroissoit contraire à l'esprit du gouvernement. Les vieux sénateurs , qui n'avoient pas été élevés dans les lettres grecques , regardoient les questions des philosophes & les préceptes des rhéteurs comme des frivolités dangereuses. Ils jugèrent donc devoir s'op-

poser à ces nouvelles études , & l'an de Rome 593 , ils obtinrent du sénat un décret par lequel les philosophes & les rhéteurs furent chassés de la ville.

Quelques années après, une ambassade , envoyée par les Athéniens , hâta la révolution que redoutoient les vieux sénateurs ; & c'est proprement l'époque où le goût des lettres grecques se répandit parmi les Romains.

Les ambassadeurs étoient Carnéade , chef de la nouvelle académie ; Diogène le stoïcien , & le péripatéticien Critolaüs. Les Athéniens regardoient l'estime qu'ils avoient pour ces philosophes comme un présage du succès de la négociation.

En effet , ces ambassadeurs furent extraordinairement accueillis. Ils parurent des hommes merveilleux aux yeux des Romains , qui admirèrent d'autant plus , qu'ils étoient plus ignorans ; & les jeunes gens s'empresèrent de les entendre. Carnéade sur-tout les ravissoit : ils en parloient comme d'un homme dont le savoir étoit plus qu'humain , dont l'éloquence persuasive portoit à sacrifier toutes les occupations & tous les plaisirs à l'unique étude de la philosophie. Bientôt ses discours furent traduits par un sénateur , & on se les arracha.

*Qu'ils s'en retournent dans leurs écoles,* disoit Caton le censeur, *& qu'ils instruisent les enfans des Grecs ; mais que les enfans des Romains n'écoutent ici que les loix & les magistrats.* Il employa tout son crédit pour terminer promptement l'affaire qui les avoit appelés à Rome, & il les fit partir.

Caton avoit raison. Dans un siècle où le luxe commençoit à se répandre, & où par conséquent on commençoit à se détacher de la patrie, il étoit dangereux d'offrir à la jeunesse romaine un objet d'étude qui pouvoit la dégouter de tout autre, & auquel déjà elle se portoit avec enthousiasme. Caton étoit un de ceux qui jugeoient que toute la science des philosophes grecs n'étoit que frivolité. Il ne savoit pas sans doute combien il étoit raisonnable d'en juger ainsi. Mais il ne voyoit pas qu'elle renfermât des choses utiles à un peuple guerrier & conquérant, & il ne remarquoit pas que les Grecs, depuis qu'ils étoient philosophes, en fussent devenus meilleurs citoyens. En effet, la manie de philosopher avoit achevé d'étouffer en eux tout amour de la patrie.

Ce n'est pas que l'éloquence, la philosophie, les lettres, en un mot, ne puissent se concilier avec les vertus militaires & ci-

viles. Le second Scipion l'Africain, qui étoit jeune encore, prouva bientôt que ces choses ne s'excluent pas. Il attiroit les favans auprès de lui. Il vivoit avec Panétius le stoïcien, avec Polybe. Il se plaisoit dans la lecture des poètes. On le croyoit poète lui-même, & on l'a soupçonné, ainsi que Lélius son ami, d'avoir eu part aux comédies de Térence.

Ce furent les citoyens destinés par la naissance aux premières magistratures, qui s'appliquèrent avec plus de passion à l'étude de la langue grecque, & ce fut le malheur de la république. Car ils trouvèrent dans des sectes de philosophie une morale qui les enhardit à sacrifier la patrie à leur ambition, & l'éloquence à laquelle ils alloient se former fut pour eux une arme de plus. César a été philosophe & orateur.

La précaution de Caton a donc été inutile. Le mal étoit fait : les jeunes gens avoient écouté Carnéade. Ils succédèrent dans les magistratures aux hommes sévères qui les blâmoient. Alors maîtres de leurs études, ils se livrèrent aux lettres grecques avec le goût qu'on a pour la nouveauté ; goût d'autant plus vif, qu'il avoit été contrarié. Leur séjour dans la Grèce & dans l'Asie leur

fournit l'occasion de se satisfaire. Ils lurent, ils conversèrent, ils rapportèrent avec eux les ouvrages des Grecs, & ils appelèrent à Rome les philosophes & les rhéteurs.

Ce fut alors que la langue grecque fut cultivée sans opposition; & comme les goûts sont exclusifs, sur-tout quand ils sont nouveaux, on négligea presque généralement la langue latine. On ne voulut plus parler que la langue des philosophes & des rhéteurs; de sorte que pour apprendre à haranguer le peuple qui n'entendoit que le latin; on apprenoit dans les écoles à composer des discours en grec. Ce préjugé prévalut si fort, que lorsque, cinquante ou soixante ans après, L. Plotius Gallus ouvrit la première école latine, les censeurs Domitius Ahenobarbus & Licinius Crassus condamnèrent par un édit ce nouvel usage, comme contraire aux anciennes coutumes & au bon ordre. De pareils préjugés paroissent fort extraordinaires. Ils ne le sont pas, néanmoins, ils ne sont qu'absurdes. Nous les retrouverons chez nos ancêtres à la renaissance des lettres.

Après avoir vu les lettres grecques s'établir chez les Romains, il nous reste à observer les succès des différentes sectes parmi eux.

Quoique la ruine de Carthage soit l'époque où les mœurs commencèrent à changer sensiblement, on remarquoit néanmoins encore dans le gouvernement un reste de l'ancienne sévérité. D'après cette seule considération, vous pouvez deviner la secte pour laquelle se déclarèrent les citoyens rigides qui aimoient véritablement la république. Celle du portique étoit la plus conforme à leur caractère. Ils furent donc stoïciens.

Une circonstance a pu contribuer aussi à les déterminer dans ce choix. C'est que Scipion fut instruit par Panétius stoïcien. Ayant donc adopté la doctrine de Zénon, il entraîna par son autorité un grand nombre de ceux qui se portèrent à l'étude de la philosophie. Il est vrai cependant qu'il ne fut pas stoïcien rigide : son goût pour tous les genres de littérature, & sur-tout pour la poésie, ne le permettoit pas.

Les jurisconsultes furent des premiers à cultiver la philosophie. Ayant dessein de débrouiller le cahos des loix, il paroïsoit naturel qu'ils fissent une étude dans laquelle ils croyoient devoir apprendre à raisonner. Quand je ne vous aurois pas dit la secte qu'ils ont préférée, vous le devineriez facilement, en vous représentant leur objet. Le

pyrronisme étoit contraire à leurs vues , parce que ne reconnoissant aucune règle de vérité , il détruisoit tout principe de morale. L'académie , qui n'osoit rien affurer , ne pouvoit être goûtée par des hommes qui aimoient à donner des décisions. La secte d'Epicure contrarioit tout-à-la-fois & leur objet , parce qu'elle renversoit toute religion ; & leur caractère , parce qu'elle inspiroit tout éloignement pour les affaires publiques. Platon étoit trop sublime. On pouvoit estimer sa métaphysique , parce qu'on ne savoit pas se faire des idées exactes ; mais on n'y trouvoit rien dont on pût faire usage ; & le songe dans lequel il avoit cru voir le modèle d'une république , ne pouvoit certainement convenir aux Romains , ni même à aucun peuple. Enfin Aristote n'étoit pas connu à Rome , parce que ses ouvrages n'avoient pas encore été recouvrés ; & les deux plus anciennes sectes , l'ionique & l'italique , étoient éteintes & ignorées. Il ne restoit donc que le portique. Or , les stoïciens avoient beaucoup écrit sur les devoirs des citoyens ; ce qui rentroit dans l'objet de la jurisprudence. Ils se piquoient d'ailleurs de donner des leçons de dialectique , & ils soutenoient volontiers des paradoxes ; deux choses qui avoient leur prix

dans un siècle corrompu, où l'on ne vouloit en général raisonner sur les loix que pour les éluder. Par toutes ces considérations, les jurisconsultes devoient donner la préférence au portique.

C'est au siècle de Cicéron que toutes les sectes se répandirent à l'envi parmi les Romains. Comme il y avoit alors des mœurs de toute espèce, toute doctrine trouvoit des caractères faits pour l'adopter. La secte même d'Aristote se fit connoître. On venoit de déterrer les ouvrages de ce philosophe. Sylla les avoit apportés d'Athènes; & Andronicus de Rhodes, après les avoir mis en ordre, en avoit rétabli comme il avoit pu les manuscrits mutilés par le tems. Cicéron néanmoins remarque que le péripatétisme n'étoit connu que de quelques philosophes. En effet, cette philosophie alors plus estimée qu'étudiée, n'eut guère de réputation que par Cratippe qui l'enseignoit à Athènes, & qui jouissoit à Rome d'une grande considération. On le regardoit comme le premier philosophe de son siècle. Les meilleures familles lui envoyoit leurs enfans; & Cicéron, qui lui envoya son fils, en fait de grands éloges. Cependant Aristote trouva plutôt parmi les Romains des protecteurs que



des sectateurs. Sa manière de raisonner sèche, obscure & difficile, ne pouvoit pas avoir beaucoup d'attraits pour des hommes qui philosophoient plus par goût que par raison.

Lucullus, d'abord questeur en Macédoine, & ensuite chargé de la guerre contre Mithridate, fut à portée de connoître les Grecs & leurs ouvrages. Il saisit cette occasion avec une curiosité qui lui fit étudier tous les philosophes, & qui lui en rendit familières toutes les opinions. Le desir de s'instruire & la facilité que lui donnoit une grande mémoire ne souffroient pas qu'il se bornât à une secte; & s'il donna la préférence à l'ancienne académie, ce fut peut-être l'effet de l'amitié qu'il conçut pour Antiochus ascalonite, qui venoit de la renouveler.

Ce goût devint sa principale ressource lorsqu'il eut pris le parti de vivre dans l'éloignement des affaires. Considéré par la gloire qu'il avoit acquise dans les armes, & peut-être plus encore par son luxe, il parut revêtir la philosophie de tous les dehors qui convenoient à son siècle. Il ne négligea rien pour la répandre. Il recueillit les meilleurs livres; il forma une bibliothèque qu'il ouvrit à tous les curieux; sa maison

devint l'asyle des savans, & les philosophes vinrent de toutes parts dans une grande ville où ils trouvoient un protecteur tel que Lucullus. L'exemple de ce Romain fut contagieux. Le tems de sa retraite est l'époque où l'on commença d'agiter à Rome une multitude de questions déjà tant rebatues par les Grecs, & si inutilement.

Alors on étudia toutes les sectes avec beaucoup de curiosité, & par conséquent à la hâte. Peu d'esprits étoient capables d'examiner, & d'ailleurs les circonstances n'en laissoient pas le loisir. C'est parmi les premiers citoyens que la philosophie trouva d'abord des disciples, & cela dans les tems les plus agités, c'est-à-dire, qu'elle devînt l'étude de ceux qui avoient le moins de tems à lui donner. Tous étoient trop occupés ou de leur fortune, ou de la république. Chacun prit donc une secte, & personne ne choisit.

Caton d'Utique fut stoïcien, parce qu'il étoit de mœurs rigides & sévères.

Antiochus, en renouvelant l'ancienne académie, avoit tenté de la concilier avec le stoïcisme. Cette secte réunissoit donc l'enthousiasme de Zénon à celui de Platon; & Brutus l'embrassa, comme plus conforme à son caractère.

De toutes les sectes aucune ne convenoit mieux aux orateurs que la nouvelle académie, qui enseignoit l'art de défendre toutes les opinions, & qui trouvoit dans les plus contraires une égale probabilité. Cicéron sentit de quel secours elle pouvoit être à l'éloquence, & il l'embrassa. Il est vrai qu'il ne négligea pas les autres : il en fit au contraire une grande étude. Mais ce ne fut pas avec cet esprit de critique qui remonte aux principes, qui les apprécie, & qui discerne le vrai du faux. Il passoit d'une école à l'autre, trouvant des probabilités par-tout, ne sachant à quoi se fixer, & se conduisant parmi les sectes comme nous l'avons vu au milieu des factions qu'il mécontentoit tour-à-tour. Lorsqu'il se souvenoit qu'il étoit républicain, il avoit en horreur les jardins d'Epicure, qui enlevoient les citoyens aux affaires publiques. Il se plaisoit, au contraire, au portique, où il trouvoit des principes relatifs au gouvernement, & une dialectique utile à l'éloquence. Il ne dédaignoit pas non plus le lycée lorsqu'il y pouvoit puiser de pareils secours. Mais Platon excitoit surtout son admiration, parce qu'il croyoit démêler de grandes vues dans un grand style, éloquent comme le sien. Aussi disoit-il sou-

vent, qu'il aimoit mieux se tromper avec ce philosophe que de trouver la vérité avec les autres. Après avoir pris par tout, Cicéron revenoit donc toujours à l'académie, comme plus analogue à son caractère & à sa profession. C'est avec cet esprit indécis qu'il a exposé les opinions des philosophes. Les ouvrages qu'il a composés en ce genre ont été faits dans l'intervalle où il vécut éloigné des affaires, César s'étant rendu maître de la république.

Les épicuriens, devenus odieux aux Grecs, le furent aussi dans les commencemens aux Romains, qui ne les connurent d'abord que par les calomnies des stoïciens & des académiciens. Cicéron les jugea dans cet esprit de prévention; & sans chercher ce qu'ils entendoient par le mot de volupté, il supposa qu'ils professoient une débauche infâme. Il est vrai que des philosophes, ennemis de toute religion, & jaloux de vivre dans l'éloignement des affaires, pouvoient difficilement trouver des partisans à Rome, tant que l'esprit religieux & républicain s'y conserva. Mais ce n'étoit plus la même chose lorsqu'il se fut fait une révolution dans la façon de penser. Alors quelque idée qu'on se fit d'Epicure, vraie ou fausse, il devoit, dans l'un & l'autre cas, avoir des sectateurs.

Ce font les troubles de la Grèce qui avoient fait chercher le bonheur dans la tranquillité d'une vie privée. A Rome, des défords encore plus grands ne pouvoient manquer de produire le même effet. Il y eut donc des citoyens qui crurent voir dans Epicure le plus sage des philosophes ; & ils se réfugièrent dans ses jardins, comme dans un asyle. Tel fut Atticus, en qui Cicéron avoit mis toute sa confiance.

Dans un siècle corrompu, où l'on se croyoit philosophe, & dans lequel par conséquent on vouloit être vicieux par système, Epicure calomnié devoit avoir pour sectateurs tous les débauchés qui se piquoient d'avoir des connoissances, & de regarder toutes les opinions du peuple comme autant de préjugés. On conçoit donc que cette secte, qui déshonoroit Epicure en le prenant pour chef, acquéroit des partisans à mesure que la corruption croissoit.

De quelque manière qu'on pensât sur ce philosophe, les ambitieux trouvoient dans sa doctrine des principes qui leur étoient favorables ; ils dépouilloient avec lui toute crainte ; ils envisageoient la tranquillité comme un port où ils pourroient toujours se retirer ; & au pis-aller, ils regardoient la

mort comme un dernier terme , après lequel il n'y avoit plus rien. Pour eux cesser de vivre , c'étoit cesser d'exister ; & la mort n'étoit pas plus une peine qu'une récompense. César raisonnoit sur ce dernier principe , & parloit en épicurien , lorsque dans le sénat , il opina pour ne pas condamner à mort les complices de Catilina. Un pareil langage , dans une pareille assemblée , suppose qu'il s'étoit fait une révolution générale dans la façon de penser. Aussi Caton , tout sévère qu'il étoit , au lieu de paroître scandalisé , se contenta de dire , d'un ton ironique , que César avoit bien disserté sur la vie & sur la mort.

Il est vrai que ces discours sont de Saluste ; mais cet historien étoit contemporain de Caton & de César ; & on peut présumer qu'il les a fait parler l'un & l'autre dans leur caractère & dans l'esprit de leur siècle.

La doctrine d'Epicure se répandoit précisément sous le consulat de Cicéron ; car Lucrèce venoit de publier , peu d'années auparavant , le poëme dans lequel il l'enseignoit. Alors il y avoit déjà plus d'un siècle que l'idolâtrie devenoit l'objet d'un mépris qu'on ne cachoit plus. C'est ce qu'on voit dans des fragmens d'Ennius , qui se moquoit ou-

vement des augures ; & dans d'autres de Lucilius , qui tournoit en ridicule la multitude des dieux , & la simplicité des peuples qui les adoroient.

Il paroît singulier qu'à Rome , la poésie , presque dès sa naissance , se soit élevée contre l'idolâtrie , qu'elle avoit elle-même enseigné aux Grecs. Mais la raison de cette différence est sensible.

Comme les premiers poètes grecs vivoient dans des siècles où l'on croyoit toutes les fables , ils en écrivirent , & tant que le merveilleux leur assura des succès , ils en firent le principal ornement de leurs poèmes. Ennius , au contraire , qui vivoit dans des tems différens , apprit à douter , parce qu'il se forma dans la lecture des derniers écrivains de la Grèce. Il étoit contemporain du premier Africain , qui l'honora de son amitié , & auquel on reprochoit son goût pour la littérature grecque. Lucilius , qui fut l'ami du second Africain , se trouva dans des circonstances encore moins favorables à la crédulité superstitieuse des peuples , car lorsqu'il fleurissoit , il y avoit déjà plusieurs années que Carnéade avoit laissé à Rome une doctrine prétendue philosophique , qui combattoit tout-à-la-fois les opinions & les vérités.

Or, les poètes ont toujours été jaloux de se donner pour philosophes ; & peut être qu'Homère & Hésiode n'ont écrit des fables que parce que de leur tems les fables tenoient lieu de philosophie. Une révolution dans la philosophie en devoit donc amener une dans la poésie. Les poètes ne pouvoient manquer d'entrer dans la nouvelle carrière qui s'ouvroit à eux ; & ils doutèrent, parce que les philosophes doutoient.

Lorsqu'après la ruine de la république, la paix régna dans l'empire, les poètes ne parurent plus philosophes que par amusement. Horace se fit épicurien, sans raisonner sur Epicure. Il se trouvoit une fortune médiocre : il ne demandoit pour assurer son bonheur que l'absence de toute inquiétude. Virgile chanta les bergers, les soins rustiques, & Auguste dans un poème qu'il fit pour le flatter. C'étoit le tems où l'on se croyoit heureux d'avoir un maître, & où par conséquent la flatterie & le plaisir devoient être les principaux objets de la poésie. Au reste, pour quelque secte que les poètes se fussent déclarés, ils puisoient indifféremment dans chacune, lorsqu'ils y trouvoient des maximes ou des images convenables à leur sujet. Il ne faudroit pas chercher dans



leurs ouvrages un même système toujours soutenu.

Par la manière dont ce qu'on nommoit philosophie s'est répandu parmi les Romains, on voit que le choix d'une secte étoit déterminé d'avance par le caractère de celui qui l'adoptoit par sa profession, & souvent par la seule autorité du maître qu'il avoit entendu. On ne savoit rien discuter, & on ne disputa rien. On supposa que les Grecs avoient tout trouvé, qu'il suffisoit de penser comme eux. On marcha donc aveuglément sur leurs traces; & la philosophie ne parut se montrer à Rome que pour jeter dans les opinions le même désordre qui étoit dans le gouvernement.

Nous avons vu qu'en Grèce la philosophie faisoit une profession qui se distinguoit même par l'habillement. C'est que d'ordinaire les philosophes ne se mêloient pas du gouvernement des républiques; & que d'ailleurs, jaloux de la considération dont ils jouissoient, ils vouloient se faire reconnoître par leur conduite & par leur extérieur, autant que par leurs opinions.

Il n'en fut pas de même à Rome. Les citoyens qui embrassoient une secte avoient chacun un état, auquel ils tenoient par ambition

ou par amour pour la république. Ils pouvoient donc bien vouloir des opinions des philosophes ; mais ils ne vouloient pas de leur profession. Ce changement eût été trop contraire aux mœurs. En effet , ils n'avoient pas besoin , comme les Grecs , de se faire philosophes pour avoir un état : il leur suffisoit de choisir la secte qu'ils jugeoient plus convenable à leur caractère & à leur position.

Je me suis borné à faire voir comment les opinions philosophiques se sont introduites parmi les Romains , parce que c'est tout ce qu'on peut dire à ce sujet. Bien loin de découvrir une vérité, ils n'ont pas seulement trouvé une erreur.



---

---

*LIVRE DOUZIEME.*

---

---

## CHAPITRE PREMIER.

*Auguste.*

**O**CTAVIUS a régné. Il falloit donc qu'il fut loué, & nous ignorerions ses vices, s'il eût été possible de les faire oublier. Cruel, perfide & lâche, il a eu encore les foibles & les superstitions des petites ames. Il craignoit si fort le tonnerre, que lorsqu'il prévoyoit un orage, il s'enfermoit promptement dans un lieu souterrain; & pour plus de précaution, il portoit toujours avec lui une peau de veau de marin, qu'il regardoit comme un bon préservatif.

Si, lorsqu'il partoît pour un grand voyage, il tomboit quelques gouttes d'eau, il en auguroit bien: mais il s'attendoit à quelque malheur toutes les fois qu'on lui avoit donné le matin un soulier pour l'autre. Le danger qu'il courut dans une sédition, lui rappela qu'en s'habillant il avoit chaussé le pied gauche avant le pied droit.

Les Romains regardoient comme malheureux les jours où la république avoit effuyé quelque grand revers. Octavius partageoit ces préjugés avec le peuple. Il écrivoit à Tibère : que pour éviter la malignité attachée à certains noms, il n'entamoit point d'affaires importantes le jour des nones, & qu'il ne se mettoit jamais en chemin le lendemain des jours de foire.

Il regardoit sur-tout les songes comme des avertissemens qu'il ne faut pas négliger, & ce ne devoit pas être pour lui une petite occupation que d'interpréter tous les siens : car il lui étoit ordinaire d'en faire, & des plus effrayans. Il eût dormi d'un sommeil plus tranquille, s'il eût été moins foible & moins superstitieux.

Tel étoit Octavius, peut-être trouverons-nous dans sa foiblesse la raison de la conduite qu'il tint. Nous voyons qu'elles étoient les circonstances où il se trouvoit.

On gémissoit au souvenir récent des maux qu'on avoit soufferts ; & la seule crainte d'une guerre nouvelle achevoit d'étouffer tout amour de la liberté. De tant de chefs qui avoient combattu, il ne restoit qu'Octavius. Les plus fiers républicains n'étoient plus. La multitude n'osoit remuer. La noblesse se flat-

toit de s'élever, en se dévouant au vainqueur. Les riches ne vouloient pas hasarder ce qu'ils avoient acquis ou conservé. Les pauvres, qui depuis long-tems n'avoient plus de part à l'autorité, ne demandoient que du pain & des jeux; enfin les provinces jugeoient que la servitude de la capitale assuroit leur tranquillité; elles se flattoient au moins qu'un tyran auroit quelque intérêt à les ménager. C'est ainsi que Rome succomboit: il ne restoit que l'espérance d'adoucir une ame féroce, qui jusqu'alors s'étoit assouvie du sang des citoyens.

César, maître de la république, se trouvoit dans des circonstances bien différentes; s'il avoit vaincu ses ennemis, il ne les avoit pas exterminés: il leur avoit laissé & même donné des armes contre lui. Cependant, jaloux de subjuguer jusqu'aux préjugés des Romains, il vouloit qu'en lui tout annonçât la puissance; & l'autorité sembloit disparaître à ses yeux, si elle se déguisoit aux autres. Voilà pourquoi il ambitionna le titre de roi. Il eut la politique la plus éclairée & la plus adroite, quand il eut besoin de parvenir; il ne garda plus de ménagemens quand il fut parvenu; on lui attribue d'avoir dit: *La république n'est plus qu'un nom, & désor-*

*mais il n'y aura d'autres loix que mes volontés.*

Les fautes de César sont sensibles : Octavius n'en pouvoit pas faire de semblables, parce qu'il étoit superstitieux ; il le blâmoit d'avoir méprisé les prodiges, qui lui présageoient sa fin prochaine ; parce qu'il étoit timide & lâche, il devoit le blâmer d'avoir affecté le despotisme.

Octavius étoit encore en Egypte, lorsqu'on lui décernoit à Rome tous les honneurs humains & divins ; & on se hâta d'ajouter aux honneurs les titres de la puissance. Dès le premier Janvier, Sex. Apuleius, son collègue dans le consular, & tous les sénateurs jurèrent d'observer ses décrets (1).

(1) Pour juger de cet usage, qui a commencé sous César, il faut remonter à l'origine des sermens chez les Romains, & observer les changemens que les circonstances y ont apporté.

Lorsqu'on enrôloit les citoyens, ils juroient que, ni dans le camp, ni dans l'espace de dix milles à la ronde, ils ne voleroient jamais par jour au-delà d'une pièce d'argent ; & que, s'il leur tomboit entre les mains quelque effet d'un plus grand prix, ils l'apporteroient fidèlement au général.

Lorsque les noms étoient inscrits, on fixoit le jour de l'assemblée générale. Tous s'y rendoient & faisoient un second serment, par lequel ils promettoient de se trouver au rendez-vous, s'ils n'étoient retenus par des empêchemens que la loi avoit prévus ; de ne point quitter les dra-

Ils lui déférèrent le prénom d'empereur : ils l'invitèrent à conserver le consulat autant qu'il seroit nécessaire pour le bien de la république ; & ils lui offrirent la puissance tribunicienne à perpétuité.

On ne lui offroit pas le tribunat, parce que cette magistrature n'étoit pas compa-

peaux sans congé ; & d'apporter dans le lieu marqué par le consul tout le butin qu'ils auroient fait. On ajoutoit cette dernière clause, parce que les soldats qui restoient à la garde du camp devoient avoir part au butin.

Lors de la première retraite sur le mont-sacré, les soldats crurent ne pas manquer à leurs engagements, parce qu'ils emportèrent les drapeaux avec eux. C'est pourquoi on ajouta dans la suite au serment, qu'ils ne se retireroient jamais sans en avoir eu la permission.

Quand ils étoient assemblés & partagés en bandes de dix & de cent, ceux qui formoient chaque bande se juroient volontairement les uns aux autres, de ne point prendre la fuite, & de ne point sortir de leur rang, sinon pour reprendre leur javelot, pour en aller chercher un autre, pour frapper l'ennemi, ou pour sauver un citoyen.

Voilà ce qui paroît s'être observé jusqu'à la seconde guerre punique. Mais quelques mois avant la bataille de Cannes, comme on croyoit ne pouvoir trop s'affurer du courage des troupes, les tribuns commencèrent à faire prêter au nom du général ce dernier serment que les soldats avoient coutume de se faire les uns aux autres.

Cependant, lorsque les armées parurent oublier qu'elles étoient à la république, on sentit qu'on n'avoit pas encore pris assez de précaution ; & on fit entrer dans le serment la promesse d'être fidelle au sénat & au peuple.

La prestation du serment faisoit le soldat. On voulut même que ce fût une condition essentielle, sans laquelle il ne seroit pas permis de combattre, hors les cas d'ex-

312 HISTOIRE ANCIENNE:  
tible avec le consulat, & que d'ailleurs elle  
ne pouvoit pas être conférée à un patricien.  
On se bornoit donc à lui offrir la puissance  
tribunicienne, & on ne croyoit pas violer  
les loix : comme s'il n'y avoit eu d'incom-  
patible que les noms de consul & de tribun ;  
& que jusqu'alors, en séparant ces deux  
magistratures, on n'eût pas voulu partager  
l'autorité.

II

---

trême nécessité. Aussi les armées renouvelloient-elles le  
serment chaque année, lors même que le commande-  
ment étoit continué au même général. On jugeoit que  
le général, recevant de nouveaux pouvoirs, les troupes  
devoient aussi contracter avec lui de nouveaux engagements.  
Tant que la république a subsisté, le serment ne s'exigeoit  
que des citoyens auxquels la loi faisoit une obligation de  
s'enrôler. Le sénat & le peuple en corps n'en prêtoient  
point; car c'eût été jurer de se défendre soi-même, ce  
qui étoit superflu. Il n'en fut pas de même sous les empe-  
reurs. Alors ce fut au peuple entier à prêter serment au  
maître qui le gouvernoit. Tous les ordres jurèrent de  
servir de gardes à Jules César, & de poursuivre à outrance  
quiconque attenteroit à ses jours. Telle est l'origine du  
serment que les magistrats, le sénat & le peuple ont dans  
la suite prêté aux empereurs.

Mais il faut observer que dans les tems de la république  
on ne juroit que *in verba*, ou *in nomen*; ce qui signifioit  
qu'on promettoit d'obéir à tous les ordres du général.  
Sous les empereurs on jura *in acta imperatoris*. Or, ce  
second serment ne regardoit pas seulement ce que les em-  
pereurs ordonnoient comme généralissimes, il comprenoit  
encore ce qu'ils ordonnoient en vertu des autres pouvoirs  
dont ils jouissoient à différens titres. Jurer en leurs actes,  
signifioit d'observer toutes leurs ordonnances.



Il ne paroît pas qu'Octavius ait alors accepté la puissance tribunicienne. Il ne l'accepta du moins que pour un tems limité, car on la lui donna quelques années après. Autant il desiroit d'être le maître de l'empire, autant il craignoit de le paroître; & il se proposoit de n'accepter qu'avec beaucoup de circonspection tous les titres qui lui feroient prodigués.

Il y avoit long-tems que les provinces élevoient des temples à la ville de Rome, & souvent elles en élevoient à de simples proconsuls. Octavius ne voulut point en avoir à Rome. Il permit seulement de lui en consacrer dans les provinces; & il ordonna que la ville de Rome fût honorée sur les mêmes autels, & qu'elle partageât toujours avec lui le culte qui lui seroit rendu. Par cette conduite il n'acceptoit que des honneurs qui avoient été décernés à d'autres: il ne les réservoir pas même pour lui seul, & il en excitoit moins l'envie.

Le temple de Janus fut fermé; on jouit donc de la paix, & on en jouit avec une sorte de délire. On oublia les cruautés du triumvir. On ne vit en lui qu'un libérateur: on vouloit croire qu'il avoit moins pris les armes contre la république que contre ses

propres ennemis. On se flatta qu'il rétabli-  
toit l'ancien gouvernement ; peut-être même  
se croyoit-on libre , parce qu'on n'avoit plus  
à combattre pour la liberté.

Cet enthousiasme écartoit , au moins pour  
un tems , les dangers auxquels l'ambition  
exposoit Octavius. Il en profita pour inté-  
resser plus le peuple à son administration ; il  
fit des largesses : il donna des spectacles : il  
répandit l'abondance : il affecta sur-tout  
beaucoup de déférence pour le sénat : il res-  
pecta les anciens usages : il rétablit les co-  
mices , interrompus depuis plusieurs années :  
il voulut que le peuple élût ses magistrats :  
il n'opina jamais que dans sa tribu , comme  
un simple citoyen : s'il présentoit des candi-  
dats , il demandoit qu'on n'eût égard à sa  
recommandation qu'autant qu'on les jugeoit  
dignes des magistratures. Le peuple croyoit  
donc se gouverner ; à la vérité , les plus  
clairvoyans n'y étoient pas trompés : mais ils  
préféroient l'illusion à la liberté , qu'on ne  
connoissoit depuis long-tems que par des  
abus. De tous ceux qui vivoient alors , au-  
cun n'avoit vu la république , & tous avoient  
gémi sous l'anarchie.

Dès la première année , Octavius délibéra  
avec Agrippa & Mécenas s'il se démettoit

de l'empire; ce n'étoit qu'un jeu. Il eût abdiqué s'il l'eût voulu sérieusement : il vouloit seulement qu'on sût qu'il en avoit délibéré. Toute sa conduite, depuis le jour qu'il partit d'Apollonie pour venir à Rome, démontre qu'il n'avoit eu d'autre ambition que de succéder à la puissance de César. Mais il falloit laisser au peuple l'espérance de voir rétablir le gouvernement républicain; ce sont ces petites ruses qui ont fait mettre Octavius au rang des plus grands politiques.

Il y avoit près d'un demi-siècle que la censure paroissoit supprimée : elle étoit au moins sans fonctions. On ignoroit le nombre des citoyens. On ne savoit pas quels étoient les revenus publics : tous les ordres se confondoient : & le sénat, où l'on comptoit plus de mille sénateurs, renfermoit une multitude de sujets indignes, qui y étoient entrés par brigues.

Octavius auroit pu prendre sur lui de corriger ces abus ; pour y être autorisé, il demanda les pouvoirs de censeur, & il les obtint ; il ne fut pas question du titre, parce qu'on raisonnoit sur la censure, comme on avoit fait sur le tribunat.

Pendant quinze mois que dura cette censure, Octavius fit dans le sénat, dans les

finances & dans toutes les parties du gouvernement, les changemens propres à détruire les abus qui étoient contraires à la tranquillité publique & au despotisme du souverain; il n'auroit pas pu rétablir l'ordre, tel qu'il avoit été dans les beaux tems de la république, & il ne l'auroit pas voulu; car Rome n'avoit pas en lui un censeur républicain: elle avoit un maître qui exerçoit la censure. Octavius vouloit seulement ne pas paroître usurper la puissance illimitée, qu'on lui abandonnoit, parce qu'on ne pouvoit pas la lui refuser. Aussi usa-t-il peu de violence. Au lieu de chasser tous les sénateurs qu'il vouloit exclure, il en détermina plusieurs à se retirer d'eux-mêmes, & il leur laissa quelques marques honorifiques. Quant à ceux qui méritoient d'être conservés, si quelques-uns n'avoient pas assez de fortune, il y suppléoit.

Il n'étoit pas néanmoins sans inquiétude; dans ce tems-là même, les sénateurs n'étoient admis à son audience qu'un à un, & après avoir été fouillés. Lorsqu'il venoit au sénat, il avoit une cuirasse sous sa robe, il portoit un poignard à sa ceinture, & il se faisoit entourer de dix sénateurs des plus braves & des plus attachés à sa fortune.

Agrippa, qu'il avoit pris pour collègue à la censure, le nomma prince du sénat; il est au moins vraisemblable qu'il ne s'arrogea pas de lui-même cette première place. Comme c'est sous le nom de prince qu'Octavius exerça la souveraineté, c'est ici le lieu d'observer les prérogatives qu'on attachoit à ce titre.

*Primus & princeps* sont deux mots synonymes. Le premier désigne proprement une primauté d'ordre, de nombre, ou de tems; le second emporte de plus une idée d'excellence, des vertus peu communes, un mérite distingué. On nommoit en général *principes senatus* les sénateurs les plus accrédités; & *principes juventutis*, les citoyens les plus illustres; mais le titre de *princeps senatus* appartenoit particulièrement au sénateur que les censeurs inscrivoient le premier sur la liste du sénat, comme le titre de *princeps equestris ordinis*, ou de *princeps juventutis* étoit à celui qu'ils inscrivoient le premier sur la liste des chevaliers.

Avant la seconde guerre punique, le titre de prince du sénat se donnoit toujours au plus ancien de ceux qui avoient exercé la censure. Mais l'an de Rome 544, Cornélius Céthégus, à qui le sort avoit donné le droit

de faire la liste des sénateurs, crut devoir déroger à l'usage en faveur de Fabius Maximus, qu'il regardoit comme le premier des Romains : depuis ce tems les censeurs, sans égard pour l'ancienneté, inscrivoient, à la tête de la liste, le sénateur qu'ils jugeoient le plus digne d'y être.

Cette primauté n'étoit pas une magistrature ; & par conséquent, elle ne donnoit point d'autorité. Cependant le prince du sénat ne pouvoit manquer d'avoir beaucoup d'influence dans toutes les délibérations. Chef d'une compagnie qui le respectoit, il devoit acquérir d'autant plus de crédit, que sa place lui étoit en quelque sorte assurée pour la vie.

Il partageoit, avec les consuls assignés, la prérogative d'opiner le premier. D'où nous pouvons conjecturer qu'il en jouissoit seul jusqu'aux comices consulaires, c'est-à-dire, pendant les six premiers mois de l'année, ou plus long-tems si l'élection des consuls étoit retardée.

Or, nous jugerons que cette prérogative entraîne naturellement les suffrages, si nous considérons que celui qui en jouit est un homme respecté ; que sera-ce, s'il est craint, & si chaque sénateur attend de lui sa fortune ?

Devenu prince du sénat, Octavius paroïssoit n'agir désormais qu'au nom du premier ordre de la république. Sa jouissance en étoit donc moins odieuse, & il en pouvoit jouir avec plus de sécurité.

Cependant au commencement de son septième consulat, il vint au sénat pour déclarer qu'il se dépouilloit de tous ses titres, & qu'il rentroit dans la vie privée. *Je vous rends, dit-il, les provinces, non-seulement celles qui appartenoient à la république avant mon administration, mais encore celles que j'ai conquises.*

Cette proposition sur laquelle ses confidens étoient seuls prévenus, fit sans doute des impressions bien différentes. Étoit-ce artifice ou sincérité ? dans le cas où l'offre seroit sincère, l'abdication étoit-elle à desirer ou à craindre ? Soit intérêt public, soit intérêt particulier, chacun en jugeoit suivant ses lumières ou ses passions, ou plutôt on ne se donna pas le tems de démêler les sentimens confus qu'on éprouvoit : il y auroit eu du danger à balancer ; on se hâta donc de s'écrier qu'Octavius étoit plus nécessaire que jamais, & que la république étoit perdue s'il cessoit de la gouverner.

Octavius se rendit ; mais pour flatter ses

ennemis de l'espérance de le voir rentrer dans la vie privée, il affecta de ne soupirer qu'après le repos. *Je n'accepte l'empire, dit-il, que pour dix ans, ou pour moins encore, si la tranquillité rétablie par-tout me permet de me retirer.* Il ne voulut pas même se charger seul d'un fardeau si pesant; il exigea que le peuple & le sénat gouverneroient une partie des provinces; se réservant seulement, malgré son goût pour le repos, celles où les légions étoient, parce que, disoit-il, elles étoient exposées à plus de troubles; mais dans le vrai, parce que les légions y étoient.

Le partage du sénat & du peuple fut l'Afrique, la Numidie, la Lybie cyrénaïque, la Bythinie, le Pont, la Grèce, l'Epire, l'Illyrie, la Dalmatie, la Macédoine, les isles de Crête, de Sicile, de Sardaigne, & la partie de l'Espagne nommée Bétique. Celui d'Octavius comprenoit le reste de l'Espagne, les Gaules, la Germanie, la Syrie, la Phénicie, l'isle de Chypre, l'Egypte, & tous les pays gouvernés par des rois soumis aux Romains. Ce partage, au reste, souffrit dans la suite quelques changemens; & je ne le mets sous vos yeux que pour vous montrer toute l'étendue de l'empire. Il est à propos de remarquer qu'Octavius ne donna aux



gouverneurs de ses provinces que le titre de propréteur ; & qu'au contraire, il donna, par distinction, celui de proconsul aux gouverneurs des provinces du sénat.

Puisqu'il avoit exterminé tous ses ennemis, aucun parti ne pouvoit prendre les armes contre lui. Après tant de guerres, la paix s'établissoit donc d'elle-même nécessairement : mais la flatterie affectoit de dire qu'elle étoit l'ouvrage d'Octavius. On le regardoit, en conséquence, comme un second fondateur de Rome ; & on lui eût donné le nom de Romulus, s'il n'eût pas craint, en l'acceptant, de paroître aspirer trop ouvertement à la tyrannie. On lui donna celui d'Auguste, nom qui jusqu'alors n'avoit été donné qu'aux temples consacrés par les augures. Quelque tems après, il fut déclaré père de la patrie.

Consul d'année en année, Auguste, c'est ainsi que je le nommerai désormais, jugea sans doute qu'un consulat non-interrompu ressembloit trop à la dictature devenue odieuse. C'est pourquoi au lieu d'en accepter un douzième, il se démit du onzième, qu'il affecta de faire tomber à L. Sextius, partisan déclaré de Brutus.

Il sortoit alors d'une maladie mortelle ;

pendant laquelle il parut reconnoître que le sénat avoit la principale part à la souveraineté. Car, au lieu de prendre des mesures pour assurer sa puissance à Marcellus, son neveu & son gendre ( 1 ), il avoit mis entre les mains du consul Pison, en présence des principaux magistrats, le registre des forces & des revenus de l'empire, pour le remettre au sénat. On lui fut gré encore, en cette occasion, d'avoir donné son anneau à M. Agrippa plutôt qu'à son gendre; & d'avoir par-là désigné ce capitaine, généralement estimé, comme digne d'être le chef de la république, si on jugeoit convenable qu'elle en eût un.

Auguste étoit devenu par cette conduite l'objet de la reconnoissance publique; on le conjura de céder aux ordres du peuple & à l'autorité du sénat; c'est ainsi que parloit la flatterie, & on lui fit accepter la puissance tribunicienne pour toute sa vie, le privilège de proposer une affaire dans chaque assemblée du sénat & le pouvoir proconsulaire à perpétuité: on ajouta même, que lorsqu'il seroit dans les provinces du ressort du sénat,

---

( 1 ) Il étoit fils d'Octavie, & il avoit épousé Julie, fille d'Auguste & de Scribonia.

il auroit une autorité supérieure à celle des proconsuls.

La permission de mettre une affaire en délibération dans chaque séance du sénat n'étoit qu'une partie du droit illimité des consuls. Le pouvoir proconsulaire ne donnoit de juridiction que dans les provinces. Auguste pouvoit l'exercer dans Rome même, mais non pas sur Rome, car les proconsuls n'eurent jamais d'autorité dans la capitale; il ne conservoit donc plus sur cette ville d'autres pouvoirs que ceux qu'il tenoit de la puissance tribunicienne.

Mais si des tribuns annuels ont commandé dans Rome, que ne pouvoit pas un tribun perpétuel qui dispofoit des légions? On concevoit que sans user de violence, Auguste trouva des conjonctures favorables pour étendre les prérogatives de la puissance tribunicienne. En effet, on lui avoit accordé de l'exercer jusqu'à un mille au-delà de Rome, & il l'exerça bientôt dans toutes les provinces. C'est qu'en l'exerçant, il ne paroiffoit que le protecteur du peuple.

Il sembloit néanmoins vouloir cacher l'autorité qu'il s'arrogéoit. Quoiqu'il eût à vie la puissance tribunicienne, il auroit voulu

la faire paroître annuelle, & il en prenoit possession tous les ans.

En vertu de cette puissance, il devint juge souverain dans le civil comme dans le criminel; pouvoir dont aucun magistrat n'avoit encore joui, & qui tendoit à rendre arbitraire l'administration de la justice.

Aujourd'hui, lorsqu'on a été mal jugé, on appelle d'un juge inférieur à un juge supérieur. A Rome, appeler, c'étoit avoir recours à une protection supérieure, soit avant, soit après le jugement. En matière civile, les appels étoient même fort rares. On appeloit quelquefois d'un préteur à son collègue, & jamais aux tribuns. Aussi ces magistrats ne prenoient-ils pas sur eux de réformer les jugemens portés dans les tribunaux. Ils ne jugeoient même que de quelques affaires de police, ainsi que les édiles plébéiens, qui leur étoient subordonnés.

En matière criminelle, la loi Valéria leur donnoit une espèce de juridiction. Cependant ce n'étoit pas à eux qu'on appeloit, c'étoit au peuple. Ils convoquoient les comices, ils y portoient l'appel, ils avoient une grande influence dans les jugemens: mais ils ne jugeoient pas eux-mêmes.

Sous Auguste, les tribunaux subsistèrent.

Cependant il fut permis d'appeler à lui, soit avant, soit après le jugement. On y appela, & c'est ainsi qu'il devint insensiblement seul juge suprême dans le civil comme dans le criminel.

Pour cacher cette usurpation, il se fit une règle de juger les affaires principales avec le sénat; ou, quand il ne le pouvoit pas, avec un conseil privé qui représentoit ce corps. Ce conseil, qui l'accompagnoit hors de Rome, & qui le suivoit même à l'armée, étoit composé des deux consuls, d'un magistrat de chaque espèce, & de quinze sénateurs tirés au sort.

Quant aux appels sur les affaires moins importantes, il renvoyoit ceux de la ville au préfet de Rome, magistrat qu'il avoit créé lui-même pour le maintien de la police; & il déléguoit dans les provinces des hommes consulaires qui prenoient connoissance de tous les autres. Par cette administration, Auguste parut l'unique source d'une puissance qu'il usurpoit. On jugea bientôt qu'elle émanoit de lui seul. Aussi le tems venoit où les tribunaux crurent ne juger qu'en vertu de l'autorité qui leur fut confiée par les empereurs.

Seul juge suprême, Auguste avoit encore le droit de faire grace aux coupables, dans quelque tribunal qu'ils eussent été condam-

nés ; droit qui le mettoit à cet égard au-dessus des loix , & dont aucun magistrat n'avoit joui.

Maître des armées & juge souverain ; Auguste pouvoit commander dans Rome : mais il s'étoit fait une loi de n'exercer la puissance qu'autant qu'il y seroit autorisé par les magistratures qu'on lui auroit conférées. Or , il n'étoit pas consul ; & il paroissoit si éloigné de s'en arroger le pouvoir , que le peuple se reprochoit de l'avoir laissé rentrer dans la vie privée.

Il survint une famine & une peste ; le Tibre se déborda , le tonnerre tomba sur le panthéon. A ces fléaux on jugea que les dieux punissoient Rome d'avoir souffert qu'Auguste cessât de la gouverner. Le peuple le demanda pour dictateur : il force le sénat d'en porter le décret : il court au palais avec vingt-quatre licteurs , & il presse l'empereur d'accepter la dictature. Auguste , qui connoît l'inconstance du peuple , se jette à genoux. Il se découvre la poitrine , & il proteste qu'il recevra plutôt le coup de la mort. Il consent seulement , & comme malgré lui , à se charger de l'intendance des vivres , telle que l'avoit eue Pompée.

Cette même année , les comices consu-

lares s'étant tenus lorsque l'empereur venoit de passer en Sicile , le peuple lui réserva l'un des deux consulats. Auguste refusa , & son refus occasionna des troubles. Deux candidats qui se mirent sur les rangs causèrent des séditions , & l'impunité multiplia les désordres. Agrippa fut envoyé pour rétablir le calme ; mais Auguste, qui craignoit de paroître usurper sur le consulat , ne lui avoit pas donné des pouvoirs assez étendus. Ce fut dans cette circonstance qu'il le prit pour gendre. Il vouloit peut-être , par ce choix , faire respecter l'autorité qu'il lui confioit. Agrippa répudia Marcella , nièce d'Auguste , & épousa Julie veuve de Marcellus.

De Sicile , l'empereur passa en Grèce , & delà en Asie. Nous avons vu que la puissance proconsulaire , qui lui avoit été accordée , lui subordonnoit les proconsuls. En conséquence , il régla tout en souverain dans les siennes. Il disposa de plusieurs royaumes , dont les rois , sous le titre d'amis de la république , n'étoient que des esclaves couronnés. Il menaça Phraate , roi des Parthes , & ce Prince lui renvoya les enseignes prises sur Crassus & sur Antoine : il lui donna même ses propres fils pour ôtages de la paix.

La flatterie célébra cet événement. Mais

les Parthes tomboient en décadence depuis qu'ils avoient été défaits par Ventidius. Leurs provinces étoient déchirées par les partis qui divisoient l'empire ; & Phraate, naturellement cruel & timide, avoit éprouvé plusieurs révolutions. Dans de pareilles circonstances, il craignoit une guerre étrangère, & ce fut sa foiblesse qui fit toute la grandeur d'Auguste.

Cependant les troubles croissoient à Rome, & Auguste ne paroissoit pas s'en occuper. Comme il persistoit à refuser le consulat, il n'avoit point de titre pour commander dans la capitale ; & il se bornoit à veiller sur les provinces, où il maintenoit l'ordre & la paix.

*Tous les gens, remarque M. de Montesquieu, qui ont eu des projets ambitieux, avoient travaillé à mettre une espèce d'anarchie dans la république. Pompée, Crassus & César y réussirent à merveille. (1) Auguste se conduisoit sur ce plan. Ce n'est pas qu'il voulût forcer le peuple à lui donner à Rome tous les attributs sensibles de la souveraineté : car tout ce qu'il craignoit, c'étoit de paroître souverain ; il desiroit donc qu'on*

---

(1) Grandeur & décadence des Romains. Chap. 13.



ajoutât la puissance consulaire à tous les titres qu'il avoit obtenus. S'il étoit une fois revêtu de cette puissance, il avoit alors dans Rome même une autorité supérieure à celle des consuls, & cependant il pouvoit laisser subsister le simulacre de la république.

Alors C. Sentiuss Saturninus, unique consul, gouvernoit en magistrat qui ne connoissoit point de supérieurs, & montrait une vigueur digne des premiers tems de la république. Les désordres cependant vinrent au point que le sénat donna le décret qui autorisoit le consul à prendre les armes. Mais Saturninus n'accepta pas une commission qui paroïssoit empiéter sur les droits du général, & il fallut députer à Auguste.

Auguste, qui vouloit dégoûter le peuple de se gouverner uniquement par les consuls, ne hâtoit pas son retour. Il donnoit audience à des ambassadeurs : il s'occupoit des raretés qui lui venoient des Indes : & il s'arrêtoit à Athènes, pour donner le tems à un gymnosophiste de se précipiter devant lui dans les flammes, curieux d'avoir ce trait de commun avec Alexandre. Il ne revint à Rome que lorsqu'il fut qu'on étoit disposé à lui donner la puissance consulaire. En effet, il l'obtint ; & on lui donna encore le droit

de faire des loix, & la censure pour cinq ans ; sous le titre de préfet des mœurs.

Il réunissoit alors en sa puissance tous les pouvoirs auparavant séparés, & il étoit proprement seul & unique magistrat. Il affecta néanmoins de ne disposer de rien par lui-même. C'est pourquoi il demanda les honneurs de la préture pour Tibère, qui venoit de mettre Tigrane sur le trône d'Arménie ; & pour Drusus, une dispense qui lui permît d'exercer les magistratures cinq ans avant l'âge prescrit par les loix. L'un & l'autre étoient fils de Livie.

Attentif à cacher sa puissance, il cherchoit à la rendre en quelque sorte invisible. Il écarta les licteurs. Il ne prit le prénom d'empereur qu'avec les soldats ; & dans tous les réglemens qu'il fit pour la capitale, il ne s'attribua jamais d'autre titre que celui de prince du sénat. Mais comme enfin sous ce titre il exerçoit tous les pouvoirs, on se fit bientôt une habitude d'attacher au nom de prince toutes les prérogatives de la souveraineté. C'est ce qu'on remarque sous Tibère, qui lui succéda.

Il laissa subsister la république, quant à la forme extérieure. L'élection des magistrats continua de se faire dans les comices. Deux

consuls parurent encore gouverner l'empire. La république conserva ses tribuns, ses édiles, ses questeurs & ses préteurs. Auguste affecta même toujours de montrer beaucoup de respect pour les anciennes magistratures. Il refusoit le consulat avec un air de modestie & de reconnoissance, propre à faire croire qu'il l'estimoit au-dessus de tout; & afin de mieux convaincre du cas qu'il en paroïssoit faire, il en demanda un douzième & un treizième, pour donner avec plus de solennité la robe virile à ses deux petits-fils Caius & Lucius, fils d'Agrippa & de Julie. Il ne lui manquoit plus que le souverain pontificat : il en fut revêtu après la mort de Lepidus (1).

Dans l'accroissement de l'autorité d'Auguste, on voit sensiblement que la puissance passoit du peuple au prince. Il vint un tems où les empereurs cherchèrent à se dissimuler cette vérité. Ils l'oublièrent enfin tout-à-fait, & on l'oublia avec eux.

Lorsqu'Auguste achevoit de recevoir toutes les prérogatives de la souveraineté, Agrippa

(1) Je viens d'exposer la politique d'Auguste d'après une dissertation de M. l'abbé de la Bléterie. Mém. de l'Académie des inscript. & belles-lettres.

soumettoit l'Espagne, où depuis environ deux siècles les Romains avoient presque toujours eu la guerre. L'empereur voulut alors associer ce capitaine à une partie de sa puissance. Dans cette vue, il le demanda pour collègue à la censure, & il lui fit donner le tribunat pour cinq ans. Par-là, il veilloit à sa propre sûreté : car il trouvoit dans Agrippa un citoyen assez puissant pour le venger, & qui partageant en quelque sorte l'empire avec lui, ôtoit à tout autre l'espérance d'y parvenir.

Les deux censeurs travaillèrent ensemble à réprimer les abus ; ils firent des réformes dans le sénat & dans l'ordre des chevaliers : ils réprimèrent les brigues qui troubloient les comices, & ils portèrent leur attention jusque sur les spectacles.

Ils firent des loix contre les célibataires. Elles offroient des récompenses à ceux qui auroient un certain nombre d'enfans, & elles punissoient de l'amende ceux qui ne seroient pas mariés dans l'âge prescrit. Mais pour donner plus de force à ces réglemens, il eût été nécessaire d'apporter des remèdes aux désordres des personnes mariées, dont les débauches entretenoient la corruption de la jeunesse. De pareilles loix sont sans effet

dans un siècle où il n'y a point de mœurs ; & Auguste contribuoit à les rendre inutiles , parce qu'il étoit vicieux lui-même.

Les affranchissemens devenoient tous les jours plus communs ; si quelques citoyens avoient la générosité de vouloir récompenser des esclaves fidèles , le plus grand nombre se conduisoit par d'autres motifs. Les uns , par avarice , vouloient recevoir au nom de leurs affranchis le bled que la république distribuoit aux pauvres ; les autres , par ostentation , ambitionnoient d'avoir à leur pompe funèbre beaucoup de gens en chapeaux de fleurs. Les censeurs portèrent des loix contre cet abus , qui multiplioit une populace pauvre , oisive & séditieuse , & Auguste prit lui-même pour maxime de n'accorder que rarement les droits de cité.

L'année suivante fut le terme qu'Auguste avoit marqué lui-même à son administration. Il se démit donc : mais il se rendit encore aux ordres du peuple , & il reprit le gouvernement pour cinq ans. Dans la suite , la même scène se répéta , de sorte que se chargeant de la république , tantôt pour cinq ans , tantôt pour dix , il se succéda cinq fois.

Cette même année , il célébra les jeux séculaires avec beaucoup de magnificence.

Ayant pour les spectacles un goût où la politique pouvoit entrer pour quelque chose, il ne laissoit pas échapper l'occasion d'en donner au peuple. A la fin des jeux, il adopta Caius & Lucius, voulant donner un nouvel appui à son autorité. Ils prirent à cette occasion le nom de *César*.

Plusieurs guerres s'élevèrent. Auguste partit pour les Gaules, où les Germains avoient fait une irruption. Drusus défit les Rhétiens: Tibère acheva de les subjuguier, & Agrippa rendit la paix à l'Asie.

Ce capitaine, au lieu de rendre compte au sénat suivant l'usage, n'écrivit qu'à l'empereur; & il refusa le triomphe qui lui fut offert. Son exemple devint une règle pour les autres généraux. Ils cessèrent d'adresser leurs lettres au sénat: le triomphe devint un privilège des empereurs & des princes de leur maison; & on n'accorda plus aux généraux victorieux que les ornemens du triomphe, c'est-à-dire, la robe triomphale, qu'ils pouvoient porter dans certaines cérémonies, une statue qui les représentoit couronnés de lauriers, & quelques autres prérogatives moins connues.

Sur ces entrefaites, Agrippa étant mort, Tibère épousa Julie, & devint gendre

d'Auguste. L'empire avoit alors la guerre avec les Pannoniens, les Daces, les Dalmates, les Sicambres & les Cattes. Tibère & Drusus commandèrent les armées avec de grands succès : mais Drusus mourut en Germanie, fort regretté des Romains, qui l'estimoient & qui le croyoient capable de rétablir la république. Il laissoit trois enfans de sa femme Antonia, Germanicus, Claude qui fut empereur, & une fille qu'épousa Caius César.

Jusqu'alors on n'avoit jamais admis en justice la déposition des esclaves contre leurs maîtres. Auguste, qui avoit étouffé plusieurs conjurations, & qui en craignoit de nouvelles, porta une loi par laquelle il statuoit que lorsqu'un citoyen seroit accusé d'avoir conspiré, on vendroit ses esclaves au public, afin que n'appartenant plus à leur maître, leur témoignage pût être reçu. Ce règlement rendoit odieux le législateur qui se jouoit des loix : mais l'empereur trouva le moyen de distraire le peuple par des spectacles, & de se l'attacher en paroissant tous les jours plus populaire.

Vers ce tems, Auguste fit donner à Tibère la puissance tribunicienne pour cinq ans ; soit qu'il crût trouver en lui le même appui

que dans Agrippa ; soit qu'il voulût réprimer l'ambition de ses deux petits-fils ; soit enfin qu'il eût la foiblesse de céder aux sollicitations de Livie. Il paroît au moins qu'il avoit peu de goût pour son gendre.

Tibère voyoit lui-même son élévation avec une forte de crainte , parce qu'elle le mettoit en concurrence avec les petits-fils de l'empereur. C'est pourquoi il prit tout-à-coup le parti de se retirer à Rhodes , malgré les instances de sa mère pour le retenir , & malgré les plaintes de son beau-père , qui lui reprochoit de l'abandonner.

Lorsque le tems de sa puissance tribunitienne fut expiré , & que , devenu simple particulier , il ne pouvoit plus être un obstacle à l'ambition des deux jeunes Césars qui occupoient alors la seconde place , il demanda la permission de revenir à Rome , mais on la lui refusa : on lui dit même de n'y plus penser. Il resta donc à Rhodes , où il vécut encore deux ans comme un homme suspect , disgracié , exilé , exposé par conséquent au mépris & aux injures de ses ennemis. On ne lui permit de revenir qu'après huit ans d'absence ; & ce fut à condition qu'il ne prendroit aucune part au gouvernement. L'année même de son retour ,

Lucius



Lucius César mourut à Marseille & cette mort fut suivie, dix-huit mois après, de celle de Caius qui étoit en Orient. Livie fut soupçonnée de les avoir faits empoisonner l'un & l'autre.

Auguste avoit perdu successivement Marcellus, Agrippa, Lucius & Caius. Il chercha un appui dans Tibère & dans le jeune Agrippa, surnommé Posthumus, parce que Julie l'avoit mis au monde après la mort d'Agrippa. Il les adopta l'un & l'autre : & quoique Tibère eût un fils, il lui dit d'adopter Germanicus fils de Drusus; il se déterminoit à toutes ces adoptions, parce qu'il avoit plus de soixante-cinq ans, & qu'après avoir vu plusieurs conspirations se former contre lui, il venoit de découvrir encore celle de Cornélius Cinna : vous savez qu'il lui pardonna à la sollicitation de Livie.

Agrippa Posthumus, d'un esprit stupide & d'un caractère féroce, paroissoit d'une faible ressource pour Auguste. Livie néanmoins, qui craignoit qu'il ne fût préféré à son fils, le fit deshériter & reléguer dans l'isle de Planasia. Cependant Tibère se faisoit une étude de gagner la confiance de l'empereur. Il commanda l'armée contre les peuples d'Illyrie, & termina glorieusement une guerre difficile.

Ayant ensuite marché avec Germanicus contre les Germains, qui avoient défaits Varus & taillé en pièces trois légions, il en triompha, & fut associé à l'empire. Le peuple & le sénat, à la prière d'Auguste, le lui donnèrent pour collègue dans le commandement des armées & dans le gouvernement des provinces.

L'année suivante, Auguste reprit pour dix ans l'administration de la république. Il trouvoit alors dans son âge un prétexte pour secouer la dépendance dans laquelle il s'étoit mis par politique. Car ne pouvant plus venir régulièrement au sénat, il fit arrêter que ce qu'il décideroit avec Tibère dans un conseil composé des consuls en charge, des consuls désignés, de vingt sénateurs qui devoient changer tous les ans, & de tels autres qu'il jugeroit à propos d'y admettre, auroit la même force qu'un décret porté dans le sénat à la pluralité des voix : innovation qui tendoit à faire passer toute la souveraineté dans le conseil du prince, & par conséquent dans le prince seul. Auguste ne survécut pas long-tems à sa dernière installation. Il mourut à Nole en Campanie le dix-neuf Août, âgé de 76 ans. Il avoit gouverné la république avec Antoine pendant près

de douze, & il la gouverna seul pendant quarante-quatre.

Par son testament, il institua héritiers Tibère & Livie, & leur ordonna de porter son nom, c'est-à-dire, celui d'Auguste. Il leur substitua Drusus, fils de Tibère; Germanicus & les trois fils de ce dernier, & il fit des legs au peuple & aux troupes. Il n'est pas inutile de remarquer qu'il n'imagina pas de disposer de l'empire: car il eut des successeurs qui le regardèrent comme leur bien propre.

Aussitôt après sa mort, le sénat lui décerna un temple, dont Livie fut prêtresse, & on compta parmi les prêtres Tibère, Drusus, Germanicus, Claude & les sénateurs les plus illustres. Ils étoient vingt-cinq: on les nomma *sodales Augusti*.

## C H A P I T R E I I.

*Observations sur le gouvernement d'Auguste.*

P O U R juger de l'état où Auguste a laissé la république, il est nécessaire de savoir quelles étoient à sa mort les forces de l'empire; & comme les forces consistent moins dans le nombre des soldats que dans les

usages qui s'introduisent parmi les troupes ; nous examinerons la révolution que les réglemens d'Auguste ont dû produire. Mais pour en mieux juger, il faut d'abord considérer quelle a été la discipline militaire dans les siècles précédens.

Le mot *légion* donne déjà une idée avantageuse de la milice des Romains, puisqu'il vient de *legere*, qui signifie choisir. En effet, on choisissoit les soldats dans les tribus, & chacune en fournissoit un égal nombre. C'est pourquoi jusqu'à Servius Tullius, la légion fut de 3000 fantassins & de 700 cavaliers.

Ce roi ayant fait quatre tribus, la légion fut de 4000 hommes de pied jusqu'à la bataille de Cannes, qu'on la composa de cinq mille. Cependant le nombre des cavaliers n'augmenta pas, soit parce qu'il étoit difficile aux Romains d'entretenir une grande cavalerie, soit parce qu'ils jugeoient que l'infanterie fait la principale force des armées.

La dernière classe ne fournissoit point de soldats. Ils étoient tous tirés des cinq premières, qui ayant des propriétés étoient plus intéressées au salut de l'état.

On levoit les cavaliers dans les dix-huit premières centuries de la première classe. Or, puisqu'elles étoient les premières, elles

comprenoient ce qu'il y avoit de plus riche parmi les patriciens & parmi les plébéiens. On continua de choisir de la sorte, même lorsqu'on eut assigné une paie aux soldats.

Il étoit sage de ne confier la défense de l'état qu'aux citoyens qui avoient quelque chose à perdre. Mais Marius voulant se fortifier de la populace contre les nobles, arma les plus pauvres, ceux qu'on nommoit *capite censi*, & les introduisit dans les légions, qu'il forma de 6000 hommes.

Si par ce changement les légions ne parurent pas perdre de leur courage, elles dégénérent cependant. En effet, une populace armée ne pouvoit être que séditieuse.

Quelques années après on accorda les droits de cité à tous les Italiens, & il n'y eut plus de distinction entre les troupes des Romains & celles des alliés. Cette distinction étoit pourtant capable d'entretenir l'émulation. On peut donc conjecturer que les légions romaines en devoient devenir moins bonnes, & que celles des alliés n'en devoient pas devenir meilleures.

Les guerres civiles se succédèrent jusqu'à la bataille d'Actium, & la république n'eut que des troupes vendues aux généraux qui la déchiroient. La légion ne fut donc plus

une milice choisie. Jetons un coup d'œil sur les changemens arrivés dans la discipline.

Dans les beaux tems de la république, les tribuns légionnaires, nommés par les consuls ou par le peuple, exerçoient continuellement les troupes; plutôt que de les laisser croupir dans l'oïfiveté, ils les auroient employées à des travaux inutiles, d'où il arrivoit que le tems où elles avoient l'ennemi en tête, étoit en quelque sorte pour elles un tems de repos. Les récompenses qu'on leur offroit entretenoient le courage, sans exciter l'avidité; & les peines, toujours infamantes, ne laissoient de ressourcer qu'aux soldats capables de se réhabiliter par quelque action éclatante (1).

Une pareille discipline ne peut se conserver que dans un gouvernement où il y a des mœurs, & où les soldats sont presque toujours sous les yeux des magistrats. Il y avoit donc long-tems qu'elle ne subsistoit plus lorsqu'Auguste parvint à l'empire; une innovation qu'il fit, & que cependant il ne pouvoit se dispenser de faire, acheva de ruiner la discipline, & devint une source de calamités.

---

(1) Voyez à ce sujet les observations sur les Romains, Livre IV.

Les légions , avant Auguste , n'étoient pas perpétuelles. On licencioit celles qui avoient servi ; on en levoit de nouvelles , & le même homme continuoit d'être tout-à-tour soldat & citoyen. Cet usage s'étoit établi lorsque la république n'avoit à défendre que des provinces peu éloignées. Il se conserva , lorsqu'ayant étendu son empire au-delà de l'Italie , elle commanda comme puissance dominante aux nations divisées , qui armoient pour elle les unes contre les autres. Mais quand toutes les provinces furent également assujetties , cet usage ne pouvoit plus subsister ; il n'auroit pas été possible de secourir toujours à tems les frontières reculées , s'il avoit fallu à chaque fois lever de nouvelles troupes ; & , par conséquent , il devenoit nécessaire d'avoir toujours des armées sur pied. Auguste fixa donc les légions dans les provinces qu'il s'étoit réservées , & elles devinrent perpétuelles.

Depuis cet établissement , les citoyens ne furent plus obligés de quitter leurs foyers pour courir aux frontières. Ils payoient des soldats , & l'empire paroissoit armé pour sa défense ; mais ils s'amollissoient & cessoient d'être propres aux fatigues de la guerre. Cependant les légions n'étoient plus à la répu-

blique elles étoient à l'empereur ; & parce qu'elles défendoient l'empire , elles devoient bientôt s'arroger le droit d'en disposer. Recrutées dans les provinces où elles étoient établies , elles se remplissoient de mercenaires , qui ne connoissoient que la paie ou le butin. Elles devoient donc sacrifier tout à leur avidité , & on pouvoit prévoir qu'elles causeroient de grands troubles. De pareilles armées pouvoient être funestes au despote , qui les regardoit comme le soutien de son autorité.

Les forces de l'empire montoient à cinquante légions , dont vingt-cinq étoient de citoyens romains. Les peuples qu'on nommoit alliés fournissoient les vingt-cinq autres. Auguste fonda une caisse militaire pour l'entretien des troupes ; il régla la paie , les récompenses & le tems du service.

Par ces réglemens , maître absolu dans les provinces , il s'affura de l'Italie , où il établit dix cohortes. Il ne lui manquoit plus que de mettre une garnison dans la capitale de l'empire ; des tumultes survenus dans les élections lui en fournirent le prétexte ; & il fit entrer dans Rome trois cohortes , qui formoient un corps de six mille hommes ; les autres campèrent aux environs des villes



voisines. Ces cohortes étoient proprement la garde de l'empereur ; elles avoient deux préfets pour commandans. On les nommoit prétoriennes , du mot *prétoire*, nom qu'on donnoit à la tente du général.

Ainsi le despotisme s'établissoit sans obstacle , de lui-même en quelque sorte. Il trouvoit les circonstances si favorables , qu'Auguste n'avoit pas tout le génie qu'on lui suppose. « Les vertus & les vices d'un peuple font , dans le moment qu'il éprouve une révolution , la mesure de la liberté ou de la servitude qu'il en doit attendre. C'est l'amour héroïque du bien public , le respect pour les loix , le mépris des richesses & la fierté de l'ame qui sont les fondemens du gouvernement libre. C'est l'indifférence pour le bien public , la crainte des loix qu'on hait , l'amour des richesses & la bassesse des sentimens qui sont comme autant de chaînes qui garrottent un peuple & le rendent esclave. Qu'on y réfléchisse, c'est du point différent où ces vertus & ces vices sont portés que résultent les mœurs convenables à chaque espèce de gouvernement ; les vertus nobles , austères & rigides du républicain réduiroient le monarque à n'être qu'un

» simple magistrat ; les vices bas & lâches  
 » de l'esclave le rendroient despotique. . . .  
 » Les mœurs précipitoient donc les Ro-  
 » mains au-devant du joug (1) ».

Aussi Auguste ne prit-il aucune précaution pour prévenir l'abus de l'autorité dans ses successeurs. *Il songea*, dit M. de Montesquieu, (2) à établir le gouvernement le plus capable de plaire qu'il fût possible, sans choquer ses intérêts ; & il en fit un aristocratique par rapport au civil, & monarchique par rapport au militaire : gouvernement ambigu, qui n'étant pas soutenu par ses propres forces, ne pouvoit subsister, tandis qu'il plairoit au monarque, & étoit entièrement monarchique par conséquent.

Cette monarchie, qui paroissoit modérée parce qu'Auguste craignoit lui-même de paroître absolu, n'étoit qu'un despotisme déguisé. D'un côté, les Romains avoient tous les vices qui avilissent les ames ; & de l'autre, aucune borne n'étoit prescrite à la puissance du monarque.

Auguste auroit mis un frein à cette puis-

(1) Observations sur les Romains, livre III. au commencement.

(2) Grandeur des Romains, Chap. XIII.

fance s'il eût réglé par des loix la succession à l'empire. Pendant quarante-quatre ans qu'il gouverna la république, il lui eût été possible de donner à ses réglemens une force capable de les faire respecter, au moins pour un tems. Il ne le tenta pas; peu inquiet sur ce qui arriveroit après lui, il ne songeoit qu'à sa propre sûreté.

D'ailleurs de pareilles loix, s'il les avoit portées, auroient fait connoître qu'il étoit lui-même trop puissant. C'étoit déclarer aux Romains que la république ne pouvoit plus se rétablir, & que désormais ils étoient condamnés à obéir à un monarque, sans espérance de recouvrer la liberté. Voilà ce qu'il n'avoit pas le courage de laisser entrevoir, & c'est pourquoi il ne s'étoit jamais chargé du gouvernement que pour un tems limité.

*Peut-être, dit M. de Montesquieu, que ce fut un bonheur pour Auguste de n'avoir point eu cette valeur qui peut donner l'empire: & que cela même l'y porta. On le craignit moins. Il n'est pas impossible que les choses qui le déshonorent le plus aient été celles qui le servirent le mieux. S'il avoit d'abord montré une grande ame, tout le monde se seroit méfié de lui; & s'il eût eu de la hardiesse, il n'au-*

*roit pas donné à Antoine le tems de faire toutes les extravagances qui le perdirent.*

Voilà donc les causes qui contribuèrent à l'élever à l'empire : c'est aussi par elles qu'il se maintint. Avec plus de hardiesse, il n'auroit pas eu la politique qu'on admire ; mais il auroit pu être plus grand.

---

### CHAPITRE III.

*Tibère.*

**I**L y avoit déjà quelques années qu'on prévoyoit la fin d'Auguste, & les esprits incertains sur les suites qu'elle pouvoit avoir, ne savoient à quelle pensée s'arrêter. On redoutoit la guerre, on la desiroit, suivant qu'on craignoit pour une fortune faite, ou qu'on espéroit pour une fortune à faire. En général, on ne songeoit qu'avec frayeur aux maîtres dont on étoit menacé. Agrippa, sans expérience, étoit d'un caractère féroce, & de plus irrité par les affronts. Tibère avoit du courage; mais que pouvoit-on attendre d'un prince élevé auprès du trône, sur qui on avoit de bonne heure accumulé les honneurs, & qui sortoit du sang de Claudius ? du lieu même de son exil, le bruit de ses

emportemens , de sa dissimulation & de ses débauches s'étoit répandu jusqu'à Rome & le faisoit craindre comme un fléau qui menaçoit la république. Livie enfin étoit capable de tout oser , & on appréhendoit en elle jusqu'à son sexe , qui d'ordinaire est d'autant plus jaloux de la puissance qu'il est plus foible par lui-même.

Ces inquiétudes agitoient les esprits quand l'empereur tomba malade à Nole. Livie dépêcha des couriers à Tibère , qui étoit en Illyrie , & disposa des gardes sur toutes les avenues , afin que Rome ne sût que les nouvelles vraies ou fausses qu'elle voudroit répandre. Elle tint de la sorte les esprits en suspens entre l'espérance & la crainte ; & on apprit qu'Auguste venoit de mourir. On la soupçonna même d'avoir hâté la fin de l'empereur , dans l'appréhension qu'Agrippa ne fût rappelé ; car elle n'ignoroit pas que son mari l'avoit été voir secrètement , & que dans cette entrevue , le père & le petit-fils s'étoient fort attendris.

Le meurtre d'Agrippa fut le premier effet des craintes de Tibère & de la haine de Livie. On feignit qu'Auguste en avoit lui-même donné l'ordre ; & lorsque l'assassin vint dire qu'il avoit obéi , Tibère osa le défavouer ,

& le renvoya au sénat. Mais cette affaire fut bientôt oubliée, & on ne parla plus d'Agrippa.

On n'attendit pas pour se soumettre que Tibère fût arrivé à Rome. Les consuls, le sénat, les soldats & le peuple se hâtèrent de lui prêter serment. Lui-même ne se hâtoit pas moins de prendre possession de l'empire. Il avoit déjà donné le mot aux gardes prétoriennes : il envoyoit ses ordres à l'armée, & il prenoit une garde.

Cependant, lorsque les consuls proposèrent de lui remettre les rênes du gouvernement, il répondit par un long discours sur la grandeur de l'empire, sur le génie d'Auguste, seul capable d'animer un si vaste corps ; sur les tems de son association, où chargé seulement de quelques parties, il avoit appris ce que pouvoit être le fardeau tout entier ; & sur les personnages distingués, qui auroient pu partager entr'eux tant de soins, & pourvoir mieux qu'un seul à tous les besoins de l'état.

Si l'on n'eût pas considéré qu'il avoit déjà pris l'empire, on n'eût pas su dire s'il l'acceptoit ou s'il le refusoit. Naturellement dissimulé, il s'étudoit alors à l'être, & il affectoit par ses réponses de tenir en suspens

le sénat , qui , ne craignant rien tant que de paroître l'avoir deviné , se prosternoit à ses pieds. Il céda enfin peu-à-peu aux instances , aux larmes & aux supplications des sénateurs. Mais en apparence , il cessa de refuser plutôt qu'il n'accepta , ne renonçant pas à l'espoir de recouvrer sa liberté , & se flattant qu'un jour on voudroit bien accorder quelque repos à sa vieillesse. Il ne détermina pas le tems pour lequel il consentoit à se charger de l'administration. En conséquence , il n'eut pas besoin comme Auguste , de reprendre l'empire de dix en dix ans ; & les magistratures devinrent perpétuelles dans sa personne.

On voulut prodiguer les honneurs à Livie : il s'y opposa , sous prétexte que les distinctions ne devoient être accordées aux femmes qu'avec beaucoup de réserve ; & pour écarter tous les soupçons qu'il faisoit naître , il affecta lui-même beaucoup de modestie. Il défendit qu'on lui consacrât des temples. Il refusa constamment le titre de père de la patrie ; il ne permit qu'aux militaires de lui donner le prénom d'empereur , & il rejeta toujours le nom de maître. *Je suis*, disoit-il, *le prince du sénat , l'empereur des soldats & le maître de mes esclaves.*

Pendant la république , le peuple avoit

seul la puissance législative, & pouvoit seul aussi prononcer sur la fortune & sur la vie des citoyens. Nous avons vu qu'Auguste, en vertu de sa puissance tribunicienne, lui enleva ces prérogatives, & qu'il affecta de les partager avec le sénat, pour être lui-même seul législateur & seul juge. Par-là, le sénat fut dégradé. Au lieu d'être comme auparavant le conseil de la république, il ne fut plus qu'un tribunal, & il ne pouvoit désormais prendre connoissance des affaires qu'autant qu'il plairoit à l'empereur. Il ne restoit qu'à enlever au peuple le droit de nommer aux magistratures, & l'empereur se l'assuroit à lui-même s'il le donnoit au sénat. Car il devoit dominer dans un corps dont les membres appréhenderoient sa disgrâce ou rechercheroient sa faveur.

D'après ces considérations, Tibère transporta au sénat toutes les prérogatives des comices. Le peuple cessa de s'assembler; la république, dont Auguste avoit au moins respecté le simulacre, disparut tout-à-fait; les sénatus-consultes, autorisés par le sénat, eurent seuls force de loix: & quoique le gouvernement parût aristocratique, on voyoit que le despotisme commençoit à sentir moins le besoin de se déguiser.



Le peuple se plaignit, mais inutilement. Le sénat applaudit, comme s'il eût réellement acquis quelque chose; & ceux qui aspiraient aux magistratures se félicitoient de n'avoir plus à briguer la faveur du peuple. La jalousie prenoit sous un monarque la place de l'amour de la liberté. Tous les ordres travailloient mutuellement à leur ruine, & aucun d'eux ne confidéroit qu'il préparoit la sienne. C'est dans de pareilles circonstances que le despotisme s'enhardit. Aussi verrons-nous bientôt les excès auxquels il se porta.

Tibère cependant n'étoit pas sans inquiétude. A peine les légions de Pannonie eurent appris la mort d'Auguste, qu'elles se soulevèrent, jugeant cette circonstance favorable pour obtenir d'un prince qu'elles jugeoient mal affermi une augmentation de paye ou quelque autre grace.

Dans le même tems & par les mêmes raisons, une autre sédition se formoit en Germanie; elle paroissoit d'autant plus à craindre, que les légions étoient en plus grand nombre, & que Germanicus, qui les commandoit, pouvoit par elles s'élever à l'empire: il lui fut offert; mais bien éloigné de l'accepter, il éteignit la sédition au risque de sa vie.

Quant aux légions de Pannonie, elles jugèrent à une éclipse de lune dont elles furent effrayées que les dieux se déclaroient contr'elles; & Drusus, fils de Tibère, ayant profité de cette disposition, les fit rentrer dans le devoir.

Pendant que ces choses se passaient, Tibère cherchoit à plaire au sénat. Il le consultoit; il ne faisoit rien sans son aveu; il lui demandoit jusqu'aux plus petites choses, comme s'il eût ignoré qu'il pouvoit disposer de tout; & il sembloit craindre d'être contraire à l'avis d'un simple sénateur. *Pères conscripts*, disoit-il souvent, *un prince bon, sage, juste, que vous avez revêtu d'un pouvoir si étendu, se doit au sénat, à tous les citoyens, souvent même à chaque particulier. Je ne me repens point d'avoir tenu ce langage, puisque j'ai trouvé en vous & que j'y trouve encore des maîtres équitables, pleins d'indulgence & de bonté.*

Modeste jusqu'à paroître offensé lorsqu'on le flattoit, il ne permit point qu'on sévit contre ceux qui critiquoient son administration ou qui répandoient des libelles contre sa personne; & il disoit qu'il ne s'étonnoit pas que des hommes libres parlassent librement dans une ville libre. En un mot, il

dissimula ses vices tant qu'il crut sa puissance mal assurée ; cependant Séjan , préfet des gardes prétoriennes, jetoit dans son ame , naturellement soupçonneuse , des haines qui devoient donner bientôt un libre cours à sa cruauté.

Il y avoit une loi de majesté , ainsi nommée parce qu'elle étoit portée contre les criminels d'état. Dans les tems qu'on s'intéressoit ou qu'on vouloit paroître s'intéresser au bien public , tous les citoyens se faisoient un devoir de veiller sur ceux qui avoient quelque part dans l'administration , & on n'étoit pas moins considéré lorsqu'on accusoit un coupable , que lorsqu'on défendoit un innocent : ce fut là , pendant plusieurs siècles , une carrière qui s'ouvroit à l'éloquence , & qui conduisoit aux dignités. Le peuple condamnoit ordinairement à l'amende , quelquefois à l'exil , rarement à la mort. Les plus petites peines paroissoient un frein suffisant ; des hommes libres étant plus sensibles aux moindres flétrissures , que des esclaves accoutumés aux humiliations ne le sont aux plus cruels supplices.

Dans les derniers tems de la république , ces accusations dégénérèrent en abus , parce que les mœurs se corrompirent. L'abus devoit

être plus grand sous les empereurs, qui pouvoient étendre arbitrairement la loi de majesté, & punir de mort les fautes les plus légères, ou même des actions les plus indifférentes.

Sylla déclara coupables de lèze-majesté les auteurs de libelles, quelle que fût la condition des personnes diffamées; cette loi s'abrogea d'elle-même sous César, qui parut mépriser les satyres. Auguste la renouvela; & Tibère, se conduisant à cet égard avec sa dissimulation ordinaire, ne voulut ni la révoquer, ni paroître la confirmer. Le préteur lui ayant demandé s'il connoitroit des accusations de lèze-majesté; il lui répondit d'observer les loix. On répandoit alors des vers sur sa cruauté & sur son éloignement pour sa mère.

Il régnoit à peine depuis un an, & il ouvroit déjà cette porte aux délations; elles commencèrent aussi-tôt. S'il parut d'abord les mépriser, c'étoit un artifice; il devoit bientôt les enhardir.

Sous un prince soupçonneux, on ne savoit jusqu'où devoit s'étendre la loi de majesté, & en conséquence elle s'étendoit à tout: on fit un crime à un chevalier romain d'avoir admis un comédien parmi les poètes

qui desservoient dans sa maison (1), un autel consacré à Auguste ; & d'avoir vendu la statue de cet empereur, en vendant des jardins où elle étoit. Le crime d'un autre fut d'avoir parjuré le nom d'Auguste.

Comme il suffisoit d'abord à Tibère que ces accusations eussent lieu, il ne permit pas encore de sévir. Il écrivit au consul que les honneurs divins, décernés à son père, ne devoient pas tourner à la ruine des citoyens ; que le même comédien avoit représenté dans les jeux consacrés par Livie à la mémoire d'Auguste ; que les statues de cet empereur pouvoient se vendre sans sacrilège, comme celles de toute autre divinité, & qu'il falloit laisser aux dieux le soin de venger leurs injures.

Quelque tems après, Marcellus fut accusé d'avoir mal parlé de l'empereur ; & comme on avoit pris pour sujet des discours injurieux qu'on lui imputoit, les vices mêmes de ce prince, il avoit d'autant plus de peine à se disculper, qu'on ne doutoit pas des discours, parce qu'on ne doutoit pas des vices. Hispon lui reprocha d'autres cri-

---

(1) Il y avoit de pareils autels dans presque toutes les maisons. On nommoit *cultores Augusti* les prêtres qui les desservoient.

mes. Il l'accusa d'avoir élevé sa statue au-dessus de celles des Césars, & d'avoir coupé la tête d'une statue d'Auguste pour y substituer la tête de Tibère. Au récit des injures faites à ces images, l'empereur rompit tout-à-coup le silence, & dit avec colère qu'il vouloit être juge dans cette affaire. *A quel rang donc opinerez-vous*, lui demande un sénateur ? *Si c'est avant les autres, je saurai quel avis je dois suivre : si c'est après, je crains de vous être contraire.* Interdit par cette question, Tibère permit que Marcellus fût renvoyé absous (1).

Hispon, dont je viens de parler, est un de ceux qui ont les premiers fait ouvertement le métier de délateur : en faveur auprès du prince, odieux à tous, il devint riche, il se rendit redoutable ; & après avoir fait la perte de plusieurs citoyens, il trouva la sienne : ceux qui l'imitèrent, s'élevèrent comme lui, & périrent de même.

Pendant que ces choses se passaient à Rome, Germanicus qui se couvroit de gloire en Germanie, fut rappelé pour l'enlever aux légions qui le chérissent. Tibère lui donna

---

(1) C'est ce que dit Tacite. Selon Suétone, il fut condamné.

le gouvernement des provinces de l'Orient, prenant pour prétexte qu'il pouvoit seul dissiper les troubles qui s'y formoient.

Il songeoit à le faire périr. C'est au moins le jugement qui fut porté après l'événement. En effet, Germanicus mourut, & on accusa C. Pison de l'avoir fait empoisonner. L'affaire fut portée au sénat : Tibère, qu'on soupçonnoit d'avoir commandé ce meurtre, parla avec une modération étudiée. *Je pleure un fils*, dit-il, *& je le pleurerai toujours ; mais je ne défends ni à Pison de se justifier, ni aux amis de Germanicus de signaler leur zèle ; je veux seulement qu'on juge sans passion & qu'on n'ait aucun égard à mes larmes.*

Le peuple se livroit au désespoir ; accoutumé à obéir & à faire sa félicité de la différence de ses maîtres, il avoit mis toute son espérance dans la personne de Germanicus, & il s'affligeoit, remarque M. de Montesquieu, comme les enfans & les femmes se désolent par le sentiment de leur foiblesse.

Pison avoit donc contre lui le peuple, qui demandoit sa mort : les juges paroissoient déterminés à le perdre ; & ce qui l'effraya, c'est que Tibère se monroit sans compassion, sans colère, & absolument fermé à tout sentiment. Il prévint son jugement, & on le trouva mort chez lui.

Tibère , consul pour la quatrième fois , fit un voyage en Campanie dès le commencement de l'année. Soit que dès-lors il méditât de s'absenter quelques jours tout-à-fait , soit qu'il voulût que Drusus , qu'il avoit pris pour collègue , gérât seul le consulat.

Pendant son absence , on parut s'occuper des abus à réformer. Severus Cécina proposa de défendre aux femmes de suivre leurs maris dans les gouvernemens. Nos pères , disoit-il , l'avoient ainsi ordonné , & ce n'est pas sans raison. Aujourd'hui nos armées ressembtent à celles des barbares. Nos femmes les embarrassent de leur attirail , & elles y répandent leurs frayeurs. Quoique foibles elles n'en sont ni moins ambitieuses , ni moins avides. Elles s'attachent les hommes corrompus : elles se chargent du succès des affaires les plus odieuses : & on peut remarquer que toutes les fois qu'il y a eu des concussions , ce sont elles sur-tout qui en ont été coupables. Si on ne les contient , elles gouverneront bientôt par leurs intrigues le sénat , les armées & tout l'empire.

La proposition de Cécina souleva le plus grand nombre des sénateurs. On lui répondit que les loix , bonnes pour un tems , s'abrogent naturellement lorsque les conjonctures lui s'abrogent :



changent ; que les torts des femmes n'étoient pas toujours auffi grands qu'on les faisoit ; qu'on devroit plutôt blâmer la foibleffe des maris , qui ne favoient pas les contenir dans le devoir ; mais que ce n'étoit pas une raifon pour priver les autres d'une compagnie qui étoit dans les fatigues le délaflement le plus honnête ; que d'ailleurs plus ce sexe étoit foible , plus il feroit imprudent de le laisser à lui-même , au milieu d'une ville corrompue ; & pour remédier aux abus des provinces , il ne falloir pas augmenter ceux de la capitale. Combien de fois , dit Drufus , Augufte n'a-t-il pas vifité les provinces , toujours accompagné de Livie ? Pour moi , j'avoue qu'en pareil cas j'aurai de la peine à me féparer d'une femme qui m'est chère. La propofition de Cécina fut rejetée.

On fe plaignit auffi d'un abus qui croiffoit tous les jours. Les afyles avoient d'abord été fort rares. Tant que la république fubfifta , il n'y eut que celui de Romulus. Après la mort de Jules Céfar , on en fit un du temple qui lui avoit été confacré. Mais bientôt après ils fe multiplièrent comme les ftatues des empereurs. Ces ftatues devinrent l'afyle des efclaves contre leurs maîtres , des débiteurs contre les créanciers , & des crim-

nels contre la justice. Drusus, sur la représentation d'un sénateur, réprima en partie cet abus. On lui en fut gré. Comme on faisoit dans le malheur tous les motifs de consolation, on approuvoit même jusqu'aux défauts du jeune consul. Drusus aimoit le luxe; & ce goût, qui lui faisoit rechercher les sociétés, paroissoit moins à redouter que la solitude & les soins rongeurs de Tibère.

Cependant les délations continuèrent toujours. Drusus ayant été dangereusement malade, un chevalier romain avoit fait sur sa mort, qu'il croyoit prévoir, un poëme qu'il eut l'imprudence de lire dans un cercle de femmes. Trompé par l'événement, il ne voulut pas perdre ses vers, & il substitua le nom de Germanicus à celui de Drusus. La chose ne resta pas secrète. On lui fit un crime du faux pressentiment qu'il avoit eu, & il fut condamné à mort & exécuté.

Tibère ayant appris ce jugement, écrivit avec ses détours ordinaires; donnant tout-à-la-fois des louanges à deux sénateurs qui avoient opiné pour modérer la peine, & au zèle du sénat, qui punissoit si sévèrement de petites injures. Il demandoit néanmoins qu'une autrefois on précipitât moins l'exécution de pareilles sentences. En conséquence,

il fut arrêté qu'à l'avenir on ne les enrégistreroit pas avant le dixième jour. On donnoit cet intervalle dans l'espérance de sauver les condamnés. Mais le sénat ne pouvoit révoquer ses jugemens, & Tibère ne pouvoit s'adoucir.

L'année qui suivit le consulat de Drusus, les édiles ayant représenté au sénat la nécessité de réprimer le luxe, les sénateurs renvoyèrent la chose à Tibère, n'osant la prendre sur eux. Sa réponse fera connoître quelles étoient les mœurs de ce siècle.

Dans toute autre occasion, écrivit-il, peut-être eût-il été mieux de me trouver à vos délibérations, & d'opiner au milieu de vous : mais dans celle-ci, je me félicite d'avoir été absent. Ma présence n'auroit fait que répandre sans fruits la honte & la crainte dans l'ame de ceux à qui vos regards auroient reproché leurs excès. Je loue le zèle des édiles, qui vous ont porté ces plaintes, & je voudrois que les autres magistrats s'acquittassent également de leurs devoirs ; cependant je ne fais s'il ne seroit pas plus prudent de fermer les yeux sur des vices invétérés, que de montrer ouvertement que nous sommes trop foibles pour les réprimer ; vous attendez, sans doute, du prince quel-

que chose de plus que d'un édile, d'un préteur ou d'un consul. En effet il ne seroit pas honnête de me taire : mais est-il facile de répondre ? je vois seulement que, tandis que les autres se font un mérite de s'élever contre les abus, la haine publique retombe toute entière sur moi seul, qu'on suppose pouvoir les arrêter. Par où donc commencerai-je la réforme ? par l'immensité des maisons de campagne ? par les légions d'esclaves de toutes nations ? par la richesse des habits, égale dans les hommes & dans les femmes ? par les pierres précieuses qui font passer notre argent chez l'étranger, chez l'ennemi même ? je ne l'ignore pas, voilà ce dont on se plaint. On dit dans tous les repas, dans tous les cercles, il faut réprimer le luxe. Mais ceux qui demandent le plus que je sévisse seront les premiers à se plaindre si je sévis. Ils ne cesseront de crier que j'ouvre une nouvelle porte aux délations, & que je prépare la ruine des meilleures familles. Cependant on ne peut pas se flatter de réussir par des remèdes légers. S'il en faut de violens aux maladies enracinées du corps, il en faut de plus violens aux maladies de l'ame, qui, corrompue, se corrompt encore, & se fait des besoins de

tous les vices. Tant de loix portées par nos ancêtres , par le divin Auguste , sont oubliées ; ou , ce qui est plus honteux , elles sont méprisées , & le luxe ne se montre qu'avec plus de sécurité. C'est ce qui doit arriver. On se contient tant qu'on craint de donner lieu par ses excès à défendre les choses dont on aime à jouir : mais lorsqu'une fois on défobéit impunément aux loix , il n'y a plus de crainte , & on franchit toutes les bornes de la pudeur. Quelle étoit la cause de la frugalité de nos pères ? c'est que leurs mœurs se régloient d'elles-mêmes. Citoyens d'une seule ville , ou renfermés dans l'Italie , rien n'irritoit leurs desirs. Ce sont les guerres étrangères qui nous ont appris à dévorer les nations vaincues , & dans nos guerres civiles , nous avons appris à nous dévorer nous-mêmes. S' imagine-t-on que le luxe soit le plus grand des maux ? On ne pense donc pas combien l'Italie a besoin de tout le reste de l'empire ; & que la vie d'un peuple immense est tous les jours confiée aux vagues de la mer. Cependant si les secours des provinces venoient à manquer à tant de citoyens , à tant d'esclaves , vivrions-nous de nos maisons , de nos jardins , de nos forêts ? Voilà ce qui doit être le soin

du prince. Pour tout le reste : c'est à nous à nous appliquer chacun des remèdes convenables, & il faut espérer que la honte corrigera ceux qui pensent le mieux; la nécessité, les pauvres; & la satiété, les riches. Si cependant il y a des magistrats qui croient pouvoir hâter ce changement, je les en loue, & j'avoue qu'ils me soulageront d'une partie de mon fardeau; mais s'ils aspirent à la considération, dans la pensée de me laisser ensuite toute la haine, je déclare que je ne suis pas si jaloux de me faire haïr, pour hasarder des tentatives tout-à-la-fois odieuses & infructueuses.

Telle fut la réponse de Tibère. Le luxe étoit alors à son plus haut période, parce que les grandes fortunes qui s'étoient formées pendant la république subsistoient encore, & que les citoyens opulens n'ayant plus à briguer la faveur du peuple par des libéralités, n'auroient su que faire de leurs richesses, s'ils ne les avoient employées à des superfluités de toute espèce. Mais comme le luxe tendoit à la ruine de l'état & des particuliers, il ne falloit qu'attendre pour le voir tomber. Son plus haut période étoit l'avant-coureur de sa chute. Il vint même un tems où les plus riches n'osèrent user

de leurs richesses, parce qu'ils craignirent de les montrer au souverain, dont elles excitoient l'avidité.

Tibère régnoit depuis huit ans, & jusqu'alors son administration étoit, à plusieurs égards, digne d'éloges. Les affaires de la république & celles des particuliers, lorsqu'elles étoient de quelque importance, se traitoient dans le sénat. Il réprimoit la flatterie. Il donnoit les honneurs à la naissance, aux services, au mérite; les consuls, les préteurs, les moindres magistrats jouissoient encore de quelque considération. Les loix étoient en vigueur, & les contestations entre le prince & les particuliers se décidoient par les voies de la justice. L'empereur veilloit aux besoins de Rome; il empêchoit que les provinces ne fussent vexées. Il avoit peu de terres en Italie: ses esclaves s'y conduisoient sans insolence, & sa maison étoit gouvernée par un petit nombre d'affranchis; en un mot, Rome eût été tranquille dans la loi de majesté, qui pouvoit toujours supposer des crimes à ceux à qui on n'avoit rien à reprocher; & la crainte du mal que pouvoit faire l'empereur, permettoit à peine de jouir du bien qu'il procuroit.

Cette crainte n'étoit que trop fondée.

En effet, il commença la neuvième année de son règne à changer de conduite. Elius Séjanus, préfet des gardes prétoriennes, fut la principale cause de ce changement, & le gouvernement devint dans la suite tous les jours plus odieux.

Adroit à gagner la confiance & à jeter des soupçons sur les autres, Séjan prit un tel empire sur l'esprit de Tibère, que ce prince, caché à tous, s'ouvroit à lui seul. Il l'appeloit le compagnon de ses travaux. Il souffroit que les images de ce ministre fussent honorées, comme les siennes, sur les théâtres, dans les places, dans les camps; & il lui abandonnoit peu-à-peu tous les soins de l'administration.

Séjan réunit dans un même camp les gardes prétoriennes jusqu'alors dispersées. Il prétexta que la discipline en seroit mieux observée, & qu'au besoin, on trouveroit dans ces troupes un secours plus prompt; mais il vouloit les mettre à portée de connoître leurs forces. En effet, par cette innovation, la préfecture commença sous lui à devenir une puissance redoutable. Il nommoit les centurions & les tribuns: il s'attachoit les soldats, & comme il étoit le canal de toutes les graces, il forçoit les sénateurs à



lui faire la cour, & il avoit à sa dévotion tous ceux qui aspiroient à quelque place.

Cette puissance ne suffisoit pas à l'ambition de ce ministre : il vouloit régner. Résolu d'exterminer les Césars, il fit empoisonner Drusus qui le haïssoit, qui l'avoit offensé, & qui ne lui pardonnoit pas de partager en quelque sorte l'empire avec Tibère. Ce crime n'ayant pas été découvert, ni même soupçonné, il jugea qu'il ne lui falloit plus que du tems pour achever tous les attentats qu'il méditoit.

Drusus, violent & cruel, fut peu regretté. Le peuple se réjouissoit secrètement d'une perte qui paroïssoit relever les espérances des enfans de Germanicus; quant à Tibère, il montra de la fermeté pendant la maladie & à la mort de son fils. Il se hâta même de paroître au sénat, cherchant, disoit-il, des consolations dans le sein de la république. Il représenta son âge avancé, l'enfance de ses petits-fils; & ayant fait entrer Néron & Drusus, deux fils de Germanicus, il conjura les sénateurs de veiller à leur éducation, & de leur tenir lieu de père. Quoique son discours eût d'abord arraché des larmes, on douta bientôt de la sincérité de ses sentimens, parce qu'il offrit

de rendre aux consuls l'administration de la république ; proposition qu'il avoit déjà faite plusieurs fois, & qu'on savoit n'être pas sincère.

Agrippine, veuve de Germanicus, ne dissimuloit ni ses craintes, ni ses prétentions. Séjan mit auprès d'elle des personnes qui irritoient son caractère fier & inflexible ; & lorsqu'il l'eut rendue suspecte, il la représenta à la tête d'un parti qui se fortifieroit si on tarδοit de sévir. Quelques années après, elle fut bannie avec son fils Néron, & on enferma Drusus son second fils.

Rome, Monseigneur, offre bien des révolutions. La souveraineté est d'abord partagée entre le roi, le sénat & le peuple. Les rois en abusent & ils sont chassés. Elle reste aux patriciens, qui en abusent encore. Elle passe au peuple, & elle amène tous les désordres de l'anarchie. Enfin elle se perd dans un seul, & la puissance devient arbitraire. Vous avez vu de grandes guerres, de grandes dissensions. A ce tableau, aussi vaste que varié, on ne peut plus opposer que Tibère, Séjan & des délateurs, c'est-à-dire, des détails qui aujourd'hui ne nous touchent que parce qu'ils nous font gémir sur les malheurs de l'humanité. Vous les lirez dans

Tacite, qui fait les rendre intéressans, & qui vous apprendra l'usage que vous devez faire de l'autorité, parce qu'il vous apprendra combien les mauvais princes sont malheureux. Que vous écrirai-je, disoit Tibère dans une lettre au sénat, comment vous écrirai-je, ou que ne vous écrirai-je pas ? si je le fais, que les dieux & les déesses me fassent périr d'une manière plus cruelle que celle dont je péris tous les jours.

Comme les discours qu'on tenoit contre l'empereur étoient le principal objet de la loi de majesté, il étoit souvent exposé à entendre toutes les horreurs qu'on disoit de lui, & il se dégoûta de venir au sénat. Il résolut même de quitter Rome pour chercher quelque autre part une retraite où il pût se livrer fourdement à tous ses vices. Il passa dans la Campanie, sous prétexte d'y dédier deux temples, & bientôt après il alla se cacher dans l'isle de Caprée.

Séjan, qui l'avoit sollicité à prendre ce parti, fut bientôt le collègue plutôt que le ministre de l'empereur. Comme il n'y avoit plus d'accès que par lui, sa puissance s'accrut à mesure que l'âge & la débauche dégoûtèrent Tibère des soins du gouvernement. On mêloit son nom avec celui du prince : le sénat

lui faisoit des députations : les grands s'avilissoient devant lui & devant ses affranchis. En un mot , l'espérance ou la crainte le rendoit maître des soldats , des sénateurs & de tout ce qui entouroit Tibère. Mais dans l'ivresse de sa fortune , il usa si insolamment du pouvoir , qu'il ne pouvoit manquer de se rendre enfin suspect à un maître naturellement soupçonneux. Or , dès que Tibère le craignit , il le jugea coupable , & il résolut de le perdre. Il dissimula néanmoins pendant quelque tems ; il tint une conduite équivoque , qui , ne permettant pas au préfet des gardes de prévoir le danger , faisoit insensiblement soupçonner sa disgrâce aux plus clair-voyans.

Cependant Tibère trembloit lui-même. Tel est le sort d'un despote : cette puissance absolue dont il croit jouir , elle n'est pas à lui ; elle est à tout ministre audacieux qui osera s'en saisir. Séjan régnoit déjà , & l'impuissance de Tibère se déceloit aux artifices dont il avoit besoin. Que les monarques sont aveugles , quand ils donnent leur confiance à un ministre qui les flatte d'une autorité sans borne ! ils ne voient pas tout ce qu'ils ont à redouter.

L'empereur fut heureux ; ses artifices lui

réussirent, & Séjan, d'autant plus imprudent qu'il croyoit sa puissance mieux assurée, ne vit pas le précipice qui s'ouvroit sous ses pas. Il fut accusé devant le sénat, condamné à mort, exécuté, traîné dans les rues, mis en pièces, & jeté dans le Tibre. Le supplice s'étendit sur ses enfans : on confisqua ses biens, & on poursuivit tous ceux qui avoient eu quelque liaison avec lui.

La mort étoit le prix d'une amitié qu'on avoit recherché jusqu'alors. Un chevalier romain, M. Terentius, eut cependant le courage d'avouer qu'il avoit été l'ami de ce ministre. Il tint ce discours au sénat.

Il seroit peut-être plus sûr pour moi de nier mon crime : mais quoiqu'il en puisse arriver, j'avoue que j'ai été ami de Séjan ; j'ai même désiré de l'être, & je me suis réjoui d'y avoir réussi ; je le voyois à la tête du gouvernement civil & militaire. Les honneurs se répandoient sur ses parens & sur ses alliés ; son amitié assuroit celle du prince. Si au contraire on avoit encouru sa haine, on vivoit dans la crainte ou dans l'humiliation. Je n'en donnerai point d'exemples : il me suffira de défendre à mes seuls risques ceux qui comme moi n'ont point trempé dans ses derniers desseins. Non, ce n'étoit point Sé-

crime ; & sous prétexte de punir des coupables , il sévit contre tous ceux dont il voulut confisquer les biens. Alors toutes les délations furent reçues sans preuves , & chaque jour fut marqué par des supplices. Il répondoit , à ceux qui lui demandoient la mort , qu'il n'étoit pas encore réconcilié avec eux ; & un malheureux s'étant tué pour se soustraire à sa barbarie , *il m'a échappé* , dit-il. Lorsque les soldats conduisoient les victimes qu'il immoloit , ils avoient ordre d'observer la contenance des spectateurs & de dénoncer tous ceux qui laisseroient échapper quelques plaintes ou quelques larmes. Mais pourquoi nous arrêter sur les dernières années de ce règne ? Tibère tomba malade à Misène , & fut étouffé dans son lit par Macron , qui avoit succédé à Séjan dans le commandement des gardes prétoriennes. Il a régné près de vingt-trois ans , & en a vécu soixante-dix huit.

---

## CHAPITRE IV.

*Caius Caligula.*

**C**AÏUS Caligula , troisième fils de Germanicus & d'Agrippine , avoit été appelé à

Caprée dans sa vingtième année. Elevé dans les camps, & par conséquent cher aux armées, il avoit encore tous les vœux du peuple, & Tibère l'avoit peu-à-peu approché du trône, lorsqu'il cherchoit un appui contre Séjan, dont il redoutoit l'ambition.

Témoin des supplices qui devenoient tous les jours plus fréquens, Caligula, naturellement cruel, s'étoit enhardi à verser le sang des citoyens; & toujours tremblant pour lui-même, il s'étoit formé dans l'art de dissimuler, que les malheurs de ses parens sembloient lui rendre nécessaire. Jamais il ne lui échappa un mot sur le sort de sa mère & de ses frères: il paroissoit ignorer qu'ils eussent vécu. Il ne parut pas moins insensible aux injures qu'il recevoit lui-même. Aussi a-t-on dit de lui, qu'il n'y eut jamais de meilleur esclave, ni de plus méchant maître.

Il faut peu de chose pour exciter l'enthousiasme du peuple. Caligula promit au sénat le gouvernement le plus sage: il rappela les exilés, il écarta les délateurs, & on crut déjà voir des vertus dans un prince qui dissimuloit ses vices. Pendant une maladie dangereuse qui lui survint le huitième mois de son règne, toute la ville montra les plus vives inquiétudes. On entouroit son palais jour &

nuit, l'alarme passa dans les provinces, & il y eut des citoyens qui firent vœu de donner leur vie, si l'empereur réchappoit. Cependant son règne, qui dura encore trois ans, ne fut plus que le délire d'un esprit égaré & féroce.

Maître de l'empire, Auguste craignoit de le paroître. Tibère crut aussi devoir user de quelque circonspection. Il falloir sur le trône un prince tout-à fait extravagant pour montrer tout-à-coup le despotisme à découvert.

« Caligula, dit M. de Montesquieu (1), ôta les accusations des crimes de lèse-majesté: mais il faisoit mourir arbitrairement tous ceux qui lui déplaisoient; & ce n'étoit pas à quelques sénateurs qu'il en vouloit: il tenoit le glaive suspendu sur le sénat, qu'il menaçoit d'exterminer tout entier... C'étoit un vrai sophiste dans sa cruauté, dit encore le même écrivain. Comme il descendoit également d'Antoine & d'Auguste, il disoit qu'il puniroit les consuls s'ils célébroient le jour de réjouissance établi en mémoire de la victoire d'Actium, & qu'il les puniroit s'ils ne le célébroient pas; & Drusille, sa sœur, à qui il accorda les honneurs divins, étant

---

(1) Grandeur & décadence des Romains. Chap. XV.



morte, c'étoit un crime de la pleurer, parce qu'elle étoit déesse, & de ne la pas pleurer parce qu'elle étoit sa sœur ».

Il imagina des impôts nouveaux & inouis ; il vexa les provinces pour s'emparer des dépouilles des citoyens ; il fit périr les plus riches, & il marqua chaque jour de son règne par des cruautés.

Cependant il s'attachoit la populace par des spectacles qu'il donnoit fréquemment, & les soldats par les gratifications qu'il leur faisoit. En général, il trouvoit dans le peuple des dispositions à l'excuser, parce qu'il lui avoit rendu les comices : mais il les lui ôta bientôt après, & il l'aliéna. On n'imagina d'autre vengeance que d'affecter de ne pas applaudir à des gladiateurs auxquels il applaudissoit lui-même, & il s'écria dans sa colère : *plût aux dieux que le peuple romain n'eût qu'une tête, je la ferois tomber !*

Je n'entrerai pas dans le détail de ses cruautés. Je ne parlerai pas de ses folles dissipations, de sa passion pour un cheval dont il menaçoit de faire un consul, de ses campagnes militaires, ridicules & extravagantes, des autels qu'il s'élevoit à lui-même, dont il étoit le prêtre, & dont il vendoit chèrement le sacerdoce aux plus riches citoyens, de sa

manie à se donner tantôt pour Jupiter , tantôt pour Mercure , tantôt pour Junon , &c. Ces choses ne paroïtroient pas vraisemblables , si on ne savoit pas qu'un despote dans le délire est fait pour tout oser , & qu'un peuple esclave est fait pour tout souffrir. Ce monstre périt enfin par les coups de Cassius Chéréa , un des tribuns des gardes préto-riennes. Il étoit dans sa vingt - neuvième année , & il avoit régné près de quatre ans.

Auguste , qui vouloit tout obtenir du sénat & du peuple , paroïsoit bien éloigné de croire qu'il eût quelque droit à disposer de l'empire ; & de la part de Tibère , l'offre de le rendre , quoique peu sincère , prouve bien qu'il ne le regardoit pas comme une chose à lui. Caligula en avoit jugé autrement : car pendant sa maladie , il donna par testament l'empire à Drusille sa sœur. S'il fût mort , & que cette femme eût eu pour elle les gardes préto-riennes , l'usage qui se seroit introduit auroit transporté au prince régnant les droits du peuple ; & dans la suite , chaque empereur auroit disposé de l'empire comme de son patrimoine. C'est ainsi que les plus grands intérêts se règlent souvent par des abus , & que les peuples finissant par être au souverain qu'ils ont choisi , se voient à sa disposition , comme de vils troupeaux.

## CHAPITRE V.

*Claude.*

LES cohortes préposées à la garde de la ville s'étoient emparées, au nom des consuls & du sénat, du capitoile & de la place publique. On délibéroit sur les moyens de rétablir l'ancienne liberté: les conjurés osoient se montrer: on applaudissoit hautement au courage de Chéréa, & le peuple même paroïssoit entrer dans les vues du sénat; un incident fit bientôt évanouir toutes ces espérances.

Au moment où les conjurés écartoient tout le monde, comme si Caligula eût voulu être seul, Claude, qui l'accompagnoit, s'étoit éloigné. Bientôt, effrayé du tumulte qui s'éleva dans le palais, il se cacha derrière une tapisserie, & un soldat qui le découvrit le salua empereur, lorsque lui-même tout tremblant, il lui demandoit la vie. Aussitôt d'autres soldats se rassemblent autour de lui. Ils le mettent dans une litière & le portent au camp des gardes prétoriennes.

D'abord incertain de son sort, Claude se rassura bientôt; il promit une forte gratifi-

cation, & il reçut le ferment des troupes. Le peuple approuva ce choix. Les cohortes de la ville allèrent se joindre à celles du camp; le sénat se vit réduit à céder à la force. Cet empereur est le premier qui ait acheté l'empire. Il étoit frère de Germanicus & oncle de Caligula.

Claude avoit passé son enfance & sa jeunesse dans des maladies qui le rendirent si foible de corps & d'esprit, qu'on le jugeoit incapable de toute fonction publique. Sa mère Antonia l'appeloit une ébauche de la nature. Livie avoit pour lui le même mépris. Sous Auguste, il n'obtint d'autre dignité que celle de prêtre de Jupiter & d'augure; & sous Tibère, forcé à renoncer à toute ambition, il vécut dans la retraite avec la plus vile populace. Ce ne fut que sous Caligula qu'il parvint aux magistratures. Cet empereur, qui en faisoit son jouet, le fit sénateur & lui donna le consulat, comme il l'eût donné à son cheval.

Quoique grand & assez bien fait, Claude étoit lent dans tous ses mouvemens, ou il s'agitoit sans grace lorsqu'il vouloit jouer la vivacité. Souvent, soit qu'il parlât, soit qu'il agît, il paroissoit ne savoir ni ce qu'il étoit, ni ce qu'il vouloit: on eût dit que son

ame, dépourvue de toute activité, avoit besoin d'une impulsion étrangère pour penser & même pour sentir.

Cependant il n'étoit pas dépourvu de toutes connoissances. Comme à Rome les citoyens les plus distingués avoient les premiers cultivé les lettres, l'usage de laisser croupir la noblesse dans l'ignorance n'avoit pas encore prévalu: & c'étoit un préjugé, qu'un grand doit avoir des connoissances & même des talens. Claude fut donc instruit, il savoit l'histoire: il composoit lui-même ses harangues, & il écrivoit avec une sorte d'élégance. C'est qu'il avoit cultivé sa mémoire sous des maîtres éclairés: mais il ne lui avoit pas été possible de se former le jugement. Peu capable de réflexion, il ne faisoit jamais toutes les circonstances de la chose qu'il étudioit. Il brouilloit ce qu'on lui disoit, & s'il hasardoit de parler d'après sa propre pensée, il lui échappoit quelque ineptie.

La famille des Jules, soutenue par diverses adoptions, s'éteignit dans Caligula. Quoique Claude vînt par sa mère Antonia, d'Octavia sœur d'Auguste & femme d'Antoine, il n'avoit pas été adopté, & par conséquent, il n'étoit point de la famille à laquelle les noms d'Auguste & de César avoient appar-

tenu. Cependant comme ces noms avoient été successivement portés par trois empereurs, on attachoit déjà à l'un & à l'autre quelque idée de dignité. C'est pourquoi Claude les prit. Ses successeurs l'imitèrent. De la sorte, le nom d'Auguste devint insensiblement le titre de la puissance suprême; & celui de César devint de la même manière le titre de celui qui étoit désigné pour succéder à l'empire.

Claude commença son règne par des actions populaires. Il supprima la loi de majesté, il diminua les impôts, il défendit de tester en sa faveur lorsqu'on avoit des parens, & abolit les étrennes que les empereurs étoient en droit de recevoir, & qui étoient devenues un moyen d'extorsions; mais bientôt livré à ses affranchis & à ses femmes, il ne fut plus que l'instrument de leur avarice & de leur cruauté. Qu'on juge de l'usage que devoient faire de l'autorité ces ames avides, qui avoient appris sous le règne précédent, ce que le despotisme pouvoit oser. On agissoit sans prendre ses ordres, souvent contre ses intentions: on ne cachoit pas même le mépris qu'on avoit pour lui. Claude, qui s'en appercevoit quelquefois, s'en plaignoit & laissoit faire.

Jaloux

Jaloux de rendre justice par lui-même, il se faisoit des affaires qui appartenoient aux différens tribunaux, c'est-à-dire, que les affranchis jugèrent avec ou sans lui. Ceux que les empereurs avoient établis dans les provinces pour percevoir leurs revenus avoient été jusqu'alors sans juridiction. Claude les autorisa par un décret du sénat à juger en son nom, & ils obtinrent sans résistance ces mêmes jugemens que les sénateurs & les chevaliers s'étoient enlevés tour-à-tour, & qui avoient été depuis les Gracques une des principales causes des troubles. Si dans les tems de la république cette puissance, entre les mains des sénateurs ou des chevaliers, avoit été une source d'injustices, que devenoit-elle sous un prince foible, entre les mains des affranchis ?

Les citoyens riches étoient sur-tout exposés à l'avidité de ces valets souverains. Ap. Silanus fut mis à mort, parce que Narcisse dit l'avoir vu en songe qui attentoit à la vie de l'empereur; & Claude, en plein sénat, eut la bêtise de remercier cet affranchi d'avoir veillé sur ses jours même en dormant. On compte trente-cinq sénateurs, & plus de trois cent chevaliers, qui furent ainsi les

386 HISTOIRE ANCIENNE.  
victimes de sa stupidité. Je n'en donnerai plus  
qu'un exemple.

Messaline sa femme ayant médité la  
perte de Valérius Asiaticus, pour avoir les  
jardins de Lucullus qui lui appartenoient &  
qu'il avoit embelli, elle le fit accuser de  
conspiration; & Valérius, chargé de chaînes,  
fut conduit dans l'appartement de l'empereur  
pour être jugé par les affranchis. Il  
confondit ses délateurs, & Claude étoit  
disposé à le renvoyer absous, lorsque Vitellius  
lui représenta qu'il ne pouvoit s'empêcher  
de parler en faveur d'un homme dont il  
avoit toujours été l'ami, lui rappelant les  
services que Valérius avoit rendu à la  
république, l'exhortant à la clémence &  
le conjurant de lui laisser le choix du  
genre de mort. Fait pour être le jouet de la  
perfidie d'un courtisan, Claude accorda cette  
grace.

Messaline avoit tous les vices. Claude seul  
ignoroit les débauches & les forfaits de cette  
femme, & se livroit à elle avec une confiance  
qui eût suffi pour le rendre méprisable. Il étoit  
allé à Ostie, lorsque Messaline, dégoûtée des  
crimes communs & faciles, imagina d'en  
commettre qui fussent sans exemple; éprise  
de C. Silius, elle résolut de l'épouser, & elle



l'épousa solennellement à la vue du sénat & du peuple. Elle comptoit même si fort sur l'imbécillité de l'empereur , qu'elle se fit un divertissement de lui faire signer le contrat , lui ayant persuadé que ce mariage n'étoit qu'une feinte pour écarter des malheurs dont il étoit menacé.

Ce mariage avoit été consommé au grand scandale de toute la ville ; & personne n'osoit en parler à Claude , parce qu'on étoit persuadé que si Messaline paroïssoit devant lui , elle trouveroit grace , même en s'avouant coupable. De trois affranchis alors en faveur , Calliste & Pallas prirent le parti du silence. Narcisse osa seul tenter de la faire accuser ; tous trois avoient été long - tems liés avec elle ; mais ils s'en étoient éloignés depuis qu'elle avoit fait mourir Polibe , autre affranchi très-puissant.

Effrayé à cette nouvelle , Claude demandoit s'il étoit encore empereur. Narcisse , qui prend pour ce jour là le commandement des gardes prétoriennes , le rassure & le conduit au camp. Silius & ses complices sont exécutés.

Cependant Messaline pouvoit encore trouver grace , car l'empereur lui avoit fait dire de préparer sa défense pour le lendemain. Narcisse ordonne de la tuer , & on vint dire

à Claude qu'elle étoit morte. Il n'en demanda pas davantage : il ne montra même ni joie ni tristesse.

Il venoit de jurer devant les gardes pré-toriennes qu'il vivroit désormais dans le célibat ; mais ses affranchis , qui n'avoient pas juré , résolurent de le marier encore , & il ne crut pas sans doute avoir pu se lier sans leur aveu. Il ne s'agissoit donc plus que de choisir entre les femmes qu'ils lui propo-soient , & il étoit embarrassé , parce que Narcisse , Calliste & Pallas ne s'accordoient pas. Il se décida enfin pour Agrippine , sa nièce : elle étoit fille de Germanicus.

Cependant on fut d'abord arrêté. On eut quelque scrupule , parce que ce mariage incestueux étoit sans exemple. Une chose étonnante , c'est que les affranchis n'imaginèrent pas de dire au prince qu'il étoit au-dessus des loix. On ignoroit encore cette maxime. La complaisance du sénat n'avoit pas fait sentir la nécessité de l'établir. On demanda donc une loi qui autorisât ces sortes de mariages , & le sénat la porta. Il y eut même des sénateurs qui s'écrièrent que si César balançoit , il falloit le contraindre.

Messaline ne parut que se jouer de l'im-bécillité de Claude , & ne chercher dans la

débauche que la débauche même. Avec autant de vices & plus d'ambition , Agrippine se fit un plan d'une suite de crimes. Un fils , qui lui restoit de son premier mari Cn. Domitius Enobardus , étoit l'objet de tous ses desseins. Elle ambitionnoit si fort de l'élever à l'empire , que quelqu'un lui ayant dit que s'il régnoit , il lui ôteroit la vie , *qu'il me tue* , répondit-elle , *pourvu qu'il règne* ; & pour réussir dans ses projets , elle se prostitua aux affranchis qui gouvernoient l'empereur.

Octavie avoit été fiancée avec L. Silanus. Mais dès le moment qu'Agrippine put penser pour elle à Claude , elle pensa pour Domitius son fils à Octavie ; & Silanus , à qui elle supposa des crimes , périt le jour même qu'elle célébra ses noces. Octavie fut aussi tôt promise à Domitius , que l'empereur adopta peu de tems après. Il lui donna les noms de Néro-Claudius - César-Drusus-Germanicus , & on fit au nom de ce nouveau César des largesses au peuple & aux soldats.

Britannicus , dont la concurrence pouvoit être à craindre pour Néron , fut entouré de gens dévoués à Agrippine. Ceux à qui son éducation avoit été confiée furent exilés ou condamnés à mort sous différens prétextes. On ôta le commandement aux deux préfets

du prétoire, qui paroiffoient dans fes intérêts; & on le donna à Burrhus Afranius, qui entra dans les vues d'Agrippine. Ce capitaine jouiffoit cependant d'une réputation qui paroiffoit méritée.

Sénèque, philosophe ftoïcien, avoit été exilé; Agrippine le fit rappeler, & le chargea de l'éducation de fon fils. Elle fe flattoit, fans doute, que la confidération du précepteur préviendroit en faveur de l'élève.

Dans les tems de la république, les jeunes gens, qui pouvoient aspirer aux magiftratures fe montroient au barreau, & travailloient à fe faire une réputation d'éloquence. Cet usage fubfiftoit encore: les Céfars s'y conformoient eux mêmes. Ils parloient ordinairement en faveur des peuples qu'on vexoit, ou qui avoient fouffert quelque calamité. Agrippine voulut donc que fon fils parût instruit. Mais les harangues qu'il prononça étoient de Sénèque. Il est le premier des Céfars qui ait prononcé des difcours qu'il n'avoit pas fait.

Agrippine avoit enfin tout préparé pour affurer l'empire à fon fils, lorsqu'un mot échappé à fon mari la détermina à ne pas renvoyer à un autre tems l'exécution de fes deffeins. *Si je fuis destiné*, avoit dit l'em-

pereur ; à souffrir quelque tems les dérèglemens de mes femmes , je fais aussi les punir. On le prévint, & il fut empoisonné. Il mourut dans la quatorzième année de son règne, & dans la soixante-quatrième de son âge.

## CHAPITRE VI.

*Néron.*

**P**RÉSENTÉ par Burrhus aux gardes prétorienne, Néron, à l'exemple de Claude, fit des largesses & fut salué empereur. Il vint ensuite au sénat, qui avoit confirmé le choix des soldats, & on crut, au plan du gouvernement qu'il se proposoit, qu'on alloit voir renaître le tems d'Auguste.

Malheureusement ce plan n'étoit que dans les discours que Sénèque avoit composés, & Néron n'étoit capable ni de penser, ni d'agir comme on le faisoit parler. Il est vrai qu'on loue les cinq premières années de son règne. On rapporte, comme une preuve de clémence, qu'ayant à signer la mort d'un coupable, il dit : *je voudrois ne savoir pas écrire.* Mais ce mot est peut-être moins l'expression d'une ame sensible, que le langage d'une ame fausse, qui feint des sentimens qu'elle

n'a pas. En effet, Néron a été vicieux de bonne heure ; & si l'empire l'a ignoré pendant un tems, c'est que les affaires publiques étoient entre les mains de Sénèque & de Burrhus.

Dès les commencemens de son règne, lorsque le jour tomboit, il couroit les rues, déguisé en esclave, & suivi d'une troupe de débauchés. Il pilloit les boutiques, insultoit les uns, il chargeoit les autres, il s'exposoit à mille outrages. Dans une de ces rencontres, un sénateur qui le repoussa & qui le frappa crut lui devoir des excuses, lorsqu'il l'eut reconnu. Néron le condamna à se donner la mort.

Le tems qu'il ne donnoit pas à la débauche, il l'employoit à faire rouler des chars d'ivoire sur une table en forme d'hippodrome. Il faisoit de mauvais vers. Il s'étudioit à chanter comme un musicien de profession, & on voyoit dans ses goûts la futilité de son esprit & la bassesse de son ame.

Agrippine, qui ne l'avoit élevé à l'empire que pour régner elle-même, voyoit avec plaisir qu'il abandonnoit tous les soins du gouvernement. Cependant elle n'en étoit pas encore au degré de puissance auquel elle

aspiroit. Burrhus & Sénèque, quoiqu'ils lui dussent leur fortune, n'étoient pas faits pour se livrer servilement à toutes ses passions. Dans une audience publique, elle s'avançoit pour prendre place à côté de l'empereur; lorsque Néron, averti par Sénèque, courut au-devant d'elle, & l'écarta du trône en feignant de l'embrasser.

Jalouse du crédit d'une affranchie dont l'empereur étoit amoureux, Agrippine éclata en reproche contre son fils, & l'aliéna tout-à-fait. Elle voulut ensuite le ramener à elle par des caresses: elle lui avoua qu'elle avoit été trop sévère, & elle n'eut pas honte de s'offrir pour le servir dans ses amours. Les historiens l'ont même accusée d'avoir voulu se prostituer elle-même à Néron; & cette accusation, qui fait horreur, paroît avoir été fondée.

Néron ne se laissa pas tromper aux artifices de sa mère. Faux & atroce comme elle, il favoit trop de quoi elle étoit capable. Il voulut lui donner un nouveau sujet d'humiliation, & il disgracia Pallas, le confident & le complice de ses forfaits.

Agrippine ne put plus contenir sa fureur. Elle invoquoit les mânes de Claude; elle rendoit grace aux dieux d'avoir conservé

Britannicus : elle vouloit le conduire au camp ; & elle menaçoit d'avouer les crimes qu'elle avoit commis pour lui ôter l'empire.

Néron avoit été complice de la mort de Claude ; il ne s'en cachoit pas. Il résolut d'empoisonner Britannicus. Le poison, préparé en sa présence, fut donné dans un souper, & Britannicus l'eut à peine goûté qu'il tomba mort. A cette vue quelques-uns se retirèrent d'effroi ; d'autres plus circonspects réglèrent leur contenance sur le maintien de l'empereur, qui dit sans s'émouvoir, *c'est un mal auquel il a été sujet dans son enfance, il ne faut pas s'en effrayer ;* & on continua le repas. Nous ne sommes cependant qu'à la seconde année de ce règne dont on a loué les commencemens.

Agrippine avoit été présente à cette scène. Malgré ses efforts pour composer son visage, elle ne put cacher son trouble. Elle voyoit ce qu'elle devoit attendre d'un fils qu'elle avoit formé elle-même pour les forfaits. Elle rechercha la faveur des tribuns & des centurions : elle eut des entretiens secrets avec les personnes qui lui étoient dévouées : elle témoigna une considération singulière aux citoyens illustres. En un mot, elle parut travailler à former un parti.



Néron lui ôta la garde qu'elle avoit eue jusqu'alors. Il la chassa du palais; il l'accusa de trahison. Impatient de l'immoler à ses soupçons, il ne différa sa vengeance que parce que Burrhus lui promit la mort d'Agrippine, si elle étoit coupable. Sollicité par ce ministre, il consentit même à l'entendre avant de la condamner, & il parut se reconcilier avec elle.

Néron n'osoit encore se livrer ouvertement à tous ses vices, lorsque la passion qu'il conçut pour Sabina Poppéa l'enhardit à briser tout frein. A la vertu près, cette femme avoit tout ce qui plaît dans son sexe; mais l'intérêt régloit seul ses desirs, & son amour n'étoit jamais qu'une ambition déguisée.

Elle avoit d'abord épousé Rufius Crispinus, de qui elle eut un fils. Dans la suite, éblouie du crédit d'Othon, favori de l'empereur, elle le prit pour amant, & bientôt après elle l'épousa.

Othon ne cessoit de parler à Néron des charmes de sa femme, soit indiscretion de sa part, soit qu'il se flattât d'avoir plus de crédit lorsqu'elle seroit la maîtresse de César. L'empereur la voulut voir. Elle lui plut, & elle feignit elle-même d'être éprise. Elle

parut frappée de la beauté de Néron, dont la figure sans grace avoit d'ailleurs des difformités. Mais aussi-tôt qu'elle fut affurée de la passion qu'elle inspiroit, alors elle devint difficile & dédaigneuse. *J'ai un mari, disoit-elle à Néron, auquel je suis attachée, & auquel je dois l'être. Il me fait jouir de tous les avantages d'une grande fortune, & ce que j'estime plus encore, je trouve en lui des sentimens nobles & généreux. Mais vous, que pouvez-vous m'offrir? Si jusqu'à présent vous avez aimé une affranchie, vous en avez les sentimens & vous n'êtes pas digne de moi.* Jaloux d'Othon, l'empereur, qui vouloit l'éloigner, lui donna le gouvernement de Lusitanie.

Néron paroïssoit ménager encore sa mère, depuis qu'il s'étoit réconcilié avec elle : il en craignoit au moins les reproches ; & Poppea, si elle ruinoit tout-à-fait le crédit d'Agrippine, désespéroit de faire répudier Octavie, & d'épouser l'empereur. Combien de tems ferez-vous donc en tutelle, dit-elle à Néron ? Non - seulement vous n'êtes pas maître de l'empire, mais encore vous ne l'êtes pas de vous-même. Car enfin, pourquoi différer notre mariage ? Dédaignez-vous ma figure, mes ayeux ou mon amour ? Non ;

mais Agrippine craint de trouver en moi une femme qui dévoileroit son ambition & toute la haine que le peuple & le sénat ont conçu pour elle. Ah! s'il faut que vous soyez à votre ennemie, gardez Octavie & rendez Poppea à son époux. J'irai au bout de l'univers avec Othon. Je pourrai entendre parler de votre honte; mais au moins je ne la verrai pas.

Disgraciée une seconde fois, Agrippine fut contrainte de se retirer à la campagne, & Néron résolut de la faire mourir. Comme il n'avoit point de prétexte pour l'accuser, il songeoit aux moyens de commettre son attentat sans pouvoir être soupçonné, lorsqu'Anicetus, affranchi qu'il avoit eu auprès de lui dans son enfance, offrit de faire construire un vaisseau qui s'ouvriroit quand il auroit reçu Agrippine, & qui s'abîméroit dans les flots.

Néron, qui méditoit de sang froid les parricides, approuve l'artifice; & feignant de vouloir se reconcilier avec sa mère, il l'invite à venir à Baïes pour célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Il va la recevoir sur le rivage: il l'embrasse. Pendant le repas, qu'il conduit à dessein fort avant dans la nuit, il n'est occupé qu'à lui plaire: il lui parle

avec confiance, il paroît l'associer aux secrets de l'empire. Enfin il la reconduit dans le vaisseau qu'il lui a préparé; & il la quitte après lui avoir donné de nouvelles marques de tendresse.

Le ciel étoit serein, la mer étoit calme. Agrippine, qui échappa comme par miracle, ne put donc pas douter des desseins de son fils. Mais croyant devoir feindre, elle lui envoya un de ses affranchis pour lui dire le danger qu'elle avoit couru. L'empereur, résolu à consumer son parricide, jette un poignard aux pieds de l'affranchi, le fait arrêter comme un assassin envoyé par Agrippine, & ordonne sur-le-champ la mort de sa mère. Anicetus exécuta ses ordres. *Frappe ces flancs qui ont porté Néron*, dit-elle à cet affranchi, & elle expira.

Cependant Néron parut connoître l'énormité de son crime. Tourmenté par ses remords, il croyoit voir l'image de sa mère qui le poursuivoit sans cesse. Sa raison s'égaroit: il passoit tour à-tour des agitations les plus violentes à un accablement plus cruel encore. Mais tout concourut à le rassurer. Burrhus lui envoya les tribuns & les centurions pour le complimenter d'avoir échappé aux embûches de sa mère: plusieurs villes

de Campanie lui témoignèrent leur joie par leurs députés. Sénèque fit lui même la lettre que l'empereur écrivit au sénat pour se justifier. Enfin le sénat décerna des supplications, ordonna des jeux annuels, & mit au nombre des jours malheureux celui où Agrippine étoit née.

Néron, malgré les adulations qui rendoient complices de son crime Burrhus même & Sénèque, doutoit encore des dispositions dans lesquelles il trouveroit le sénat & le peuple. On dissipa ses inquiétudes : on l'assura que la mémoire d'Agrippine étoit odieuse, & que depuis sa mort, il en devenoit lui-même plus cher aux Romains. En effet, les tribuns & les sénateurs vinrent en foule au-devant de lui, & il alla au capitolé au milieu des acclamations. C'est ainsi qu'il triompha en quelque sorte de ses forfaits.

Dès-lors, il pouvoit se croire tout permis, & il se livra sans retenue à ses goûts bas & dépravés. Il engagea par des récompenses qu'il eût été dangereux de refuser, de jeunes gens des plus nobles familles à se montrer sur le théâtre : il força des chevaliers à combattre sur l'arène : il se donna lui-même en spectacle dans le cirque ; & il se produisit sur la scène dans de nouveaux jeux qu'il inf-

400 HISTOIRE ANCIENNE:  
titua. C'étoit des farces de la dernière indé-  
cence, où l'on voyoit parmi les histrions  
des hommes qui avoient passé par les magis-  
tratures. Pendant qu'il chantoit, un grand  
nombre de chevaliers, qu'il nommoit la trou-  
pe d'Auguste, faisoient retentir le théâtre de  
leurs applaudissemens, & des soldats prépo-  
sés pour observer la conduite des spectateurs,  
menaçoient ceux qui auroient paru ne pas  
se plaire à ces jeux; forcé de s'y trouver,  
Burrhus gémissoit & applaudissoit.

Pendant ces scandales, ce capitaine mou-  
rut; & Néron, soupçonné de l'avoir fait em-  
poisonner, lui donna pour successeurs dans  
le commandement des gardes prétoriennes,  
Fanius Rufus, qui n'avoit ni vices ni vertus,  
& Sophonius Tigellinus, homme abymé de  
débauches.

En perdant Burrhus Sénèque perdit son  
appui. Seul en bute aux courtisans corrom-  
pus qui entouroient Néron, il n'ignoroit pas  
qu'on lui reprochoit ses richesses, sa faveur  
auprès des citoyens, & son mépris pour les  
goûts du prince. Il se retira de la cour après  
avoir offert à l'empereur de lui rendre tous  
les biens qu'il avoit reçus: offre qui ne fut  
pas acceptée.

Alors Tigellinus eut toute la faveur, &

Néron ne fut plus approché que par des hommes dévoués, comme lui, aux débauches & aux crimes de toute espèce. Sûr désormais d'être généralement approuvé, quoiqu'il pût entreprendre, il épousa Poppea. Octavie, dont la conduite étoit irréprochable, fut répudiée, exilée, égorgée; & le sénat ordonna des supplications. C'est ainsi que tous les jours plus fervile, il rendoit grace aux dieux pour chaque meurtre que l'empereur avoit ordonné.

Quelque tems après, un incendie qui dura six jours & sept nuits consuma presque Rome entière, de quatorze quartiers, quatre seulement n'essuyèrent aucun dommage: trois furent entièrement détruits, & il ne resta que quelques vestiges des autres. Les historiens accusent Néron d'en avoir été l'auteur. Il est au moins certain que des gens à lui empêchoient d'éteindre le feu, & disoient agir par ses ordres: soit qu'ils voulussent piller impunément. Le bruit se répandit même que du haut d'une tour, il avoit chanté l'embrasement de Troye, se faisant un spectacle de Rome en proie aux flammes; au reste, il rebâtit la ville sur un nouveau plan, & il éleva pour lui un palais dont l'étendue & la magnificence sont à peine concevables.

Ruiné par ses dissipations , il se livra plus que jamais aux rapines ; il faisoit mourir les citoyens dont il vouloit la dépouille ; il fouloit les provinces , & il pilloit les temples.

Sur ces entrefaites , une conspiration qu'il découvrit fournit de nouvelles proies à son avarice & à sa cruauté. Ce fut un crime de s'être entretenu avec un conjuré , de s'être trouvé à un même repas , ou seulement de l'avoir salué. Il ne donnoit qu'une heure à ceux qu'il condamnoit. Sénèque , accusé d'avoir trempé dans la conspiration , eut ordre de mourir ; il se fit ouvrir les veines. Après tant de meurtres , le sénat , suivant sa coutume , décerna des supplications , ordonna des jeux & bâtit des temples.

L'avant dernière année de son règne , car il est tems de vous en faire prévoir la fin , il parcourut la Grèce , jaloux de vaincre dans tous les jeux. A son retour en Italie , il entra dans les villes par la brèche : & il parut à Rome dans le même char dans lequel Auguste avoit triomphé ; toutes les rues étoient illuminées ; on brûloit des parfums sur son passage , & le peuple crioit : *Auguste , Auguste , vainqueur aux jeux olympiques , vainqueur aux pythiens. A Néron l'Hercule , à Néron l'Apollon , seul vainqueur dans tous*



*les jeux ; seul depuis tous les siècles ; Auguste, Auguste, voix divine, heureux ceux qui vous entendent !*

Enfin ce monstre avoit trop long-tems abusé de la complaisance servile des Romains. Vindex, gaulois d'illustre origine, en fit justice ; il souleva les Gaules, où il étoit propréteur ; & Galba, gouverneur d'Espagne, à qui il offrit l'empire, prit le titre de lieutenant du sénat & du peuple Romain ; à cette nouvelle, les provinces se déclarent : Rome, qui souffroit de la cherté, éclate en murmures ; & Néron, abandonné de ses gardes, s'enfuit & se cache dans la maison d'un de ses affranchis.

Cependant le sénat le poursuivit comme ennemi de la patrie, & le condamna au supplice des anciens. Néron, qui ignoroit en quoi consistoit ce supplice, tremble lorsqu'il apprend qu'il alloit être dépouillé, attaché à un poteau, battu de verges, précipité du roc tarpéien & traîné dans le Tibre. Il voulut alors essayer de deux poignards : mais il ne montra que de la pusillanimité ; il ne se tua que lorsqu'il alloit être découvert & saisi, ou plutôt il se laissa tuer par son secrétaire. Il avoit trente ans, & il en a régné quatorze.

## LIVRE TREIZIEME.

## CHAPITRE PREMIER.

*Galba.*

PENDANT les guerres civiles, qui ont ruiné le gouvernement républicain, les généraux étoient au moins assurés de l'obéissance des troupes. Elles se donnoient à eux; mais elles n'avoient pas encore perdu tout esprit de subordination; & à quelque récompense qu'elles osassent prétendre, elles n'imaginoient pas que le pillage de Rome même dût être le prix de leurs services; elles conservoient encore quelque respect pour la capitale de l'empire.

Tout avoit changé, le despotisme sanguinaire d'une suite de tyrans avoit effacé jusqu'aux noms des anciennes familles, & une longue servitude avoit achevé d'étouffer tout sentiment. Un sénat avili, un peuple esclave & des richesses immenses, voilà ce que Rome offroit à l'avidité des soldats, & ils en étoient déjà les maîtres; ils n'avoient

pas besoin de courage. Les gardes préto-riennes, qui faisoient trembler cette capitale, n'en avoient plus : elles étoient amollies elles-mêmes, mais elles avoient des armes.

Galba avoit été proclamé hors de Rome. Les armées apprirent donc qu'elles pouvoient à leur tour vendre l'empire, & les soldats par conséquent ne songèrent plus qu'aux prix qu'ils en pourroient retirer. Il leur importoit peu de choisir l'empereur, de le connoître même ; il leur suffisoit de le faire, ne voulant un chef que pour vaincre, ne voulant vaincre que pour piller, & ne connoissant plus de maître, lorsqu'ils avoient vaincu. Nous pouvons prévoir que plusieurs empereurs, créés en même tems, se disputeroient le siège de l'empire ; que les armées se raviroient tour-à-tour les richesses des citoyens, & que Rome seroit plus d'une fois la proie des soldats.

Servius Sulpicius Galba étoit d'une famille ancienne & illustre. Parvenu aux honneurs avant le tems, il commanda avec différens titres dans plusieurs provinces ; & il acquit une réputation qui le fit juger digne de l'empire, tant qu'il ne fut pas empereur. Assez politique pour ne pas donner d'ombrage à Néron, il vécut dans la retraite jusque

vers le milieu du règne de ce prince ; ayant ensuite obtenu l'Espagne tarragonoise , qu'il gouverna pendant huit ans , il tint une conduite fort inégale. D'abord occupé de ses devoirs avec zèle , il se relâcha dans la suite , disant que personne n'est obligé de rendre compte de son oisiveté.

Incapable de choisir ses amis & ses affranchis , il s'accommodoit de ceux qui étoient bons , il souffroit ceux qui étoient méchans ; & parce qu'il étoit également foible avec les uns & les autres , il se croyoit humain & généreux , quoique cruel , lorsqu'il voulut être sévère , & avare , lorsqu'il vouloit être économe : il avoit soixante-douze ans lors de son avènement. Avec l'âge sa foiblesse n'avoit pu que s'accroître.

Vindex étoit mort , Verginius , qui commandoit dans la haute Germanie , s'étoit refusé aux instances des soldats qui lui offroient l'empire ; & lorsque Galba eut été reçu à Rome , il força en quelque sorte les légions à lui prêter serment.

Cependant une conspiration se formoit. Nymphidius , collègue de Tigellinus dans la préfecture des gardes , en étoit le chef , & il songeoit à se faire proclamer empereur , lorsqu'il périt dans une sédition de soldats.

Galba auroit donc pu s'appercevoir qu'il ne réunissoit pas encore tous les vœux, & que par conséquent il avoit des ménagemens à garder. Il n'en garda point ; il traita durement plusieurs peuples d'Espagne & des Gaules, pour avoir balancé à se déclarer en sa faveur. Il prit en chemin Verginius, lui ôta le commandement & l'emmena avec lui. Quoique la probité de ce général fût reconnue, la considération dont il jouissoit auprès des troupes le rendit suspect à l'empereur, naturellement soupçonneux.

Arrivé à Rome, ce prince confirma l'opinion qu'on avoit de sa sévérité ; il fit punir, sans les entendre, ceux qu'on accusoit d'avoir trempé dans la conspiration de Nymphidius. Il décima des troupes, qui s'obstinoient à vouloir servir dans les légions plutôt que dans la marine ; enfin il cassa la cohorte des soldats germains, que les Césars avoient pris pour leur garde, & il la renvoya sans récompense. Il exerçoit le despotisme avec les troupes : cette conduite n'étoit pas prudente.

Il étoit gouverné par trois hommes, qui ne le quittoient point, & qu'on nommoit ses pédagogues : Icetus, affranchi plus avide qu'aucun de ceux de Néron ; Vinus, qui

mérita la prison sous Caligula; & Laco, homme arrogant, qui paroïssoit n'avoir d'autres règles que de s'opposer aux conseils qu'il n'avoit pas donnés. Mais pour mieux juger des révolutions qui se préparoient sous ce vieil empereur, il est nécessaire de considérer quelle étoit la disposition des esprits à Rome, dans les armées & dans les provinces.

La fin de Néron avoit d'abord causé une joie universelle, parce que le premier mouvement de la multitude est d'obéir à l'impression qu'elle reçoit. Mais comme tous les citoyens n'étoient pas réunis par un même intérêt, le sénat, le peuple, les cohortes prétoriennes & les armées se livrèrent bientôt à des sentimens différens.

Les sénateurs crurent qu'ils alloient recouvrer la liberté sous un prince de l'âge de Galba, jugeant qu'il seroit plus amoureux de son repos que jaloux de l'autorité. Ils ne prévoyoient pas que ce prince leur donnoit plus d'un maître. Les principaux de l'ordre équestre, & la partie la plus saine du peuple étoient dans la même illusion. Cependant Néron emportoit les regrets de la populace, à laquelle il ne falloit que des jeux, & ceux encore des hommes, qui,  
perdus

perdus de dettes & de débauches , avoient mis en lui toute leur ressource.

Les gardes prétoriennes , attachées de tout tems aux Césars , ne l'avoient abandonné que parce qu'on leur avoit dit qu'il s'étoit enfui ; elles craignoient de s'être laissées surprendre ; elles craignoient dans Galba une réputation de sévérité : elles n'attendoient rien de son avarice ; & elles présu- moient que les faveurs seroient plutôt pour l'armée qui l'avoit élu. Non-seulement on ne leur avoit rien donné ; mais Galba , désa- vouant les promesses qu'on leur avoit faites en son nom , dit qu'il choisissoit les soldats , & qu'il ne les achetoit pas : mot courageux , qui ne convenoit ni à son caractère , ni aux tems où il régnoit ; enfin la mort de Nim- phidius n'avoit pas éteint tout esprit de sédition. Les complices de ce chef vivoient dans la crainte d'être découverts & punis ; & en général , les soldats desiroient des trou- bles , pendant lesquels ils faisoient valoir leurs prétentions bien mieux que dans la paix.

Les esprits étoient dans ces dispositions lorsqu'on apprit les meurtres de Clodius Macer & de Fonteius Capito. Le premier , qui commandoit en Afrique , étoit en effet coupable de révolte , & il avoit été tué par

ordre de Galba. Le second le fut par ses lieutenans, Cornélius Aquinus, & Fabius Valens, qui n'avoient pas reçu d'ordres, & qui l'accusoient d'avoir voulu soulever les légions de la basse Germanie. Bien des personnes pensoient que Capito, plongé dans la débauche, n'étoit pas capable d'une pareille entreprise. On ne soupçonnoit ses lieutenans de l'avoir assassiné que parce qu'ils n'avoient pu lui persuader de prendre les armes; & on disoit que Galba, n'osant approfondir la vérité, les avoit approuvés. Quoiqu'il en soit, on reprocha également ces deux meurtres à Galba, & il en devint plus odieux.

L'Orient étoit tranquille; il y avoit sept légions: quatre en Syrie, sous les ordres de Licinius Mucianus; & trois en Judée, sous ceux de Flavius Vespasianus, que Néron avoit chargé de la guerre contre les Juifs. Ces deux généraux étoient dans une position à pouvoir aspirer à l'empire, ou du moins à pouvoir le donner. Nous aurons bientôt occasion d'en parler.

Depuis Auguste, les empereurs gouvernoient l'Egypte par un simple chevalier. Ils n'osoient confier aux premiers citoyens cette province, dont l'abord étoit difficile, & qui



étoit un des greniers de l'Italie. Afin même d'en ménager les habitans, qui portoient impatientement le joug étranger, ils avoient voulu que le gouvernement ne parut point changé à leurs yeux, & que le gouverneur en fût comme le roi. Celui même qui commandoit dans cette province, du tems de Galba, étoit un Égyptien nommé Tibérius Alexander. Elle étoit soumise, ainsi que l'Afrique, depuis la mort de Macer, ou plutôt elle étoit tranquille; mais si l'orient s'étoit soulevé, il l'entraînoit dans la révolte.

Culvius Rufus, orateur estimé, commandoit en Espagne; il n'y avoit rien à craindre de sa part: peu expérimenté dans la guerre, il aimoit l'étude & la paix. Mais tous les peuples de cette province ne paroissoient pas également bien disposés pour Galba.

Les légions de la Bretagne ne songeoient point à troubler l'empire, soit à cause de leur éloignement, soit parce que c'étoit assez pour elles de contenir les peuples de cette isle.

Quelques provinces, telles que la Mauritanie, la Rhétie, la Norique & la Thrace, étoient chacune trop foibles pour oser les premières lever l'étendard de la révolte.

L'armée de l'Illyrie avoit offert ses services à Verginius: elle pouvoit les offrir à un

412 HISTOIRE ANCIENNE.  
autre. Mais c'est dans les Gaules, & sur-  
tout dans la Germanie que les troubles  
devoient naturellement commencer, parce  
que c'est dans ces provinces qu'il y avoit plus  
de forces & plus de mécontentement. Des  
peuples Gaulois, que Galba avoit dépouillés  
de leurs terres, n'attendoient que le moment  
de la vengeance. S'il paroïssoit pouvoir  
compter sur ceux qui avoient suivi Vindex,  
c'est qu'il les avoit déchargés de tout tribut,  
& qu'il leur avoit donné les droits de cité :  
bienfaits qui excitoient la jalousie des légions  
de Germanie, & qui, par conséquent, les  
aliénoient. D'ailleurs ces légions pensoient  
que Galba n'oublieroit pas qu'elles avoient  
balancé à le reconnoître, & elles songeoient  
aux moyens de n'avoir pas à le craindre.

Les généraux étoient peu capables de les  
contenir. Hordéonius Flaccus, qui avoit  
succédé à Verginius, commandoit l'armée  
du haut Rhin. Vieux, infirme, sans vigueur,  
il étoit généralement méprisé des soldats.

Après la mort de Capito, Vitellius prit le  
commandement dans la basse Germanie. Fils  
de ce Vitellius qui se déshonora sous Claude,  
il avoit été élevé auprès de Tibère, auquel  
il se prostituoit; & il avoit contracté de  
bonne heure les vices les plus crapuleux.

Voilà donc le choix que Galba faisoit de ses généraux.

Pendant qu'il négligeoit les provinces, il ne gouvernoit pas la capitale avec plus de sagesse. Ses ministres, qui abusoient tour-à-tour de sa foiblesse, sembloient se hâter de profiter d'un règne qui devoit être court, & il n'y avoit qu'un cri contre leurs rapines. C'est dans ces circonstances, qu'il apprit que les légions du haut Rhin avoient brisé ses images, & qu'elles invitoient le sénat & le peuple à proclamer un autre empereur.

Le danger étoit pressant; il ne restoit d'autre ressource à Galba que d'associer à l'empire un homme dont les vertus ôteroient tout prétexte aux séditeux; il adopta L. Piso Frugilicianus.

Mais ce ne fut pas dans le sénat, ce fut dans le camp qu'il fit cette adoption. Il paroïssoit donc reconnoître que les soldats avoient le droit de faire les empereurs, & cependant il ne leur promit aucune gratification; ignoroit-il qu'on ne pouvoit se les concilier que par des largesses?

Othon, que Néron avoit envoyé en Lusitanie, s'étoit le premier déclaré pour Galba; il l'avoit accompagné à Rome, dans l'espérance d'en être adopté; & il avoit tout

tenté pour réussir dans ce projet. Entièrement ruiné, il restoit avec des dettes immenses, & un luxe qui eût été à charge dans un empereur; de sorte que l'empire étoit pour lui une ressource, plutôt qu'un objet d'ambition. Il jugea devoir saisir le moment où l'autorité de Pison commençoit à peine, & où celle de Galba étoit chancelante.

Deux soldats entreprirent de disposer de l'empire, & ils en disposèrent. Il n'y en avoit encore que vingt-un qui étoient entrés dans la conjuration, lorsque le 15 janvier, cinq jours après l'adoption, ils se rassemblèrent au milliaire doré, où Othon se rendit. Ils le saluèrent empereur, & le portèrent au camp; telle fut la disposition des esprits, que tous approuvèrent cet attentat, ou le souffrirent.

Le peuple, à cette nouvelle, accourt au palais: il demande la mort d'Othon, & Galba délibère, incertain du parti qu'il doit prendre. Cependant le bruit se répand que ce chef des séditieux vient d'être tué; un soldat, qui se présente avec une épée ensanglantée, dit l'avoir tué lui-même. *Qui vous en a donné l'ordre*; répond l'empereur? & les grands, qui se précipitent alors au-devant de lui, se plaignent qu'on leur ait enlevé la gloire de le venger.

Enfin Galba & Pison sortent ; ils rencontrent sur la place les gardes prétoriennes. Ils meurent percés de coups ; Vinius périt dans le tumulte. Lacon fut tué par l'ordre d'Othon , & on réserva Icétus pour être exécuté publiquement. Galba a régné sept mois & quelques jours , à compter de la mort de Néron.

---

## C H A P I T R E I I .

### *Othon.*

**O**THON n'étoit pas encore sorti du camp lorsque les sénateurs , les chevaliers , & le peuple accoururent avec les démonstrations d'une joie d'autant plus vive qu'elle étoit peu sincère. Ils insultoient à la mémoire de Galba ; ils rendoient grâces aux gardes prétoriennes , & ils s'humilioient à l'envi devant l'assassin , dont un moment auparavant ils avoient demandé la mort. Othon parut ignorer les outrages qu'on lui avoit faits , & depuis il n'en témoigna aucun ressentiment.

Maître du sénat & du peuple , il ne l'étoit pas également des troupes. Pour sauver Marius Celsus , consul désigné , que sa fidélité pour Galba lui rendoit odieux , il fut

contraint de le faire charger de chaînes ; feignant de le réserver à de plus grands supplices. Tout fut ensuite à la disposition des soldats. Ils donnèrent la préfecture de Rome à Flavius Sabinus , frère de Vespasien ; & ils choisirent pour préfets du prétoire , Plotius Firmus , & Licinius Proculus.

Le souvenir des anciens réglemens d'Othon faisoit trembler pour l'avenir , lorsqu'une guerre civile qui se préparoit répandit une consternation générale.

Quelques jours avant le meurtre de Galba , les légions de Germanie , dont nous avons vu le mécontentement , avoient donné l'empire à Vitellius , & elles marchaient déjà sur les ordres de deux lieutenans qui les avoient soulevées. Fabius Valens , avec quarante mille hommes , avoit pris sa route par les Gaules & par le Mont-Cenis ; Alienus Cecina , avec trente mille , s'avançoit par les passages qu'on nomme aujourd'hui *le grand Saint-Bernard*.

On se rappeloit les anciennes guerres civiles ; les proscriptions , les provinces dévastées , les plus belles contrées de l'Italie données en récompense aux soldats. Mais enfin , disoit-on , l'empire a subsisté sous César , il a subsisté sous Auguste ; & au-

jourd'hui il semble que ce soit pour sa ruine qu'Othon & Vitellius prennent les armes. Pour lequel formera-t-on des vœux ? On fait seulement que le vainqueur, quel qu'il soit, est celui des deux qu'on doit redouter davantage. Quelques-uns tournoient les yeux du côté de l'Orient, & présageoient une autre guerre qu'on ne craignoit pas moins, parce que la réputation de Vespasien étoit encore équivoque.

Othon cependant, contre l'attente de tout le monde, se donnoit uniquement aux soins du gouvernement ; mais il ne rassuroit pas. Ses vertus, dont les circonstances lui faisoient une nécessité, faisoient craindre le retour de ses vices.

Vitellius n'étoit pas seulement capable de ces vertus forcées & passagères. Abruti dans la crapule, son ame comme son corps étoit, pour ainsi dire, sans action, & il falloit que les soldats prissent sur eux les fonctions du général.

Comme le peu de confiance qu'on avoit aux talens militaires de l'un & de l'autre ne permettoit pas de prévoir de quel côté seroit la victoire, on n'osoit prendre ouvertement un parti : on auroit craint de s'être déclaré contre le vainqueur. Dans le

sénat, où c'étoit une nécessité d'ouvrir un avis, & où il n'étoit pas possible de ménager à la fois Othon & Vitellius, chacun eût voulu parler, & personne n'eût voulu être entendu : ce n'étoit que dans les momens du tumulte que les sénateurs montroient quelque assurance.

Sur ces entrefaites, une sédition qui s'éleva tout-à-coup répandit de vives allarmes dans la ville. Varius Crispinus, chargé de faire porter des armes à une cohorte qu'Othon faisoit venir d'Ostie, crut devoir choisir la nuit pour exécuter cet ordre avec plus de tranquillité. Cette précaution même occasionna la sédition ; un transport d'armes, à pareille heure, parut suspect à des soldats ivres. Ils jugent qu'Othon est trahi par le sénat : ils se saisissent des armes : ils tuent les tribuns & les centurions qui les veulent contenir : ils demandent que les sénateurs leur soient livrés, & ils marchent au palais.

Ce jour même, Othon avoit à souper chez lui les citoyens les plus distingués. Effrayés au bruit que font les soldats, les soupçons qui s'offrent tout-à-coup à leur esprit redoublent leur effroi. Ils ne savent s'ils doivent s'enfuir, & ils observent la contenance d'Othon, qui craint lui-même & qui se hâte



de les congédier. Ils se sauvent à la faveur des ténèbres. Cependant les soldats forcent les portes, pénètrent jusqu'à l'empereur, se laissent à peine fléchir, & se retirent à regret.

Le lendemain Othon se rendit au camp. Trop de sévérité pouvoit aliéner les soldats, trop d'indulgence pouvoit les enhardir à tout ofer : la conjoncture étoit délicate. Le discours que Tacite fait tenir à l'empereur le peint trop bien pour le passer sous silence.

Je ne viens point, dit Othon, animer votre zèle & votre courage, vous avez assez prouvé l'un & l'autre ; je viens, au contraire, vous demander d'y mettre des bornes. Ce sont ces sentimens qui, pour n'être pas réglés, produisent parmi vous ces désordres, qui sont dans les autres armées l'effet de la haine, de la cupidité, de la désobéissance ou de la crainte ; car les meilleurs motifs ont des suites funestes lorsque la prudence ne dirige pas nos démarches. Nous allons commencer la guerre. Eudra-t-il donc toujours délibérer en public, & ne rien entreprendre que chacun n'ait donné son avis ? l'occasion qui passe rapidement, le permet-elle ? n'est-ce pas une nécessité de traiter bien des choses dans le secret ? & y aura-t-il quelque subordination.

dans une armée, si tous sont en droit de demander compte des ordres qu'on leur donne ? un ou deux féditieux tremperont les mains dans le sang de leurs officiers, & ils porteront le tumulte jusque dans la tente de leur général. Je dis un ou deux : car je ne crois pas que la dernière sédition ait eu un plus grand nombre de chefs. C'est en ma faveur, à la vérité, qu'elle a été excitée ; mais dans les ténèbres & dans le tumulte, ne pouvoit-elle pas tourner contre moi-même ? Que pouvoit nous souhaiter Vitellius, sinon que l'esprit de discorde soulevât le soldat contre le centurion, & le centurion contre le tribun ? C'est l'obéissance des troupes qui assure le succès d'une guerre, & l'armée la plus soumise est la plus redoutable. Laissez-moi le soin de vous conduire : ne foyez jaloux que de montrer votre courage. Peu sont coupables : deux porteront la peine du crime ; que les autres oublient les désordres honteux de la nuit dernière ; qu'aucune armée n'apprenne que vous tenez contre le sénat, l'ame & l'ornement de l'empire, des discours menaçans, que les Germains armés pour Vitellius n'oseroient tenir eux-mêmes. Faut-il que des Romains aient demandé la ruine d'un ordre dont la

gloire nous donne tout l'avantage sur cette horde que Vitellius a formée d'un ramas de nations ? car enfin le sénat étant pour nous, la république est où nous sommes, & nos ennemis sont les siens ; de son salut dépend l'éternité de l'empire, la paix de l'univers, votre conservation & la mienne. Conservons-le à nos descendans avec tout l'éclat qu'il a reçu de nos ancêtres ; & songez qu'on choisit les sénateurs parmi vous, comme on choisit les princes parmi les sénateurs.

Je me suis arrêté, Monseigneur, sur cette fédition, afin de vous faire connoître l'état où étoit alors la discipline militaire. Vous voyez que les généraux n'avoient plus d'autorité, & que les soldats, sans subordination, s'armoient contre la fortune & la vie des citoyens. Voilà principalement ce qui caractérise la guerre qui alloit commencer.

Orhon apprit que les légions de Dalmatie, de Pannonie, & de Moësie lui avoient prêté serment ; & peu de jours après, il fut que l'Espagne, l'Aquitaine, & la Gaule narbonnoise s'étoient déclarées pour son ennemi. Ce n'est pas que ces provinces fussent plus attachées à l'un qu'à l'autre ; mais elles craignoient davantage celui qui les menaçoit

de plus près. L'Afrique & l'Orient paroissent reconnoître Othon, soit parce qu'on y avoit appris sa proclamation avant celle de Vitellius.

Cependant Cécina & Valens avançoient, laissant sur toute leur route des traces de leur avarice & de la licence des soldats. Othon, qui avoit fait ses préparatifs, harangua le peuple avant de partir. Il établit ses droits sur le consentement des deux ordres : il parla avec circonspection des légions qui s'étoient déclarées contre lui, ne les accusant que d'erreur ; & il ne fit aucune mention de Vitellius, soit modération de sa part, soit politique de la part de Galerius, qui avoit fait la harangue ; il laissa Salvus Titianus, son frère, pour gouverner Rome avec Flavius Sabinus ; & il emmena les principaux citoyens, moins pour en tirer des secours que parce qu'il craignoit de les laisser ; de ce nombre étoit L. Vitellius, qu'il ne traita ni comme son ennemi, ni comme frère d'un empereur.

Sa flotte fit voile vers la Gaule narbonnoise, & il partit à la tête de son armée de terre, marchant à pied, couvert d'une cuirasse, & aussi peu recherché qu'un simple soldat. Il avoit sous lui, pour lieutenans,

Suétorius Paullinus, Marius Celsus & Annius Gallus, trois capitaines estimés ; mais Licinius Proculus, préfet du prétoire, avoit toute sa confiance, & c'est lui qui la méritoit le moins.

Si la flotte eut d'abord quelques avantages, ce fut sans fruit, parce que les généraux ne conservèrent aucune autorité. Les soldats en mirent un dans les fers, & ils pillèrent les provinces mêmes qui s'étoient déclarées pour Othon.

Quoique l'armée de terre n'offrît pas absolument les mêmes désordres, il n'y avoit cependant ni discipline, ni subordination ; les soldats se portoient pour juges des généraux, & à chaque mouvement qu'ils n'approuvoient pas, ils croyoient qu'ils étoient trahis. Meurtriers de Galba, qui craignoient d'être punis si tout autre qu'Othon avoit l'empire, ils étoient les premiers à former des soupçons & à les répandre. Les choses vinrent au point que l'empereur ne sachant plus à qui donner sa confiance, écrivit à son frère de venir prendre le commandement des troupes.

Des deux généraux de Vitellius, Cécina avoit le premier passé les Alpes, & il étoit maître de tout le pays jusqu'au Pô. Il y

avoit la même licence dans les troupes ; mais quelques revers paroïssent avoir rétabli la subordination quand Valens arriva.

Ces deux généraux ayant réuni leurs forces , il ne pouvoit plus leur venir de secours , ni de Germanie , ni de Bretagne. Ils avoient déjà ruiné les provinces qu'ils occupoient. Ils commençoient même à manquer de vivres ; & on prévoyoit que les Germains ne résisteroient pas au changement de climat , si la guerre continuoit jusque dans les chaleurs de l'été.

Il importoit donc à Cécina & à Valens d'en venir promptement à une action décisive , & Othon par conséquent devoit temporiser. C'est le conseil que lui donnoient Paullinus , Celsus & Gallus. Mais Proculus & Titianus furent d'un avis contraire. Ils persuadèrent même à l'empereur de ne pas se trouver à la bataille qu'on alloit livrer. On ne pouvoit pas lui faire faire une plus grande faute : en effet , les soldats , qui mettoient en lui toute leur confiance , s'abandonnèrent à leurs premiers soupçons. Il n'y eut plus de discipline ; les généraux perdirent toute autorité ; & l'armée fut défaite à Bédriac , entre Crémone & Mantoue.

Quoique vaincu , Othon n'étoit pas sans

ressources. Il lui restoit assez de forces pour se flatter encore de pouvoir vaincre. Ses soldats lui montroient un zèle & une ardeur qui l'invitoient à continuer la guerre. Mais son parti étoit pris, & il répondit aux instances de ses troupes.

Nous nous sommes éprouvés la fortune & moi, peu de tems, il est vrai : mais j'aurois usé avec modération d'un bonheur dont je prévoyois le peu de durée. Vitellius a commencé la guerre, je la finirai, & la postérité nous jugera. Qu'il jouisse de son frère, de sa femme, de ses enfans ; il ne me faut ni vengeance, ni consolation. D'autres auront conservé l'empire plus long-tems, aucun ne l'aura quitté avec plus de courage. Quoi ! je pourrois vous exposer encore ! je pourrois enlever à la république une si belle armée ! non : ce seroit mettre un trop grand prix à ma vie. C'est assez que j'emporte l'idée que vous étiez prêts à vous immoler pour moi. Vivez : souffrez que je ne sois plus un obstacle à votre conservation, & cessez de vous opposer à la résolution que j'ai prise.

Après ce discours, il les invita à ne pas aigrir le vainqueur par un plus long retardement ; parlant avec autorité aux plus jeu-

426 HISTOIRE ANCIENNE.  
nes, employant les prières avec les plus  
âgés, les consolant tous, & ne montrant  
ni crainte, ni troubles, ni altération. Il brûla  
les écrits trop flatteurs pour lui, ou trop  
injurieux pour Vitellius; il distribua de l'ar-  
gent avec économie, & non comme un  
homme qui va cesser de vivre. Enfin, assuré  
du départ de ses amis, il passa une nuit tran-  
quille: on assura même qu'il dormit, & à  
la pointe du jour il se perça le cœur.

Ainsi finit Othon, après trois mois de rè-  
gne. Il étoit dans sa trente-huitième année.  
Sa mort l'a rendu célèbre; elle fait voir au  
moins qu'il auroit été capable de vertus  
dans un siècle où il y auroit eu des mœurs.  
Tacite assure qu'il gouverna la Lusitanie  
avec intégrité.

---

### CHAPITRE III.

#### *Vitellius.*

**L**E sénat se conduisit avec les légions de  
Germanie comme il avoit fait avec les gar-  
des prétoriennes: il leur rendit graces, &  
cependant ces légions dévastèrent les cam-  
pagnes, pillèrent les villes & profanèrent les  
temples. Les généraux ne pouvoient les ré-



primer, ou ne le vouloient pas. Valens surtout fermoit les yeux sur les rapines des soldats, parce qu'il étoit lui-même d'une avidité insatiable.

Vitellius étoit encore dans les Gaules, & déjà on le proclamoit à Rome : il venoit lentement. Son intempérance retardoit sa marche ; toujours plongé dans le vin, il sembloit arriver pour se baigner dans le sang. A Bedriac, à la vue des cadavres qui infectoient l'air, il dit : *un ennemi mort sent toujours bon.*

A son approche, les sénateurs & les chevaliers, soit crainte, soit adulation, s'empresèrent d'aller au-devant de lui. Aucun citoyen connu n'osa l'attendre. La populace y accourut sur-tout, & avec elle les farceurs, les histrions, & tout ce que Rome avoit de plus corrompu ; c'est avec ce cortège qu'il se montra dans la capitale, où la licence ruina son armée. Toujours ivres, à son exemple, les soldats commettoient toutes sortes de violences, & tournoient leurs armes les uns contre les autres.

Il dispersa les troupes qui avoient servi sous Othon, cassa les gardes prétoriennes qu'il redoutoit, & il retint en Italie les légions qu'il avoit amenées de Germanie. Il ne

les fit pas camper ; il les répandit dans les villes , où elles s'amollirent promptement. Sans discipline , elles vivoient dans la débauche.

Toute la puissance fut entre les mains de Cécina & de Valens , qui se méprisoient mutuellement , & qui , jaloux de se surpasser en richesses & en faste , ne pouvoient cacher la haine qu'ils se portoient. Forcés l'un & l'autre à ménager un affranchi qui partageoit la faveur , ils partagèrent avec lui les dépouilles de l'empire. Il y avoit à peine quatre mois que Vitellius régnoit , & déjà cet affranchi égaloit en rapines ceux qui avoient le plus abusé du crédit sous les règnes précédens.

Livré à ces trois hommes , le stupide empereur s'abrutissoit de plus en plus , sans crainte , comme sans prévoyance : & cependant il n'étoit pas encore arrivé à Rome lorsque l'Orient donnoit un nouveau maître à l'empire. Vespasien , que l'Asie venoit de proclamer , s'étoit transporté en Egypte , d'où il menaçoit d'affamer l'Italie ; & Mucianus , qui l'avoit engagé à prendre les armes , marchoit à Byfance , se propofant , suivant les circonstances , de pénétrer par l'Illyrie , ou de se porter à Dyrachium. La saison ne lui avoit pas permis de tenter le trajet par mer.

A cette nouvelle, que Vitellius feignoit de ne pas croire, les légions d'Illyrie, de Pannonie & de Dalmatie se déclarèrent pour Vespasien. Deux consulaires vieux & riches, qui commandoient dans ces provinces, ne prirent aucune part à leur soulèvement. Ce fut le chef d'une simple légion, Antonius Primus, qui se mit à la tête des troupes, & qui les conduisit en Italie, quoique cependant il n'eût point reçu d'ordre. Au contraire, Vespasien vouloit qu'on attendît Mucianus. Primus, d'abord flétri & chassé du sénat, avoit recouvré la dignité de sénateur pendant les derniers troubles. Eloquent, audacieux, ravisseur, dissipateur, il avoit les vices & les talens qui font d'un chef de parti un homme tout-à-la-fois utile & dangereux.

Vitellius, enfin, ne pouvoit plus se cacher le danger qui le menaçoit. Il arma : mais les Germains, énervés par les débauches, n'avoient plus les mêmes forces, ni le même courage. Ils marchaient lentement, sans ordre, sans discipline. La chaleur, la poussière, le poids des armes, tout les incommodoit.

Cette armée avoit pour général Cécina ; qui, jaloux du crédit de Valens, étoit parti dans le dessein de trahir Vitellius. Il est vrai qu'il ne fut pas conduire cette entreprise avec

alliez d'adresse. Ses foldats le mirent dans les fers, & choisirent deux autres généraux ; mais cette révolution ayant jeté le désordre dans l'armée, Primus, qui en profita, eut l'avantage dans plusieurs combats, & se rendit maître de Crémone qu'il livra au pillage. Cette ville fut consumée par les flammes.

Valens, qui étoit parti de Rome, auroit pu joindre l'armée avant la défection de Cécina. Mais aussi intempérant que Vitellius, il marchoit avec la même lenteur ; & il n'étoit encore qu'en Etrurie lorsqu'il apprit le sac de Crémone. Quelques jours après s'étant embarqué pour la Gaule narbonnoise, d'où il comptoit revenir avec de nouvelles forces, il tomba entre les mains des ennemis, & il perdit la vie.

La mort de Valens acheva de ruiner le parti de Vitellius. Abandonné de toutes ses armées, ce prince se vit réduit aux seules troupes qu'il avoit gardés auprès de lui ; & Primus vint à Rome presque sans obstacle, ravageant l'Italie comme un pays de conquête. Il se livra, au-dehors & au-dedans des murs, plusieurs combats, dans lesquels il périt cinquante mille hommes ; & ce qu'il y eut de plus étonnant, c'est que le peuple applaudissoit, comme au cirque, aux combattans des deux partis.

Vitellius, trouvé dans la loge d'un esclave, où il avoit cru se cacher, fut exposé aux insultes du peuple, qui le mit en pièces. Il a survécu huit mois à Othon.

## C H A P I T R E VI.

*Vespasien.*

LA guerre paroïssoit finie, & cependant la paix ne commençoit pas encore. Maîtres de Rome, les soldats ne croyoient plus devoir obéir à un général qui n'avoit eu le commandement que parce qu'ils le lui avoient donné; & Primus, qui s'enrichissoit des dépouilles de Vitellius, autorisoit la licence par son exemple, bien loin de penser à la réprimer. Le sang couloit donc jusque dans les temples.

Mucianus arriva; comme il n'osoit blâmer ouvertement la conduite de Primus, il le combla d'éloges en plein sénat; il lui offrit des récompenses. Il accorda des graces à plusieurs personnes à sa considération; & lorsqu'il eut assez flatté sa vanité, il lui enleva toutes ses forces, en éloignant sous différens prétextes les légions qui lui étoient le plus attachées. Primus fut réduit à se

retirer auprès de l'empereur, qui le reçut bien, mais pas aussi bien qu'il l'espéroit. Les lettres de Mucianus l'avoient desservi, & il se nuisoit encore plus lui-même par la hauteur avec laquelle il faisoit valoir ses services. Alors Mucianus gouverna plutôt comme collègue que comme ministre de Vespasien; & il se rendit si odieux, qu'on lui fut à peine gré d'avoir établi l'ordre. Il immola plusieurs citoyens à ses soupçons.

La dernière guerre civile parut aux Germains & aux Gaulois une occasion de secouer le joug. Les Bataves levèrent les premiers l'étendard, portés à la révolte par Claudius Civilis, qui descendoit des rois du pays. Chargé de chaînes sous Néron, sous Vitellius menacé de perdre la vie, Civilis avoit ses injures à venger. Il représenta aux principaux de sa nation que les Romains n'avoient laissé que de vieux soldats sur le haut & le bas Rhin; que leurs meilleures troupes se ruinoient en Italie, & que les Germains & les Gaulois étoient au moment de se soulever.

Il avoit été invité à s'opposer au secours que Vitellius entreprendroit de faire venir de Germanie. Primus lui avoit écrit lui-même à ce sujet. Civilis saisissant le prétexte qui  
lui

lui étoit offert, feignoit d'armer pour Vespasien ; il arma contre l'empire.

Il eut d'abord des succès qui attirèrent successivement dans son parti les Germains & les Gaulois, & qui semèrent l'esprit de sédition dans les légions romaines. Les soldats soulevés à plusieurs reprises contre Hordéonius Flaccus, qu'ils regardoient comme la cause de leurs revers, finirent par l'égorger ; & sous Vocula, qu'ils choisirent pour général, ils continuèrent d'être indociles & séditieux.

Sur ces entrefaites, le Capitole ayant été brûlé, les Gaulois jugèrent que les dieux se déclaroient pour eux. Autrefois, disoient ils, nous avons pris Rome ; mais nous n'avons pas détruit le temple de Jupiter, & l'empire Romain a subsisté. Aujourd'hui la destruction de ce temple est une preuve que les dieux courroucés contre Rome veulent que l'empire passe aux nations transalpines ; comme les Druides prédisoient eux-mêmes cette révolution, il ne paroissoit pas qu'on en pût douter. Les premiers événemens contribuèrent même à donner de la confiance aux Gaulois.

Classicus, leur chef, vint camper à deux milles des légions du bas Rhin ; se flattant

de les associer à sa révolte, parce qu'elles refusoient de reconnoître Vespasien : en effet, elles se soulevèrent contre les officiers qui les commandoient, tuèrent les uns, mirent les autres dans les fers, & prêtèrent serment aux Gaulois.

Les légions du haut Rhin ayant suivi cet exemple, Clasicus crut avoir jeté les fondemens de l'empire des Gaules. Cependant on demandoit où seroit le siège de cet empire; & cette question divisoit déjà les peuples qui avoient pris les armes. D'ailleurs tous n'étoient pas encore entrés dans cette ligue, & plusieurs attendoient l'événement pour se déclarer, lorsque sur le bruit que Mucianus envoyoit des troupes dans les Gaules, toutes les villes, à l'exception de Trèves & de Langres, abandonnèrent Clasicus. Les légions arrivèrent peu après, & Cerialis termina cette guerre.

Domitien, second fils de Vespasien, étoit alors à Rome. A peine venoit-il d'être créé César par le sénat, qu'il abusoit déjà de l'autorité. Il eût pris le commandement des troupes qui partoient pour les Gaules, si Mucianus ne s'y fût opposé; il n'osa lui résister ouvertement : mais il écrivit à Cerialis pour l'engager à lui livrer l'armée. On n'a



point su quel pouvoit être son dessein. Quand il fut que son père, qu'il avoit irrité par sa conduite, devoit bientôt arriver, il cessa de se mêler du gouvernement, & il affecta de s'appliquer à différentes études.

Titus-Flavius-Sabinus-Vespasianus, né à Rieti de parens obscurs, employa la flatterie pour plaire à Caligula. Sous Claude, il s'éleva par le crédit de Narcisse. Sous Néron, il gouverna l'Afrique avec intégrité; il en revint ruiné, & il fut délicat sur les moyens de rétablir sa fortune. Simple particulier, il eut une réputation au moins équivoque: il montra des vertus sur le trône. Il est le premier que la puissance souveraine ait changé en mieux.

Il abolit la coutume où étoient ses prédécesseurs de faire fouiller les personnes qui venoient leur faire la cour. Il pardonna généralement à tous ceux qui avoient porté les armes contre lui. Sans crainte & sans soupçons, il fut accessible à tous les citoyens, & il n'écarta que les délateurs. Sur ce qu'on vouloit lui rendre suspect Metius Pompo-tianus, il le fit consul, disant: *Si jamais il devient empereur, il se souviendra que je lui ai fait du bien.* Il donna une dot à une fille

que Vitellius avoit laissée , & il la maria convenablement.

Simple dans ses mœurs , il vivoit familièrement avec ses amis. Il alloit manger chez eux , & ils venoient manger chez lui. Il avoit auprès de Riéti une petite maison dans laquelle il étoit né , & où il alloit passer tous les étés. Il n'imagina point de l'aggrandir , ni de l'embellir. Les jours solennels il buvoit dans une petite tasse d'argent que sa mère lui avoit laissée. Il ne dissimuloit point la médiocrité de sa naissance , & il se moquoit des flatteurs qui lui cherchoient des ayeux. Le roi des Parthes lui ayant écrit , *Arsace , roi des rois , à Flavius Vespasianus* : il répondit , *Flavius Vespasianus à Arsace , roi des rois*.

Il railloit volontiers : mais il souffroit qu'on le raillât. Il vouloit qu'on lui parlât avec liberté ; il ne s'offensoit même pas de l'indépendance qu'affectoient quelques philosophes. Démétrius le cynique dédaignoit de le saluer , & ne cessoit de crier contre la monarchie : *Cet homme , disoit Vespasien , voudroit que je le fisse mourir , mais je le laisse aboyer*.

Le préteur Helvidius Priscus lui refusoit le prénom d'empereur , & ne faisoit aucune

mention de lui dans les édits qu'il publioit. Vespasien auroit pu en être d'autant plus offensé qu'Helvidius jouissoit d'une grande considération. Il ne l'exila néanmoins que lorsqu'il eut été poussé à bout par les outrages qu'il en reçut publiquement. L'innocence trouvoit en lui une sauve-garde : s'il se commit des injustices, ce fut à son insçu ; il donnoit des larmes aux punitions les plus justes.

Occupé à rétablir l'ordre, il licencia une partie des troupes de Vitellius ; il réprima l'autre, & il maintint dans la discipline les légions qui avoient combattu pour lui. Il s'appliqua sur-tout à la réforme du luxe & des mœurs ; il y contribua par son exemple.

Pendant sa censure, dans laquelle il eut pour collègue Titus son fils, il compléta l'ordre des sénateurs & celui des chevaliers, exterminés en partie par la tyrannie, ou par les guerres civiles ; & il en exclut les membres indignes qui s'y étoient introduits à la faveur des troubles. Le dénombrement qu'il a fait a été le dernier.

Sous ce règne, le sénat auroit pu reprendre son premier lustre, si Rome avoit encore eu des citoyens dont l'ame eût été capable de quelqu'élevation. Vespasien communi-

quoit les affaires au sénat. Il y étoit assidu; il lui écrivoit lorsqu'il ne pouvoit s'y rendre, & ses fils portoient eux-mêmes ses lettres.

L'avarice est le seul vice qu'on lui ait reproché; en effet, il rétablit plusieurs impôts abolis sous Galba; il en ajouta de nouveaux & de plus onéreux. Il vendoit les dignités aux candidats, & l'absolution aux coupables; on prétend même qu'il élevoit aux emplois des hommes avides, afin de les pressurer lorsqu'ils se feroient enrichis. Il ne cherchoit pas même à cacher son avarice: souvent il en faisoit un sujet de plaisanterie. Une ville lui avoit décerné une statue colossale d'un grand prix; il dit aux députés, en leur montrant le creux de sa main: *Voilà la base.*

L'épuisement où il trouva le trésor public, & l'usage qu'il faisoit de ses revenus pourroient le justifier, s'il étoit possible de justifier un souverain qui foule ses peuples. Car enfin tout l'état souffre lorsque les impôts sont portés à l'excès; & la générosité du prince ne répare jamais que la moindre partie des maux que fait son avarice.

Vespasien entretenoit les grands chemins. Il en faisoit de nouveaux, il élevoit des édi-

fices publics, il réparoit ceux que le tems avoit endommagé. Il faisoit rebâtir les villes incendiées, ou renversées par des tremblemens de terre; il soulageoit les peuples qui avoient éprouvé des calamités; enfin il soutenoit par ses largesses les familles illustres qui avoient besoin de secours. Je ne parle pas des gratifications qu'il accordoit aux poëtes, aux rhéteurs; & je voudrois qu'il n'eût jamais été sourd aux cris du peuple, & qu'il eût acheté moins chèrement ses suffrages.

Il triompha des Juifs la seconde année de son règne, & le temple de Janus fut fermé pour la sixième fois; il bâtit celui de la Paix; dans lequel il déposa les dépouilles les plus précieuses du temple de Jérusalem; il destina cet édifice aux assemblées des gens de lettres qu'il protégeoit, & on y conserva leurs ouvrages.

Titus fut alors associé à la puissance tribunicienne, & selon quelques-uns à l'empire. Il est au moins certain qu'il faisoit auprès de son père les fonctions de secrétaire & de ministre; il prit même le commandement des gardes prétoriennes, ce qui ne donna pas peu de lustre à cette place, occupée jusqu'alors par de simples chevaliers.

Vespasien réduisit en provinces romaines

T 4

l'Achaïe, la Lycie, Rhodes, Byfance & Samos, qu'on regardoit comme des pays libres; la Thrace, la Cilicie & la Comagène, auparavant gouvernées par des rois.

Dans la dixième année de fon règne on découvrit une conſpiration, dont Alienus Cécina & Eprius Marcellus étoient les chefs. Le premier fut affaffiné par ordre de Titus, & l'autre, condamné par le ſénat, ſe donna la mort.

Quelques jours après, l'empereur tomba malade, & ſe retira dans ſa petite maifon de Rieti. *Il me ſemble*, diſoit-il, *que je deviens dieu.* Quoique ſa maladie empirât, il continua de donner ſes ſoins au gouvernement, diſant qu'un empereur doit mourir debout. En effet, ce fut ainſi qu'il mourut, dans la ſoixante dixième année de ſon âge.

## CHAPITRE V.

*Titus.*

ELEVÉ à la cour de Claude & de Néron avec Britannicus, Titus eut la même éducation & les mêmes maîtres; il montra de bonne heure des diſpoſitions à tout. Bien fait, fort, adroit, il ſe formoit ſans efforts

à tous les exercices de son âge ; une intelligence prompte & une grande mémoire le rendoient également propre à tous les genres d'étude ; & il acquit une connoissance profonde des lettres grecques & latines. Dès ses premières armes il se distingua : on voyoit en Germanie & en Bretagne les monumens que ces provinces avoient élevés à sa valeur & à sa modération. Ce fut lui qui acheva de soumettre la Judée.

Tout paroissoit donc prévenir en sa faveur. Aucun prince néanmoins n'est parvenu à l'empire avec une plus mauvaise réputation ; on le jugeoit cruel , parce qu'il avoit en effet donné des preuves de violence ; débauché , parce qu'il passoit souvent les nuits avec des jeunes gens dissolus ; avare , parce qu'on le soupçonnoit d'avoir fait un trafic de son crédit ; en un mot , on disoit publiquement que ce seroit un second Néron.

Quelqu'affervis que soient les peuples , il y a des préjugés que le despote même est forcé de respecter. A Rome, si un prince eût épousé une étrangère , il se fut rendu odieux ; & voilà ce qu'on craignoit de la part de Titus. C'est peut-être aussi ce qui prévint contre lui : en effet , il aimoit Bérénice , fille d'Agrippa , dernier roi de Judée : il en

T 5

étoit aimé : elle logeoit dans le palais , & elle se conduisoit déjà comme si elle eût été la femme de l'empereur. Titus la renvoya ; il écarta les jeunes gens qui manquoient de mœurs : il s'attacha les citoyens éclairés & vertueux : sa conduite dissipa jusqu'à l'apparence du vice : il ne montra plus que des vertus , & il devint l'amour & les délices du genre humain.

Sous Tibère, il falloit solliciter de nouveau, pour être confirmé dans les graces qu'on avoit obtenues sous Auguste ; & depuis, chaque empereur avoit eu pour maxime de regarder comme nulles toutes les concessions qu'il n'avoit pas ratifiées. Titus abolit cet usage, & confirma par un édit tout ce qui avoit été accordé avant lui. Cet exemple ne seroit pas bon à suivre, si on succédoit à un prince dissipateur, qui auroit distribué les graces sans discernement.

La bienfaisance faisoit le caractère de Titus ; elle se monroit dans tous ses réglemens, & l'empire attendoit ses ordres, comme autant de bienfaits : vous savez ce mot, Monseigneur : *mes amis, j'ai perdu un jour!* mot admirable, mais ce ne seroit pas assez de le répéter : ce ne seroit pas même assez de marquer par des bienfaits chaque jour de



son règne ; un prince seroit inhumain, si pour être généreux envers ses courtisans , il surchargeoit ses peuples , qui doivent être le principal objet de sa bienfaisance. Titus diminua les impôts ; il refusoit même les présens que l'usage autorisoit : c'est son économie qui fournissoit des fonds à sa générosité.

En recevant le souverain pontificat , il déclara qu'il ne l'acceptoit que pour conserver ses mains pures ; en effet , il ne versa jamais le sang d'aucun citoyen : deux patriens furent convaincus d'avoir conspiré contre lui , il leur fit grace , les admit à sa table , leur donna une place à côté de lui dans un spectacle de gladiateurs , & leur présenta les épées des combattans , qu'on lui avoit apporté suivant l'usage ; il dépêcha même un courier à la mère de l'un des deux , pour la rassurer sur le sort de son fils. Domitien , qui se déclaroit ouvertement son ennemi , il le traita toujours avec les mêmes égards & la même considération ; il défendit aux magistrats de prendre connoissance des accusations de lèze-majesté , aimant mieux laisser de pareils crimes impunis , que d'exposer les meilleurs citoyens à être persécutés sous ce prétexte ; il ordonna au contraire de sévir contre les délateurs.

Ce fut la première année de son règne , qu'Herculanum , Pompeïa , & d'autres villes furent englouties par une éruption du mont Vésuve. Les cendres volèrent en Afrique , en Egypte , en Syrie ; le ciel en fut couvert à Rome , & le soleil obscurci pendant plusieurs jours. Titus , occupé des moyens de soulager la Campanie , assigna des fonds à cet effet ; il envoya dans cette province deux consulaires pour réparer les dommages , autant qu'il étoit possible , & l'année suivante il s'y transporta lui-même.

Il y étoit encore lorsqu'une incendie , qui dura trois jours , consuma le Capitole , le panthéon , la bibliothèque d'Auguste , le théâtre de Pompée & quantité d'autres édifices ; il déclara qu'il répareroit à ses fraix toutes ces pertes ; & pour remplir cet engagement , il vendit tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans ses palais.

Si jamais prince n'eut plus d'humanité , aucun n'eut aussi , dans un si court espace , autant d'occasions d'exercer cette vertu. L'incendie fut suivie d'une peste si cruelle , qu'à peine en avoit-on vu de semblable. L'empereur , présent par-tout , se montra comme le père du peuple , donnant des secours aux uns , consolant les autres , veillant sur tous.

Peu de tems après il acheva un amphithéâtre que son père avoit commencé , & qui aujourd'hui subsiste en partie ; à l'occasion de la dédicace de cet édifice , il donna des jeux pendant trois mois. Il les jugeoit nécessaires pour faire oublier les calamités passées.

C'est ainsi qu'il s'occupoit du bonheur des peuples , lorsqu'il fut enlevé à l'empire. Nouvelle calamité , qui répandit une consternation générale , & que rien ne pouvoit faire oublier ; le sénat lui donna plus d'éloges après sa mort , qu'il n'avoit prodigué de flatteries à aucun prince vivant. Titus mourut dans sa maison de Rieti , âgé de quarante-un ans , après avoir régné deux ans , deux mois & vingt jours.



## CHAPITRE VI.

*Domitien.*

**D**OMITIEN, soupçonné d'avoir empoisonné son frère, lui succéda, & affecta de le décrier. Cependant il ne fit pas d'abord connoître tous ses vices, & dans les commencemens on crut voir en lui quelques vertus. Il montroit du défintéressement; il paroïssoit abhorrer le sang; il sembloit s'occuper de la réforme des mœurs; & on prétend que la justice n'a jamais été administrée avec plus d'intégrité. Il étoit néanmoins peu capable de travail. Dès lors, il s'enfermoit tous les jours pendant une heure pour prendre des mouches, qu'il perçoit avec un poinçon.

Sa cruauté se manifesta par degrés; dès qu'une fois il eut versé du sang, il en répandit tous les jours davantage. Ce ne fut pas assez pour lui de chercher des prétextes: ses craintes lui en firent chercher jusque dans l'avenir; il voulut avoir l'horoscope des principaux citoyens, & il fit mourir ceux à qui le sort promettoit quelque chose de grand, prouvant à la fois qu'il croyoit à

l'astrologie & qu'il n'y croyoit pas , puisqu'il pensoit pouvoir en arrêter les effets.


Il se ruina en spectacles , en bâtimens , en profusions de toute espèce ; pour s'attacher les soldats , il leur donna une augmentation de paie. Alors ne pouvant plus suffire à ses dépenses , il se livra aux rapines , & devint plus cruel que jamais ; pour être criminel à ses yeux , il suffisoit d'être accusé , quel que fût le délateur. Les actions les plus indifférentes , les paroles échappées , tout fut crime de lèze-majesté ; & pour insulter aux malheureux qu'il condamnoit , il parloit de clémence lorsqu'il alloit prononcer un arrêt de mort ; on redoutoit même jusqu'à ses faveurs , car il ne traitoit jamais mieux ceux avec qui il vivoit familièrement , que lorsqu'il avoit résolu de les faire périr.

Il imagina un jour de donner un souper dans une salle tendue de noir , avec tout l'appareil de la mort , & c'est là qu'il rassembla les principaux des sénateurs & des chevaliers. Quand ils se séparèrent , il voulut qu'ils fussent accompagnés par des gens à lui : & quelques heures après il envoya encore chez eux , afin de leur donner de nouvelles frayeurs. C'étoit des présens qu'il leur fai-

soit : mais il se réjouissoit de les voir allarmer ; tels étoient les jeux de ce monstre.

Les délateurs répandus de toutes parts étouffoient jusqu'aux plus légères plaintes ; on craignoit ses esclaves , ses affranchis , ses parens , ses amis , & personne n'étoit assuré d'échapper à la cruauté de Domitien , ni ses affranchis , ni sa femme , ni ses confidens les plus intimes. On conspira enfin , & il fut assassiné dans la quarante-cinquième année de son âge , après avoir régné quinze ans ; il fit la guerre aux Celtes , aux Daces & aux Sarmates. Après quelques succès , il eut des revers , & il finit par acheter la paix de Décébale , roi des Daces.

*Fin du Tome neuvième.*



T A B L E  
D E S M A T I E R E S.

---

---

C H A P I T R E P R E M I E R.

*Marius & Sylla. Page 1.*

**G**UERRE des Cimbres & des Teutons. Marius paroît la seule reffource de la république. Il défait les Teutons & les Cimbres. Il obtient un fixième confulat. Il médite la perte de Métellus. A cet effet, Saturninus, de concert avec lui, aspire au tribunat, & l'obtient par violence. Loi agraire propofée par Saturninus. Conduite de Marius. Banniffement de Métellus. Mort de Saturninus. Rappel de Métellus. Marius paffe en Afie. Violences des tribuns. Abus des aflemblées tumultueufes. Brigandages, fuite des progrès du luxe. Comment Sylla commence à gagner la faveur du peuple. La noblefle intéreffée à le mettre au-deffus de Marius. Pour ne pas obéir au peuple, le fénat eft dans la néceffité d'obéir à un chef. Pourquoi les Romains deviennent jaloux des droits de cité, qu'ils accordoient facilement dans l'origine, & pourquoi les alliés commencent à rechercher ces droits. Prévarication des chevaliers dans les tribunaux. Mécontentement du

peuple. Drusus , pendant son tribunat, sème des troubles. Il porte des loix en faveur du peuple. Il partage les tribunaux entre les sénateurs & les chevaliers. Les alliés se soulèvent, parce qu'ils n'obtiennent pas les droits de cité qu'il leur avoit promis. Il est assassiné. Sa mort est suivie de troubles. République italique , ou ligue des alliés. Peuples qui entrent dans cette ligue. Comment finit la guerre sociale , qui auroit pu être funeste à la république romaine. On crée pour les alliés huit tribus nouvelles. Marius se ligue avec le tribun Sulpicius , pour enlever à Sylla le commandement de l'armée contre Mithridate. Troubles à ce sujet. Sylla , à qui Sulpicius ôte le commandement de l'armée contre Mithridate, marche à Rome à la tête des légions. Rien ne l'arrête. Il entre dans Rome comme dans une place ennemie. Il réforme le gouvernement. La république , par sa constitution , ne peut plus avoir de règles fixes. Sylla proscriit douze sénateurs. Marius s'enfuit en Afrique. Sulpicius est tué. Pourquoi il affecte une conduite modérée. Mithridate roi de Pont. Il fait la guerre aux alliés des Romains. Il résoud de la faire aux Romains mêmes. Conquêtes qu'il fait sur eux. Sylla recouvre la Grèce pendant qu'il se faisoit à Rome une révolution dans le gouvernement. Le consul Cinna , chassé de Rome , est déposé par le sénat. Il arme. Rome est presque sans défense. Marius , qui revient en Italie , se joint à Cinna. Ils assiègent Rome , qui leur ouvre ses portes. Cruauté



de Marius. Décret porté contre Sylla. Mort de Marius. Son fils hérite de son pouvoir. Valérius est tué par son lieutenant. Fimbria prend le commandement de l'armée. Ses succès contre le roi de Pont. Mithridate lui demande la paix. Sylla lui fait la loi. Fimbria est abandonné de ses troupes, qui se donnent à Sylla. Brigandages de Sylla. Il se dispose à revenir en Italie. Cinna est tué. Les consuls de l'année suivante sont du même parti. Arrivée de Sylla en Italie. Forces des consuls. Sylla défait le consul Norbanus. Il débauche l'armée du consul Scipion. Crassus lui amène un corps de troupes. Pompée lui en amène un autre. P. Céthégus, qu'il avoit proscrit, se joint à lui. Les consuls Marius & Carbon font alliance avec les Samnites. Sertorius passe en Espagne. Marius vaincu s'enferme dans Preneste. Sylla à Rome. Norbanus & Carbon quittent l'Italie. Télésinus, général des Samnites, menace Rome. Sylla vient au secours des Romains. Télésinus est tué dans un combat. Massacres que Sylla fait de ses ennemis. Ses proscriptions. Il fait égorger les Préneftins. Il est nommé dictateur. Comment il exerce la dictature. Changemens qu'il fait dans le gouvernement. Il abdique. Il a affermi la république, sans l'avoir projeté. Raisons de son abdication.



## C H A P I T R E II.

*Pompée & César. P. 52.*

La noblesse & le peuple impuissans par eux-mêmes. Chefs du parti de la noblesse. Métellus. Crassus. Pompée. Lépidus entreprend de faire les loix de Sylla. Sertorius en Espagne. Il y crée un sénat. Il est cher aux Lusitaniens. Métellus & Pompée contre Sertorius. Mépris de Sertorius pour Pompée. Avantages de Sertorius. Mithridate fait alliance avec lui. Sertorius assassiné. Pompée termine la guerre d'Espagne. Guerre de Spartacus. Pompée veut dérober à Crassus la gloire de l'avoir terminée. Pompée & Crassus sont élus consuls. Pompée & Crassus refusent de licencier leurs troupes. Crassus recherche la faveur du peuple par des largesses. Pompée par des loix agréables à la multitude. Conduite de Pompée lorsqu'il est sorti de magistrature. Guerre de Mithridate. Lucullus subjugue le Pont. Puissance de Tygrane, roi d'Arménie. Lucullus porte la guerre dans l'Arménie. Il remporte deux grandes victoires. Il prend ses quartiers d'hyver dans la Mésopotamie. On n'attendoit pas de lui de si grands succès. Soulèvement de ses troupes. Mithridate recouvre son royaume. Origine de la guerre des pirates. Pompée nettoie les mers. Pouvoir qu'on lui donne en cette occasion. On charge Pompée de la guerre contre Mithridate,

& on lui confie toutes les forces de la république. Sa dissimulation & sa jalousie. Pompée chasse Mithridate du Pont, & Tygrane se foumet. Il réduit la Syrie en province romaine. Mort de Mithridate. Pompée rétablit Hircan. Il règle les affaires du Pont. Désordres que les richesses causoient dans Rome. Catilina. Son caractère. Comment il forme un parti. Catilina brigue le consulat. Conduite de Cicéron à son égard. On refuse le consulat à Catilina, & on le donne à Cicéron. Conjuratation de Catilina. Cicéron est instruit des desseins des conjurés. Précautions qu'il prend. Il n'a pas des preuves suffisantes. Crassus lui apporte des lettres anonymes. Catilina arme ouvertement. Dispositions des esprits dans cette conjoncture. Les conjurés, qui étoient restés à Rome, tentent d'engager dans leur parti les députés des Allobroges. Ces conjurés sont arrêtés & convaincus. Le sénat les juge, & ils sont exécutés. Catilina vaincu & tué. Cicéron regardé comme le patron de l'ordre équestre. César accusé d'avoir été complice de la conjuration de Catilina. Caractère de César. Proscrit par Sylla, il en devient plus circonspect. Il partage de bonne heure la faveur du peuple. Il veut faire revivre la faction de Marius. Il humilie le parti de Sylla. Il allioit les petites choses & les grandes qualités. Gloire de Pompée à son retour d'Asie. Sa modération. Son caractère. César propréteur en Espagne. Son plan & sa conduite. De retour en Italie, il réconcilie

Crassus & Pompée. Triumvirat. Caton s'élève inutilement contre les desseins des triumvirs & contre les mœurs de son siècle. Bibulus est donné à César pour collègue dans le consulat. César, consul, se conduit comme un tribun factieux. Loi agraire qu'il porte au sénat. Il la fait passer dans une assemblée du peuple. Il en fait jurer l'exécution. Il dispose de tout. Bibulus est sans autorité. Murmures contre les triumvirs. Ils auroient pu gagner Cicéron. P. Clodius, ennemi de Cicéron, se ligue avec les triumvirs, & obtient le tribunat. Précautions de César avant de partir pour les Gaules. Cicéron exilé. Caton est envoyé dans l'isle de Chipre. Royaumes légués au peuple romain. Exemple du trafic que les magistrats faisoient de leur pouvoir. Rappel de Cicéron. On donne à Pompée la surintendance des vivres pour cinq ans. Pompée perd de son crédit, & les deux autres triumvirs paroissent n'avoir plus besoin de lui. César, quoiqu'absent, est tous les jours plus puissant à Rome. Sa conduite. La division des triumvirs enhardit leurs ennemis. Les triumvirs renouvelèrent leur association. Leur traité. Cicéron recherche l'amitié des triumvirs. Pompée fait construire un théâtre à demeure. Pompée entretient les troubles dans la république. Les liens qui unissoient César & Pompée sont entièrement rompus. Pompée consul sans collègue. Consuls désignés. Pompée continue d'avoir la principale autorité. Il attend avec impatience que César ait

licencié ses troupes. Mesures de César. Pompée les veut rompre, & ne les rompt pas. Proposition du consul Marcellus, qui veut désarmer César. Pompée songe à faire passer cette proposition sous les consuls de l'année suivante. César gagne un des consuls & le tribun Curion. Curion rompt les mesures de Pompée. Motifs qui donnent de la confiance à Pompée. César s'étudie à mettre de son côté les apparences de la justice. Il écrit au sénat. Le sénat lui ordonne de licencier ses troupes. César s'assure de ses soldats. Il passe le Rubicon. Troubles que cette nouvelle produit à Rome. Peu de ressources de Pompée à l'approche de César. Pompée passe en Epire. Pourquoi César ne le suit pas. César à Rome. Il part pour l'Espagne. Il la soumet. Défaites de ses lieutenans. Il revient à Rome, lorsqu'il avoit été nommé dictateur. Il est élu consul, & part pour Brindes. Ses forces. Forces de Pompée. César passe en Epire. Les deux armées en présence. Action où Pompée a l'avantage. César & Pompée passent dans la Theffalie. Confiance du parti de Pompée qui est entièrement défait. Pompée se retire chez Ptolémée, qui étoit en guerre avec Cléopatre sa sœur. Il est égorgé. César pleure la mort de Pompée. Il se porte pour juge entre Ptolémée & Cléopatre. Ptolémée arme contre lui. César, vainqueur, dispose de la couronne d'Egypte. Après avoir vaincu Pharnace & réglé les affaires de l'Orient, il revient à Rome, où il y avoit de

grands désordres. Il passe en Afrique, où le parti de Pompée s'étoit relevé. Ruine de ce parti. Clémence de César. Il triomphe. Il fait divers réglemens. Ruine du parti des fils de Pompée. Honneurs qu'on rend à César. On le nomme empereur. Nouvelle acception de ce mot. Projets qu'il formoit. Il multiplioit les récompenses. Le sénat étoit humilié. Le peuple ne croyoit pas avoir rien perdu. Il n'étoit plus possible de rétablir le gouvernement républicain. Conjuration contre César. Il aspire à la royauté & il est assassiné. Effet que produit sa mort.

### C H A P I T R E III.

*Marc-Antoine & Caius Octavius. Pag. 149.*

Il s'agissoit de décider si les conjurés seroient punis ou récompensés. Embarras des sénateurs. Décret du sénat. Gouvernemens donnés aux chefs des conjurés. On ordonne que le testament de César soit exécuté, & on lui décerne les honneurs de la sépulture. Effet que produisent sur le peuple ce testament & ces funérailles. Les chefs des conjurés sortent de Rome. Conduite peu mesurée d'Antoine. Pour gagner la bienveillance du sénat, il fait donner le commandement des flottes à Sextus fils de Pompée. Il fait étrangler Amatius. Dolabella, collègue d'Antoine, achève de dissiper les émeutes du peuple. Antoine obtient

une garde. Il abolit la dictature. Sa puissance. Il dépouille Brutus & Cassius de leurs gouvernemens. C. Octavius ose se porter pour héritier de César. En arrivant en Italie il se trouve à la tête d'un parti. Parti qui lui étoit contraire. Ce parti n'étoit pas aussi redoutable qu'il le paroissoit. Entrevue d'Octavius & d'Antoine. Octavius, qui veut acquitter les legs de son grand oncle, est traversé par Antoine. La garde d'Antoine désapprouve les difficultés qu'il fait à Octavius. Elle les réconcilie. Antoine obtient la Gaule cisalpine. Pour perdre Octavius, Antoine devoit s'unir à lui. Antoine se brouille avec Octavius. Octavius rend Antoine suspect à tous ceux qui s'intéressent à la mémoire de César. Nouvelle réconciliation peu sincère de ces deux hommes. Si Octavius n'eût pas eu Antoine pour concurrent, il seroit parvenu plus difficilement à l'empire. Brutus & Cassius quittent l'Italie. Antoine & Octavius arment. Octavius est abandonné de la plus grande partie de ses troupes. Antoine est au moment d'être abandonné des siennes. Octavius lui débauche deux légions. Assemblée du sénat, où Cicéron parle contre Antoine & pour Octavius. Décret du sénat contre Octavius. Après deux combats Antoine est forcé de passer dans la Gaule transalpine. Bruit qui se répand contre Octavius. Il ne veut pas ruiner le parti d'Antoine. Le sénat croit la guerre finie. Pendant qu'Octavius recherche Antoine, il demande le consulat, que le sénat lui

refuse. Antoine, qui avoit passé les Alpes, les repasse à la tête de dix-sept légions. Octavius est élu consul. Il poursuit les meurtriers de César. Il fait révoquer les décrets contre Lépidus. Mort de Décimus Brutus. Octavius, Antoine & Lépidus, sous le titre de triumvirs, s'arrogent toute l'autorité. Ils proscrivent leurs ennemis, leurs parens & leurs amis. Mort de Cicéron. Octavius plus cruel que ses collègues. Un décret confirme aux triumvirs la puissance qu'ils ont usurpée. La Sicile qui obéit à Sext. Pompéius, devient l'asyle des pros crits. Le sénat confirme à Brutus & à Cassius les gouvernemens dont ils se sont emparés. Ces deux généraux rassemblent toutes leurs forces auprès de Philippe. Les triumvirs viennent camper dans la plaine de Philippe. Désavantage de leur position. Il étoit dangereux pour eux que la guerre tirât en longueur. Cassius est vaincu & se tue. Sa mort donne tout l'avantage aux triumvirs. Pourquoi Brutus se détermine à engager une seconde action. Une bataille étoit l'unique ressource des triumvirs. Brutus, qui l'ignore, est vaincu & se tue. Puissance de Sext. Pompéius. Conduite d'Octavius aux journées de Philippe. Sa cruauté. Antoine & Octavius partagent l'empire entr'eux, & dépouillent Lépidus. Octavius vient à Rome. Avantages & désavantages de sa position. Causes de la guerre de Pérouse. Fin de cette guerre. Antoine se concilie l'affection des Grecs. Puissance des généraux romains en Asie. Cléopatre vient à



Tarse où il l'attendoit. Il se hâte de suivre cette reine en Egypte. Les Parthes font une invasion dans les provinces romaines. Prêts à venir aux mains Antoine & Octavius sont forcés à la paix, & font un nouveau partage de l'empire. Traité de paix avec Sext. Pompéius. Antoine retourne à Athènes. Jaloux des succès de Ventidius, il passe en Asie. Il cède à Ventidius le triomphe qu'on lui décerne. Les triumvirs multiplient les magistrats. Octavius épouse Livie. Octavius & Pompéius se préparent à la guerre. Ménas passe dans le parti d'Octavius. Les flottes d'Octavius sont ruinées. Il charge Agrippa de cette guerre. Pompéius ne profite pas de ces avantages. Les triumvirs se continuent dans le commandement. Octavie réconcilie Antoine & Octavius. Ruine & mort de Sext. Pompéius. Octavius dépouille Lépidus. Il commence à faire aimer son gouvernement lorsqu'Antoine se rendoit odieux & méprisable. Antoine donne plusieurs provinces à Cléopatre. Guerre qu'il fait aux Parthes. Son imprudence & ses pertes. Combien ses soldats lui étoient attachés. Autres pertes qu'il fait par impatience de revoir Cléopatre. Il fait la conquête de l'Arménie. Il triomphe à Alexandrie. Prêt à marcher contre les Parthes, il revient en Egypte. Il défend à Octavie de venir en Asie. Son amour pour Cléopatre achève de le rendre odieux & méprisable. Octavius obtient un décret qui prive Antoine de la puissance triumvirale. Lenteur avec laquelle Antoine se prépare

à la guerre. Journée d'Actium & ses suites. Antoine est trahi par Cléopâtre. Ils se tuent l'un & l'autre. Octavius affecte de la modération. Il a dû son élection aux circonstances.

---

## LIVRE ONZIEME.

Pag. 223.

LA prévoyance est nécessaire aux souverains. Comment elle s'acquiert. Objet de ce livre.

---

### CHAPITRE PREMIER.

*De la passion des Romains pour les spectacles.*

Pag. 225.

Jeux du Cirque. Avec quelle férocité les Romains se portoient à ces jeux. Première poésie des Romains. Commencement des jeux scéniques. Andronicus donne le premier aux Romains l'idée d'un drame régulier. A Rome comme en Grèce, c'est dans des tems de guerre que les arts ont fleuri. Térence a été l'époque du goût parmi les Romains. Combien chez les Grecs les circonstances étoient favorables aux progrès de la poésie dramatique. Combien elles leur étoient contraires chez les Romains. Progrès de la déclamation. Pantomimes. Dépenses ruineuses, où engageoit la passion du peuple pour les jeux.

## CHAPITRE II.

*Du goût des Romains pour les arts & pour les sciences. Page 237.*

Epoque où les beaux-arts se sont introduits à Rome. Avidité avec laquelle les Romains ravissent les ouvrages des grands artistes. Pourquoi les Romains ont eu moins de goût que les Grecs. Les Romains, qui ont eu du goût, se sont formés d'après les Grecs. Les Grecs avoient peu de critique : les Romains n'en ont pas eu davantage, & ils avoient peu de disposition pour les sciences.

## CHAPITRE III.

*De quelques usages des Romains. Page 246.*

Il n'est pas possible de se faire une idée exacte des usages.

*De l'habillement.*

La tunique. La ceinture. La toge. Changement que le luxe amène dans l'habillement. Les Romains n'ont connu que tard l'usage des tuniques de lin. Leurs chaussures. La coëffure.

*Des repas.*

Le souper, principal repas des Romains. Luxe de la table. Usages qui se pratiquoient. Les loix

somptuaires n'ont pas été un frein au luxe de la table.

*Des bains.*

Bains publics, construits d'abord simplement, & ensuite avec magnificence. Abus des bains. Les empereurs se baignoient quelquefois avec le peuple. Quand on étoit en deuil, on ne se monroit pas aux bains.

*Des promenades.*

L'exercice du corps est nécessaire à l'esprit même. Le luxe fait de la promenade une occupation dispendieuse. Les grands bâtissoient de vastes portiques pour se promener. Portiques publics.

*Des occupations des Romains dans le cours de la journée.*

Comment les Romains s'affuroient de l'heure. Ils comptoient douze heures dans la journée. A quoi ils employoient l'après-midi. Dans les tems des spectacles les jeux remplissoient presque toute la journée.

*De l'urbanité romaine.*

On ne peut pas se faire une idée exacte de l'urbanité. Les Romains avoient des usages qui nous choquent. Nous en avons qui les auroient choqués. L'urbanité considérée dans ses causes. L'élégance françoise considérée dans ses causes.

## CHAPITRE IV.

*De la jurisprudence. P. 274.*

Il y a trois choses à considérer dans la jurisprudence. Sous les rois, la jurisprudence n'étoit pas née encore. Chez les Grecs elle n'étoit pas une science. Chez les Romains elle devint une science après l'expulsion des rois. Après la publication des douze tables, les loix se multiplièrent & se compliquèrent. Des jurisconsultes s'établirent comme interprètes des loix. Connoissances & qualités nécessaires aux jurisconsultes. Ils étoient peu considérés pendant la république. Ils ont commencé tard à écrire, & quand ils ont écrit, c'étoit sans méthode. Les loix se multiplioient à mesure que la république faisoit des conquêtes. Droits de propriété violés par les généraux. L'administration arbitraire de la justice augmentoit le désordre. Edit des prêteurs. Abus qu'ils faisoient de leur autorité. Collection qui est l'objet de la jurisprudence. Nouvelle preuve que les Romains n'ont pas été véritablement libres.



## C H A P I T R E V.

*Du goût des Romains pour la philosophie.*

Pag. 287.

Chez les Romains, comme chez les Grecs, la philosophie ne s'établit qu'à mesure qu'on s'intéressa moins au gouvernement. Epoque où la philosophie & l'éloquence s'introduisent à Rome. Un décret du sénat chasse de Rome les philosophes & les rhéteurs. Trois philosophes envoyés à Rome par les Athéniens. Caton veut qu'on se hâte de les renvoyer. Il avoit raison. Goût des lettres grecques parmi les Romains. L'étude de la langue grecque fait négliger la langue latine. Les citoyens rigides deviennent sectateurs du portique. Les juriconsultes préfèrent aussi cette secte. Le péripatétisme avoit peu de sectateurs. Lucullus contribua à faire connoître les opinions des philosophes. Comment les Romains choisissent entre les sectes. Choix de Caton d'Utique, de Brutus, de Cicéron. Quelqu'idée qu'on se fit d'Epicure, il devoit avoir pour partisans les citoyens qui vouloient vivre éloignés des affaires, les débauchés & les ambitieux. Lorsque la doctrine d'Epicure se répandoit, il y avoit long-tems que les poètes combattoient l'idolâtrie. Pourquoi la poésie combattoit à Rome l'idolâtrie qu'elle avoit enseignée

aux Grecs. Goût des poètes pour la philosophie. Avec combien peu de critique les Romains cultivoient la philosophie. Pourquoi la philosophie étoit une profession chez les Grecs, & n'en étoit pas une chez les Romains. Les Romains n'ont pas seulement trouvé une erreur nouvelle.

---

## LIVRE DOUZIEME.

---

### CHAPITRE PREMIER.

*Auguste. Page 307.*

**F**OIBLESSES d'Octavius. Circonstances où il se trouve. Fautes de César dans des circonstances bien différentes. Octavius ne pouvoit pas faire de pareilles fautes. Honneurs & puissance qu'on lui décerne. Pourquoi on lui offre la puissance tribunicienne & non le tribunat. Circonfpection avec laquelle il accepte les titres qu'on lui offre. Temples qui lui sont consacrés. On le regarde comme un libérateur parce qu'il a fermé le temple de Janus. Comment il cherche la bienveillance du peuple. Il feint de vouloir se démettre de l'empire. Abus qui s'étoient introduits depuis qu'on avoit cessé de faire le cens. On donne à Octavius les pouvoirs de censeur. Comment il les exerce. Ses craintes pendant sa

censure. Agrippa, son collègue dans sa censure, le nomme prince du sénat. Prérogative de ce titre. Comme prince du sénat, Octavius gouverne avec plus de sécurité. Il déclare au sénat qu'il se dépouille de tous ses titres. Effet que produit cette proposition. Il accepte l'empire pour un tems limité, & veut que le sénat & le peuple gouvernent une partie des provinces. On lui donne le nom d'Auguste. Il se démet du consulat. Pourquoi? Conduite d'Auguste dans une maladie. Il devient l'objet de la reconnoissance publique. Pouvoirs qu'on lui donne. Autorité qui émanoit de ces pouvoirs. Il exerce la puissance tribunitienne dans tout l'empire. Pourquoi il en prend possession tous les ans. Comment il devient juge souverain dans le civil & dans le criminel. Comment il cache cette usurpation. Comment les tribunaux ne parurent juger qu'en vertu de l'autorité qui leur fut confiée par les empereurs. Pourquoi Auguste affectoit de ne point commander dans Rome. Il refuse la dictature qui lui est offerte. Il passe en Sicile. Il refuse le consulat. Troubles. Agrippa est envoyé pour les dissiper. Auguste le prend pour gendre. Il passe en Asie où il règle tout en souverain. Foiblesse du roi des Parthes. Elle fit la grandeur d'Auguste. Anarchie entretenue dans Rome par la politique d'Auguste. A son retour à Rome, il obtient la puissance consulaire, le droit de faire des loix & la censure. Il réunissoit alors tous les pou-



voirs de la souveraineté. Sa conduite circonspécte. La puissance avoit passé du peuple au prince. Vérité qui a été bientôt oubliée. Agrippa associé à une partie de la puissance d'Auguste. Censure d'Auguste & d'Agrippa. Loix contre les célibataires. Loix sur les affranchissemens. Il se démet de l'autorité pour la reprendre. Combien de fois il l'a reprise. Jeux séculaires. Guerres. Epoque où les généraux cessent d'adresser leurs lettres au sénat, & d'obtenir les honneurs du triomphe. Mort d'Agrippa. Tibère devient gendre d'Auguste. Mort de Drusus. Règlement odieux. Tibère obtient la puissance tribunicienne. Il se retire à Rhodes. Il y vit dans la disgrâce. Conditions de son retour. Auguste adopte Tibère & Agrippa Posthumus. Il déshérite celui ci, & l'exile. Tibère commande les armées avec succès. Innovation qui hâtoit les progrès du despotisme. Mort d'Auguste. Son testament. On lui consacre un temple & des prêtres.

---

## CHAPITRE II.

*Observations sur le gouvernement d'Auguste.*

Pag. 339.

Pour juger des forces de l'empire, il faut connoître les changemens survenus dans la discipline militaire. La légion avant Servius Tullius.

La légion après que ce roi eut changé le gouvernement. D'où les cavaliers légionnaires étoient tirés. Changemens que Marius fait à la légion. Les légions lorsque les droits de cité ont été accordés à tous les Italiens. Les légions pendant les guerres civiles. Discipline militaire dans les beaux tems de la république. Long tems avant Auguste cette discipline ne subsistoit plus. Innovation qui achève de la ruiner. Auguste fixe les légions dans les provinces. Effet de cet établissement. Maître des provinces, Auguste crée les cohortes prétoriennes qui l'affurent de l'Italie & de Rome. Les circonstances établissoient d'elles-mêmes le despotisme. Et la monarchie d'Auguste n'étoit qu'un despotisme déguisé. Pourquoi il ne songea point à mettre un frein à l'autorité. Son peu de courage a servi à son élévation.

---

### C H A P I T R E III.

*Tibère. Page 348.*

Appréhensions des Romains lorsqu'ils prévoyent la fin d'Auguste. Précautions de Livie pour assurer l'empire à son fils. Meurtre d'Agrippa Posthumus. On se hâte de prêter serment à Tibère. Il se hâtoit lui-même de prendre possession de l'empire. Sa dissimulation dans cette conjoncture. L'empire devint perpétuel dans sa personne. Sa modestie affectée. Auguste avoit ôté au peuple la

puissance législative : Tibère lui enlève le droit de nommer aux magistratures. Jalouſie des ordres favorable au deſpotiſme. Séditions apaiſées en Pannonie & en Germanie. Tibère diſſimule ſes vices tant qu'il ſe croit mal affermi. Loi de majeſté. Elle devient une ſource d'abus. La conduite équivoque de Tibère ouvre la porte aux délations. Sous lui la loi de majeſté fit un crime des actions les plus indifférentes. Hiſpon délateur. Germanicus , rappelé de Germanie , eſt envoyé en Aſie. Il meurt. Piſon accusé de l'avoir empoisonné. Déſeſpoir du peuple. Piſon ſe tue. Tibère prend Druſus ſon fils pour collègue dans le conſulat & s'abſente. On propoſe de défendre aux femmes de ſuivre leurs maris dans les gouvernemens. Cette propoſition eſt rejetée. Abus des aſyles. Druſus les réprime en partie. Chevalier romain condamné pour avoir cru prévoir la mort de Druſus. Conduite de Tibère en cette occaſion. Réponſe de Tibère ſur la propoſition qu'on lui fait de réprimer le luxe. Il ne faut qu'attendre pour voir tomber le luxe. Sans la loi de majeſté , l'adminiſtration de Tibère eût été digne d'éloges à pluſieurs égards. Il change de conduite. Séjan en eſt la principale cauſe. Empire de ce miniſtre ſur l'eſprit de Tibère. Puiffance qu'il acquiert. Pour régner , il projette d'exterminer les Céſars , & il emploie Druſus. Tibère paroît ſoutenir la mort de ſon fils avec fermeté ; & fait douter de la ſincérité de ſes ſentimens à l'égard des enfans

d'Agrippine. Agrippine bannie avec son fils Néron , & son second fils enfermé. Contraste des événemens dans les siècles qui ont précédé. Pourquoi Tibère se retire dans l'isle de Caprée. Séjan en devient plus puissant. Il se rend suspect à Tibère , qui a besoin d'artifices pour le perdre. Séjan condamné & exécuté. Terentius accusé d'avoir été ami de Séjan. Lentulus accusé du même crime. Tibère méprisé des nations étrangères. Il néglige tous les soins de l'empire. Ses cruautés lorsqu'il apprend que son fils a été empoisonné par Séjan. Sa mort.

---

#### C H A P I T R E I V.

*Caïus Caligula. Pag. 376.*

Caligula, lorsqu'il étoit à Caprée. Enthousiasme du peuple pour ce prince. Tout-à-coup le despotisme se montre à découvert. Tyrannie de Caligula , sophiste dans la cruauté. Mot féroce de ce prince. Ses folies. Sa mort. Comment les plus grands intérêts se règlent souvent par des abus.



## CHAPITRE V.

*Claude. P. 381.*

On se flattoit de rétablir le gouvernement républicain, lorsque Claude fut élu empereur par les foldats. Il est le premier qui ait acheté l'empire. Il étoit incapable de toute fonction publique. Sa disgrâce & son ineptie. Il avoit l'esprit cultivé. Comment les noms d'Auguste & de César devinrent des titres de dignité. Il commence son règne par des actions populaires. Il se livre aux affranchis & à ses femmes. Il donne les jugemens aux affranchis. Ap. Silanus victime de la stupidité de Claude. Autre victime, Valerius Asiaticus. Messaline femme de Claude, épouse Silius. Sa mort. Claude épouse Agrippine. Loi portée à cette occasion. Elle médite d'affurer l'empire à son fils. Ses mesures à cet effet. Elle confie à Sénèque l'éducation de Néron. Néron prononce des discours qu'il n'a pas faits. Agrippine empoisonne Claude.



## C H A P I T R E VI.

*Néron. P. 391.*

On a tort de louer les premières années du règne de Néron. Ses amusemens dans les tems même dont on fait l'éloge. Agrippine n'a pas toute la puissance dont elle s'étoit flattée. Sa conduite avec son fils, qu'elle veut gouverner. Disgrace de Pallas. Emportement d'Agrippine. Mort de Britannicus. Agrippine paroît vouloir former un parti. Prêt à l'immoler, Néron paroît se réconcilier avec elle. Néron devient amoureux de Sabina Poppéa. Cette femme médite la perte d'Agrippine. Néron force sa mère de se retirer, & songe aux moyens de la faire mourir. Ses dissimulations atroces. Mort d'Agrippine. Conduite de Burrhus, de Sénèque & du sénat. Néron triomphe en quelque sorte de ses forfaits. Jeux scandaleux, dans lesquels Néron se donne en spectacle. Mort de Burrhus. Ses successeurs dans le commandement. Retraite de Sénèque. Néron épouse Poppéa. Octavie est égorgée. Incendie de Rome. Rapine de Néron. Conspiration découverte. Nouvelles cruautés. Mort de Sénèque. Vainqueur dans tous les jeux de la Grèce, Néron triomphe. Il perd l'empire & la vie.



---

*LIVRE TREIZIEME.*

---

## CHAPITRE PREMIER.

*Galba. Page 404.*

QUEL étoit l'esprit des troupes à la mort de Néron. Galba avant qu'il parvint à l'empire. Défauts de ce prince. Les légions de Germanie le reconnoissent malgré elles. Conspiration. Galba aliène plusieurs soldats. Il ôte le commandement à Virginius. Il exerce le despotisme avec les soldats. Ministres qui le gouvernent. Sentimens divers à la mort de Néron. Quelques citoyens se faisoient illusion sur Galba. D'autres regrettoient Néron. Dispositions des gardes prétoriennes. Deux meurtres rendent Galba odieux. Les généraux de l'Orient pouvoient aspirer à l'empire. L'Egypte devoit se déclarer pour eux. Provinces qui en faisoient craindre. Généraux auxquels Galba les avoit confiées. Circonstances dans lesquelles les légions du haut Rhin se soulevèrent. Galba adopte Pison. Othon aspire à l'empire. Deux soldats le lui donnent. Le peuple & les grands dans cette conjoncture. Mort de Galba & de Pison.



---

 C H A P I T R E II.

*Othon. Pag. 415.*

Le sénat & le peuple s'humilient devant Othon. Les soldats disposent de tout. Consternation des Romains, qui se voient menacés d'une guerre civile. Othon montre des vertus qui ne rassurent pas. Vitellius n'en montre point. Les Romains n'osent se déclarer ouvertement ni pour l'un ni pour l'autre. Sédition qui répand l'allarme dans Rome. Discours d'Othon aux féditieux. Cette sédition fait voir l'état où étoit la discipline militaire. Les provinces se déclarent pour Othon, ou pour Vitellius, suivant qu'elles craignent l'un ou l'autre. Modération d'Othon avant son départ de Rome. Il part à la tête de son armée de terre. Il n'y a point de subordination dans les troupes. Même licence dans l'armée de Vitellius. Etat de cette armée. Fautes d'Othon. Sa défaite. Ses soldats l'invitent à continuer la guerre. Réponse qu'il leur fait. Sa mort.

---

## C H A P I T R E III.

*Vitellius. Pag. 426.*

Le sénat rend grâces aux légions qui dévastent l'Italie. Intempérance & férocité de Vitellius. Son arrivée à Rome. Ses troupes s'amolissent. Cécina,



Valens & un affranchi partagent sa faveur. Vespasien proclamé en Orient. Ses préparatifs. Antonius Primus, qui arme pour lui, marche en Italie. Etat de l'armée de Vitellius. Elle est défaite. Mort de Valens. Combat à l'arrivée de Primus à Rome. Mort de Vitellius.

---

## CHAPITRE IV.

*Vespasien.* Page 431.

Licence des soldats sous Primus. Mucianus force Primus à se retirer. Soulèvement des Bataves, des Germains & des Gaulois. Révolte des légions de Germanie contre leurs chefs. Les Druides prédisent l'empire aux Gaulois. Les légions romaines prêtent serment aux Gaulois. Les Gaulois se divisent. Cerialis les soumet. Conduite de Domitien. Vespasien est le premier que la puissance souveraine ait changé en mieux. Sa générosité. Ses mœurs simples. Sa tolérance. Il réprime la licence des soldats. Il réforme le luxe. Il complète & purge l'ordre des sénateurs & celui des chevaliers. Il n'a pas tenu à lui que le sénat ne reprit son premier lustre. Son avarice. On ne la peut justifier. Usage qu'il faisoit de ses revenus. Il bâtit le temple de la paix. Fonctions de Titus auprès de Vespasien. Pays réduits en provinces romaines. Conspirations. Mort de Vespasien.



---

 CHAPITRE V.

*Titus. Page 440.*

Jeunesse de Titus. Prévention des Romains qui le croient un second Néron. Il devient l'amour & les délices du genre-humain. Il confirme les graces accordées avant lui. Sa bienfaisance. Il n'a fait mourir aucun citoyen. Villes abymées par une éruption du mont Vésuve. Titus occupé du soulagement de la Campanie. Sa générosité lors d'un incendie. Ses soins paternels pendant une peste. Il donne des jeux. Sa mort.

---

## CHAPITRE VI.

*Domitien. Page 446.*

Commencemens de Domitien. Sa cruauté se montre par degrés. Jeux de ce monstre. Sa mort.

*Fin de la Table du Tome dixième.*











COURS  
D'ETUDE

INSTITUTO  
ALFONSO X  
EL SABIO  
BIBLIOTECA

2 (VII)